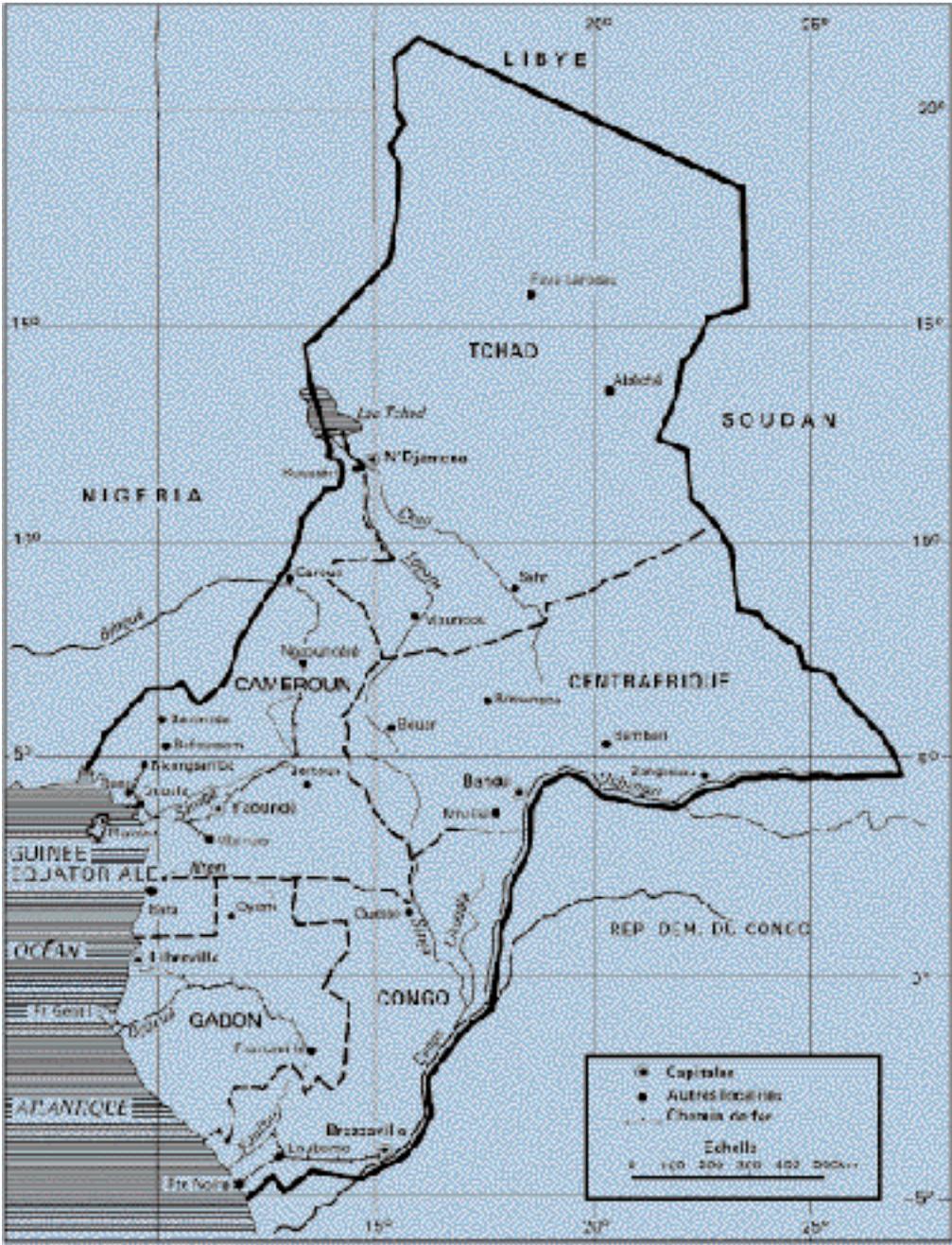


BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



Rapport d'activité
Exercice 2001

ÉTATS MEMBRES DE LA BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), établissement public multinational, exerce, en vertu des accords de coopération inter-Etats des 22 et 23 novembre 1972, le privilège exclusif de l'émission des billets et monnaies ayant cours légal et pouvoir libératoire dans les six Etats membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) :

- République du Cameroun ;
- République Centrafricaine ;
- République du Congo ;
- République Gabonaise ;
- République de Guinée Equatoriale ;
- République du Tchad.

Le présent rapport est consacré à ses activités dans l'ensemble des six Etats membres pendant l'exercice qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2001.

Tous les montants dont l'unité de compte n'est pas précisée sont exprimés en Francs CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) émis par la BEAC.

COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2001)

Président :

- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O,**
Ministre de l'Economie et des Finances
MALABO

Ministres représentant la République du Cameroun

- M. **Michel MEVA'A M'EBOUTOU,**
Ministre de l'Economie et des Finances
YAOUNDE
- M. **Martin OKOUDA,**
Ministre des Investissements Publics
et de l'Aménagement du Territoire
YAOUNDE

Ministres représentant la République Centrafricaine

- M. **Eric SORONGOPE ZOUMANDJI,**
Ministre d'Etat, Ministre des Finances et du Budget
BANGUI
- M. **Alexis NGOMBA,**
Ministre de l'Economie, du Plan
et de la Coopération Internationale
BANGUI

Ministres représentant la République du Congo

- M. **Mathias DZON,**
Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget
BRAZZAVILLE
- M. **Jean-Baptiste TATI-LOUTARD,**
Ministre des Hydrocarbures
BRAZZAVILLE

Ministres représentant la République Gabonaise

- M. **Emile DOUMBA,**
Ministre de l'Economie, des Finances,
du Budget et de la Privatisation
LIBREVILLE
- M. **Casimir OYE MBA,**
Ministre d'Etat chargé de la Planification,
de la Programmation du Développement
et de l'Aménagement du Territoire
LIBREVILLE

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale

- M. **Baltasar ENGONGA EDJO'O**,
Ministre de l'Economie et des Finances
MALABO
- M. **Fortunato OFA MBO**,
Ministre de la Planification et du Développement Economique
MALABO

Ministres représentant la République du Tchad

- M. **IDRISS AHMED IDRISS**,
Ministre des Finances - N'DJAMENA
- M. **MAHAMAT ALI HASSAN**,
Ministre de la Promotion Economique
et du Développement
N'DJAMENA

OBSERVATEURS

(au 31 décembre 2001)

- M. **Jean NKUETE**, Secrétaire Exécutif de la CEMAC - BANGUI
- M. **ADAM MADJI**, Secrétaire Général de la COBAC - YAOUNDE

RAPPORTEUR DU COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2001)

- M. **Jean-Félix MAMALEPOT**, Gouverneur de la BEAC
- Suppléant : M. **Rigobert Roger ANDELY**, Vice-Gouverneur de la BEAC

CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2001)

Président : **M. Jean-Félix MAMALEPOT**, Gouverneur de la BEAC
Suppléant : **M. Rigobert Roger ANDELY**, Vice-Gouverneur de la BEAC
Rapporteur : **M. GATA NGOULOU**, Secrétaire Général de la BEAC

Administrateurs représentant la République du Cameroun

Titulaires : M. **Camille EKINDI**,
Conseiller technique à la Présidence de la République
YAOUNDE

M. **Fritz Gérald NASAKO**,
Conseiller Technique dans les Services du Premier Ministre
YAOUNDE

M. **René MBAPPOU EDJENGUELE**,
Président du Comité de Suivi des Programmes Economiques
YAOUNDE

M. **Samuel OBAM MBOM**,
Directeur des Contrôles Economiques et des Finances
Extérieures au Ministère de l'Economie et des Finances
YAOUNDE

Suppléants : M. **Joseph Désiré NGUENANG**,
Attaché à la Division des Affaires Economiques,
Financières et Techniques du Secrétariat Général
de la Présidence de la République - YAOUNDE

M. **DONTSI**,
Chargé de Mission dans les Services du Premier Ministre
YAOUNDE

M. -----,
Secrétaire Permanent du Comité Technique de Suivi
des Accords et Programmes (C. T. S.)
YAOUNDE

M. **Robert NGONGANG LADJI**,
Chef de la Division de la Monnaie et du Financement
à la Direction des Contrôles Economiques et des Finances
Extérieures au Ministère de l'Economie et des Finances
YAOUNDE

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

- Titulaire : M. **Richard LAKOE**,
Chargé de Mission en matière de Banques,
Assurances et des Relations avec les Institutions
Financières Internationales au Ministère
des Finances et du Budget - BANGUI
- Suppléant : M. **Casimir MAGALAMON**,
Chargé de Mission, Chef de Division de la
Synthèse et de la Gestion de l'Economie
au Ministère de l'Economie, du Plan et de
la Coopération Internationale - BANGUI

Administrateurs représentant la République du Congo

- Titulaire : M. **Roger GOSSAKI**,
Directeur Général de la Caisse Congolaise
d'Amortissement au Ministère de l'Economie,
des Finances et du Budget - BRAZZAVILLE
- Suppléant : M. **Robert MASSAMBA-DEBAT**,
Directeur Général du Crédit et des Relations
Financières au Ministère de l'Economie,
des Finances et du Budget - BRAZZAVILLE

Administrateurs représentant la République Gabonaise

- Titulaires : M. **René Hilaire ADIAHENO**,
Secrétaire Général Adjoint à la Présidence
de la République - LIBREVILLE
- M. **Luc OYOUBI**,
Directeur Général de l'Economie au Ministère
de l'Economie, des Finances, du Budget
et de la Privatisation - LIBREVILLE
- Suppléants : M. **Ange Macaire LONGO**,
Commissaire Général au Plan auprès du Ministre
d'Etat chargé de la Planification, de la Program-
mation du Développement et de l'Aménagement
du Territoire - LIBREVILLE
- M. **Lambert ONDO NDONG**,
Directeur de Cabinet Adjoint du Premier Ministre
LIBREVILLE

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

- Titulaire : M. **Miguel EDJANG ANGUE**,
Secrétaire Général du Ministère de l'Economie
et des Finances – MALABO
- Suppléant : M. **Antonio NVE NSENG**,
Economiste au Ministère de la Planification
et du Développement Economique - MALABO

Administrateurs représentant la République du Tchad

- Titulaire : M. **AHMAT AWAD SAKINE**,
Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique
N'DJAMENA
- Suppléant : M. **DJEKI BILIMI**,
Directeur des Contrôles Economiques
N'DJAMENA

Administrateurs représentant la République Française

- Titulaires : M. **Marc-Olivier STRAUSS-KAHN**,
Directeur Général des Etudes et des Relations
Internationales, Banque de France -
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 PARIS
- Mme **Mireille GUIGAZ**,
Directrice du Développement et de la Coopération
technique au Ministère des Affaires Etrangères -
20, Rue Monsieur - 75007 PARIS
- Mme **Stéphane PALLEZ**,
Chef de Service des Affaires Européennes
et Internationales à la Direction du Trésor,
Ministère de l'Economie, des Finances et de
l'Industrie - 139, rue de Bercy - 75572 PARIS
CEDEX 12
- Suppléants : M. **Emmanuel CARRERE**,
Chef de Service de la Zone Franc, Banque de France
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75001 PARIS

- M. **Jean-Pierre BARILLAS**,
Chargé de Mission pour les questions Bancaires
et Financières à la Direction du Développement
et de la Coopération Technique au Ministère des
Affaires Etrangères - 20, rue Monsieur - 75007
PARIS
- M. **Jérôme WALTER**,
Chef de Bureau F2 - Direction du Trésor,
Ministère de l'Economie, des Finances et de
l'Industrie - 139, rue de Bercy – 75572 PARIS
CEDEX 12.

COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2001)

- Titulaires :
- M. **Peter AKUMCHI AWA**,
Directeur du Trésor - Ministère de l'Economie
et des Finances - YAOUNDE

 - M. **Louis ALEKA RYBERT**,
Directeur Général Adjoint chargé des Services
de la Comptabilité Publique au Ministère de
l'Economie, des Finances, du Budget
et de la Privatisation - LIBREVILLE

 - M. **Daniel MAITRE**,
Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction
du Trésor - Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie - 139, rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12
- Suppléants :
- M. **Jean NDZANA**,
Payeur Général de la Direction du Trésor
au Ministère de l'Economie et des Finances -
YAOUNDE

 - M. **Juste-Valère OKOLOGO**,
Deuxième Fondé de Pouvoirs du Trésorier Payeur
Général - LIBREVILLE

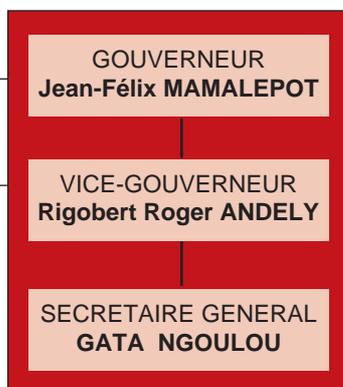
 - M. **Michel REVEYRAND**,
Conseiller Financier pour l'Afrique Occidentale -
Direction du Trésor, Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie -
139, rue de Bercy - 75572 PARIS

SECRETARIAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. **Maurice MOUTSINGA**, Directeur de la Comptabilité et du Contrôle
Budgétaire, BEAC

ORGANIGRAMME DE LA BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

GOUVERNEMENT



DEPARTEMENTS

DIRECTIONS CENTRALES

DIRECTIONS NATIONALES

CABINET DU GOUVERNEUR

Conseiller Spécial
Clément MOUAMBA

Conseiller
Auguste TENE-KOYZOA

Chef de Cabinet
Serge Blaise ZONIABA

Assistant
du Vice-Gouverneur
...

Comptabilité et Contrôle Budgétaire
Secrétariat des Conseils
Directeur : Maurice MOUTSINGA
1^{er} Adjoint : Jacques NSOLE

Informatique
Directeur : Jean-Baptiste ASSIGA-AHANDA
Adjoint : Dominique MALONGA

Formation
Directeur : Santiago NSUE MEDJA
Adjoint : Paul TETEYA TOLEQUE

Crédit
Directeur : TAHIR SOULEYMAN HAGGAR
Adjoint : Christian Maurice OUANZIN

Ressources Humaines
Directeur : Justin Grégoire BODEMAN
Adjoint : Casimir Alain NDHONG MBA

Etudes
Directeur : Antoine NKODIA
1^{er} Adjoint : Aimé-Dominique BIDA - KOLIKA
2^e Adjoint : Alexandre RENAMY-LARIOT

Emission Monétaire
Directeur : Rufin MALIKO
Adjoint : Robert ROYINGAM

Relations Financières Extérieures
Directeur : André MFOULA EDJOMO
Adjoint : MAHAMAT MUSTAPHA

Contrôle Général
Directeur : Martin Crisanto EBE MBA
1^{er} Adjoint : Célestin TCHAKOUNTE
2^e Adjoint : HAMZA MOUKHTAR

Cameroun
Directeur : SADOU HAYATOU
1^{er} Adjoint : Jean-Marie Joseph NTEDE
2^e Adjoint : Johnbest AKONDENG

République Centrafricaine
Directeur p.i. : ISSA ALLAM NDOUL
Adjoint : M. ENDJINEYAO-WAKOUTOU

Congo
Directeur : Pacifique ISSOIBEKA
Adjoint : -----

Gabon
Directeur : Philibert ANDZEMBE
1^{er} Adjoint : Hervé NZE-NONG
2^e Adjoint : Sébastien MOUKAKI

Guinée Equatoriale
Directeur : Francisco GARCIA BERNIKO
1^{er} Adjoint : YACOUB DJONDANG LADIBE
2^e Adjoint : Mariola BINDANG OBIANG

Tchad
Directeur : MAHAMAD AMINE BEN BARKA
1^{er} Adjoint : ISSA ALLAM NDOUL
2^e Adjoint : ALLALI MAHAMAT ABAKAR

Bureau Extérieur
de Paris
Roger KEMADJOU

Gestionnaire
de la CRBC
GUETNGAR KEMDE
ISSAKOU

Investissement
& Patrimoine
Maurice AMA

Budget & Contrôle
Gestion
MAHAMAT
MASSOUD

Affaires
Administratives
& Réglementation
Emmanuel LEUNDE

Gestion
& Sécurité
Gauthier KOUMBA

Affaires Juridiques
& Contrats
Benoît GRESS

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX
B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun
Téléphone : 223 40 30 - 223 40 60 - 223 35 73
Télex : 88343 KN - 88505 KN ; télécopie : 223 33 29 - 223 33 50
E-mail : beac@beac.int
Site web : www.beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237
Yaoundé (Direction Nationale)
BP : 83 - Tél. : 223 04 88 ; 223 05 11 ; 223 33 90
Télécopie : 223 33 80
Télex : 88204 KN et 88556 KN
Bafoussam
BP : 971 - Tél. : 344 17 57 ; 344 14 32
Télécopie : 344 29 84
Télex : 87044 KN ; 87045 KN
Douala
BP : 1747 - Tél. : 342 84 55 ; 342 85 60 ; 342 85 97
Télécopie : 342 36 47
Télex : 85257 KN ; 85003 KN
Garoua
BP : 105 - Tél. : 227 13 45 ; 227 14 99 ; 227 14 52
Télécopie : 227 30 72
Télex : 87602 KN
Limbé
BP : 50 - Tél. : 333 22 30 ; 333 24 88 ; 333 21 22
Télécopie : 333 25 93
Télex : 85243 KN
Nkongsamba
BP : 242 - Tél. : 349 13 98 ; 349 39 93 ; 349 18 57
Télécopie : 349 40 72

CENTRAFRIQUE

Indicatif international 236
Bangui (Direction Nationale)
BP : 851 - Tél. : 61 24 00 ; 61 24 05 ; 61 24 10
Télécopie : 61 19 95
Télex : 5236 RC
E-mail : beac30@intnet.cf

CONGO

Indicatif international 242
Brazzaville (Direction Nationale)
BP : 126 - Tél. : 81 36 84 ; 81 10 73 ; 81 10 82
Télécopie : 81 10 94
Télex : 5313 KG
E-mail : beacbzv@congonet.cg
Pointe-Noire
BP 751 - Tél. : 94 07 68 ; 94 13 68 ; 94 30 18
Télécopie : 94 11 76
Télex : 10 042 699 999
E-mail : beac10@calva.com

GABON

Indicatif international 241
Libreville (Direction Nationale)
BP 112 - Tél. : 76 13 52 ; 76 02 06 ; 76 11 05
Télécopie : 74 45 63
Télex : 5215 GO
E-mail : beaclbv@inet.ga
Franceville
BP 129 - Tél. : 67 70 40
Télex 6707 GO - Télécopie : 67 74 57
Oyem
BP : 489 - Tél. : 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
Télex : 7705 GO
Port-Gentil
BP : 540 - Tél. : 55 00 74 ; 55 00 73
Télex 8215 GO - Télécopie : 55 59 67

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240
Malabo (Direction Nationale)
BP : 501 - Tél. : (9) 20 10 ; (9) 20 11 ; 20 64
Télécopie : 20 06 - Télex : 5407 EG
E-mail : beacmal@intnet.gq
Bata
BP : 21 - Tél. : (8) 24 75 ; (8) 26 52
Télécopie : 2360 - Télex : 5202 EG

TCHAD

Indicatif international 235
N'Djamena (Direction Nationale)
BP : 50 - Tél. : 52 41 76 ; 52 33 97 ; 52 26 71
Télécopie : 52 44 87
Télex : 5220 KD ; 5350 KD
E-mail : beacndj.dn@intnet.td
Moundou
BP : 149 - Tél. : 69 14 16
Télex : 6205 KD - Télécopie : 69 13 98
Sarh
BP : 241 - Tél. : 68 14 01
Télex : 7204 KD
Télécopie : 68 11 22

FRANCE

Indicatif international 33
Paris (Bureau Extérieur)
29 rue du Colisée 75008
Tél. : (1) 56 59 65 96
Télécopie : (1) 42 25 63 95
Télex (0420) 641 541 BACENAC
E-mail : beac2@wanadoo.fr

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

<i>Chapitre I : Environnement international.....</i>	27
A. Vue d'ensemble.....	27
B. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC.....	28
1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés.....	28
2. Conjoncture économique dans les autres régions.....	30
C. Evolution des marchés monétaires, des changes, boursiers et de l'or	32
1. Marchés monétaires.....	32
2. Marchés des changes.....	33
3. Marchés boursiers.....	33
4. Marchés de l'or.....	34
D. Evolution des marchés des matières premières.....	34
<i>Chapitre II : Evolution économique et financière des pays de la CEMAC</i>	37
A. Vue générale.....	37
B. Croissance économique.....	37
1. Demande globale.....	37
2. Offre globale.....	44
C. Emploi – Salaires – Prix.....	52
1. Evolution de l'emploi.....	52
2. Evolution des salaires et des revenus.....	52
3. Evolution des prix	53
<i>Encadré n° 1 : «Etat d'avancement du Projet Prix CEMAC»</i>	56
D. Finances publiques.....	58
1. Orientation générale.....	58

E.	Secteur extérieur.....	63
	1. Balance des paiements.....	63
	2. Dette publique extérieure.....	68
	<i>Encadré n° 2 : « Point sur l'initiative PPTE en faveur des pays membres de la CEMAC »</i>	70
	3. Compétitivité extérieure.....	72

DEUXIEME PARTIE

MONNAIE, CREDIT, SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

	<i>Chapitre I : Politique monétaire.....</i>	79
A.	Formulation de la politique monétaire	79
	1. Cadre institutionne l.....	79
	2. Stratégie et orientation de la politique monétaire	80
	<i>Encadré n° 3 : « Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC »</i>	81
	<i>Encadré n° 4 : « Politique des taux d'intérêt de la BEAC »</i>	83
	<i>Encadré n° 5 : « Modalités d'application des réserves obligatoires »</i>	85
B.	Mise en œuvre de la politique monétaire.....	87
	1. Objectifs monétaires et de crédit	87
	2. Fixation des plafonds statutaires aux Etats.....	88
	3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC.....	90
	4. Réserves obligatoires.....	92
	<i>Encadré n° 6 : «Chronique des mesures de politique monétaire»</i>	92
	<i>Chapitre II : Evolution du marché monétaire.....</i>	93
A.	Evolution des interventions de la Banque Centrale.....	93
	1. Injections de liquidités	93
	2. Ponctions de liquidités	94
B.	Evolution du marché interbancaire.....	97
	1. Evolution des transactions interbancaires.....	97
	2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires.....	97

<i>Chapitre III : Evolution des agrégats monétaires et de crédit</i>	99
A. Avoirs extérieurs nets du système monétaire	100
1. Evolution des avoirs extérieurs officiels bruts.....	101
2. Evolution des engagements officiels envers l'extérieur.....	102
3. Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	102
4. Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit...	103
B. Crédit intérieur net	104
1. Crédits à l'économie.....	104
2. Crédit net à l'Etat	108
C. Masse monétaire	112
1. Evolution de la monnaie fiduciaire	113
2. Evolution de la monnaie scripturale	114
3. Evolution de la quasi-monnaie	115
 <i>Chapitre IV: Situation du système bancaire</i>	 117
A. Vue d'ensemble	117
B. Situation par pays	119
C. Réformes du système bancaire et financier	126
1. Réaménagement de la réglementation bancaire	126
2. Règlement constituant l'agrément unique	127
3. Projet de règlement CEMAC de l'activité de microfinance	128

TROISIEME PARTIE

ADMINISTRATION, AUTRES ACTIVITES, COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

<i>Chapitre I : Administration de la Banque</i>	131
A. Fonctionnement des Organes de Décision.....	131
1. Comité Ministériel	131
2. Conseil d'Administration	132
3. Comités Monétaires et Financiers Nationaux	134

B.	Fonctionnement des Comités Nationaux des Balances des Paiements	134
C.	Fonctionnement des Conseils Nationaux de Crédit (CNC)	135
D.	Fonctionnement des Services.....	135
	1. Réunion des Chefs de Centre	135
	2. Evolution des effectifs	136
	3. Formation	137
	4. Gestion des immobilisations	139
	5. Gestion du matériel monétaire	140
	Encadré n° 7 : « Avènement de l'Euro fiduciaire »	142
	6. Informatisation des services	143
	7. Contrôle des services	144
	8. Activités juridiques et contentieux	145
E.	Fonctionnement des organes de contrôle.....	145
	1. Collège des Censeurs	145
	2. Commissariat aux comptes	146
	Encadré n° 8 : « Programme d'évaluation des mesures de protection des ressources du FMI »	147
	<i>Chapitre II : Autres missions et activités de la Banque</i>	149
A.	Evolution du processus d'intégration régionale.....	149
	1. Surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques.....	149
	Encadré n° 9 : « Nouveaux critères de la Surveillance Multilatérale ».....	153
	Encadré n° 10 : « Etat d'avancement du P S R »	156
	2. Projet du Marché Financier de l'Afrique Centrale	159
B.	Projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement	161
C.	Projet de lutte contre le blanchiment de capitaux.....	163
D.	Communication de la Banque	163

E.	Concertation en matière économique et monétaire.....	164
	1. Concertation économique	164
	2. Concertation monétaire	165
F.	Relations avec les autres Institutions	167
	1. Organes et Institutions de la CEMAC	167
	Encadré n° 11 : « Communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat »	171
	2. Institutions extérieures	176
	<i>Chapitre III : Comptes et résultats financiers de la Banque</i>	<i>179</i>
A.	Bilan.....	179
	1. Actif	179
	2. Passif	181
B.	Compte d'exploitation	185
	1. Produits	185
	2. Charges	186
	3. Résultat d'exploitation	187
	Rapport du Commissaire aux Comptes	188

ANNEXES

Annexes Economiques	189
Annexes Monétaires	269
Autres Annexes	285

LE MOT DU GOUVERNEUR

Président du Conseil d'Administration de la Banque



M. Jean-Félix MAMALEPOT,
Gouverneur de la BEAC

Le présent rapport couvre toute l'année 2001 conformément à la résolution du Conseil d'Administration de faire correspondre les comptes de la Banque à l'année civile, à compter du 1^{er} janvier 2001.

Ce rapport est donc le premier du genre et constitue un tournant essentiel dans la confection et l'analyse harmonisées des données économiques et financières au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale dont la BEAC est l'un des principaux organes. A l'instar des années précédentes, il décrit la situation économique internationale suivie de l'évolution économique, financière et monétaire des pays de la CEMAC, avant de restituer l'activité propre de la Banque Centrale qui aura été à tous égards très intense.

Au niveau international, la période sous revue s'est caractérisée par un ralentissement de la croissance économique mondiale qui a été accentué au dernier trimestre par les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis d'Amérique. En réaction à ces deux séries d'événements, les principaux marchés financiers, en particulier le compartiment des actions, ont accusé un net repli.

Dans ce contexte, l'orientation des politiques budgétaire et monétaire des grands pays industrialisés et de la plupart des pays émergents s'est infléchie tout au long de l'année, avec pour finalité la restauration de la confiance au niveau des ménages et des entreprises ; ce qui a notamment

permis aux systèmes financiers de faire preuve d'une capacité de résistance face au choc inattendu du 11 septembre.

Dans les pays de la CEMAC, la situation macro-économique s'est traduite par une consolidation de la croissance économique, avec une hausse du PIB réel de 5,7 % en 2001 contre 3,4 % en 2000.

Cette croissance a été alimentée, pour l'essentiel, par la demande intérieure dont la consommation privée est restée le vecteur principal, suivie des investissements productifs dans les secteurs tant pétrolier que non pétrolier.

Cependant, les tensions inflationnistes se sont accrues du fait de la vigueur de la demande intérieure, des déficits céréaliers enregistrés au Tchad et dans la partie septentrionale du Cameroun, ainsi que du renchérissement du coût de l'énergie dans certains pays membres. La hausse des prix à la consommation pour l'ensemble de la CEMAC s'est ainsi établie à 4,2 % contre 1,3 % un an plus tôt.

L'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est sensiblement réduit, se situant à 2,1 % du PIB en 2001 contre 3,7 % en 2000. Le solde extérieur courant, excédentaire de 3,8 % du PIB en 2000, est redevenu déficitaire en 2001, se chiffrant à 8,3 % du PIB, en raison, d'une part, de la faible valorisation des exportations pétrolières et, d'autre part, de l'accroissement sensible des importations d'équipements et des autres biens et services.

La compétitivité extérieure, tout en se situant à un niveau acceptable, s'est détériorée au cours de cet exercice, après deux années consécutives d'amélioration. L'indice du taux de change effectif réel composite s'est en effet accru de 3,5 %, contre une baisse de 2,5 % et de 4,2 %, respectivement en 1999 et 2000. Cette légère dégradation de la compétitivité résulte, d'une part, des tensions inflationnistes internes et, d'autre part, de la dépréciation nominale des monnaies des principaux concurrents des pays de la sous-région, en particulier l'Indonésie pour la rupiah et le Brésil pour le réal, tous deux exportateurs de bois tropicaux et de café.

En rapport avec ces évolutions, la situation monétaire des pays de la CEMAC a été contrastée, tandis que celle du système bancaire s'est encore consolidée tant au plan de la rentabilité que de la solvabilité.

En particulier, les réserves brutes de change ont diminué, représentant 2,7 mois d'importations de biens CAF en décembre 2001 contre 3,6 mois

un an plus tôt. Le crédit intérieur s'est accru de 16,4 % sous le double effet de l'augmentation des créances nettes sur les Etats confrontés à la baisse sensible des revenus pétroliers et de la progression des crédits à l'économie justifiée par la vigueur de la reprise économique.

En conséquence, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 6,6 %, notamment en ce qui concerne la monnaie fiduciaire et la quasi-monnaie, la monnaie scripturale ayant légèrement baissé en raison des effets de la restructuration bancaire dans l'un des pays membres. Le taux de couverture extérieure de la monnaie, qui constitue l'un des principaux indicateurs de la Banque pour la conduite de la politique monétaire, s'est établi au 31 décembre 2001 à 63,3 % contre 69,3 % en 2000 et 46,9 % en 1999.

Afin de contenir les pressions inflationnistes et de préserver les gains de compétitivité tout en accompagnant le retour à une croissance durable, la Banque a soumis les établissements de crédit à la constitution des réserves obligatoires avec des coefficients, au départ, de 1 % pour les dépôts à vue et de 0,5 % pour les dépôts à terme. Cet instrument a été utilisé pour la première fois à partir du 1^{er} septembre 2001 avec des coefficients relativement modestes aux fins également d'apprentissage pour le système bancaire. Par ailleurs, la Banque a réduit ses taux d'intervention ainsi que le Taux Débiteur Maximum (TDM) en vue de contribuer à l'abaissement du coût du crédit.

Au niveau des banques primaires, le processus d'assainissement s'est poursuivi, et les principaux ratios prudentiels édictés par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ont été de mieux en mieux respectés dans les pays membres. La croissance de la liquidité observée en 2000 s'est poursuivie en 2001, justifiant ainsi les ponctions faites au titre des réserves obligatoires et des appels d'offres négatifs.

Le marché monétaire est resté très actif, plus particulièrement son compartiment interbancaire dont le volume des transactions a progressé de plus de moitié en l'espace d'un an.

Les réformes engagées en vue de la modernisation du système financier de la sous-région se sont poursuivies, et certaines d'entre elles ont été achevées. Ainsi, la réglementation bancaire a été révisée et mise en conformité avec les principes de Bâle pour une meilleure efficacité des contrôles du système bancaire. Dans le même temps, le Règlement CEMAC relatif à l'Agrément unique est entré en vigueur le 12 janvier 2001, et celui portant sur la réglementation de l'activité de la micro-finance a été finalisé en vue de son adoption en 2002.

Le projet de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale a vu son équipe de gestion constituée et son cadre juridique et réglementaire défini, en même temps que se sont poursuivies les actions de sensibilisation auprès du public et du monde des affaires de la CEMAC. De plus, l'Acte portant création de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional a été adopté par la Conférence des Chefs d'Etat en décembre 2001.

En ce qui concerne la réforme des systèmes de paiement et de règlement, la validation des choix essentiels des futurs systèmes a été faite en vue du lancement des appels d'offres devant déboucher sur la réalisation effective du projet en 2002-2003.

L'action de la Banque en matière de lutte anti-blanchiment s'est également poursuivie, notamment avec la finalisation du projet de Règlement CEMAC fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC). Après sa validation par les experts nationaux des pays membres, ce texte a reçu l'avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC en décembre 2001 en vue de son adoption en 2002 par le Comité Ministériel.

Dans le cadre de la surveillance multilatérale, de nouveaux critères ont été adoptés au niveau de l'UEAC dans le sens de leur renforcement, afin d'assurer une plus grande cohérence entre les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire commune.

Dans l'ensemble, le fonctionnement des services de la Banque au cours de l'année 2001 a été amélioré grâce notamment aux effets bénéfiques du nouveau système de télécommunication VSAT et aux avancées enregistrées dans le domaine informatique. En outre, pour faire face à l'accroissement de ses activités propres et de celles de la COBAC, quarante trois candidats à l'encadrement supérieur ont été sélectionnés en vue de leur formation et de leur recrutement définitif au début de l'année 2003.

Sur le plan des comptes arrêtés au 31 décembre 2001, le résultat bénéficiaire dégagé a permis une nouvelle fois à la Banque d'assurer une couverture intégrale de ses charges et d'affecter une part substantielle à la résorption de la perte de change consécutive à la dévaluation du F CFA intervenue en janvier 1994.

Confortant la mission classique du Collège des Censeurs en plus de l'action des Commissaires aux comptes, la Banque a décidé d'instituer un

Comité d'Audit en vue de renforcer son exigence de transparence dans ses comptes et ses procédures de travail.

Pour 2002, les perspectives macroéconomiques s'annoncent globalement favorables, en dépit d'une évolution contrastée des marchés des matières premières. La croissance réelle resterait confortable avec un taux de progression d'environ 6 %, les tensions inflationnistes reculeraient progressivement, et le solde budgétaire, base engagements, hors dons, se dégraderait quelque peu en raison de la baisse prévue des revenus publics d'origine pétrolière. De plus, le déficit extérieur courant se contracterait légèrement et le service de la dette des Etats serait appelé à s'alléger suite aux mesures d'annulation de dettes annoncées dans le cadre de l'initiative PPTTE dans au moins deux pays membres.

En somme, compte tenu de la vulnérabilité structurelle des économies de la CEMAC, la vigilance doit rester de mise dans la poursuite des réformes prescrites dans le Programme Sous-régional de redressement économique et financier avec le concours de la Communauté financière internationale.

L'efficacité pérenne de la politique monétaire commune, on ne le dira jamais assez, est à ce prix.

Au regard des enjeux en présence, ce pari est du domaine du possible.



Jean-Félix MAMALEPOT

Première partie :

**Evolution Economique
et Financière**



CHAPITRE I

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

A. VUE GENERALE

Au cours de l'année 2001, la conjoncture économique mondiale a été marquée par un ralentissement sensible de l'activité. Cette décélération de la croissance, qui était perceptible au second semestre, a été accentuée au quatrième trimestre par les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

La croissance de l'économie mondiale s'est établie à 2,5 % en 2001 contre 4,7 % en 2000. Le commerce mondial a enregistré sa plus mauvaise évolution des vingt dernières années, avec un recul des échanges de 0,2 % en 2001 contre une progression de 12,4 % en 2000.

Cet affaiblissement de la croissance, conjugué à la baisse des prix du pétrole et des autres matières premières, a entraîné un relâchement des tensions inflationnistes dans la plupart des pays. Le chômage a cependant progressé, notamment dans les pays industrialisés, en raison de nombreuses faillites d'entreprises.

Les principales places financières ont enregistré de fortes baisses, avec

notamment la poursuite de la correction des cours des actions, consécutivement au ralentissement de la croissance et aux attentats du 11 septembre. Au niveau des marchés monétaires, le loyer de l'argent à court terme a été sensiblement réduit, sous l'impulsion des Banques Centrales des pays industrialisés, afin de soutenir l'activité. Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié vis-à-vis des principales devises tandis que le dollar est resté ferme. Sur les marchés de l'or, les cours ont connu une légère hausse.

La situation d'ensemble des marchés internationaux des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC a été caractérisée par une décrue des cours. Excepté l'huile de palme et le cacao, les prix des produits agricoles se sont inscrits en baisse, du fait de l'abondance des stocks et des perspectives d'une offre plus importante que prévu pour la campagne 2001-2002. De même, les marchés pétrolier, minier (aluminium et manganèse) et forestier (grumes et sciages) ont enregistré une baisse des cours par rapport à l'année précédente.

B. CONJONCTURE ECONOMIQUE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES DES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC

1. Conjoncture économique dans les pays industrialisés

En 2001, la majorité des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) ont observé un ralentissement de l'activité économique. La croissance du PIB pour l'ensemble de la zone s'est située à 1 % contre 3,8 % en 2000, tandis que le taux de chômage a atteint 6,4 % contre 6,2 % un an plus tôt. Plusieurs facteurs ont concouru à cette évolution, en particulier les mauvais résultats des entreprises enregistrés dans le secteur de la haute technologie, auxquels sont venus s'ajouter les effets récessifs des attentats perpétrés le 11 septembre. L'excédent financier des administrations publiques en 2000 (0,2 % du PIB) a fait place à un déficit en 2001 (0,7 % du PIB), à cause des allègements fiscaux et de l'amenuisement des recettes fiscales dû à la décélération de la croissance. Le déficit de la balance courante s'est établi à 1,1 % du PIB en 2001 contre 1,3 % un an plus tôt. Enfin, la hausse des prix à la consommation a été contenue à 2,7 % en 2001, contre 3,8 % en 2000, grâce notamment à la baisse des cours des matières premières.

Aux **Etats-Unis**, la croissance économique a chuté de 4,1 % en 2000 à 1,2 % en 2001, reflétant l'affaiblissement des indices boursiers et la contraction des investissements des entreprises du secteur des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Les attentats du 11 septembre 2001, par leur impact négatif sur la confiance des ménages et des entreprises, ont accentué ce recul, en précipitant l'économie américaine dans la récession au

quatrième trimestre 2001. Le taux de chômage est passé de 4 % en 2000 à 4,8 % en 2001, tandis que l'excédent financier des administrations publiques s'est contracté de 1,5 % du PIB en 2000 à 0,5 % en 2001, suite aux baisses d'impôts et aux dépenses d'urgence engagées pour soutenir l'économie américaine. Par contre, le déficit de la balance courante est revenu de 4,5 % du PIB en 2000 à 4,1 % en 2001.

Les tensions inflationnistes se sont amoindries avec le repli des cours du pétrole et du gaz naturel et les gains de productivité. La hausse des prix à la consommation est ressortie à 2,8 % en 2001 contre 3,4 % en 2000.

Au **Japon**, l'activité économique a enregistré une contraction de 0,4 % en 2001, après avoir progressé de 1,5 % en 2000, en relation avec la baisse drastique de la demande intérieure et le repli des exportations. Le taux de chômage s'est accru de 4,7 % en 2000 à 5 % en 2001, consécutivement aux nombreuses restructurations et faillites d'entreprises. Le déficit des administrations publiques s'est contracté, de 8,2 % du PIB en 2000 à 7,1 % un an plus tard, tandis que l'excédent de la balance courante a fléchi de 2,5 % du PIB en 2000 à 2,2 % en 2001.

La faiblesse de la demande intérieure et l'ouverture plus grande du marché domestique aux produits à bas coûts en provenance des Economies Dynamiques d'Asie ont entrete nu la désinflation qui est ressortie à - 0,7 % en 2001 contre 0,8 % en 2000.

Au **Canada**, l'activité économique s'est ralentie en 2001 du fait du tassement de la demande intérieure et

des exportations qui ont subi le contrecoup du repli de l'économie américaine. Ainsi, le PIB s'est accru de 1,5 % contre 4,4 % en 2000. Le taux de chômage a augmenté de 6,8 % en 2000 à 7,2 % un an plus tard. L'excédent financier des administrations publiques s'est amenuisé (2,4 % du PIB en 2001 au lieu de 3,2 % un an plus tôt), tandis que celui de la balance courante est passé de 2,5 % du PIB en 2000 à 2,7 % en 2001. En raison du renchérissement des coûts de production, la hausse des prix à la consommation est passée de 2,4 % en 2000 à 2,9 % en 2001.

Dans *l'Union Européenne*, la croissance économique s'est inscrite en net recul en 2001. En particulier dans la *Zone Euro*, le PIB global n'a augmenté que de 1,6 % contre 3,5 % en 2000, sous l'effet du ralentissement de la consommation des ménages, du recul des investissements privés et de la baisse des exportations. Du fait du décalage conjoncturel, le taux de chômage s'est établi à 8 % en 2001 contre 8,9 % en 2000. Compte tenu des allègements fiscaux et de la diminution des recettes consécutive à la morosité de la conjoncture économique, l'excédent financier des administrations publiques (0,2 % du PIB en 2000) a fait place à un déficit de 1,3 % en 2001. Le taux d'inflation s'est situé à 2,6 % en 2001 contre 2,1 % en 2000, en raison notamment de la poussée des prix des produits alimentaires et du repli du taux de change.

Au *Royaume-Uni*, la croissance économique s'est infléchie avec un recul marqué de l'activité dans le secteur des hautes technologies et l'essoufflement de la demande extérieure. De plus, l'épizootie de la fièvre aphteuse et les mauvaises conditions météorologiques ont affecté les secteurs de l'élevage et du

tourisme. Au total, le PIB a augmenté de 2,2 % en 2001 contre 2,9 % en 2000. Sur le marché du travail, le nombre de chômeurs a représenté 5,1 % de la population active en 2001 contre 5,5 % en 2000. L'excédent financier des administrations publiques est revenu de 3,9 % du PIB en 2000 à 1 % en 2001, et le déficit de la balance courante est ressorti à 1,8 % du PIB contre 1,9 % en 2000. Quant au taux d'inflation, il s'est stabilisé à 2,1 % en 2001.

En *Allemagne*, le taux de croissance du PIB a fortement chuté, atteignant à peine 0,6 % en 2001 contre 3 % en 2000, en rapport avec la décélération des exportations, la contraction de la demande intérieure et l'effritement de la confiance des entreprises. Le taux de chômage a légèrement reculé, de 7,5 % en 2000 à 7,4 % en 2001. Le solde financier des administrations publiques s'est dégradé, revenant d'un excédent de 1,2 % du PIB en 2000 à un déficit de 2,7 % en 2001, à cause principalement de la réduction des recettes liée à la réforme de la fiscalité. Le solde des transactions courantes qui était déficitaire de 1,1 % du PIB en 2000, est devenu légèrement excédentaire (0,1 % du PIB en 2001). Les tensions inflationnistes se sont ravivées avec le renchérissement des produits alimentaires : la hausse des prix à la consommation s'est chiffrée à 2,4 % en 2001 contre 2,1 % un an plus tôt.

En *France*, la croissance économique s'est établie à 2 % en 2001, contre 3,4 % en 2000, compte tenu du repli des exportations, de la décélération des investissements et d'un important mouvement de déstockage. Néanmoins, le marché du travail s'est amélioré, le taux de chômage ayant diminué de 9,5 % à 8,7 %. Le déficit financier des administrations publiques s'est stabilisé

à 1,4 % en 2001. Le taux d'inflation est resté stable à 1,8 %.

En **Italie**, le taux de croissance du PIB est revenu de 2,9 % en 2000 à 1,8 % en 2001 sous l'effet du tassement de la demande intérieure et de la contraction des exportations. Le rythme de créations d'emplois est resté cependant soutenu, ce qui a permis de ramener le taux de chômage à 9,6 % en 2001 contre 10,7 % en 2000. Le déficit financier des administrations publiques a atteint 1,5 % du PIB en 2001 contre 0,3 % en 2000, à cause de la hausse des dépenses budgétaires. Grâce à une diminution des importations, la balance courante a enregistré un léger excédent de 0,1 % du PIB en 2001 après un déficit de 0,4 % en 2000. Par ailleurs, la baisse des prix du pétrole a contribué à stabiliser le taux d'inflation autour de 2,7 %.

En **Espagne**, le recul de la croissance amorcé en 2000, s'est poursuivi en 2001, en relation avec la contraction des exportations et de la consommation privée. Le PIB a progressé de 2,8 % en 2001 contre 4,7 % un an auparavant. Cependant, le chômage a reculé, de 14,1 % à 10,5 % de la population active, et les comptes financiers des administrations publiques ont enregistré un léger excédent de 0,1 % du PIB après un déficit de 0,3 % du PIB en 2000. Le déficit de la balance courante s'est réduit de 3,1 % du PIB en 2000 à 2 % en 2001. Quant à l'inflation, elle s'est élevée à 3,9 % en 2001, contre 3,5 % en 2000.

2. Conjoncture économique dans les autres régions

La **Fédération de Russie** a affiché une croissance du PIB de 5 % en 2001 inférieure à celle de l'an 2000

(+ 8,3 %), en raison de la baisse des cours du pétrole, du tassement de la demande extérieure et des effets de l'appréciation antérieure de la monnaie en termes réels. Le taux d'inflation est resté pratiquement stable autour de 20 %. Par ailleurs, l'excédent financier des administrations publiques (2 % du PIB contre 2,1 % un an plus tôt) et le solde positif de la balance courante (12,1 % du PIB contre 19,7 % précédemment) ont permis à la Russie d'honorer par anticipation ses engagements vis-à-vis du Fonds Monétaire International.

Dans les **Pays en transition d'Europe Centrale et Orientale (PECO)**, l'activité économique a connu en 2001 une progression de 3,1 %, légèrement inférieure à celle de 2000 (3,8 %), du fait de la baisse de la demande des pays de l'Union Européenne. Le déficit des transactions courantes est revenu de 6,1 % du PIB en 2000 à 5,4 % en 2001. L'inflation a été contenue à 9,6 % contre 12,8 % un an auparavant grâce au durcissement des conditions monétaires, mais les déficits publics se sont détériorés (5,4 % du PIB en 2001 contre 3,3 % en 2000).

Les **Economies Dynamiques d'Asie** ont enregistré un taux de croissance de 1,9 % en 2001 contre 5,3 % en 2000, compte tenu de la contraction de la demande extérieure, principalement de biens de haute technologie qui représentent près de 40 % des exportations manufacturières de la région. Le déficit financier des administrations publiques s'est alourdi (3,5 % contre 2,9 % un an plus tôt), et l'excédent du compte courant s'est contracté (1,4 % du PIB contre 1,9 % l'année précédente) du fait de la dégradation des termes de l'échange. L'inflation a atteint 6,2 % en 2001 contre 2,8 % en 2000, à cause de la dépréciation des monnaies nationales.

En **Chine**, la croissance, bien qu'en léger repli, est restée forte, alimentée par la vigueur de la consommation des ménages et des investissements tant publics que privés. Le PIB a progressé de 7,3 % en 2001 contre 8 % en 2000. Dans le même temps, le déficit financier des administrations publiques s'est accru de 2,8 % du PIB en 2000 à 3,3 % en 2001, et l'excédent de la balance courante s'est contracté à 0,8 % du PIB contre 1,9 % un an plus tôt. Le taux d'inflation s'est élevé à 0,7 % en 2001 contre 0,4 % en 2000.

En **Amérique Latine**, l'activité économique s'est fortement ralentie, avec une croissance d'à peine 0,5 % en 2001 contre 4,4 % en 2000, suite au recul des exportations vers les Etats-Unis, à la décélération de la demande intérieure et à la baisse des cours des matières premières, notamment du pétrole. L'Argentine a accusé une contraction de 3 % de son PIB en 2001 contre une hausse de 0,5 % en 2000. Ce marasme généralisé a provoqué l'effondrement du système de caisse d'émission et la fin de la parité peso-dollar en décembre 2001. Le Brésil a également connu un affaiblissement de sa croissance (1,5 % en 2001 contre 4,5 % en 2000). Par ailleurs, la dégradation du solde commercial, la baisse des investissements directs étrangers et la dépréciation du taux de change ont remis en cause la soutenabilité à moyen terme de la dette publique du pays estimée à 50 % du PIB.

En **Afrique Sub-Saharienne**, la croissance s'est établie à 3,4 % en 2001, contre 3,1 % en 2000. Outre le ralentissement de l'économie mondiale, cette faible performance, compte tenu de la croissance démographique, s'explique par les obstacles récurrents au développement du continent,

notamment les guerres, le VIH Sida, le paludisme, la chute des cours des produits d'exportation, ainsi que la baisse des activités touristiques. Le taux d'inflation est revenu de 13,5 % en 2000 à 8,1 % en 2001, le déficit budgétaire s'est stabilisé à 2 %, mais les comptes extérieurs se sont dégradés.

Dans **l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine** (UEMOA), le PIB a progressé de 2,9 % en 2001 contre 0,8 % en 2000. Le déficit public s'est creusé, passant de 4,8 % du PIB en 2000 à 5,7 % en 2001, tout comme le déficit extérieur courant qui a atteint 7,4 % du PIB en 2001 contre 6,7 % précédemment. La hausse des prix à la consommation s'est chiffrée à 4,1 % en 2001 contre 1,5 % en 2000, en relation avec l'harmonisation au niveau régional du taux de la TVA et l'insuffisance de l'offre de produits vivriers, notamment dans les pays du Sahel qui ont enregistré un déficit de la production céréalière au cours de la campagne 2000-2001.

Au **Nigéria**, la croissance économique s'est située à 2,8 % en 2001 contre 4,3 % en 2000, en liaison avec la baisse des prix du pétrole qui a aussi entraîné une détérioration du solde courant (- 1 % du PIB en 2001 contre + 5 % du PIB en 2000) et une dégradation du solde budgétaire (- 1,9 % du PIB contre + 2,2 % un an plus tôt). Les tensions inflationnistes se sont accrues avec une hausse des prix à la consommation qui a atteint 18,9 % en 2001 contre 6,9 % en 2000.

En **Afrique du Sud**, la croissance a été tirée par la consommation des ménages et l'investissement. Le PIB s'est accru de 2,2 % en 2001 contre 3,1 % en 2000. Les comptes extérieurs se sont redressés, mais l'inflation est ressortie en hausse, à 6 % en 2001 contre 5,2 % en 2000.

C. EVOLUTION DES MARCHES MONETAIRES, DES CHANGES, BOURSIERS ET DE L'OR

Au cours de l'année 2001, les marchés monétaires ont enregistré une baisse sensible des taux d'intérêt aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, consécutive aux mesures d'assouplissement décidées par les Banques Centrales pour soutenir l'activité économique. Sur les marchés des changes, l'euro s'est déprécié vis-à-vis des principales devises, notamment du dollar qui est resté ferme. Les marchés boursiers ont connu une correction des cours des valeurs, principalement dans le secteur des hautes technologies, qui s'est amplifiée au dernier trimestre. Par ailleurs, les cours de l'or se sont légèrement appréciés en fin d'année, suite aux tensions internationales nées des attentats du 11 septembre.

1. Marchés monétaires

Aux **Etats-Unis**, le ralentissement de l'activité économique observé depuis le début de l'année, puis les attentats perpétrés le 11 septembre, ont amené la Réserve Fédérale américaine (FED) à assouplir de façon substantielle sa politique monétaire. Ainsi, le taux des fed fund (fonds fédéraux) a été abaissé progressivement, pour s'établir à 1,75 % en décembre contre 6,50 % en janvier. Sur la même période, le taux d'escompte a été ramené à 1,25 % contre 6 % initialement. Sur le marché interbancaire de New-York, les taux d'intérêt sont revenus, en moyenne annuelle, entre janvier et décembre, de 6,70 % à 1,75 % pour le taux au jour le

jour, de 6,5475 % à 1,874 % pour le taux à un mois, et de 6,3713 % à 1,881 % pour les taux à trois mois.

Dans la **Zone Euro**, les taux d'intérêt se sont détendus sous l'influence d'un net ralentissement de l'activité, et ce malgré la persistance des tensions inflationnistes. Au total, sur les douze mois, la Banque Centrale Européenne (BCE) a réduit de 150 points de base ses taux directeurs. Le taux minimum de refinancement est ainsi revenu de 4,75 % en début d'année à 3,25 % à fin décembre, le taux marginal de 5,75 % à 4,25 %, et le taux de la facilité des dépôts, de 3,75 % à 2,25 %. Sur les marchés interbancaires européens, l'éonia¹ est revenu, en moyenne mensuelle, de 4,83 % à 3,91 % entre janvier et décembre, l'euribor à 1 mois, de 4,851 % à 3,33 %, et l'euribor à 3 mois, de 4,844 % à 3,294 %.

Au **Royaume-Uni**, la Banque d'Angleterre a réduit son taux de base de 6 % en janvier à 4 % en décembre. Sur la place de Londres, les conditions de crédit se sont assouplies : les taux d'intérêt à un mois sont revenus de 5,9183 % à 4,142 %, et les taux à trois mois de 5,9053 % à 4,106 %.

Au **Japon**, la Banque Centrale a abaissé son taux d'escompte de 0,50 % à 0,10 % au cours de la période sous revue. L'Institut d'Emission a également poursuivi sa politique de taux zéro, en continuant d'injecter des liquidités sur le marché interbancaire. Ainsi, le taux au jour le jour sur le marché interbancaire est revenu de 0,25 % à 0 %.

¹EONIA (European Overnight Index Average) : Taux d'intérêt au jour le jour sur le marché interbancaire

Dans l'**UEMOA**, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu inchangés ses taux directeurs, à 6,5 % pour le taux d'escompte et 6 % pour le taux de prises en pension.

2. Marchés des changes

Le dollar américain s'est apprécié par rapport aux principales devises au cours de l'année 2001. Globalement, le billet vert a tiré profit de la politique volontariste de la FED en faveur de la relance économique américaine et des interventions concertées des Banques Centrales au lendemain des attentats du 11 septembre pour soutenir les places financières et prévenir tout risque de crise systémique.

L'euro, après avoir débuté l'année à un cours élevé, a connu par la suite un accès de faiblesse contre le dollar et la livre Sterling. Le cours de change EUR/USD est ressorti à 0,8905 le 31 décembre contre 0,9423 le 2 janvier.

Le yen japonais s'est affaibli par rapport au dollar américain et à l'euro au cours de la période sous revue. Le taux de change EUR/YEN est passé de 108,26 le 2 janvier à 116,52 le 31 décembre.

La livre sterling est restée ferme vis-à-vis de l'euro. Le cours de change EUR/GBP s'est établi à 0,6118 le 31 décembre contre 0,6315 le 2 janvier.

3. Marchés boursiers

Déjà affectés par le ralentissement de l'activité économique mondiale, les principales places financières ont

enregistré de fortes baisses à la suite des attentats du 11 septembre.

A **New-York**, Wall Street a été déprimé au cours de la période sous revue avec une baisse accentuée des actions à partir de septembre sous l'effet des attentats du World Trade Center. Toutefois, les mesures d'assouplissement monétaires prises par la FED et le plan de relance budgétaire adopté par le Gouvernement américain ont permis d'éviter l'effondrement total des cours en fin d'année. L'indice Dow Jones, qui se situait à 10 683 points en moyenne mensuelle en janvier 2001, est revenu à 10 315 points en août avant d'accélérer sa chute en septembre à 9 043 points. Le Dow Jones a toutefois clôturé l'année à 9 980 points, augurant ainsi de perspectives de rebond pour 2002.

En **Europe**, les marchés boursiers ont accumulé des pertes dans le sillage de Wall Street. Ce mouvement de baisse qui s'est accentué après les attentats, a été atténué grâce à une injection substantielle de liquidités et à une réduction des taux directeurs de la BCE. Ainsi, l'indice DJ Eurostoxx 50 E² est revenu de 4 726 points en janvier à 3 278 points en septembre, pour ensuite remonter à 3 708 points en décembre. A **Paris**, la volatilité des valeurs technologiques et des télécommunications s'est répercutée sur l'indice CAC 40 qui a enregistré une baisse de 22,30 %, à 4 524 points contre 5 823 points en moyenne mensuelle entre janvier et décembre.

² Indice Dow Jones des 50 principales valeurs de la Zone Euro cotées en bourse.

4. Marchés de l'or

Les cours du métal jaune ont connu une relative stabilité jusqu'au mois d'août, avant de rebondir en septembre et octobre 2001. Toutefois, l'or n'a pas véritablement bénéficié de son rôle

traditionnel de valeur refuge, comme on pouvait s'y attendre, dans un contexte de tensions internationales et de contraction de l'activité mondiale. Le cours de l'once est passé de 265,58 dollars en janvier à 275,98 dollars en décembre, soit une hausse modeste de 3 %.

D. EVOLUTION DES MARCHES DES MATIERES PREMIERES

En 2001, l'évolution des cours des principales matières premières exportées par les pays de la CEMAC, à l'exception de l'huile de palme et du cacao, a été globalement défavorable, à cause de l'abondance des stocks et d'une hausse des productions.

En ce qui concerne le **cacao**, le prix moyen mensuel au jour le jour est passé de 0,79 dollar/kg en décembre 2000 à 1,34 dollar/kg un an plus tard, niveau le plus élevé enregistré au cours des trois dernières années. Durant le premier semestre, la hausse des cours a été soutenue par la baisse de la production et la progression de la demande. Au second semestre, après des hésitations dues aux anticipations d'une forte progression de la production mondiale au cours de la campagne 2001/2002, particulièrement en Afrique de l'Ouest, cette tendance favorable a été confortée à la suite de certaines informations faisant craindre un déficit de l'offre et une réduction brutale des récoltes.

Les cours du **café** ont continué à décroître, atteignant les plus bas niveaux historiques. Le prix moyen mensuel du robusta, qui avait déjà chuté de 1,86 dollar/kg en décembre 1998 à 0,79 dollar/kg en décembre 2000, s'est fixé à 0,52 dollar/kg en

décembre 2001. Cette nouvelle baisse des cours est liée (i) à la montée en puissance de la production en Asie (Vietnam, Indonésie, Thaïlande, Philippines, Laos) qui fournit actuellement près de la moitié de la production mondiale contre 20 % il y a dix ans, (ii) à la forte progression de la production au cours des trois dernières campagnes, notamment au Brésil (arabica) et au Vietnam (robusta) et (iii) à l'échec de l'initiative prise par les pays producteurs de détruire une partie de leur récolte pour soutenir les cours.

Le marché de la **banane** a enregistré un recul des cours en fin d'année. Le prix moyen mensuel s'est établi à 3,13 FF/Kg en décembre 2001 contre 3,80 FF/Kg en décembre 2000. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette évolution : (i) une forte progression de l'offre de fruits concurrents (fraises, abricots, pêches), (ii) l'échec de la tentative du premier producteur mondial (l'Equateur) de mettre en place un système obligatoire de commercialisation de la banane afin d'assurer des prix garantis aux producteurs, et (iii) la modification, par le Conseil des Ministres de l'Union Européenne, du régime des importations de bananes mettant fin aux sanctions prises par les Etats-Unis et l'Equateur contre l'Union Européenne.

Les cours de **l'huile de palme** ont évolué en deux phases. Entre janvier et mai 2001, les prix ont fléchi de 11,5 %, en raison de l'afflux sur le marché de quantités plus importantes que prévu d'huiles concurrentes (soja, coprah, arachide), de l'intensification de la concurrence entre les principaux pays producteurs, et de la décision de la Chine et de l'Inde de réduire leurs importations. Au second semestre, les cours se sont inscrits en hausse de 23 %, compte tenu des nouvelles perspectives de stabilité de la production mondiale au cours de la campagne 2001-2002 (23,32 millions de tonnes) et de la progression de la demande mondiale en huiles végétales. En définitive, le prix moyen mensuel s'est établi à 0,32 dollar/Kg en décembre 2001 contre 0,27 dollar/kg en décembre 2000.

Les cours du **sucre** ont enregistré une décreue entre janvier et octobre 2001, imputable à la mise sur le marché de stocks importants par le Brésil, Cuba et la Thaïlande, à l'augmentation des droits de douanes à l'importation en Russie, et à la décision de la Chine de puiser dans ses stocks pour alimenter le marché. Par la suite, les cours se sont légèrement redressés du fait des perspectives d'un déficit de l'offre par rapport à la demande au cours de la campagne 2001/2002 et du passage du cyclone Michelle sur Cuba. Au total, le prix moyen mensuel du sucre blanc a diminué de 20,9 % entre décembre 2000 et décembre 2001, revenant de 0,22 dollar/Kg à 0,17 dollar/Kg.

Les cours du **coton** ont accusé une forte baisse au cours de la période sous revue. La moyenne mensuelle de l'indice A de « Cotton-Outlook », qui représente les qualités de coton d'Afrique de l'Ouest et du Centre, s'est replié de 36,8 %, revenant de 1,45

dollar/Kg en décembre 2000 à 0,92 dollar/Kg en décembre 2001. Cette évolution résulte, (i) du côté de l'offre, des perspectives de hausse de la production dans les principaux pays producteurs (Etats-Unis, Chine, Brésil) ainsi que dans les pays africains de la Zone Franc en 2001-2002, et (ii) au niveau de la demande, de l'impact négatif du conflit en Afghanistan sur la consommation au Pakistan, 4ème marché mondial, après la Chine, l'Inde et les USA.

Après un premier semestre relativement bien orienté, les cours du **caoutchouc** naturel se sont repliés durant le second semestre 2001. Ce renversement de tendance défavorable trouve son origine dans l'affaiblissement de la roupie indonésienne, les craintes d'une contraction de l'activité dans l'industrie automobile, qui absorbe près de 90 % de la production mondiale, et la persistance de l'excédent de l'offre sur la demande. La moyenne mensuelle des cours s'est située à 0,41 livre sterling/kg en décembre 2001 contre 0,51 livre sterling/kg un an plus tôt.

Les cours des **bois tropicaux** ont connu une légère baisse induite par le ralentissement de l'activité dans le secteur du bâtiment dans les pays industrialisés, la progression des exportations européennes de sciages au Japon et aux Etats-Unis, l'importance des stocks de bois détenus par les principaux importateurs (Japon et Chine) et la dévaluation du réal brésilien. En Afrique Centrale, le prix moyen mensuel FOB de l'okoumé s'est replié de 5 %, revenant de 284,29 dollars/m³ en décembre 2000 à 270 dollars/m³ en décembre 2001. Sur la même période, en Asie du Sud-Est, le prix moyen mensuel FOB du meranti a reculé de 400 dollars/m³ à 376,25 dollars/m³.

Le marché international de **pétrole brut** a évolué en deux phases en 2001. La première, qui porte sur les neuf premiers mois de l'année, a été caractérisée par des niveaux de cours (fourchette de 24 à 29 dollars/baril) relativement proches de ceux enregistrés un an auparavant (entre 25 et 33 dollars/baril), et conformes dans l'ensemble à l'objectif des pays membres de l'OPEP (fourchette de 22 à 28 dollars/baril). La deuxième phase, qui couvre le dernier trimestre de l'année, a été en revanche marquée par une chute des cours, en raison de l'accentuation de la contraction de la demande mondiale de produits pétroliers et des effets récessifs des attentats survenus aux Etats-Unis. En décembre 2001, le prix moyen mensuel du brut s'est situé à 18,6 dollars/baril. Au total, les cours du pétrole brut ont baissé de 28,6 % en un an.

Le cours moyen de **l'aluminium** s'est inscrit en baisse, revenant de 1,57 dollar/kg en décembre 2000 à 1,35 dollar/kg en décembre 2001, essentiellement du fait (i) de la contraction de l'activité dans les secteurs de l'automobile et de la construction, et (ii) de la crise que traverse l'aviation civile mondiale depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Les cours du **manganèse** ont augmenté de près de moitié au cours du premier semestre, favorisés par le redressement de la production d'acier en Russie et en Chine. A partir de juin, ils ont amorcé une décrue consécutive à la contraction de la production d'acier, particulièrement aux Etats-Unis et en Europe. Le prix moyen mensuel du manganèse est passé de 0,40 FF/kg en décembre 2000 à 0,57 FF/kg en juin 2001 pour s'établir en fin d'année à 0,45 FF/kg.

CHAPITRE II

EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES PAYS DE LA CEMAC

A. VUE GENERALE

En 2001, la situation économique des pays membres de la CEMAC s'est caractérisée par une accélération de la croissance et la poursuite de l'assainissement des finances publiques, nonobstant une détérioration du compte extérieur courant et la résurgence des tensions inflationnistes.

- Le taux de croissance réel s'est élevé à 5,7 % en 2001, contre 3,4 % l'année précédente ;
- Le taux d'inflation s'est établi, en moyenne annuelle, à 4,2 % en 2001, contre 1,3 % en 2000 ;
- L'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est contracté, à 2,1 % du PIB en 2001, contre 3,7 % en 2000 ;

- Le taux de change effectif réel ³ s'est apprécié de 3,5 % en 2001, après une dépréciation de 4,2 % en 2000 ;
- Le solde courant de la balance des paiements est ressorti déficitaire de 8,3 % du PIB en 2001, contre un excédent de 3,8 % en 2000.

La consolidation de la croissance économique a été rendue possible, au plan extérieur, par un repli des termes de l'échange moins prononcé que prévu, du fait notamment de la fermeté du dollar américain, et au plan intérieur, par le dynamisme des secteurs pétrolier et non pétrolier et la poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles.

B. CROISSANCE ECONOMIQUE

L'activité économique dans les pays de la CEMAC a été marquée en 2001 par une consolidation de la croissance attribuable pour l'essentiel à la demande intérieure. Le taux de

croissance du Produit Intérieur Brut est passé de 3,4 % en 2000 à 5,7 % en 2001, ce qui a permis une progression de 3,2 % du revenu réel par habitant.

³Une appréciation du TCER correspond à une perte de compétitivité

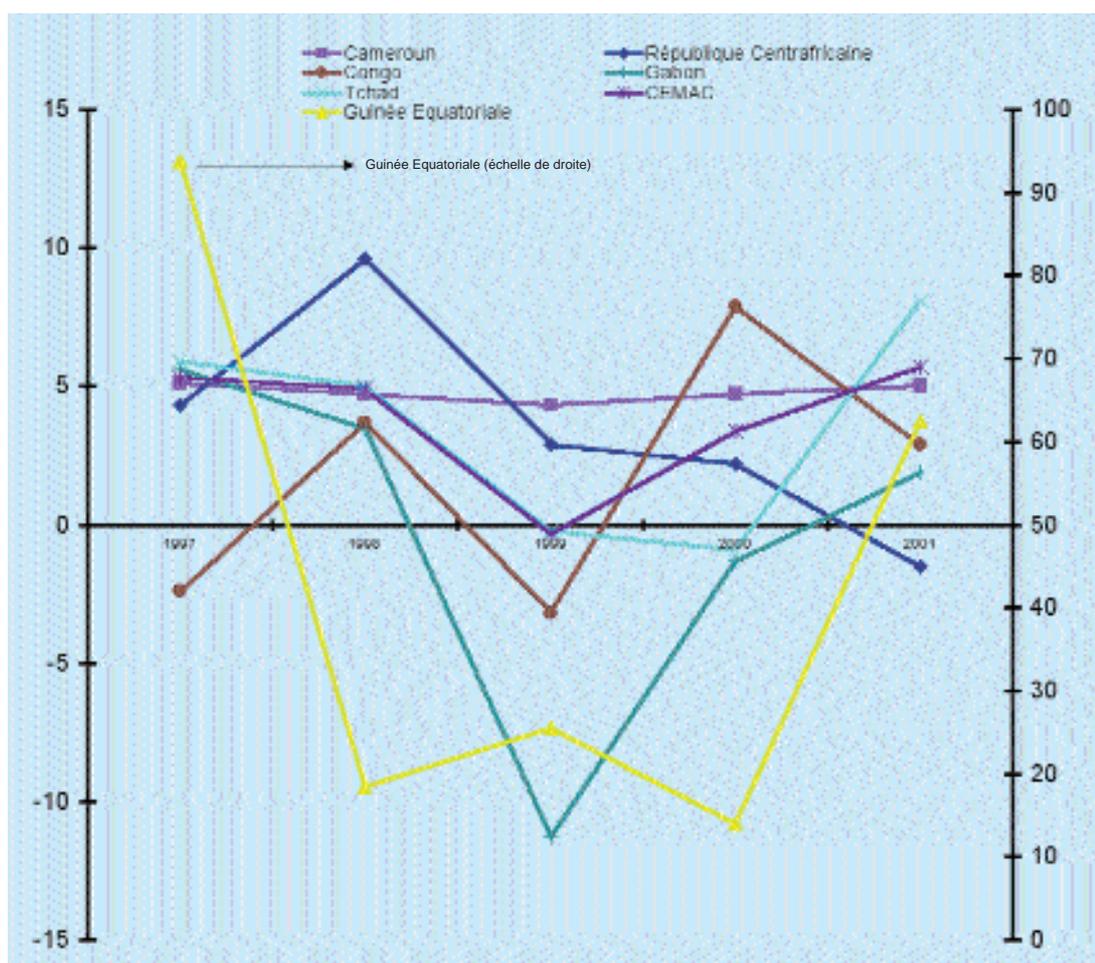
Tableau 1 : Taux de croissance du PIB en termes réels dans la CEMAC

	(En pourcentage)				
	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun (1)	5,1	5,0	4,4	4,2	5,2
République Centrafricaine	4,3	9,6	2,9	2,2	- 1,5
Congo	- 2,4	3,7	- 3,2	7,9	2,9
Gabon	5,6	3,5	- 8,9	- 1,9	2,2
Guinée Equatoriale	93,8	18,5	25,6	14	62,5
Tchad	5,9	4,9	-0,2	- 0,9	8,1
CEMAC	5,3	4,9	- 0,3	3,4	5,7

Sources: Administrations nationales, FMI et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant du 1er juillet de l'année n au 30 juin n +1

Graphique 1 : Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC



1.1. Demande intérieure

En 2001, la croissance économique a été principalement tirée par la

consommation privée et les investissements productifs, notamment du secteur pétrolier.

Tableau 2 : Contribution de la demande globale à la croissance réelle

	(En pourcentage)				
	1997	1998	1999	2000	2001
Produit intérieur brut	5,3	4,9	- 0,3	3,4	5,7
Demande intérieure, dont :	8,0	7,3	- 0,9	9,1	17,3
Consommation totale	0,4	5,8	2,0	5,0	9,5
Consommation publique	1,3	1,3	- 1,1	1,0	0,9
Consommation privée	- 0,9	4,5	3,1	4,0	8,7
Investissements bruts	7,6	1,5	- 2,9	4,1	7,8
Investissements publics	2,8	0,5	- 1,8	1,0	1,4
Investissements privés	5,0	0,9	- 1,0	2,8	6,6
Secteur pétrolier	3,2	0,9	- 1,0	1,7	5,2
Secteur non pétrolier	1,8	0,0	0,0	1,1	1,4
Variation des stocks	- 0,2	0,2	0,0	0,3	-0,2
Demande extérieure nette, dont :	- 2,7	- 2,4	0,6	- 5,7	-11,6
Exportations des biens et services non facteurs	3,6	0,2	0,0	- 0,1	0,4
Importations des biens et services non facteurs	- 6,3	- 2,7	0,6	- 5,6	-11,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

• Consommation globale

La consommation globale a été la locomotive de la croissance des pays membres de la CEMAC, en particulier la **consommation privée** dont l'apport a été de 8,7 points en relation avec l'amélioration des revenus des ménages consécutive à la hausse de la masse salariale de la fonction publique, à la réduction des arriérés de salaires et au redressement des rémunérations

des paysans suite à l'appréciation des prix des produits vivriers et du cacao. De plus, des emplois ont été créés grâce au développement des activités industrielles, notamment dans la filière du bois, aux travaux de construction du pipeline entre le Cameroun et le Tchad ainsi qu'à l'intensification des grands travaux de l'Etat dans la plupart des pays de la Sous-région. La **consommation publique** a contribué pour 0,9 point de croissance.

• *Les investissements bruts*

Les investissements bruts ont apporté 7,8 points à la croissance, du fait essentiellement d'une augmentation sensible de la formation brute de capital fixe du secteur pétrolier.

Les *investissements publics* ont participé à la croissance à hauteur de 1,4 point, compte tenu de l'augmentation de 28,4 % en termes réels des dépenses d'équipement de l'Etat.

Au **Cameroun**, les investissements du secteur public ont augmenté de 57,8 % dans le cadre de la poursuite des grands travaux de l'Etat, notamment la réhabilitation du réseau routier, le réaménagement des voiries urbaines de Douala et de Yaoundé, ainsi que la réfection des grands artères de Yaoundé.

En **République Centrafricaine**, les investissements publics, en baisse de 32,2 %, ont porté essentiellement sur les travaux de bitumage des principaux axes routiers (Bossemptele-Baoro...) et de réhabilitation des infrastructures de base (pont sur la Mpoko, etc.).

Au **Congo**, les dépenses d'investissement du secteur public ont augmenté de 28,1 %, dans le cadre des travaux de réhabilitation des infrastructures de base (santé publique, éducation, routes) et de la poursuite de l'assainissement de la ville de Brazzaville. Ces dépenses ont également porté sur l'acquisition des moyens de traction pour le Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) et la réhabilitation des équipements et infrastructures aéroportuaires.

Au **Gabon**, les dépenses d'équipement de l'Etat se sont accrues de 33,6 % en rapport avec la réhabilitation des voiries de Libreville et Port-Gentil, dans

le cadre des plans d'urgence adoptés par le Gouvernement, la construction de la route du Cap Estérias, l'aménagement des tronçons Lambaréné-Fougamou et Franceville-Léyou-Lastourville, la réfection des aéroports de Port-Gentil et Mouila, la modernisation du Centre Hospitalier de Libreville, et la poursuite des travaux des deux zones d'aménagement concertée (ZAC) à Angondjé et Bikélé.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements publics ont progressé de 67,4 %, avec la mise en œuvre du programme de construction et de modernisation des infrastructures de base dans les domaines des transports, de l'éducation, de la santé et du développement rural. En particulier, les dépenses en capital ont porté sur l'acquisition des équipements de l'hôpital national, la réhabilitation de plusieurs axes routiers, la modernisation des aéroports de Malabo et Bata, la poursuite de l'aménagement du système d'adduction d'eau dans les principales villes, la construction du port de Luba et l'acquisition de matériel agricole pour les coopératives.

Au **Tchad**, les investissements publics se sont accrus de 5,8 %. Les dépenses engagées ont permis de financer des projets dans les domaines des infrastructures, de l'éducation, de la santé, du développement rural et des mines. Elles ont également permis la poursuite des travaux de mise en exploitation du gisement pétrolier de Sédigui et de construction de la mini-raffinerie de Farcha.

Les *investissements du secteur privé non pétrolier* ont contribué à hauteur de 1,4 point à la croissance, en rapport avec la réalisation des projets d'implantation et d'extension d'usines de transformation de bois, le développement de la prospection

minière et l'expansion des bâtiments et travaux publics (BTP).

Au **Cameroun**, la FBCF du secteur privé non pétrolier a progressé de 26,1 %, grâce aux travaux de construction du pipeline Doba/Kribi et de l'usine ultramoderne de déroulage de bois à Douala par le groupe THANRY, à l'extension du réseau de la téléphonie cellulaire, et à la réhabilitation des outils de production d'ALUCAM et de CAMRAIL.

En **République Centrafricaine**, les investissements privés, en repli de 8,8 %, ont concerné essentiellement l'extension du réseau de la téléphonie mobile à travers le pays, la création d'une unité de maïserie et de provende, la modernisation de l'usine de la Société Centrafricaine de Cigarettes (SOCACIG) et la réhabilitation des stations-service de TOTAL Centrafrique.

Au **Congo**, la FBCF du secteur non pétrolier a augmenté de 15,6 %, suite à l'amélioration du climat socio-politique et au renforcement de la confiance des opérateurs économiques. Les dépenses d'investissement ont porté principalement sur l'implantation de nouvelles usines de transformation de bois dans les régions de la Likouala et du Niari, et sur le renforcement des capacités de production des unités industrielles et commerciales.

Au **Gabon**, les investissements privés non pétroliers ont enregistré une hausse de 7,8 %, en liaison avec (i) la construction des usines de déroulage de bois et de fabrication de placages à Libreville et à Port-Gentil, (ii) la découverte d'importants gisements d'or et de diamants dans les provinces du Moyen-Ogoué et de la Ngounié par la firme canadienne SOUTHERNERA RESOURCES et (iii) le renouvellement partiel de l'unité de production d'huile

de palme et de savon de la société de Développement de l'Agriculture au Gabon (AGROGABON).

En **Guinée Equatoriale**, la FBCF du secteur privé non pétrolier s'est accrue de 27,6 %, grâce notamment à la réalisation de projets d'installation d'unités de transformation de bois, à l'acquisition d'un nouvel appareil par la compagnie Ecuato Guinéana de Aviacion (EGA), à la poursuite des travaux de construction de logements d'habitation et de complexes hôteliers, et à l'accroissement des dépenses d'équipement des entreprises du secteur des BTP. Par ailleurs, la société Mobil a entrepris une extension de son réseau de stations-service.

Au **Tchad**, les investissements du secteur privé non pétrolier se sont inscrits en hausse de 25,6 %. Les dépenses d'équipement des entreprises ont porté sur le renforcement des capacités productives de la Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité (STEE) et de la Compagnie Sucrière du Tchad (CST) ainsi que sur la rénovation de deux hôtels (NOVOTEL et CHARI). En outre, les PME sous-traitantes de certains travaux d'aménagement des sites pétroliers de Doba et de Sédigui ont renforcé leur dotation en matériel

La *FBCF du secteur pétrolier* a progressé de 45 %, contribuant à la croissance à concurrence de 5,2 points.

Au **Cameroun**, les investissements pétroliers ont augmenté de 4,9 %, en raison de la poursuite par la société SHELL-PECTEN des travaux d'exploration dans le champ marin du Rio Del Rey et de mise en production du puits de Boa Sud.

Au **Congo**, les dépenses d'équipement du secteur pétrolier se sont accrues de 28,9 %, du fait de la mise en exploitation des champs de

Mwafi et Foukanda par la compagnie AGIP-Recherches-Congo et du démarrage de l'exploitation du gisement de Likouala Est par la société TOTAL-FINA-ELF.

Au **Gabon**, la FBCF du secteur pétrolier a progressé de 13 %, compte tenu des travaux de développement sur les champs d'Atora, de Mboumba et de Rabi effectués par la compagnie ELF-Gabon. Par ailleurs, les sociétés SHELL-Gabon et AMERADA HESS ont lancé des campagnes d'exploration respectivement sur les blocs de Douka et Panga Marin et de Moabi et Nguma. Les dépenses d'investissement ont également concerné les campagnes de recherche pétrolière, notamment dans l'off shore très profond (2 000 à 3 500 mètres de profondeur), ainsi que les forages effectués par TOTAL-FINA-ELF sur les permis marins d'Anton, d'Astrid et d'Olonga Marin et par PANAFRICAN Energy sur celui de Remboué.

En **Guinée Equatoriale**, les investissements pétroliers ont augmenté de 64,3 %, en liaison avec (i) la poursuite des travaux d'accroissement des capacités de production des gisements de Zaffiro et de Jade par la firme EXXON MOBIL, (ii) l'exploitation du champ de Ceiba par TRITON, (iii) l'intensification des campagnes d'exploration par les compagnies MOBIL, OCEAN Energy, TOTAL-FINA-ELF, CHEVRON et VANCO Energy et (iv) les travaux de mise en développement du gisement de gaz d'Estrella 1 découvert par la compagnie CMS Oil and Gas.

Au **Tchad**, la FBCF du secteur pétrolier a progressé de 5,8 % en rapport avec les investissements effectués sur le site de Doba en vue de la mise en place de la base-vie permanente et l'exploitation des

gisements de Miandoum et de Bolobo.

1.2. Demande extérieure nette

La demande extérieure nette a grevé la croissance à hauteur de 11,6 points sous le poids des importations de biens et services non facteurs qui ont sensiblement augmenté avec le raffermissement de la croissance dans la Sous-région, la poursuite des travaux de construction de l'oléoduc Kribi-Doba et la hausse du programme d'investissement public.

Au **Cameroun**, les exportations ont progressé de 12,7 % pour s'établir à 1 540,2 milliards en 2000-2001, sous l'effet principalement de la hausse des recettes de pétrole brut (50,6 % du total). Les ventes de cacao, de banane et de coton fibre ont augmenté respectivement de 19,5 %, 17,6 % et 27,5 %, du fait de l'accroissement des cours et des quantités exportées. Les ventes d'aluminium et de caoutchouc ont également progressé. Par contre, les exportations de bois bruts ont chuté de plus de deux tiers, à cause du contingentement des ventes de grumes, alors que celles de bois débités ont enregistré une hausse de 13,4 %, grâce au développement de l'industrie du bois. En raison de la baisse sensible des volumes exportés et de l'effondrement des cours, les ventes de café ont diminué de 29,5 %. Les importations se sont accrues de 27,8 % pour se situer à 1 157,8 milliards. Au total, l'excédent commercial est revenu de 460,4 milliards en 1999-2000 à 382,4 milliards en 2000-2001.

En **République Centrafricaine**, les exportations ont totalisé 100,5 milliards en 2001, en recul de 12 % par rapport à 2000, en raison de la baisse

des ventes de diamants bruts (- 6,2 %), de bois tropicaux (- 15,7 %) et de café (- 71,8 %). Seules les exportations de coton fibre sont restés stables. Les importations ont progressé de 1,8 %, atteignant 84,8 milliards. En définitive, l'excédent de la balance commerciale a été réduit de moitié, revenant de 31 à 15,7 milliards.

Au **Congo**, les exportations se sont établies à 1 443,2 milliards, soit une baisse de 22,3 %, en raison principalement de la diminution des ventes de pétrole brut qui représentent 92 % du total des exportations. Les ventes de bois tropicaux ont crû d'un tiers pour s'établir à 73,7 milliards, compte tenu, d'une part, de la reprise des activités des unités forestières installées dans les régions du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou et, d'autre part, de la forte croissance de la production de grumes des entreprises forestières installées dans la partie septentrionale du pays. Les exportations de rondins d'eucalyptus ont régressé de 29,6 %, traduisant une diminution marquée des quantités expédiées (247 900 tonnes en 2001 contre 413 200 tonnes en 2000) suite au retrait de SHELL, actionnaire principal de la société des Eucalyptus du Congo (ECO), et à la vive concurrence des essences en provenance du Portugal, d'Indonésie, d'Argentine et du Chili. Les importations ont augmenté de 14,6 % pour se situer à 486,2 milliards, en liaison avec la hausse des achats du secteur pétrolier, la reprise des investissements des unités forestières et les dépenses d'équipement du secteur public. En conséquence, l'excédent du commerce extérieur s'est replié à 957 milliards en 2001 contre 1 432,9 milliards en 2000.

Au **Gabon**, les exportations ont baissé de 17,9 % totalisant 1 942,2 milliards en 2001, du fait essentielle-

ment de la contraction des ventes de pétrole brut (80,7 % du total des exportations). Les ventes de bois ont accusé une chute de 14,3 % suite à la réduction conjointe des cours et des quantités de grumes exportés. Par contre, les ventes de manganèse se sont inscrites en hausse de 27,1 %, à 94,5 milliards, grâce à la bonne tenue des cours. Les importations se sont chiffrées à 629,5 milliards, soit une progression de 10,8 %, en rapport avec la reprise des activités hors pétrole et l'expansion des investissements du secteur pétrolier. En particulier, les achats de biens du secteur non pétrolier ont augmenté de 4,2 % et les commandes du secteur pétrolier de 10,4 %. L'excédent de la balance commerciale s'est contracté de 26,9 % pour se fixer à 1 312,7 milliards en 2001.

En **Guinée Equatoriale**, les exportations se sont élevées à 1 346,7 milliards en 2001, en hausse de 50,2 % par rapport à 2000, sous l'impulsion d'une hausse de près de moitié des ventes de pétrole brut (92,4 % du total des exportations). Par ailleurs, les ventes de méthanol ont atteint 60,7 milliards, devenant ainsi le deuxième produit d'exportation devant les bois tropicaux dont les ventes ont régressé de 14,6 % (39,4 milliards), à cause d'une baisse des volumes commercialisés (638 000 m³ contre 733 900 m³ un an plus tôt). Les importations se sont accrues de près de deux tiers, s'élevant à 593,4 milliards, du fait des achats du secteur pétrolier (trois quart du total) liés à l'intensification des investissements. Au total, l'excédent de la balance commerciale a progressé de 41,5 %, passant de 532,3 milliards en 2000 à 753,3 milliards en 2001.

Au **Tchad**, les exportations se sont stabilisées autour de 130 milliards, sous l'effet conjugué de l'accrois-

sement des ventes de bétail sur pied qui sont passées de 55,8 milliards en 2000 à 65,7 milliards en 2001 et du fléchissement des expéditions de coton fibre consécutif à la chute des cours mondiaux et à la baisse des quantités vendues (57 600 tonnes contre 68 700 tonnes en 2000). Les ventes de gomme arabique sont demeurées stables, à 6,7 milliards. Les importations ont plus que doublé, totalisant 328,7 milliards, en raison de l'accroissement des commandes du secteur pétrolier dans le cadre des travaux de construction du pipe-line Doba-Kribi et du projet de

Sédigui. En définitive, le déficit de la balance commerciale s'est alourdi, passant de 35,4 milliards en 2000 à 199,2 milliards en 2001.

2. Evolution de l'offre globale

En 2001, l'offre globale a été principalement soutenue par le secteur manufacturier, la construction et les services marchands. En revanche, l'activité a baissé dans la sylviculture.

Tableau 3 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB réel

	(En pourcentage)				
	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	1,2	0,9	- 0,1	- 0,2	0,2
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,8	1,0	0,0	0,0	0,5
Sylviculture	0,4	- 0,1	- 0,1	- 0,2	- 0,3
Secteur secondaire	2,2	1,3	- 0,7	0,9	2,9
Pétrole	1,3	0,5	- 0,9	- 0,4	1,2
Industries manufacturières	0,4	0,5	0,6	0,5	0,7
Bâtiments et travaux publics	0,5	0,2	- 0,1	0,8	0,9
Autres	- 0,1	0,1	- 0,2	0,0	0,1
Secteur tertiaire	1,7	2,2	1,3	2,4	2,7
Services marchands	1,2	1,6	0,5	2,0	1,9
Services non marchands	0,5	0,6	0,8	0,4	0,8
PIB au coût des facteurs	5,1	4,4	0,5	3,2	5,8
Droits et taxes à l'importation	0,2	0,5	- 0,8	0,3	- 0,1
PIB aux prix constants du marché de 1992	5,3	4,9	- 0,3	3,4	5,7
Secteur pétrolier	1,3	0,5	- 0,9	- 0,4	1,2
Secteur non pétrolier	4,0	4,4	0,5	3,9	4,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

La contribution des secteurs à la croissance économique par pays se présente ainsi qu'il suit :

Au **Cameroun**, la croissance du PIB en termes réels s'est consolidée à 5,2 % en 2000-2001 contre 4,2 % en 1999-2000, grâce au dynamisme du secteur non pétrolier.

L'agriculture vivrière a grevé la croissance à hauteur de 0,3 point en 2000-2001 contre 0,4 point en 1999-2000, à cause notamment de la baisse de la production de manioc imputable à des problèmes phytosanitaires. Pour la campagne 2000-2001, les productions vivrières et maraîchères se sont tassées pour se situer à 2 510 000 tonnes pour le manioc, 1 420 000 tonnes pour la banane plantain, 558 000 tonnes pour le macabo/taro, 904 100 tonnes pour le maïs et 278 500 mille tonnes pour le mil/sorgho.

Les cultures de rente ont participé à la croissance pour 0,6 point contre - 0,2 point en 1999-2000, grâce à la hausse des productions de banane, de coton graine et de cacao qui ont bénéficié de conditions météorologiques clémentes. En ce qui concerne le café, la faiblesse des cours a entraîné des actions de rétention de stocks. Ainsi, pour la campagne 2000-2001 les productions se sont situées à 131 000 tonnes contre 119 000 tonnes en 1999-2000 pour le cacao, 90 200 tonnes contre 95 200 tonnes pour les cafés robusta et arabica, 230 400 tonnes contre 197 300 tonnes pour le coton graine, 257 500 tonnes contre 214 300 tonnes pour la banane, 99 400 tonnes contre 96 900 tonnes pour l'huile de palme et 55 500 tonnes contre 58 400 tonnes pour le caoutchouc naturel.

La contribution de l'élevage et de la production animale à la croissance s'est stabilisée à 0,2 point du fait du

croît naturel du cheptel, de la maîtrise de la santé animale et du niveau rémunérateur des prix du bétail. Le cheptel, essentiellement composé de bovins, ovins, caprins et porcins, s'est accru de 11,7 % pour se situer à 16 800 000 de têtes.

L'apport des activités halieutiques à la croissance a été nul compte tenu de la carence des équipements de réfrigération, de l'insuffisance de moyens de transport, de la raréfaction des zones poissonneuses le long du littoral et de l'écoulement illicite des poissons et crustacés vers l'extérieur. En conséquence, la production a représenté moins de la moitié de la demande nationale estimée à 260 000 tonnes.

Le concours de la sylviculture à la croissance a été négatif (- 0,4 point contre - 0,7 point un an plus tôt) en raison de (i) la restriction des abattages de certaines essences, (ii) des difficultés éprouvées par des opérateurs pour trouver des débouchés pour les variétés autorisées, (iii) du gel des attributions de nouvelles licences de coupe et (iv) du retrait des agréments de certaines sociétés accusées d'exploitation forestière frauduleuse. Néanmoins, selon le Ministère de l'Environnement et des Forêts, la production de grumes s'est accrue de plus d'un tiers en 2000-2001 pour s'établir à 3 400 000 m³.

La contribution à la croissance de la filière des hydrocarbures a été nulle en 2000-2001 contre - 0,4 point en 1999-2000. La reprise d'anciens puits, l'application de pétrologies nouvelles et la mise en production du champ marginal de Boa Sud ont seulement permis de compenser la diminution du rythme d'extraction des gisements du Rio del Rey. De ce fait, la production s'est stabilisée à 5,8 millions de tonnes en 2000-2001.

Les industries manufacturières ont soutenu la croissance à hauteur de 0,9 point en 2000-2001 contre 0,8 % un an auparavant, grâce à la vigueur de la demande intérieure, à l'extension et à la modernisation des équipements, à l'implantation de nouvelles unités industrielles, notamment dans le secteur de la transformation du bois, à l'accroissement des parts de marché du Cameroun dans la CEMAC et au renforcement de la lutte contre les importations frauduleuses. Cependant, le secteur manufacturier a été affecté par l'approvisionnement irrégulier en électricité.

La participation des bâtiments et travaux publics à la croissance demeure importante, en dépit d'un léger tassement (1,1 point en 2000-2001 contre 1,2 point en 1999-2000), en relation avec les grands travaux de l'Etat, le lancement du projet du pipeline Doba-Kribi, la forte progression de la construction de logements individuels et les investissements importants réalisés dans les secteurs des industries manufacturières, du commerce, des transports et de l'hôtellerie.

Dans le secteur tertiaire, les transports et les communications ont contribué à la croissance pour 1 point en 2000-2001, du fait de la réhabilitation du réseau routier, de l'assainissement des activités de transport, et du développement des nouvelles technologies de l'information et de la téléphonie mobile. Les branches du commerce, des hôtels et des restaurants ont participé à la croissance à hauteur de 0,8 point, grâce à l'appréciation du pouvoir d'achat des ménages, aux retombées du Sommet France-Afrique, au renforcement de la lutte contre le secteur informel et au développement des infrastructures hôtelières.

En République Centrafricaine, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 2,2 % en 2000 à -1,5 % en 2001, à cause de la stagnation économique liée notamment à un environnement international moins favorable et aux tensions socio-politiques répétées dans le pays.

L'agriculture de subsistance a contribué à l'activité à hauteur de 0,8 point, en liaison avec (i) de meilleures conditions climatiques, (ii) la lutte contre les problèmes phytosanitaires de la culture du manioc, (iii) un meilleur encadrement des paysans, (iv) le désintérêt de certains planteurs de coton et de café et (v) les incitations des caisses de micro-crédits. Ainsi, les productions vivrière et maraîchère au titre de la campagne 2001-2002 sont estimées à 931 100 tonnes, en hausse de 2,3 %, dont 561 700 tonnes de manioc, 121 900 tonnes d'arachides et 107 000 tonnes de maïs.

Les cultures de rapport, en progression de 22,3 %, ont apporté 0,2 point à la croissance, compte tenu de la reprise des récoltes de coton graine et de café. Dans la filière cotonnière, la récolte est évaluée à 34 500 tonnes pour la campagne 2001-2002, soit une hausse de 40,8 %, du fait de l'augmentation sensible des surfaces semées, du suivi étroit des producteurs par la Société Cotonnière Centrafricaine (SOCOCA) et des efforts déployés par le Gouvernement pour boucler le financement de la campagne de commercialisation. En ce qui concerne le café, les achats se sont chiffrés à 10 000 tonnes pour la campagne 2001-2002, en hausse de 20,5 %. Cette bonne performance a résulté notamment de bonnes conditions climatiques, de l'appui financier accordé par l'Union Européenne aux paysans, des efforts de sensibilisation des planteurs

engagés par l'Office de Réglementation, du Contrôle et du Conditionnement des Produits Agricoles (ORCCPA) en vue d'un meilleur conditionnement du café et, enfin, de la lutte contre la fraude.

Les récoltes de tabac de cape et de coupe ont diminué de près de moitié, revenant de 490 tonnes en 2000 à 239 tonnes en 2001, en raison des difficultés d'approvisionnement des plantations en intrants et insecticides.

L'élevage a contribué pour 0,3 point à la croissance, grâce à la bonne couverture sanitaire, au développement des Groupements d'Intérêts Pastoraux (GIP), au réaménagement des conditions d'exportation du bétail sur pied vers les marchés porteurs de la CEMAC et à l'accroissement des apports financiers en appui aux opérateurs de la filière. Ce secteur a également tiré profit de la forte demande de la part des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient ainsi que de la réouverture des voies d'acheminement du bétail sur le fleuve Oubangui à destination du Congo-Brazzaville. Le cheptel, qui est essentiellement composé de bovins, ovins, caprins et porcins, a progressé de 4 % pour s'établir à 11 293 000 têtes.

L'apport de la sylviculture à la croissance a été négatif (- 0,1 point), du fait notamment de l'arrêt de la production de la société COLOMBE FORET et de la morosité du marché international, en dépit de l'entrée en production de deux nouvelles sociétés (BTD et CFP). Ainsi, la production de grumes a chuté de 4,5 %, revenant de 702 900 m³ en 2000 à 671 200 m³ en 2001. Quant à la production des sciages et contreplaqués, elle a progressé de 6,9 %, atteignant 111 100 m³ contre 103 900 m³ un an plus tôt.

Dans le secteur secondaire, les industries extractives ont obéré la croissance de 0,1 point, en liaison avec la baisse de 2,5 % de la production de diamants (449 300 carats en 2001 contre 461 000 carats en 2000) imputable au ralentissement de la demande mondiale. La production d'or a fortement progressé (+ 174,8 %), se situant à 33,8 kg en 2001, à la faveur de la campagne de sensibilisation et d'encouragement des producteurs à revenir dans le circuit officiel.

La participation des industries manufacturières à la croissance a été négligeable, à cause des contraintes d'approvisionnement, du développement du secteur informel et de la faiblesse de la demande intérieure.

La contribution du secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) a été négative (- 0,5 point de croissance), en raison principalement des arrêts de chantiers et de la faible mobilisation des financements extérieurs destinés aux infrastructures routières et à la réhabilitation des édifices publics.

Les activités commerciales, de transports et de télécommunications ont grevé la croissance de 0,5 point, à cause de l'attentisme des opérateurs économiques. Cette branche a néanmoins tiré profit de la reprise du trafic fluvial entre le port de Matadi en République Démocratique du Congo (RDC) et le port centrafricain de Kolongo.

Au **Congo**, le taux de croissance réel s'est replié à 2,9 % en 2001 contre 7,9 % en 2000, du fait du recul de la production pétrolière.

Les branches de l'agriculture, de l'élevage, de la chasse et de la pêche ont fourni 0,5 point de croissance, grâce à la relance des cultures

vivrières et maraîchères avec l'appui de la FAO et au développement des activités agricoles périurbaines. Pour sa part, la Société Agricole de Raffinage Industrielle de Sucre (SARIS-Congo) a réalisé une production en hausse de 11,1 % (56 300 tonnes), suite à la réhabilitation des plantations et des équipements de production de la sucrerie de Nkayi et à la reprise du trafic ferroviaire.

La contribution de la sylviculture à la croissance s'est élevée à 0,6 point, en liaison avec la hausse de plus d'un tiers de la production de grumes (876 600 m³ en 2001 contre 630 700 m³ en 2000). Cet accroissement de la production est dû à la reprise de l'exploitation dans les régions du Niari et de la Lekoumou, après deux années d'interruption, et à l'implantation de plusieurs unités dont la société malaise TAMAN. En revanche, les abattages de rondins d'eucalyptus ont diminué de 40 %, pour s'établir à 318 700 tonnes en 2001, avec la suspension des activités de la société des Eucalyptus du Congo (ECO).

Les industries extractives ont fortement pesé sur la croissance avec une participation négative de 3,2 points consécutive à une diminution de 7,6 % de la production de pétrole brut (12,1 millions de tonnes en 2001 contre 13,1 millions de tonnes en 2000), découlant du déclin des champs d'Emeraude, de Likouala, de Nkossa, de Loango, de Zatchi, de Kitina, de Djambala et de Yombo. Cette baisse a partiellement été compensée par la mise en production des puits de Mwafi et Foukanda par la compagnie AGIP-Recherches-Congo et l'exploitation du gisement de Likouala Est par la société TOTAL-FINA-ELF.

Les industries manufacturières ont apporté une contribution de 0,3 point à la croissance, grâce à la vigueur de la demande intérieure, à la réhabilitation

et à l'extension des capacités de production et à l'implantation de nouvelles sociétés industrielles, notamment dans le secteur de la transformation du bois. Cette branche a notamment tiré profit de la reprise des activités de minoterie, de tabac et de pétrochimie.

Les bâtiments et travaux publics ont contribué à la croissance à hauteur de 0,4 point, en relation avec la poursuite des travaux de réhabilitation des infrastructures de base et les investissements réalisés dans les secteurs des industries manufacturières, du commerce, des transports et de l'hôtellerie. De plus, ce secteur a bénéficié de l'approvisionnement régulier en matériaux de construction, grâce à la réouverture du chemin de fer et à la politique du Gouvernement pour stabiliser le prix du ciment.

Dans le secteur tertiaire, la branche « commerce, restaurants et hôtels » a participé à la croissance à hauteur d'un point, grâce au regain d'activité des centres commerciaux et à la réhabilitation des infrastructures hôtelières. Cette filière a également bénéficié de l'amélioration du rythme d'approvisionnement en produits importés due à la réouverture du trafic ferroviaire et au dragage du Port de Pointe-Noire. L'apport des transports à la croissance a été de 0,7 point en liaison avec la relance des trafics ferroviaire et maritime, la reprise des transports urbains, interurbains et fluviaux et le dynamisme du trafic aérien.

Au **Gabon**, le taux de croissance en termes réels s'est redressé à 2,2 % en 2001 contre -1,3 % en 2000, du fait essentiellement de l'expansion des activités non pétrolières.

Dans le secteur primaire, l'agriculture, l'élevage et la pêche ont

contribué à la croissance à raison de 0,2 point, grâce (i) aux efforts déployés par l'Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD) et l'Appui au Paysannat Gabonais (APG/FIDA) pour dynamiser la production vivrière à travers des projets villageois, (ii) à la construction d'un Centre d'appui à la pêche artisanale à Port-Gentil financé par le Japon et (iii) au développement de ranches, d'abattoirs et de fermes avicoles privés après l'arrêt des activités de la Société Gabonaise d'Elevage (SOGADEL) et de la Société Industrielle d'Agriculture et d'Elevage de Boumango (SIAEB).

La participation de la sylviculture à la croissance a été négative (- 0,2 point), compte tenu de la morosité des marchés mondiaux du bois. De fait, le niveau élevé des stocks consécutif à la chute des prix des grumes a conduit le Gouvernement à contingenter la production tout en consentant une dérogation exceptionnelle d'une durée de trois ans en faveur des opérateurs disposant d'unités de transformation de bois au Gabon. Ainsi, la production de grumes s'est élevée à 2,4 millions de m³ en 2001 contre 2,9 millions de m³ en 2000, soit une baisse de 17,2 %, tandis que celle du bois transformé a quadruplé, passant de 100 000 m³ à 400 000 m³.

Dans le secteur secondaire, l'apport des industries extractives à la croissance a été négative (- 1,4 point) à cause de la contraction de 5,1 % de la production pétrolière, revenue de 13,6 millions de tonnes en 2000 à 12,9 millions de tonnes en 2001. Néanmoins, cette baisse a été contenue grâce aux investissements réalisés pour stimuler les champs existants et à la mise en production des gisements d'Atora, Mboga, Baudroie Nord Marine et Mandaros. La production de manganèse a augmenté de 1,7 million de tonnes en 2000 à

1,8 million en 2001, dont 255 000 tonnes d'agglomérés, avec l'entrée en production du Complexe Industriel de Moanda (CIM) et la résorption des difficultés d'acheminement au port minéralier d'Owendo.

Les industries manufacturières ont contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point du fait du raffermissement des activités de transformation (i) dans l'industrie du bois, avec l'installation de nouvelles unités à Libreville et Port-Gentil, (ii) dans l'agro-industrie, avec l'entrée en production de la nouvelle minoterie de la Société Meunière et Avicole du Gabon (SMAG) et la reprise de la gestion d'AGROGABON par le groupe malais SIG/WINNERPARC et (iii) dans l'industrie chimique, avec le redressement des activités d'exploration pétrolière. Le secteur de l'énergie a concouru également à cette tendance, avec l'ouverture du Complexe Industriel de Moanda, grande consommatrice d'électricité, et la mise en service de nouveaux réseaux électriques à Lébamba et sur l'axe Ntoun-Douguila,

La participation des bâtiments et travaux publics (BTP) à la croissance a été de 0,9 point contre - 0,6 point un an plus tôt sous l'influence, d'une part, des règlements partiels des arriérés intérieurs dus aux entreprises de construction et, d'autre part, à la progression des dotations budgétaires allouées à la réhabilitation des infrastructures de base.

Le concours des transports et des télécommunications à la croissance s'est chiffré à 0,3 point, du fait de l'amélioration du trafic ferroviaire par le TRANSGABONAIS, de la poursuite de l'extension de la téléphonie cellulaire à l'intérieur du pays et de l'accroissement des capacités de l'OPT par l'installation de nouveaux centraux téléphoniques (Libreville, Gamba,

Omboué, Mayumba et Tchibanga). Le commerce et les services ont participé à la croissance respectivement à hauteur de 0,5 point et 0,8 point, en relation avec la vigueur de la demande intérieure.

En **Guinée Equatoriale**, le taux de croissance en termes réels s'est fixé à 62,5 % en 2001 contre 14 % en 2000, en relation avec la bonne tenue de l'industrie pétrolière et du secteur des bâtiments et travaux publics.

L'agriculture de subsistance a obéré la croissance à hauteur de 0,1 point en raison de la poursuite de l'exode rural liée à l'expansion rapide du secteur pétrolier et du manque de moyens matériel et financier dans cette branche.

La contribution des cultures de rente a été négative (-0,9 point) compte tenu de la détérioration des pistes rurales et de l'insuffisance des intrants phytosanitaires. La récolte de cacao a baissé de 40,7 % au cours de la campagne 2001-2002 pour se situer à 1 600 tonnes contre 2 700 tonnes en 2000-2001, tandis que les achats de café sont demeurés marginaux à 161 tonnes.

La participation de la sylviculture a été également négative (-0,1 point), à cause de la mise en œuvre progressive des mesures de contingentement des exportations de grumes contenues dans le Code Forestier. La production de grume a baissé de 2,5 %, s'établissant à 671 600 m³ en 2001 contre 689 200 m³ en 2000.

La filière des hydrocarbures a été l'élément moteur de la croissance avec une contribution de 45,1 points pour le pétrole brut et de 12,2 points pour le méthanol, grâce à l'accroissement du rythme d'extraction des gisements de Zafiro par EXXON-MOBIL, d'Alba par

MARATHON OIL et de Ceiba par AMERADA HESS, et à l'entrée en production en avril 2001 de l'usine de méthanol de la société Atlantic Méthanol Production (AMPCO). Au total, la production de pétrole de brut est passée de 5,9 millions de tonnes en 2000 à 9,7 millions de tonnes en 2001 et les premières extractions de méthanol se sont élevées à 473 000 tonnes destinées exclusivement à l'exportation.

Les bâtiments et travaux publics (BTP) ont participé à la croissance pour 2,2 points, du fait de l'accroissement des travaux de construction des infrastructures routières, des édifices publics et des logements individuels.

Les activités commerciales, la restauration, le tourisme et les services ont soutenu la croissance à hauteur de 1,2 point, en liaison avec l'installation de nouvelles structures commerciales, la forte progression des activités de distribution des produits pétroliers et l'accroissement des importations des biens de consommation et des matériaux de construction.

La contribution du secteur des transports et des télécommunications s'est élevée à 0,3 point, en raison de la forte appréciation des revenus des ménages, du renforcement de la capacité des compagnies aériennes et de l'amélioration des performances de la société Guinée Ecuatorial de Télécomunicaciones (GETESA).

Au **Tchad**, le taux de croissance en termes réels s'est fortement redressé, s'établissant à 8,1 % en 2001 contre - 0,9 % en 2000, stimulé par l'agriculture et les travaux d'infrastructure des sites pétroliers.

Les cultures vivrières ont contribué pour 1,1 point à la croissance, suite

aux efforts déployés par les Autorités dans le cadre du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire, au retour des conditions climatiques plus clémentes et à l'accroissement des surfaces cultivées. Les récoltes de pénicillaire, sorgho, berbéré, maïs et riz paddy en 2001-2002 ont progressé de 35,2 % pour s'établir à 1 252 300 tonnes.

Les cultures de rente ont participé à la croissance pour 0,8 point, avec la hausse des productions cotonnière et sucrière. Cette évolution positive est due (i) à la bonne pluviométrie pendant la période des semis, (ii) à l'accroissement des superficies emblavées, (iii) à la progression de l'utilisation des intrants agricoles et (iv) aux investissements effectués par la Compagnie Sucrière du Tchad et la COTONTCHAD. Pour la campagne 2001-2002, la production de coton graine est évaluée à 185 000 tonnes, soit une progression de plus d'un quart, et celle de sucre brut s'est élevée à 28 313 tonnes, en augmentation de 3,6 %.

L'apport de l'élevage à la croissance a été de 0,3 point, du fait du croît naturel du cheptel, de la maîtrise de la santé animale et du niveau rémunérateur des prix du bétail. Ce secteur a également tiré profit de bons pâturages favorisés par les pluies abondantes et de la mise en œuvre du projet d'hydraulique pastorale et villageoise. La progression du cheptel (bovins, ovins, caprins et camelins) est

évaluée à 2,4 %, soit 15 695 300 têtes en 2001.

Dans le secteur manufacturier, la contribution de l'industrie cotonnière à la croissance a été de -0,4 point, à cause du recul de l'activité d'égrenage du coton fibre. En revanche, l'apport des autres industries (brasseries, sucrerie, tabac, tôlerie) a été positif de 0,4 point, sous l'impulsion de la demande intérieure et des efforts de renforcement des capacités productives de certaines entreprises, en dépit des délestages d'électricité.

Le secteur des bâtiments et travaux publics (BTP) a participé à la croissance à concurrence de 2,8 points, grâce à la hausse des investissements liés aux travaux de terrassement et d'aménagement des sites pétroliers de Doba et Sédigui et de construction de la mini raffinerie de Farcha.

Au niveau du secteur tertiaire, le concours des transports et des télécommunications a atteint 0,6 point de croissance, avec l'approvisionnement plus régulier en produits pétroliers, l'avancement des travaux d'aménagement du site pétrolier de Doba, la réhabilitation des infrastructures routières et l'extension de la téléphonie cellulaire. Le commerce et les autres services marchands ont contribué, de leur côté, respectivement à hauteur de 0,7 et 0,3 point, en relation avec la vigueur de la demande intérieure.

C. EMPLOI – SALAIRES – PRIX

1. Evolution de l'emploi

Au **Cameroun**, les effectifs du secteur industriel, selon le Groupement Inter-patronal du Cameroun (GICAM), ont augmenté de près de 3 % en 2000-2001, notamment dans les branches des bâtiments et travaux publics, des industries manufacturières, de la métallurgie et de la téléphonie cellulaire. Dans la fonction publique, les effectifs ont dépassé le cap de 160 000 fonctionnaires compte tenu des recrutements dans l'Education Nationale et les forces de maintien de l'ordre.

En **République Centrafricaine**, les effectifs dans les secteurs public et privé ont été affectés par les tensions socio-politiques en 2001 qui ont entraîné des déplacements des populations vers les pays voisins.

Au **Congo**, les effectifs des agents de l'Etat ont augmenté de 2 % pour se situer à près de 71 460 personnes à fin décembre 2001 (70 093 en 2000). Dans le secteur privé, le nombre d'employés s'est accru à la faveur du redressement des activités industrielles et commerciales.

Au **Gabon**, l'emploi salarié dans l'administration et les entreprises a enregistré une hausse de 1 % pour atteindre 108 407 personnes en 2001, du fait de la progression des effectifs, notamment dans les secteurs du bois, du manganèse et des bâtiments et travaux publics.

En **Guinée Equatoriale**, les effectifs du secteur public et privé ont augmenté, en raison des recrutements dans la fonction publique et des créations d'emplois dans les secteurs

des hydrocarbures, des bâtiments et travaux publics, du commerce général et du tourisme.

Au **Tchad**, l'emploi salarié s'est accru avec les recrutements de fonctionnaires dans les secteurs de l'éducation et de la santé et les créations d'emploi dans la filière pétrolière et le secteur des BTP.

2. Evolution des salaires et des revenus

Au **Cameroun**, les traitements et salaires de la fonction publique ont augmenté de 15,7 % en 2000-2001, en liaison avec le dégel des effets financiers des avancements et des promotions, le relèvement des indices de rémunération ainsi que les recrutements intervenus dans le secteur de l'éducation et au sein des forces de maintien de l'ordre. Dans le secteur privé, selon le GICAM, la masse salariale a progressé de 20,7 %, principalement dans les bâtiments et travaux publics, les industries manufacturières, la métallurgie et la téléphonie cellulaire. L'appréciation des prix des produits vivriers et maraîchers en 2001 (+ 6,8 %) ainsi que le doublement des prix au planteur pour le cacao (1000 francs en 2001-2002 contre 500 francs en 2000-2001) ont profité aux paysans, sauf en ce qui concerne le café robusta (100 francs le kilogramme contre 150 francs précédemment) et le coton graine (183 francs le kilogramme contre 193 francs auparavant).

En **République Centrafricaine**, la masse salariale de la fonction publique s'est accrue de 2,9 % à la faveur des mesures de revalorisation des salaires

des militaires et du personnel du système judiciaire. Dans le secteur privé, la morosité de l'activité économique liée aux tensions socio-politiques a induit une contraction des revenus distribués. Les prix d'achat aux planteurs ont été réduits de plus de moitié pour le café (40 francs le kilogramme en 2001-2002 contre 103 francs en 2000-2001) et stabilisés pour le coton graine à 150 francs le kilogramme. En revanche, la rémunération des produits vivriers et maraîchers a augmenté de 4,7 %.

Au **Congo**, la masse salariale des agents de l'Etat a progressé de 10,6 %, compte tenu de la prise en charge du personnel civil et militaire nouvellement recruté. Dans le secteur privé, la reprise des activités industrielles et commerciales a entraîné une augmentation des revenus.

Au **Gabon**, les revenus versés aux fonctionnaires se sont inscrits en légère baisse (- 0,8 %), en raison du nettoyage du fichier de la solde dans le cadre de l'assainissement des comptes de l'Etat. Les salaires des employés du secteur privé se sont appréciés compte tenu du regain d'activité notamment dans le secteur minier (manganèse) et des bâtiments et travaux publics.

En **Guinée Equatoriale**, les revenus des ménages ont fortement progressé, avec la fixation à 75 000 FCFA du salaire minimum inter-professionnel de croissance (SMIC) et l'augmentation de près de moitié des rémunérations des agents de l'Etat. En revanche, les prix d'achat aux planteurs pour le cacao ont été réduits de 525 francs le kilogramme en 2000-2001 à 500 francs en 2001-2002.

Au **Tchad**, les revenus salariaux se sont améliorés avec les créations d'emplois dans la filière pétrolière et le relèvement des salaires dans la

fonction publique. Cependant, la baisse de la production agricole au cours des deux dernières campagnes (1999-2000 et 2000-2001) et les pressions inflationnistes qui en ont résulté, ont considérablement pesé sur les revenus des ménages ruraux. Le prix d'achat de coton graine est revenu de 183 à 165 francs le kilogramme entre les campagnes 2000-2001 et 2001-2002, alors que la rémunération des produits céréaliers s'est appréciée de 18,7 %.

3. Evolution des prix

Les pressions inflationnistes, perceptibles depuis le second semestre 2000, se sont poursuivies en 2001. Sur la base des chiffres fournis par les Administrations nationales chargées des prix, le taux d'inflation dans la CEMAC, mesuré par la variation en moyenne annuelle de l'indice des prix à la consommation, s'est situé à 4,2 % en 2001 contre 1,3 % un an plus tôt. En glissement annuel, la hausse des prix est de 4,4 % à fin décembre 2001 contre 5,7 % en août 2001 (niveau le plus élevé de l'année) et 2,1 % en décembre 2000.

Cette résurgence des tensions inflationnistes s'explique surtout par le dynamisme de la demande intérieure dans la plupart des pays, l'accroissement des coûts de production et les déficits céréaliers enregistrés au cours des campagnes 1999-2000 et 2000-2001 au Cameroun et au Tchad. L'inflation sous-jacente, c'est-à-dire hors alimentation et énergie, n'a augmenté que de 0,9 % en moyenne annuelle et de 0,5 % en glissement annuel à fin décembre 2001.

Globalement, par rapport aux principaux partenaires, le différentiel favorable d'inflation enregistré depuis le premier semestre de l'année 1999 par les pays de la CEMAC s'est inversé

au cours du second semestre 2001. Le taux d'inflation s'est établi à 2,5 % dans la Zone Euro et à 2,8 % aux Etats-Unis en moyenne annuelle à fin décembre 2001 contre respectivement 2,4 % et 3,4 % un an plus tôt. Par contre, dans l'UEMOA, l'indice harmonisé des prix à la consommation a progressé de 4,1 % en 2001 contre 1,5 % en 2000.

Au **Cameroun**, le taux d'inflation s'est situé à 4,4 % en moyenne annuelle à fin décembre 2001 contre 1,2 % un an plus tôt. A Yaoundé et à Douala, les deux plus grands pôles économiques, les prix ont augmenté respectivement de 6 % et 2,7 %. Cette recrudescence des tensions inflationnistes a résulté essentiellement de l'insuffisance de l'offre de produits vivriers par rapport à la demande locale et sous-régionale. En effet, les prix des produits alimentaires ont crû de 7 % en moyenne annuelle en 2001, tandis que les coûts des transports et des télécommunications se sont appréciés de 3,5 %, en raison de la réévaluation des tarifs des transports aériens et ferroviaires ainsi que des prix des communications téléphoniques. Dans le même temps, les services de santé et les soins personnels ont augmenté de 4,4 %. En excluant l'alimentation et les transports de l'indice des prix, le taux d'inflation s'est élevé à 1,1 % en moyenne annuelle en 2001.

En **République Centrafricaine**, l'indice des prix à la consommation a progressé de 3,8 % en moyenne annuelle en 2001 contre 3,3 % en 2000. Cet accroissement du coût de la vie est imputable pour l'essentiel à la hausse de 4,7 % des prix des produits alimentaires et de 8,4 % des prestations de services dans un contexte de pénurie de produits pétroliers et de difficulté d'approvisionnement en matières premières et en produits de première nécessité induit par les

tensions socio-politiques. Néanmoins, au cours du dernier trimestre, la reprise du trafic fluvial entre Bangui et Brazzaville a contribué au relâchement progressif des tensions inflationnistes. Hors alimentation et énergie, la hausse des prix s'est située à 2,2 % en moyenne annuelle en 2001.

Au **Congo**, après une période de désinflation entre juillet 2000 et juin 2001, consécutive à la reprise du trafic ferroviaire entre Brazzaville et Pointe-Noire et à la réouverture du port de Pointe-Noire, l'indice des prix à la consommation s'est progressivement relevé au cours du second semestre 2001. Le taux d'inflation s'est situé, en moyenne annuelle, à 0,4 % en décembre 2001 contre -0,3 % en décembre 2000. A Brazzaville et Pointe-Noire, les prix ont respectivement augmenté de 0,1 % et 1,6 %. Cette évolution est imputable à la hausse des prix des produits alimentaires et à l'appréciation des coûts des transports. Hors alimentation et transport, le taux d'inflation a atteint 1,1 % en moyenne annuelle en 2001.

Au **Gabon**, l'indice national des prix à la consommation a progressé de 2,1 % en moyenne annuelle à fin décembre 2001, contre 0,5 % en décembre 2000. Cette hausse sensible résulte du renchérissement des produits alimentaires (+ 5 %), plus particulièrement des tubercules (+ 9,5 %) et des viandes et poissons (+ 8,4 %), et de l'accroissement des coûts de l'énergie (+ 4 %). Hors alimentation et transport, les prix ont baissé de 1,2 % en moyenne annuelle en 2001.

En **Guinée Equatoriale**, l'indice des prix à la consommation s'est accru de 8,8 % en moyenne annuelle en 2001 contre 4,6 % en 2000. Ce résultat est lié à l'accroissement des prix des produits alimentaires (+ 11,5 %) et des coûts des transports (+ 13,7 %), en

raison (i) de l'insuffisance de l'offre, (ii) de la revalorisation significative des traitements et salaires, (iii) du réajustement à la hausse des tarifs des transports aériens et (iv) de la progression des prix au Cameroun, principal fournisseur en produits alimentaires frais. Hors alimentation et transport, le taux d'inflation s'est établi à 4,2 % en moyenne annuelle en 2001.

Au **Tchad**, l'indice des prix à la consommation a progressé de 12,4 % en moyenne annuelle à fin décembre 2001 contre 3,8 % douze mois plus tôt, sous l'effet (i) de la vigueur de la demande intérieure (ii) de l'accumulation des déficits céréaliers au cours des deux dernières campagnes agricoles 1999/2000 et 2000/2001, (iii)

des pénuries de produits pétroliers au cours du premier semestre et (iv) du renchérissement des biens importés du fait des difficultés de transport enregistrées sur le principal axe d'approvisionnement (Douala-N'Djaména). Au total, les principales composantes qui se sont fortement revalorisées au cours de l'année sont : l'alimentation (+ 18,7 %), plus particulièrement les céréales (+ 51 %), et les transports (+ 15,4 %). Les prix des produits locaux et importés se sont appréciés respectivement de 14,3 % et 6,9 %. En excluant les postes alimentation et énergie, les prix se sont accrus de 3 % en moyenne annuelle en 2001, traduisant l'existence d'une forte diffusion de l'inflation dans les autres secteurs d'activité.

Encadré n° 1 : Etat d'avancement du Projet « Prix CEMAC »

Le projet « Harmonisation des indices des prix à la consommation des Etats membres de la CEMAC » s'inscrit dans le cadre du processus d'intégration des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale. Son objectif principal est d'améliorer la qualité du dispositif statistique nécessaire à l'élaboration des politiques économiques dans les pays membres et à leur coordination au niveau régional, à travers notamment, la production des indices fiables et harmonisés sur l'évolution des prix à la consommation dans chacun des six pays concernés. Ce projet est mis en œuvre en deux phases avec l'assistance technique de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et financé par la coopération française.

Phase 1 : Elaboration des termes de références du projet

Cette phase vise à présenter le projet aux Instituts Nationaux de Statistique des Etats membres, à adopter les termes de référence, le projet de budget de la phase 2, la méthodologie d'élaboration de l'indice harmonisé des prix à la consommation de la CEMAC ainsi que les grandes lignes de la méthodologie des enquêtes sur les dépenses des ménages. Elle a pris fin en juin 1998.

Phase 2 : Mise en œuvre du projet

Cette étape opérationnelle du projet a effectivement démarré en janvier 2000 avec le lancement de la collecte des prix de base. Elle comporte trois composantes :

- une composante commune, correspondant aux achats d'équipements nécessaires à la réalisation du projet, aux différents coûts communs aux enquêtes sur les dépenses et aux enquêtes de prix. Sur ce plan, les moyens des Instituts Nationaux de Statistique ont été renforcés au cours de l'année 2001.
- une composante « prix », concernant la mise en place des enquêtes de prix ainsi que la confection des indices harmonisés selon la nomenclature de la consommation de l'Afrique Centrale. En 2001, la collecte des prix s'est poursuivie. Le traitement informatique des données par le logiciel CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par

Ordinateur), notamment l'apurement des données et le calcul des prix de base pour déterminer le panier définitif, a été effectué régulièrement.

- une composante « enquête », consistant à la réalisation d'une enquête sur les dépenses de consommation des ménages dans les principales villes de la CEMAC, et l'intégration des résultats (pondérations) de ces enquêtes dans le calcul des indices des prix harmonisés. La mise en œuvre de cette composante dépend également des financements extérieurs. Seuls deux Etats ont pu déjà réaliser des enquêtes budgets consommations sur un financement national.

Tableau 4 : Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC

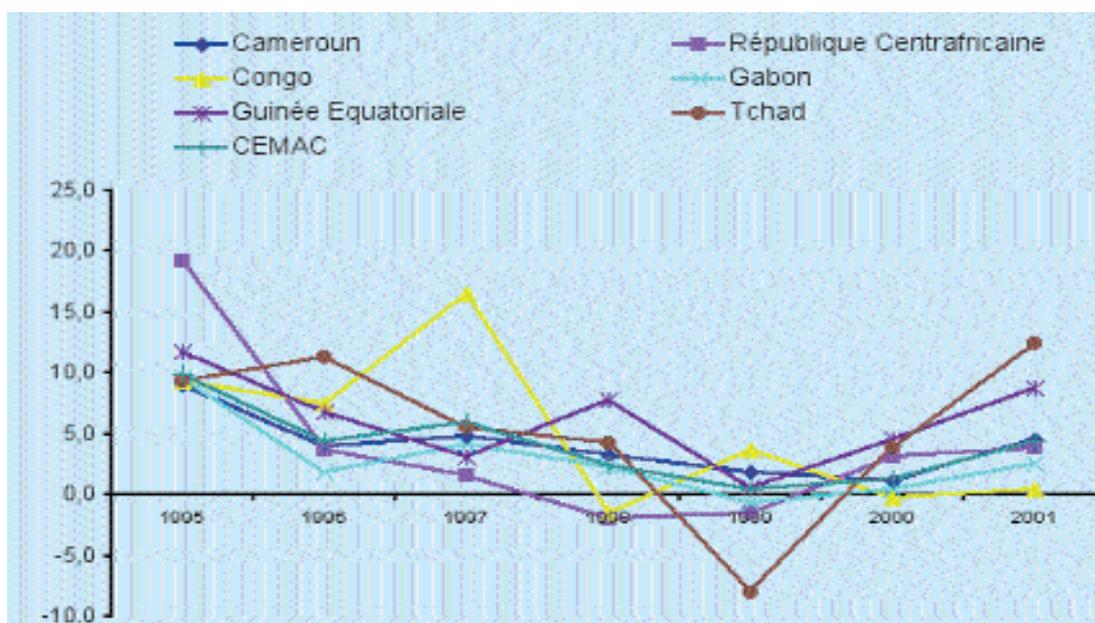
(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun	9,1	3,9	4,7	3,2	1,9	1,2	4,4
République Centrafricaine	19,2	3,7	1,6	-1,9	-1,5	3,3	3,8
Congo	9,4	7,5	16,6	-1,6	3,6	-0,3	0,4
Gabon	9,6	1,8	4,1	2,3	-0,7	0,5	2,1
Guinée Equatoriale	11,7	6,7	8,4	7,8	1,1	4,6	8,8
Tchad	9,3	11,3	5,6	4,3	-8,0	3,8	12,4
CEMAC (1)	9,9	4,4	6,0	2,4	0,5	1,3	4,2

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(1) Pondération des indices nationaux par le PIB et exercice allant de janvier à décembre

Taux d'inflation en moyenne annuelle



D. FINANCES PUBLIQUES

1. Orientation générale

En 2001, l'évolution des finances publiques des Etats membres de la CEMAC a été marquée par une progression moins rapide des recettes budgétaires par rapport aux dépenses. En conséquence, l'excédent budgétaire, base engagements et hors dons, s'est amenuisé, revenant de 551,3 milliards en 2000 (3,7 % du PIB) à 332,7 milliards en 2001 (2,1 % du PIB).

Les grandes tendances ont été les suivantes :

- une progression de 9 % du niveau des recettes budgétaires, qui ont représenté 23,3 % du PIB en 2001 contre 22,3 % en 2000, sous l'effet principalement de l'évolution favorable des recettes non pétrolières, en hausse de 12,1 %, grâce à l'expansion économique, à l'élargissement de l'assiette fiscale et au meilleur recouvrement des

impôts et taxes par les régies financières. Les recettes pétrolières, malgré un accroissement sensible de la production, n'ont augmenté que de 6,3 %, du fait de la baisse des cours du pétrole (24,6 dollars le baril en 2001 contre 28,2 dollars en 2000) ;

- une augmentation de 18,6 % des dépenses budgétaires qui se sont situées à 21,2 % du PIB en 2001 contre 18,6 % un an plus tôt. Cette situation a découlé d'une hausse de 11,9 % des dépenses courantes primaires et d'un accroissement d'un tiers environ des dépenses en capital destinées aux secteurs prioritaires de la santé, de l'éducation et des infrastructures routières ;
- un fléchissement de 5,1 % de l'excédent du solde primaire, revenu de 9,1 % du PIB en 2000 à 8,3 % en 2001.

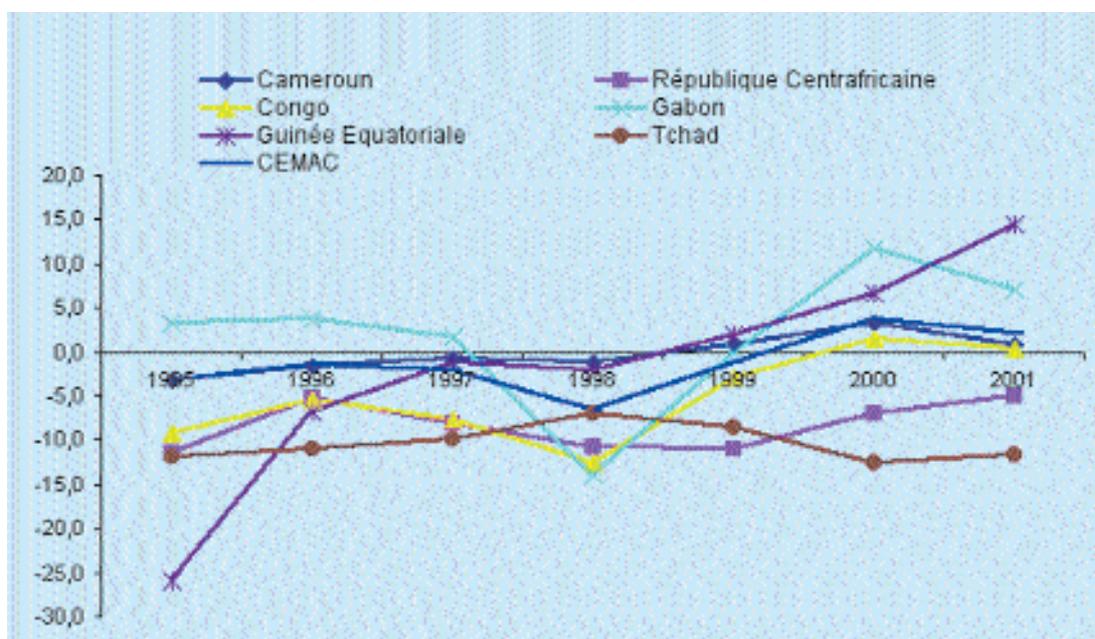
Tableau 5 : Solde budgétaire global, base engagements, hors dons
(en % du PIB)

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun (1)	- 3,2	- 1,6	- 0,8	- 0,7	- 1,9	3,4	2,9
République Centrafricaine	- 11,5	- 5,2	- 8,2	- 10,8	- 11,1	- 7,1	- 5,0
Congo	- 9,3	- 5,4	- 7,7	- 12,7	- 2,9	1,4	0,3
Gabon	3,2	3,7	1,6	- 14,0	- 0,2	11,8	6,5
Guinée Equatoriale	- 26,0	- 6,8	- 1,1	- 2,2	2,0	6,7	14,4
Tchad	- 11,8	- 11,2	- 10,0	- 6,9	- 8,6	- 12,6	- 11,6
CEMAC	- 3,2	- 1,5	- 2,1	- 6,5	- 1,1	3,7	2,1

Sources : Administrations nationales , FMI et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant du 1^{er} juillet de l'année n au 30 juin n+1

Graphique 3 : Solde budgétaire global, base engagements, hors dons
(en % du PIB)



Au **Cameroun**, les recettes budgétaires se sont établies à 1 302,4 milliards (18,8 % du PIB) en 2000-2001 contre 1 093,1 milliards en 1999-2000 (17,3 % du PIB), en hausse de 19,1 %. Les recettes pétrolières sont passées de 325 à 438,2 milliards, en liaison avec la fermeté des cours du pétrole brut et du dollar qui a prévalu durant le second semestre 2000 et le premier semestre 2001. Les recettes non pétrolières ont augmenté de 12,5 % pour atteindre 864,2 milliards en 2000/2001 contre 768,1 milliards l'exercice précédent, grâce aux performances réalisées en matière de recouvrement des impôts sur les biens et services. Les dépenses budgétaires, pour leur part, se sont élevées à 1 099,5 milliards en 2000/2001 (15,9 % du PIB), en augmentation d'un quart par rapport à celles de 1999/2000, dont 869,5 milliards de dépenses courantes et 230 milliards de dépenses en capital. L'alourdissement des dépenses courantes est imputable à l'accroissement de 70,2 % des intérêts payés

au titre de la dette extérieure et à la progression de 15,7 % de la masse salariale chiffrée à 339,4 milliards. Enfin, la hausse de 58,6 % des dépenses en capital, évaluées à 203,2 milliards, est due principalement aux mesures prises pour améliorer la capacité d'absorption du pays.

L'excédent budgétaire global, base engagements, de 202,9 milliards en 2000-2001 (2,9 % du PIB) contre 214,8 milliards un an plus tôt (3,4 % du PIB) a permis aux Autorités de réduire les arriérés intérieurs de 228,3 milliards, ramenant de ce fait le solde budgétaire global, base caisse, à un déficit de 25,4 milliards. Compte tenu d'un amortissement de la dette extérieure de 271,3 milliards et d'un financement intérieur net de 105,7 milliards, le besoin de financement extérieur du budget pour l'exercice 2000-2001 s'est chiffré à 402,4 milliards. Il a été couvert par les rééchelonnements de dettes accordés par le Club de Paris (265,9 milliards),

les prêts-programmes (16,1 milliards), les prêts-projets (72,6 milliards), les dons courants (25,5 milliards) et les dons-projets (22,3 milliards).

En **République Centrafricaine**, les recettes budgétaires ont atteint 63,2 milliards en 2001 (9,2 % du PIB) contre 60,6 milliards en 2000 (9,1 % du PIB), soit une hausse de 4,2 %. Cette évolution s'explique essentiellement par les bons résultats enregistrés au niveau des régies fiscales qui ont limité les dérapages constatés au cours du premier semestre avec l'introduction de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Toutefois, les recettes douanières se sont repliées de près d'un tiers, à cause du développement du secteur informel, de l'augmentation des importations frauduleuses et du ralentissement de l'activité économique à partir du second semestre de 2001. En ce qui concerne les dépenses budgétaires, elles se sont élevées à 97,2 milliards en 2001 (14,2 % du PIB) contre 108,4 milliards un an plus tôt. Cette situation a découlé pour une grande part de la baisse de 25,6 % des dépenses d'investissements, estimées à 37,7 milliards, imputable aux retards pris dans la finalisation des différents projets financés par les bailleurs de fonds tels que l'Allemagne, l'Union Européenne et la Chine. En revanche, les dépenses courantes ont crû de 3,1 %, en liaison avec un accroissement de 12 % de la masse salariale, évaluée à 29,6 milliards.

La gestion des finances publiques s'est soldée par un déficit budgétaire, base engagements, de 34 milliards en 2001 (5 % du PIB), contre 47,8 milliards en 2000 (7,1 % du PIB). Pour faire face à ce déficit, à l'amortissement de la dette extérieure de 18,9 milliards et à l'apurement d'une partie des arriérés intérieurs pour 16,2 milliards, des ressources extérieures

ont été mobilisées à hauteur de 35,8 milliards (5,3 milliards d'aides, 29,3 milliards de ressources liées aux projets et 1,2 milliard de prêts-trésorerie). Par ailleurs, des financements monétaires pour 9,6 milliards et non bancaires pour 7,5 milliards ont été mobilisés. Il en est résulté une accumulation d'arriérés de paiements extérieurs de 16,1 milliards.

Au **Congo**, les recettes budgétaires se sont chiffrées à 662,2 milliards en 2001 (31,9 % du PIB) contre 607,1 milliards en 2000 (26,5 % du PIB), soit une progression de 9 %. Les recettes pétrolières sont revenues de 468,1 milliards à 464,9 milliards, à cause de la baisse de la production pétrolière conjuguée au repli des cours du baril. Les recettes non pétrolières, quant à elles, ont progressé de plus d'un tiers, s'établissant à 197,3 milliards contre 139 milliards l'année précédente, du fait du regain d'activité au niveau du port de Pointe-Noire, de la reprise du trafic de marchandises sur le chemin de fer Congo-Océan, de la redynamisation de l'activité économique et de l'amélioration du rendement des régies financières. De leur côté, les dépenses budgétaires ont augmenté de 13,9 %, à 656 milliards en 2001 (31,6 % du PIB) contre 576,1 milliards en 2000. Les dépenses courantes se sont accrues de 8,2 %, en relation avec la progression des dépenses de biens et services à 123,3 milliards (+ 9,6 %) et de la masse salariale à 119,8 milliards (+ 15,3 %). Les dépenses en capital qui se sont élevées à 205,4 milliards (financées à hauteur de 97,8 % sur des ressources propres) ont enregistré une hausse de 32,7 % attribuable à la réhabilitation et à la construction des tronçons routiers, à la réfection des bâtiments administratifs, à l'assainissement de la ville de Brazzaville et à la remise en état des installations hydroélectriques et d'adduction d'eau.

Le solde budgétaire, base engagements, a enregistré un excédent de 6,2 milliards (0,3 % du PIB) contre 31 milliards en 2000 (1,4 % du PIB). En y ajoutant l'apurement des arriérés intérieurs (8 milliards), l'amortissement de la dette extérieure (374,9 milliards) et le désengagement vis-à-vis du secteur non bancaire (54,3 milliards), le besoin de financement de l'Etat est ressorti à 431 milliards. Il a été financé par un réaménagement de la dette extérieure à hauteur de 218,4 milliards, des tirages extérieurs pour 33 milliards (dont 3,7 milliards au titre des dons, 28 milliards de prêts-trésorerie et 1,3 milliard de prêts-projet) et des tirages sur le système bancaire pour 75,7 milliards. L'insuffisance des ressources ainsi mobilisées a contraint le Gouvernement à accumuler de nouveaux arriérés de paiements extérieurs d'un montant de 103,8 milliards.

Au **Gabon**, les recettes budgétaires de l'année 2001 se sont établies à 1 173,6 milliards (35,1 % du PIB) contre 1 207,6 milliards en 2000 (33,9 % du PIB). Les recettes pétrolières ont enregistré une baisse de 7,6 %, en liaison avec la dégradation des cours mondiaux du baril et la diminution de la production. Quant aux recettes non pétrolières, elles ont progressé de 7,1 % grâce à la bonne mobilisation des impôts directs et de la TVA par les régies financières. Les dépenses de l'Etat ont augmenté de 21,6 %, passant de 786 milliards en 2000 à 955,5 milliards en 2001 (28,6 % du PIB) dont 808,1 milliards de dépenses courantes et 147,4 milliards de dépenses en capital. Les dépenses courantes se sont accrues de 19,8 %, du fait de l'augmentation de 51,4 % des intérêts payés au titre de la dette extérieure. Toutefois, l'opération de nettoyage du fichier de la solde a permis de ramener la masse salariale à 214,8 milliards (- 0,8 %). Enfin, les

dépenses d'investissement ont progressé de 32,4 % en raison de l'accroissement des dépenses d'infrastructures, notamment la construction et la réfection des voiries et des bâtiments.

En conséquence, l'excédent budgétaire, base ordonnancement, s'est fortement contracté, revenant de 421,6 milliards en 2000 (11,8 % du PIB) à 218,1 milliards en 2001 (6,5 % du PIB). Le besoin de financement global de l'Etat, qui s'est élevé à 279,7 milliards, après la prise en compte de l'amortissement de la dette extérieure de 285,5 milliards et du désengagement non bancaire de 212,3 milliards, a été couvert par des emprunts extérieurs pour 9,3 milliards, un rééchelonnement de la dette extérieure de 29,4 milliards, une annulation de dette pour 17 milliards, des ressources exceptionnelles de 6 milliards, et des tirages sur le système bancaire local à hauteur de 146,6 milliards. Il en est résulté une accumulation d'arriérés extérieurs de 58,9 milliards et intérieurs de 12,4 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, les recettes budgétaires de 2001 sont ressorties à 348 milliards (26,7 % du PIB), dont 301,6 milliards de recettes pétrolières, en hausse de 122,9 % suite au bond de la production de pétrole, contre 171,1 milliards en 2000 (19,9 % du PIB). Les recettes non pétrolières ont augmenté de 29,9 %, traduisant les progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes prévues dans le domaine fiscal. Les dépenses budgétaires, pour leur part, se sont établies à 160,6 milliards en 2001 (12,3 % du PIB), en accroissement de 41,7 %, en liaison avec l'augmentation de 10,5 % des dépenses courantes (61,9 milliards), en particulier une hausse de près de moitié de la masse salariale (17,4 milliards) et une progression de 48 % des transferts et

subventions destinés au soutien des prix du carburant à la pompe et au fonctionnement des établissements scolaires privés. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 72,4 % pour se fixer à 98,7 milliards, en relation avec le budget alloué à la mise en place des infrastructures de base (santé, éducation et infrastructures routières).

La gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements, de 187,4 milliards en 2001 (14,4 % du PIB) contre 55,7 milliards (6,7 % du PIB) l'année précédente. Cet excédent budgétaire déjà confortable, a été renforcé par un don de l'Union Européenne dans le cadre du projet d'adduction d'eau de Malabo (4,7 milliards), l'annulation d'une partie de la dette russe (6,2 milliards) et le rééchelonnement de la dette extérieure (2,2 milliards), et a permis le règlement des arriérés intérieurs (8,1 milliards) et extérieurs (7,4 milliards), l'amortissement de la dette extérieure (5,7 milliards) et le désengagement partiel de l'Etat vis-à-vis du système monétaire (30,4 milliards) et du secteur non bancaire (148,8 milliards).

Au **Tchad**, les recettes budgétaires de l'année 2001 se sont situées à 91,7 milliards (8,4 % du PIB) contre 80,2 milliards en 2000 (8,4 % du PIB), en hausse de 14,3 %, sous

l'effet de l'accroissement de 26 % des impôts sur les revenus. Les dépenses budgétaires se sont établies à 218,2 milliards (20 % du PIB), en progression de 8,9 % par rapport à 2000. Cette évolution est imputable aux dépenses courantes qui se sont accrues de 12,8 % en relation avec la hausse de 14,9 % de la masse salariale (44,3 milliards). De plus, les dépenses d'investissement se sont accrues de 5,2 %, se situant à 107,2 milliards en 2001 contre 102 milliards l'année précédente en rapport avec une progression sensible des projets financés sur ressources extérieures.

Le déficit budgétaire, base engagements, s'est établi à 126,5 milliards (11,6 % du PIB), contre 120,1 milliards en 2000 (12,6 % du PIB). En y ajoutant l'amortissement de la dette publique extérieure (15,2 milliards) et le désengagement net vis-à-vis du secteur non bancaire (46,2 milliards), il apparaît un besoin de financement de 187,9 milliards couvert à hauteur de 145,6 milliards par des ressources extérieures comprenant des financements liés aux projets (99 milliards), des emprunts (29,6 milliards), des dons courants (17 milliards) et des allègements de la dette (10,6 milliards). Par ailleurs, le Gouvernement a obtenu 15,8 milliards de concours bancaires et a accumulé des arriérés sur la dette extérieure (0,7 milliard) et intérieure (15,1 milliards).

E. SECTEUR EXTERIEUR

1. Balance des paiements

La balance des paiements consolidée de la CEMAC a été caractérisée par une contraction de l'excédent commercial, qui est revenu de 4 173,7 milliards en 2000 à 3 110,6 milliards en 2001, en raison d'un recul des recettes d'exportation et d'une forte croissance des importations. Dans le même temps, le déficit des services s'est accentué, passant de 1 691,1 milliards à 2 096,8 milliards, tandis que le solde négatif des revenus s'est creusé, à 2 394,5 milliards contre 2026,4 milliards en 2000. En outre, les entrées nettes des transferts courants ont reculé de 112,5 milliards en 2000 à 104 milliards. En conséquence, le

compte des transactions courantes est devenu déficitaire de 1 276,8 milliards en 2001 (8,3 % du PIB) après un excédent de 568,7 milliards en 2000 (3,8 % du PIB). Au total, malgré une hausse des entrées nettes de capitaux (382,4 milliards en 2001 contre des sorties nettes de 610,1 milliards en 2000), le déficit global de la balance des paiements a quasiment doublé, s'établissant à 851,4 milliards en 2001 contre 325,3 milliards en 2000. En tenant compte de la réduction des arriérés extérieurs à hauteur de 116,1 milliards, ce déficit a été financé notamment par une ponction sur les avoirs de réserve de 112,5 milliards et un réaménagement de la dette de 552,7 milliards.

Tableau 6 : Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)

(en % du PIB)

	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun (1)	- 1,4	- 2,9	0,0	2,9	- 0,3
République Centrafricaine	- 2,4	- 6,8	- 2,6	- 1,2	- 1,5
Congo	- 6,9	- 12,4	- 9,8	19,0	0,8
Gabon	10,1	- 13,2	8,4	20,7	1,0
Guinée Equatoriale	- 27,0	- 91,6	- 70,3	- 61,5	- 59,3
Tchad	- 11,4	- 8,3	- 11,4	- 13,9	- 37,7
CEMAC	- 0,5	- 8,9	- 2,8	3,8	- 8,3

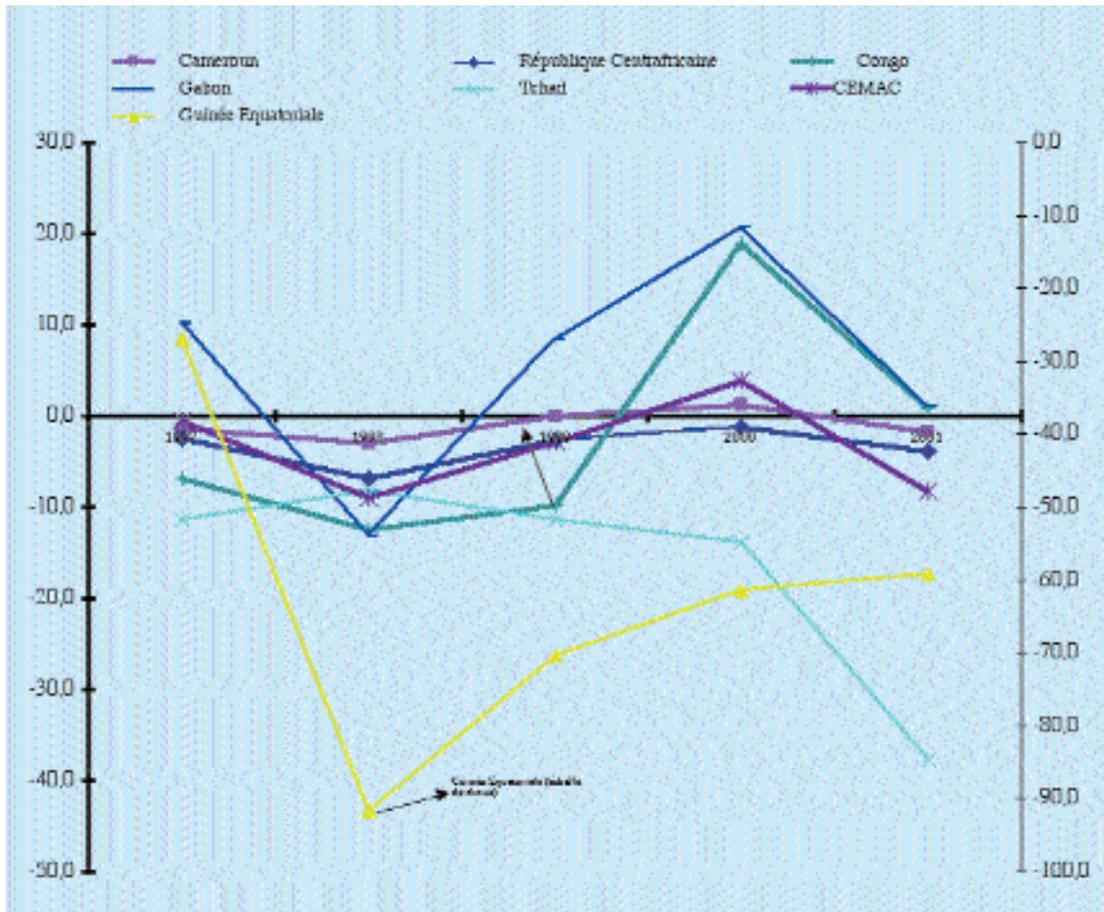
Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

(1) Données en exercice budgétaire, allant du 1^{er} juillet de l'année n au 30 juin n+1

Au **Cameroun**, la balance courante a affiché un déficit de 27,2 milliards en 2000-2001 (0,3 % du PIB) après un excédent de 184 milliards en 1999-2000 (2,9 % du PIB). Cette détérioration du compte courant a pour origine la forte augmentation des importations de biens et de services liée au démarrage des travaux de construction de l'oléoduc Doba-Kribi, malgré une progression des recettes d'exportation. L'excédent de la balance commerciale s'est replié de 460,8 milliards en 1999-2000 à 382,4 milliards un an plus tard. Dans le même temps, le déficit des services s'est alourdi, passant de 180 à 253,6 milliards, et les sorties au titre des

revenus se sont accrues (257,6 milliards contre 172,3 milliards un an plus tôt). Par contre, le solde positif des transferts courants a augmenté (101,6 milliards contre 75,5 milliards l'exercice précédent). En ce qui concerne le compte de capital et d'opérations financières, son déficit a été ramené de 73,1 milliards en 1999-2000 à 19,4 milliards en 2000-2001. Au total, le déficit global s'est creusé, atteignant 140,2 milliards en 2000-2001 contre 27,8 milliards un an auparavant. Compte tenu des rééchelonnements de la dette de 265,9 milliards, il en a résulté une reconstitution des réserves officielles de 125,7 milliards.

Graphique 4 : Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en % du PIB)



En **République Centrafricaine**, le déficit de la balance courante s'est alourdi, se situant à 10,3 milliards en 2001 (1,5 % du PIB) contre 7,6 milliards en 2000 (1,2 % du PIB). Cette dégradation s'explique, d'une part, par une contraction de l'excédent commercial, de 31,1 milliards en 2000 à 15,7 milliards en 2001, suite à la baisse des exportations de diamants bruts et à une diminution des transferts courants nets reçus de l'extérieur. En effet, le déficit des services a été ramené de 59,6 à 50,1 milliards, et celui des revenus, de 9,1 à 7,8 milliards. Le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est détérioré, passant de 5,2 milliards en 2000 à 7,8 milliards en 2001. En définitive, le déficit global de la balance des paiements est passé de 11 milliards en 2000 à 30,3 milliards en 2001. Il a été financé par une réduction des réserves de change de 14,2 milliards et une accumulation d'arriérés de 16,1 milliards.

Au **Congo**, l'excédent des transactions courantes a chuté en 2001, s'établissant à 16,4 milliards (0,8 % du PIB) contre 434,4 milliards en 2000 (19 % du PIB). Cette évolution est due principalement à une contraction de près de 34 % de l'excédent commercial (957 milliards en 2001 contre 1 432,9 milliards en 2000) consécutive à la baisse des prix du pétrole. Le déficit des services s'est également aggravé de 4,4 % pour se fixer à 447,4 milliards, alors que le solde négatif des revenus s'est replié de 15,1 %, pour se situer à 486,9 milliards. Le déficit du compte de capital et d'opérations financières a légèrement progressé, 443,7 milliards en 2001 contre 426,8 milliards en 2000. En conséquence, le solde global négatif s'est aggravé, ressortant à 426,8 milliards en 2001 au lieu de 172,1 milliards en 2000. Le financement de ce déficit a été assuré

par une diminution de la position extérieure nette des Autorités Monétaires de 104,6 milliards, un réaménagement de la dette de 218,4 milliards et une accumulation d'arriérés extérieurs de 103,8 milliards.

Au **Gabon**, le solde positif des transactions courantes est revenu de 737,4 milliards en 2000 (20,7 % du PIB) à 32,2 milliards en 2001 (1 % du PIB), en relation avec la baisse de l'excédent commercial (1 312,7 milliards en 2001 contre 1 796 milliards en 2000), l'accroissement du déficit des services (528,4 milliards contre 459,3 milliards) et des revenus (704,8 milliards contre 554,4 milliards). Le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est contracté, s'établissant à 244,4 milliards en 2001 contre 754,1 milliards en 2000. En définitive, le solde global s'est détérioré, ressortant à - 224,1 milliards en 2001 contre - 70,5 milliards en 2000. Il a été couvert par une diminution de 118,8 milliards de réserves extérieures, une annulation de la dette de 29,4 milliards, un rééchelonnement de 17 milliards et une accumulation d'arriérés extérieurs de 58,9 milliards.

En **Guinée Equatoriale**, le déficit des transactions courantes est passé de 528,7 milliards en 2000 (61,5 % du PIB) à 774,5 milliards en 2001 (59,3 % du PIB). Cette détérioration s'explique par l'augmentation du déficit des services (591,9 milliards contre 391,6 milliards) et des revenus (941,5 milliards contre 674,7 milliards) du secteur pétrolier. En revanche, l'excédent commercial a progressé de 41,5 % (753,3 milliards contre 532,3 milliards) en raison de la hausse des exportations pétrolières. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières est passé de 471,1 milliards en 2000 à 706,1 milliards en 2001. Au total, la balance globale a extériorisé

un solde positif de 37 milliards, qui s'est traduit par un renforcement à due concurrence de la position extérieure nette des Autorités Monétaires, après la prise en compte des paiements d'arriérés extérieurs de 7,4 milliards et de l'allègement de la dette de 8,4 milliards.

Au **Tchad**, le déficit des transactions courantes s'est accru de 145,7 milliards en 2000 (13,9 % du PIB) à 411,2 milliards en 2001 (37,7 % du PIB), en liaison avec l'aggravation des déficits de la balance commerciale (199,1 milliards en 2001 contre 40,3 milliards en 2000) et des services (221,4 milliards contre 135,3 milliards un an plus tôt). Cette évolution des échanges extérieurs est imputable à la forte augmentation des importations de

biens et services découlant du projet de construction du pipe-line entre Kribi et Doba. Par ailleurs, les transferts courants reçus de l'extérieur ont fléchi de 12,3 % pour se situer à 25,6 milliards. Le compte de capital et d'opérations financières s'est caractérisé par des entrées importantes de capitaux, qui se sont chiffrées à 394,9 milliards en 2001, contre 151,2 milliards en 2000, en relation avec l'intensification des travaux de l'oléoduc. En définitive, la balance globale est ressortie déficitaire de 8,1 milliards contre un excédent de 1,5 milliard en 2000. Ce montant a été couvert par un rééchelonnement de la dette de 10,6 milliards et une accumulation d'arriérés extérieurs de 0,7 milliard, ce qui a rendu possible la consolidation des avoirs extérieurs nets de 3,2 milliards.

Tableau 7 : BALANCE DES PAIEMENTS DES ETATS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun (1)		RCA		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC							
	1998/1999	2000/2001	1999	2001(1)	1999	2000	2001(1)	1999	2000	2001(1)	1999	2000	2001(1)	2000	2001(1)					
I- TRANSACTIONS COURANTES	-186,2	-184,0	-10,3	-7,6	-10,3	-142,0	434,4	16,4	240,8	737,4	32,2	-307,7	-528,1	-774,5	-97,2	-145,7	-411,2	-317,4	588,7	-1 276,8
1- Biens	205,8	460,8	382,4	31,1	15,7	638,7	1 432,9	957,0	977,9	1 736,0	1 312,7	167,5	532,3	753,3	-12,8	-40,3	-198,1	2 114,0	4 173,7	3 110,6
Exportations	1 037,4	1 386,4	1 540,2	90,1	114,4	1 005	1 857,0	1 443,2	1 538,5	2 364,2	1 942,2	436,9	898,8	1 346,7	149,6	130,2	129,6	4 377,5	6 815,9	6 334,2
Importations	831,6	905,6	1 157,8	80,7	83,3	321,8	424,1	486,2	560,6	588,2	629,5	269,4	364,5	593,4	162,4	170,4	328,7	2 263,5	2 642,2	3 223,6
2- Services nets	-178,1	-180,0	-253,6	-39,7	-59,6	-444,9	-428,5	-447,4	-360,8	-499,3	-528,4	-238,1	-391,6	-591,9	-109,0	-135,3	-221,4	-1 371,5	-1 691,1	-2 086,8
3- Revenus nets	-289,4	-172,3	-257,6	-4,9	-9,1	7,8	-32,6	-573,8	-349,9	-554,4	-704,8	-242,8	-674,7	-941,5	-1,0	0,7	-16,3	-1 161,9	-2 026,4	-2 394,5
dont : Interêts sur emprunts publics	-256,0	-172,3	-257,6	-6,8	-7,5	-6,4	-148,4	-150,8	-172,7	-187,5	-283,5	-3,9	-4,0	-4,9	-7,4	-8,8	-8,6	-553,4	-573,5	-701,9
4- Transferts courants	75,5	75,5	101,6	24,9	30,0	-3,2	3,8	6,3	-26,4	-44,9	-47,3	5,7	5,9	5,6	25,5	29,2	25,6	102,0	112,5	104,0
Administrations publiques	66,5	67,0	91,6	26,4	29,2	14,3	8,4	4,2	14,0	-9,6	10,2	6,1	6,2	6,2	20,0	24,6	25,3	133,7	138,1	139,9
Autres secteurs	9,0	8,5	10,0	-1,5	0,8	2,0	-3,6	-4,6	-40,4	-35,3	-37,1	-0,4	-0,3	-0,6	5,5	4,6	0,3	-3,7	-2,5	-35,9
II- COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	-83,1	-73,1	-19,4	-0,9	-5,2	-7,8	-129,8	-426,8	-443,7	-754,1	-244,4	267,8	471,1	706,1	82,7	151,2	394,9	-308,5	-610,1	382,4
1- Transferts de capital	0,0	0,0	22,3	32,1	24,1	26,0	0,0	7,0	3,7	3,5	0,0	3,5	0,3	1,3	4,7	36,9	48,2	71,0	80,4	124,1
Administrations publiques	0,0	31,9	24,1	26,0	0,0	7,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	4,7	35,1	48,2	67,0	68,3	93,8
Autres secteurs	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	3,5	0,0	3,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	3,7	0,9	3,5
2- Acquisition ou cession d'actifs non financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,0	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,2	-0,6	0,0
3- Opérations financières autres que le financement au solde	-83,1	-73,1	-41,7	-33,0	-29,3	-33,8	-129,8	-433,4	-447,4	-753,9	-247,9	267,5	469,8	701,4	47,6	114,3	346,7	-379,3	-689,9	258,4
III- ERREURS ET OMISSIONS	-79,4	-138,7	-93,6	-0,8	-1,8	-122	-56,1	-179,7	0,5	-42,5	-53,7	-11,9	36,4	67,7	105,4	-3,9	8,2	-174,3	-214,9	86,9
IV- SOLDE GLOBAL	-348,7	-27,8	-140,2	-12,0	-11,0	-30,3	-327,9	-172,1	-426,8	-70,5	-224,1	-3,5	10,7	37,0	-16,7	1,5	-8,1	-802,3	-325,3	-851,4
V- FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL	348,7	27,8	140,2	12,0	11,0	30,3	327,9	172,1	426,8	251,9	224,1	3,5	-10,7	-37,0	16,7	-1,5	8,1	802,3	325,3	851,4
1- Position extérieure des autorités monétaires (2)	-2,1	-159,2	-125,7	-2,0	-5,1	14,2	-36,4	-120,0	104,6	-122	-114,9	-118,8	-2,6	-15,2	-37,9	15,5	-3,2	-118,4	-401,1	112,5
2- Financement s exceptionnels	350,8	187,0	285,9	14,0	16,1	364,3	292,1	322,2	264,1	185,4	105,3	6,1	4,5	0,9	1,2	1,9	11,3	918,6	726,4	738,9
Réajustements et remises de dettes	278,0	188,0	265,9	2,6	0,0	87,4	20,6	218,4	18,0	666,5	46,4	0,0	0,0	8,4	1,2	0,0	10,6	342,2	914,1	552,7
Variations des amietés	72,8	-1,0	0,0	11,4	16,1	276,9	271,5	103,8	246,1	-481,2	98,9	6,1	4,5	-7,4	0,0	1,9	0,7	576,4	-187,7	-116,1
Autres financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	233,7

Source : BEAC

(1) Estimations (2) signe - = amélioration ou excédent ; signe + = détérioration ou déficit.

2. Dette publique extérieure

L'encours global de la dette publique extérieure des Etats de la CEMAC a diminué de 1,6 %, s'établissant à 12 210,3 milliards (78,6 % du PIB) en 2001, contre 12 412,3 milliards (83,1 % du PIB) en 2000.

Au **Cameroun**, le stock de la dette a augmenté de 1,7 % pour se situer à 4 890,5 milliards en 2000-2001 (70,7 % du PIB). Le service de la dette s'est inscrit en hausse, atteignant 460,7 milliards en 2000-2001 (29,9 % des exportations) contre 357,4 milliards en 1999-2000 (26,2 % des exportations). La baisse des recettes fiscales a fait progresser le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires de 32,7 % en 1999-2000 à 35,4 % en 2000-2001.

En **République Centrafricaine**, l'encours de la dette est passé de 616,2 milliards en 2000 (92,2 % du PIB) à 614,5 milliards en 2001 (89,8 % du PIB). Le service de la dette s'est établi à 24,4 milliards en 2001 contre 20,9 milliards en 2000. Il a représenté 24,4 % du total des exportations en 2001 contre 20,9 % un an plus tôt, à cause de la dégradation des comptes extérieurs. Le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires s'est fixé à 38,8 % en 2001 contre 39,4 % en 2000.

Au **Congo**, le stock de la dette a diminué de 2 % pour se fixer à 4 060 milliards en 2001 (195,5 % du PIB). Par contre, le service de la dette est passé de 417,6 milliards en 2000 à 520,6 milliards en 2001. Cette évolution s'explique par les retards observés dans le traitement de la dette et notamment des rééchelonnements auprès des créanciers membres du

Club de Paris dans le cadre de la signature du programme post-conflit avec le FMI. Le ratio du service de la dette par rapport aux exportations a atteint 36,1 % en 2001 contre 22,5 % en 2000 et celui par rapport aux recettes budgétaires s'est élevé à 78,6 % en 2001 contre 68,8 % en 2000.

Au **Gabon**, l'encours de la dette a fléchi de 13 % pour atteindre 1 750,9 milliards en 2001, soit 52,4 % du PIB. Le service de la dette a progressé de près d'un tiers pour se situer à 570 milliards en 2001, représentant 29,3 % des recettes d'exportation contre 18,2 % un an plus tôt. Comparé aux recettes budgétaires, le ratio a atteint 48,6 % en 2001 contre 35,5 % en 2000. Cette aggravation du service de la dette a pour origine l'arrivée à échéance de la dette réaménagée lors du programme intérimaire signé en 2000 et qui avait permis de procéder à des reports d'échéance, notamment sur les arriérés de la dette publique extérieure.

En **Guinée Equatoriale**, le stock de la dette s'est établi à 166,3 milliards en 2001 (12,7 % du PIB) contre 176,9 milliards en 2000 (20,6 % du PIB). Le service de la dette est passé de 9,2 milliards en 2000 à 10,6 milliards en 2001, représentant respectivement 1 % des recettes d'exportation et 0,8 % des recettes budgétaires.

Au **Tchad**, l'encours de la dette s'est accru de 23,3 % pour se fixer à 902,8 milliards en 2001 (82,8 % du PIB). Le service de la dette (23,8 milliards en 2001) rapporté aux exportations s'est stabilisé autour de 18,4 %. Comparé aux recettes budgétaires, il a été ramené de 29,8 % à 26 %, compte tenu des allègements de dettes obtenus.

Tableau 8 : Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC
(1999, 2000 et 2001)

	Cameroun		RCA			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	1999	1999/ 2000	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
<i>Encours de fin de période dont amérés sur les intérêts et le principal</i>	4876,0	4 541,0	604,3	616,2	614,5	4 147,7	4 166,3	4 060,0	2 057,2	2 012,6	1 750,9	1 766	1 769	1 663	548,7	731,8	902,8	12 272,5	12 412,3	12 210,3
Services dus	588,0	357,4	460,7	21,8	23,9	24,5	409,1	417,6	520,6	429,3	570,0	9,1	9,2	10,6	22,7	23,9	23,8	1 398,1	1 376,6	1 558,6
INDICATEURS																				
Stocks de la dette en % du PIB	85,4	71,9	94,9	92,2	89,8	286,2	182,1	195,5	71,7	56,6	52,4	40,4	20,6	12,7	58,6	77,1	82,8	99,4	83,1	78,6
Service de la dette en % des exportations	59,2	26,2	29,9	24,2	20,9	24,4	42,6	22,5	36,1	23,8	29,3	2,1	1,0	0,8	16,2	18,4	18,4	32,1	20,2	24,6
Service de la dette en % recettes budgétaires	70,2	32,7	35,4	39,4	38,8	98,5	68,8	78,6	46,4	35,5	48,6	10,7	5,4	3,0	29,0	29,8	26,0	58,4	41,4	43,0

Sources : Administrations nationales et BEAC

Encadré n° 2 : Point sur l'initiative PPTTE en faveur des pays membres de la CEMAC

Dans la CEMAC, le Cameroun, le Congo, la République Centrafricaine et le Tchad sont éligibles à l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE). Le Cameroun et le Tchad ont atteint le Point de Décision, respectivement le 10 octobre 2000 et le 16 mai 2001, tandis que le Congo et la République Centrafricaine ont vu leur éligibilité retardée, en raison des difficultés enregistrées dans la mise en œuvre de leurs programmes avec les institutions de Bretton Woods.

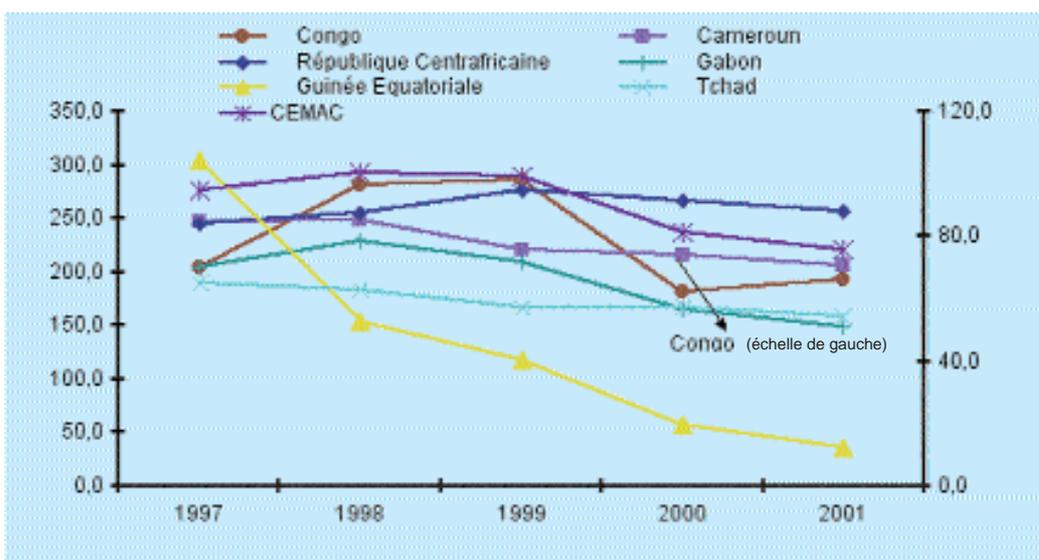
Le Cameroun et le Tchad ont entamé, avec l'aide de la communauté internationale, l'élaboration d'un Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) suivant un processus participatif qui a abouti dans un premier temps à une version intérimaire du Document, consacrant la définition des actions visant à réduire la pauvreté, ainsi que la mise en place des organes de gestion et du contrôle des ressources PPTTE. La version définitive du DSRP sera finalisée d'ici la fin du premier semestre 2002 dans les deux pays.

L'enveloppe globale de l'assistance intérimaire est de l'ordre de 220 milliards de F CFA pour le Cameroun (dont 42 milliards au titre de l'exercice fiscal 2000/2001), et de 31 milliards pour le Tchad. Les premières ressources PPTTE ont été enregistrées dans des comptes ouverts auprès de la BEAC, et le Cameroun a déjà entamé leur utilisation pour le financement des dépenses prioritaires retenues dans le DSRP.

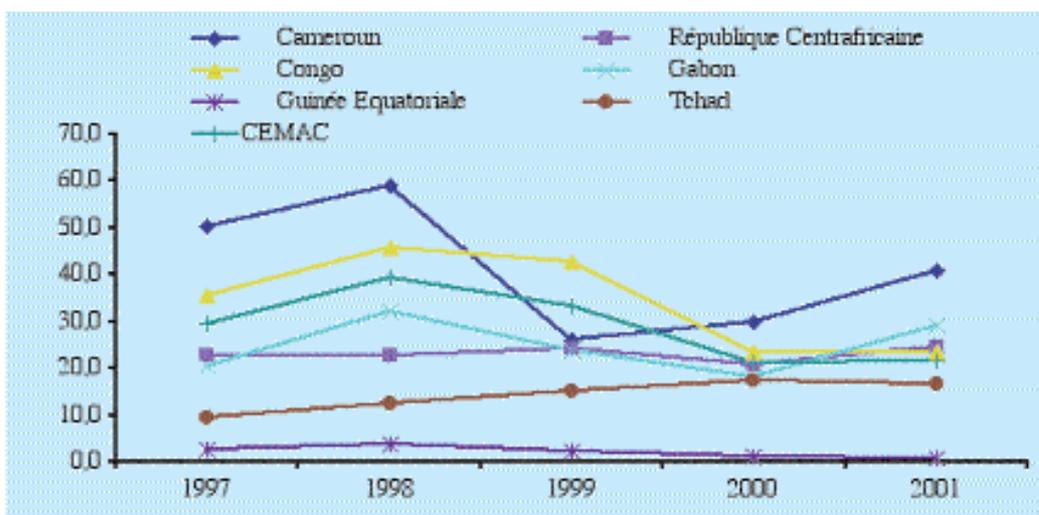
Par ailleurs, les progrès accomplis dans l'exécution des programmes devraient permettre à ces deux pays d'atteindre le Point d'Achèvement de l'Initiative PPTTE avant la fin de la période intérimaire de trois ans.

Le Congo, en juillet 2001, et la République Centrafricaine, en octobre 2001 se sont engagés dans un Programme de Référence qui vise à renforcer leurs capacités de gestion économique. La bonne exécution de ce programme leur permettra de négocier avec la communauté internationale la mise en place d'un programme à moyen terme soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) et ouvrira la voie à leur éligibilité au Point de Décision de l'Initiative PPTTE.

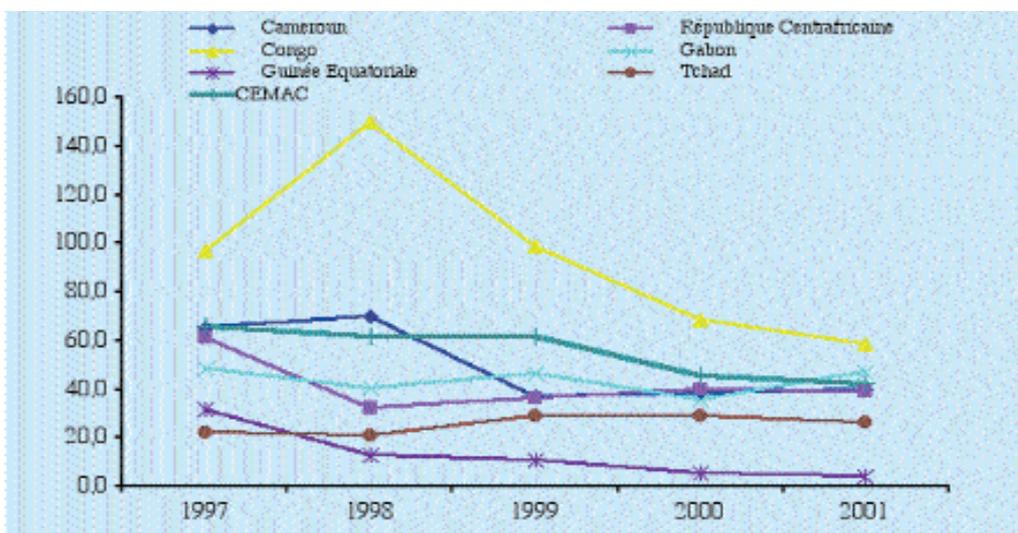
Graphique 5 : Taux d'endettement public extérieur (dette publique/PIB)



Graphique 6 : Ratio du service de la dette (en % des exportations)



Graphique 7 : Ratio du service de la dette (en % des recettes budgétaires)



3. Compétitivité extérieure

La position compétitive des pays de la CEMAC s'est détériorée en 2001. En effet, l'indice du taux de change effectif réel composite (TCER)⁴ s'est apprécié de 3,5 % pour se fixer à 80,8 (base 100 en 1993), après avoir reculé de 2,5 % en 1999 et 4,2 % en 2000. Ce retournement de tendance traduit une perte des positions concurrentielles de 5,6 % pour les exportations et de 1,6 % pour les importations. De fait, les gains de compétitivité cumulés depuis la dévaluation sont revenus à 19,2 % en 2001 contre 21,9 % en 2000 et 32 % en 1994.

Deux séries de facteurs sont à l'origine de cette évolution :

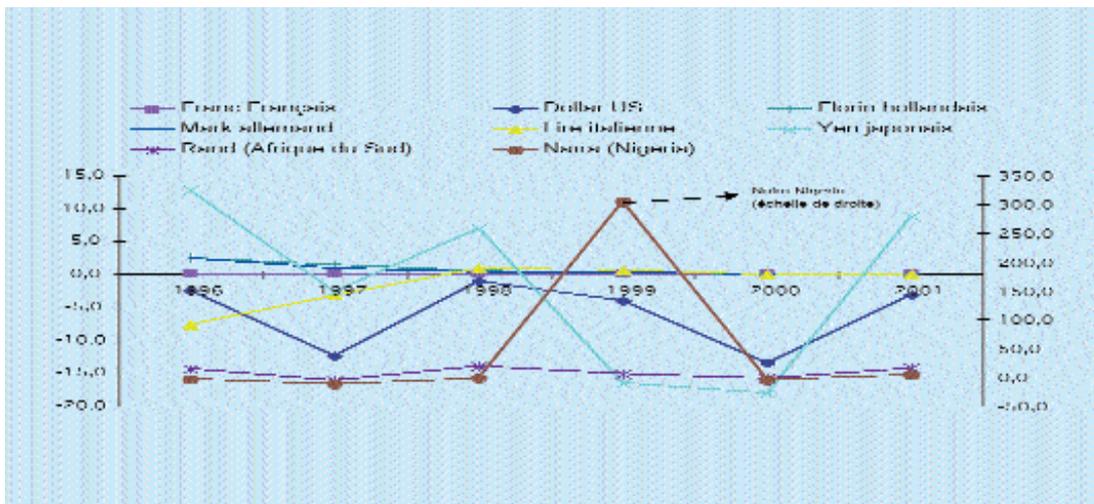
- premièrement, le différentiel des prix favorable, enregistré entre 1998 et 2000 par les pays de la CEMAC vis-à-vis de leurs principaux partenaires, s'est inversé en 2001 compte tenu de la résurgence des tensions inflationnistes. En effet, le taux d'inflation dans la CEMAC s'est situé à 4,2 % en moyenne annuelle à fin décembre 2001 comparé à 2,5 % dans la Zone Euro (dont 1,8 % en France) et 2,1 % aux Etats-Unis.
- deuxièmement, la dépréciation nominale des monnaies des

principaux concurrents de la CEMAC, notamment la rupiah indonésienne (17,7 %), le réal brésilien (24,8 %) et le rand sud-africain (16,4 %). L'Indonésie est le deuxième pays exportateur de bois tropicaux suivi du Brésil, le Gabon et le Cameroun arrivant respectivement en quatrième et cinquième position. De même, l'Indonésie est le troisième exportateur mondial de café et de cacao, tandis que l'Afrique du sud occupe le troisième rang pour le diamant.

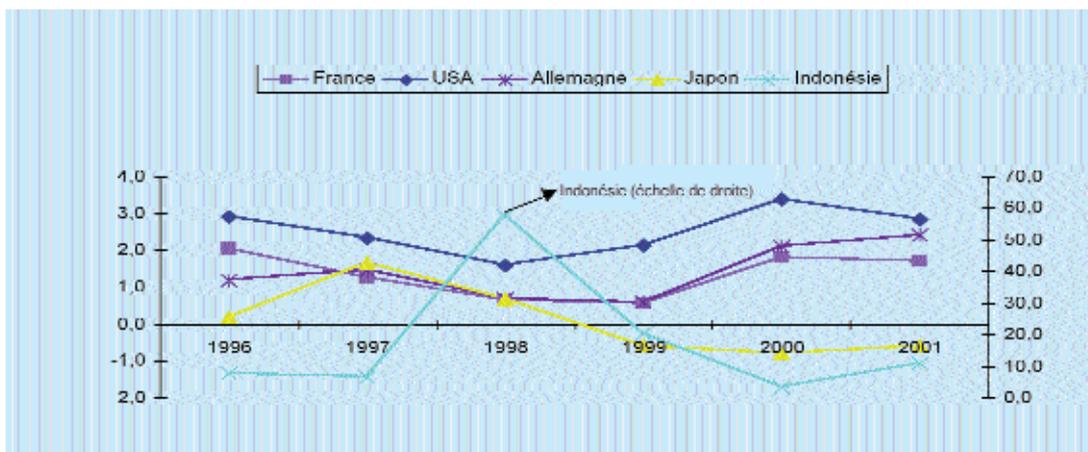
Tous les pays de la CEMAC ont enregistré une perte de compétitivité en 2001, à l'exception du Congo. Ainsi, le TCER composite a augmenté de 3,2 % au Cameroun, 5,6 % en République Centrafricaine, 1,4 % au Gabon, 5,9 % en Guinée Equatoriale et 10,5 % au Tchad, en raison, d'une part, d'un écart d'inflation défavorable vis-à-vis des principaux partenaires et, d'autre part, de la perte de positions concurrentielles sur les marchés des bois tropicaux, du diamant brut et du coton fibre sous l'effet de l'appréciation du F CFA. En ce qui concerne le Congo, la compétitivité extérieure s'est légèrement améliorée, avec une baisse de 1,2 % du TCER composite, du fait d'une diminution de 1,9 % du TCER des importations renforcée par le maintien d'un faible niveau d'inflation.

⁴ Une variation positive correspond à une appréciation du taux de change effectif réel et traduit une perte de compétitivité

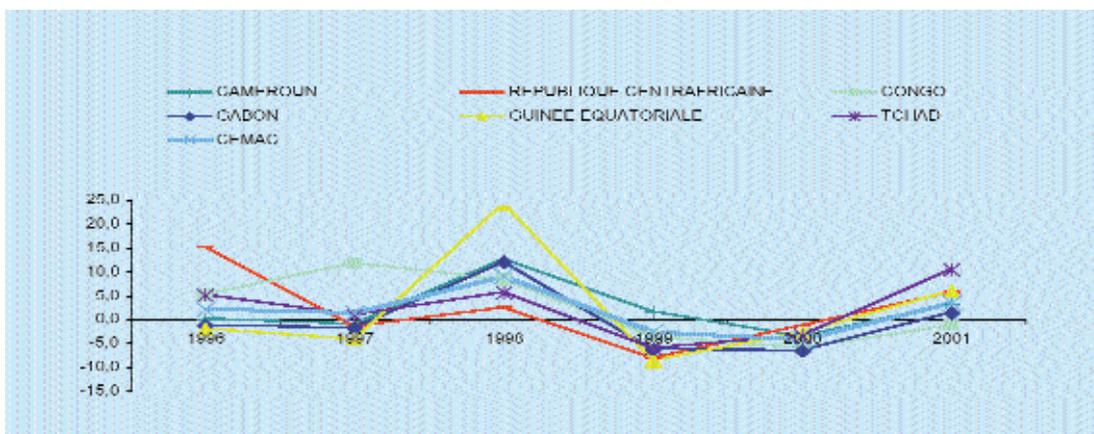
Graphique 8 : Evolution de l'indice des cours des principales devises par rapport au Franc CFA (Base 100 : 1993)



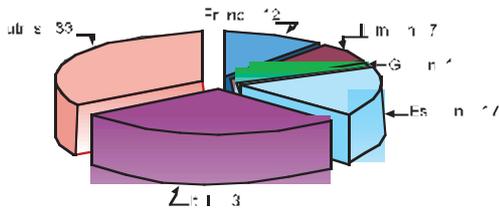
Graphique 9 : Taux d'inflation des pays partenaires ou concurrents de la CEMAC



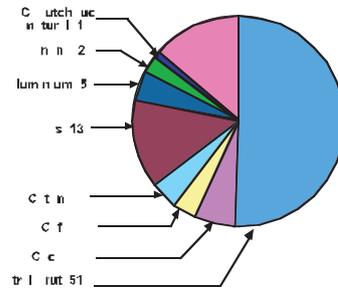
Graphique 10 : Evolution du taux de change effectif réel (TCER) des pays de la CEMAC (base 100: 1993)



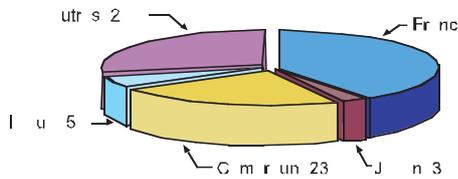
Principaux partenaires commerciaux du Cameroun (fournisseurs) en 2000-2001



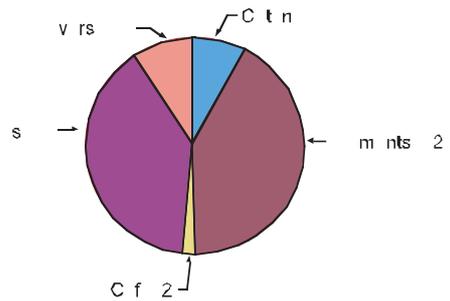
Principales exportations (FOB) du Cameroun en 2000-2001



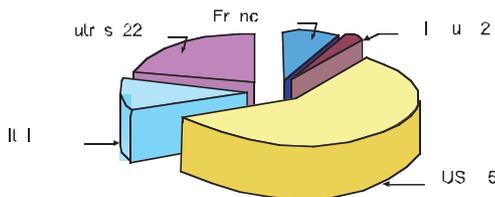
Principaux partenaires commerciaux de la République Centrafricaine (Fournisseurs) en 2001



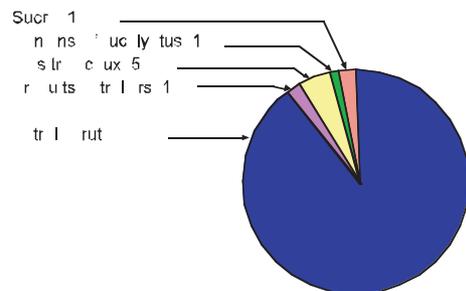
Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine en 2001



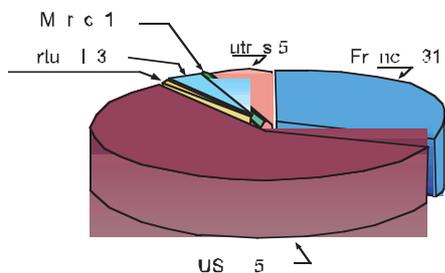
Principaux partenaires commerciaux du Congo (fournisseurs) en 2001



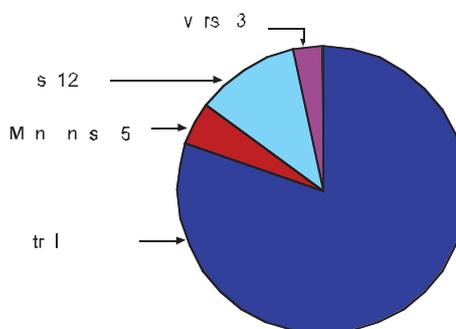
Principales exportations (FOB) du Congo en 2001



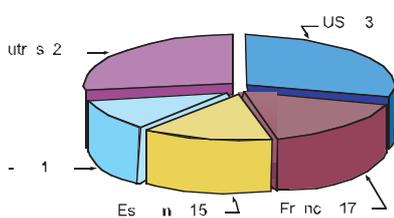
Principaux partenaires commerciaux du Gabon (fournisseurs) en 2001



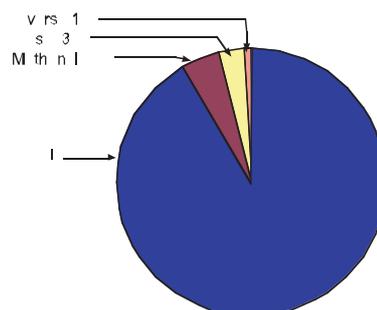
Principales exportations (FOB) du Gabon en 2001



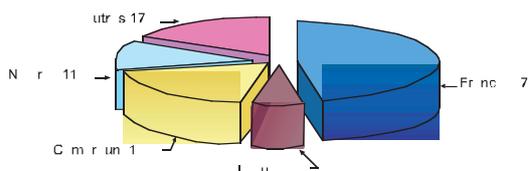
Principaux partenaires commerciaux de la Guinée Equatoriale (fournisseurs) en 2001



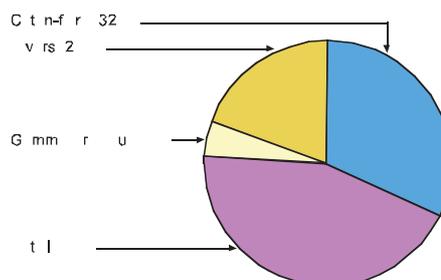
Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale en 2001



Principaux partenaires commerciaux du Tchad (fournisseurs) en 2001



Principales exportations (FOB) du Tchad en 2001



Deuxième partie :

**Monnaie, Crédit, Système
Bancaire et Financier**



CHAPITRE I

POLITIQUE MONETAIRE

A. FORMULATION DE LA POLITIQUE MONETAIRE

1. Cadre institutionnel

La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et les Statuts de la BEAC confèrent à l'Institut d'Emission commun les pouvoirs de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre général des dispositions de la Zone Franc.

En effet, le régime de change des six pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale repose sur quatre principes de base :

- une parité fixe entre le Franc CFA (Franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale) et l'Euro⁵ ;
- une convertibilité du Franc CFA garantie par le Trésor français ;
- une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc ;
- et la mise en commun des réserves de change.

Conformément à ces principes de base, la gestion monétaire tient compte, en particulier, des dispositions précises relatives au fonctionnement du Compte d'Opérations. Ainsi, si le Compte d'Opérations est débiteur pendant trois mois consécutifs ou si le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue est demeuré, au cours de trois mois consécutifs, égal ou inférieur à 20 %, les dispositions ci-après entrent en vigueur de plein droit :

- a- les objectifs de refinancement sont réduits
- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en Compte d'Opérations ;
 - de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en Compte d'Opérations d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation (art 11 des statuts).

⁵ Depuis le 1er janvier 1999, la parité est de 655,957 francs CFA pour 1 euro

- b - le Conseil d'Administration est immédiatement convoqué pour délibérer sur les mesures de redressement appropriées à mettre en œuvre dans les Etats en position débitrice.

Par ailleurs, l'article 18 des statuts indique que le montant total des concours consentis par la Banque à un Etat membre de la CEMAC ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration de la BEAC fixe, pour chaque Etat membre, les objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2), assortis d'objectifs de refinancement à respecter en cohérence avec les évolutions prévisibles en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur, d'inflation et de finances publiques.

2. Stratégie et orientation de la politique monétaire en 2001

En vertu de l'article 1er de ses Statuts, l'objectif prioritaire de la politique monétaire de la BEAC est d'assurer la stabilité monétaire. De façon opérationnelle, cet objectif signifie un taux de couverture extérieure de la monnaie d'au moins 20 % et une faible progression du niveau général des prix.

A cette fin, la BEAC suit l'évolution des agrégats monétaires et de crédit au regard des objectifs arrêtés dans le cadre des exercices annuels de programmation monétaire. Cependant, ces cibles ne constituent pas les seules références auxquelles est directement asservie la gestion des taux d'intérêt. En effet, la BEAC,

comme la plupart des banques centrales, pour former son diagnostic et décider de l'orientation monétaire à mener, recourt à une large gamme d'indicateurs économiques et financiers, notamment les termes de l'échange, les taux d'intérêt des pays partenaires et le PIB.

Depuis l'instauration du marché monétaire en juillet 1994, l'action de politique monétaire de la BEAC s'exerce sur la liquidité bancaire, à travers le refinancement (Objectif de refinancement et taux d'intérêt) et les réserves obligatoires.

Pendant la période sous revue, la politique monétaire commune a été mise en œuvre dans un environnement extérieur marqué par un desserrement de la politique monétaire dans la plupart des pays industrialisés et émergents, pour soutenir l'activité économique. Au plan interne, la conjoncture économique et financière de la CEMAC a été caractérisée par une accélération de la croissance économique qui s'est accompagnée d'une forte progression de la liquidité bancaire dans les Etats pétroliers, des tensions inflationnistes et d'une détérioration des comptes extérieurs.

Compte tenu de toutes ces évolutions, en particulier sur le front des prix, la Banque a décidé de soumettre les établissements de crédit à la constitution des réserves obligatoires, instrument de politique monétaire qui n'avait jamais été utilisé auparavant pour l'ensemble des pays de la zone. Par la suite, dans le souci de réduire le coût du crédit et d'accompagner le mouvement de consolidation de l'activité économique, la Banque a décidé de réduire son principal taux directeur (TIAO) d'un demi point de base ainsi que le taux débiteur maximum.

Encadré n° 3 : Objectifs et instruments de la politique monétaire de la BEAC

1. Objectifs de la politique monétaire

Conformément à l'article 1er de ses Statuts, l'objectif final de la politique monétaire de la BEAC est de garantir la stabilité monétaire. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées par les Etats membres. Pour la BEAC, dont la monnaie est rattachée à l'euro par une parité fixe, l'objectif de stabilité monétaire signifie un taux d'inflation faible et un taux de couverture extérieure de la monnaie suffisant (le seuil statutaire minimal est de 20 %).

Pour évaluer les risques pesant sur la stabilité monétaire et décider d'une action, la BEAC suit étroitement l'évolution des agrégats monétaires (taux de croissance de la masse monétaire et des crédits à l'économie). Elle affine son analyse en examinant la dynamique d'une large gamme d'indicateurs économiques et financiers.

2. Les instruments de la politique monétaire

Depuis l'instauration du marché monétaire le 1er juillet 1994, la BEAC utilise des instruments indirects pour ses interventions. Ce mode d'action qui repose sur un contrôle de la liquidité bancaire, s'exerce à travers la politique de refinancement (action sur l'offre de monnaie centrale) complétée par l'imposition des réserves obligatoires (action sur la demande de monnaie centrale).

A. La politique de refinancement

La politique de refinancement constitue le principal mode d'intervention de la BEAC. Mise en œuvre sous forme d'avances sur titres, elle revêt deux formes : une action par les quantités (objectif de refinancement) et/ou une action par les taux d'intérêt dans le cadre du marché monétaire sous-régional.

En ce qui concerne l'action par les quantités, la BEAC s'appuie sur l'exercice de la programmation monétaire pour arrêter les objectifs de croissance des agrégats monétaires et de refinancement compatibles avec la réalisation des objectifs finals de la politique monétaire.

En effet, dans le cadre des accords de mobilisation, la BEAC distingue parmi les titres de créances inscrits à l'actif des établissements de crédit, ceux qui peuvent servir de support à ses concours. Elle arrête ainsi, de façon trimestrielle, un objectif de refinancement qui représente la limite maximale des avances qu'elle est disposée à accorder aux établissements éligibles par

appels d'offres hebdomadaires au niveau 2 du marché monétaire. Cet objectif peut être dépassé si le taux de couverture extérieure de la monnaie est satisfaisant et s'il existe des facultés d'avances disponibles recensées au niveau des établissements de crédit. A cet effet, il est prévu un mécanisme d'interventions ponctuelles assorti de conditions de taux spéciales. En revanche, cet objectif devient un plafond rigide si le pays est en programme avec le FMI ou si le taux de couverture extérieure de la monnaie se dégrade profondément en se situant en deçà de 20 %.

L'action par les taux d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique des taux de la Banque. Ainsi, les avances sont accordées à un taux d'intérêt (TIAO)⁶ fixé par le Gouverneur, par délégation du Conseil d'Administration, suivant les objectifs de la politique monétaire.

Par ailleurs, la BEAC ponctionne de la liquidité, par le biais des appels d'offres négatifs, à un taux d'intérêt fixé par le Gouverneur (Taux d'intérêt sur les placements ou TISP).

B. La politique des réserves obligatoires

L'article 20 des Statuts de la BEAC prévoit que le Conseil d'Administration peut prendre toutes les dispositions pour imposer aux établissements de crédit la constitution de réserves obligatoires. Le recours aux réserves obligatoires vise à « mettre en banque » le système bancaire, c'est-à-dire à le contraindre au refinancement lorsque les facteurs autonomes de la liquidité bancaire engendrent un excédent de monnaie centrale pour les établissements de crédit. Ainsi, les réserves obligatoires, par leur action structurelle, sont un complément à la politique du refinancement.

⁶ TIAO signifie taux d'intérêt sur les appels d'offres. Il constitue le principal taux directeur de la BEAC

Encadré n° 4 : Politique des taux d'intérêt de la BEAC

Dans le cadre de la nouvelle politique des taux d'intérêt mise en place depuis 1990, la gestion des taux est plus dynamique et plus souple, le marché monétaire sous-régional constituant à cet égard le cadre approprié pour conduire la politique monétaire commune.

La structure des taux d'intérêt sur le marché monétaire de la CEMAC est la suivante :

1. Taux du marché interbancaire (Niveau 1 du marché monétaire)

Les taux du marché interbancaire sont totalement libres et sont déterminés par la loi de l'offre et de la demande, sans intervention de la BEAC.

2. Taux du compartiment des interventions de la BEAC (Niveau 2 du marché monétaire)

2.1. Interventions en faveur des établissements de crédit

a. Injections de liquidités

1. Sur le guichet A:

- Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) est fixé par le Gouverneur dans le cadre des appels d'offres "à la française", en tenant compte de la conjoncture tant interne qu'externe. Il constitue le principal taux directeur de la Banque. En général, le coût de la monnaie centrale mise à la disposition du système bancaire tient compte des taux pratiqués sur le compartiment interbancaire du marché monétaire.
- Le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP) est égal au taux des appels d'offres majoré de 1,5 à 3 points.
- Le taux de pénalité (TP) est supporté par les établissements de crédit en cas de manquements graves à la réglementation bancaire, aux règles de distribution du crédit et, à titre exceptionnel, dans l'hypothèse d'un découvert en l'absence de papier éligible.
- Le taux d'intérêt sur les interventions ponctuelles (TISIP) est inférieur au taux de pénalité (TP) et supérieur ou égal au taux d'intérêt sur les prises en pension (TIPP).
- Le taux d'intérêt sur les avances exceptionnelles garanties par la remise des certificats de placement est égal au TIAO.

2. Sur le guichet B:

- Le Guichet B est réservé au refinancement des crédits à moyen terme destinés à l'investissement productif. En raison du caractère irrévocable des crédits qui y sont mobilisés (la BEAC ne peut revenir sur les

conditions de taux, de durée ou de refinancement), il se caractérise par une multitude de taux d'intérêt.

b. Ponctions de liquidités

Le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des établissements de crédit est fixé par le Gouverneur dans le cadre des opérations sur appels d'offres négatifs « à la française » en prenant en compte l'évolution des facteurs tant internes qu'externes de manière à limiter les sorties de capitaux sans pour autant créer une déprime au niveau des transactions interbancaires. Ce taux varie selon les échéances (7, 28 et 84 jours). Le taux d'intérêt des dépôts spéciaux des organismes publics et des institutions financières non éligibles au marché monétaire est égal au taux d'intérêt sur les placements à 7 jours.

2.2. Taux des avances aux Trésors Nationaux

Depuis le Conseil d'Administration du 18 novembre 1998, le Gouverneur a le pouvoir de manipuler les taux des avances aux Trésors dans les mêmes conditions que ceux appliqués aux établissements de crédit. On distingue trois types de taux d'intérêt sur les concours aux Etats :

- le taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur des avances statutaires, qui est égal au TIAO supporté par les banques ;
- le taux des avances aux Trésors Nationaux en dépassement des plafonds statutaires (taux de pénalité aux Trésors) ;
- le taux d'intérêt applicable aux concours consolidés sur les Etats.

3. Conditions de banque

Depuis la réforme du 16 octobre 1990, la détermination des conditions de banque a été libéralisée. Le Conseil du 19 mars 1997 oblige les établissements de crédit à publier leur taux de base bancaire et à afficher leur barème des conditions minimales et maximales applicables aux opérations avec la clientèle. Le but de cette mesure est de favoriser la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiation financière. Ainsi, les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients, en respectant les bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM) qui relèvent de la compétence du Gouverneur.

A partir du 1er janvier 1996, ces deux bornes sont déterminées de la manière suivante :

- le TCM, fixé par le Gouverneur, s'applique aux petits épargnants qui sont définis comme étant les détenteurs des comptes d'épargne sur livrets d'un montant inférieur ou égal à 5 millions de Francs CFA ;
- le TDM, qui s'applique à tous les établissements de crédit éligibles aux concours de la BEAC, est égal au taux de pénalité arrêté par le Gouverneur plus une marge fixe établie par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.

Encadré n° 5 : Modalités d'application des réserves obligatoires

Le 1er septembre 2001, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, agissant par délégation du Conseil d'Administration, a décidé de soumettre les banques de la Zone d'Emission à la constitution des réserves obligatoires.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette mesure, les banques commerciales agréées par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle dans des comptes rémunérés dits "comptes de réserves obligatoires" tenus par la BEAC.

Les établissements financiers et les institutions financières publiques sont exclus du champ d'application des réserves obligatoires, lequel ne concerne que les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte-courant auprès de l'Institut d'Emission.

Les modalités d'application de cette mesure sont les suivantes :

I - CALCUL DES RESERVES OBLIGATOIRES

a. Assiette des réserves obligatoires

L'assiette des réserves obligatoires minimales comprend :

1. les dépôts à vue, à savoir les soldes créditeurs des comptes créditeurs à vue (résidents et non-résidents)
2. les dépôts à terme et d'épargne, à savoir :
 - les comptes de dépôts à régime spécial ;
 - les comptes de dépôts à terme (résidents et non-résidents).

Les chiffres des dépôts à prendre en compte pour le calcul du niveau réglementaire des réserves obligatoires sont ceux relatifs aux encours des dépôts aux dates des 10, 20 et 30 (ou 31) du mois de référence.

b. Coefficient des réserves obligatoires

Les coefficients des réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le Gouverneur dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de l'Institut d'Emission, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe.

Après une modification des coefficients des réserves obligatoires, la BEAC laisse aux banques une période d'adaptation de deux mois au cours de laquelle aucune sanction ne leur sera appliquée.

II. REMUNERATION DES RESERVES OBLIGATOIRES ET REGIME DES SANCTIONS

a. Rémunération des réserves obligatoires

Le Gouverneur de la BEAC a reçu délégation du Conseil le pouvoir de fixer et de modifier le taux de rémunération des réserves obligatoires dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque.

b. Contrôle des déclarations des banques

L'Institut d'Emission doit aussi pouvoir s'assurer que les dépôts déclarés par les établissements de crédit sont exacts. Pour cela, deux types de contrôles sont instaurés :

- les contrôles sur pièces, pour le rapprochement des déclarations avec les situations mensuelles des banques ;
- les contrôles sur place, effectués périodiquement et de manière inopinée, à l'initiative de la BEAC (Service du Marché Monétaire) et/ou de la COBAC.

c. Régime des sanctions

Des sanctions pécuniaires peuvent être appliquées aux banques dont le niveau des réserves obligatoires est insuffisant ou qui déclarent tardivement ou de manière erronée l'encours de leurs dépôts.

B. MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

1. Objectifs monétaires et de crédit

En 2001, la politique monétaire de la BEAC a visé principalement la maîtrise des tensions inflationnistes et la promotion d'une croissance économique saine dans les Etats membres.

Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, la Banque a déterminé des objectifs monétaires et de crédit pour la période allant de janvier 2001 à décembre 2001. Comparativement aux niveaux fixés au dernier trimestre 2000, les objectifs de refinancement du premier trimestre 2001 sont demeurés stables en République Centrafricaine, au Congo, au Gabon et en Guinée Equatoriale, mais ils ont été revus à la hausse au Cameroun et au Tchad pour se situer globalement à 75,5 milliards contre 64,5 milliards le trimestre précédent.

Pour le deuxième trimestre, ces objectifs ont été abaissés au Gabon et au Tchad compte tenu de la liquidité des banques, et ils ont été maintenus inchangés dans les quatre autres Etats, revenant globalement à 69,5 milliards. Au troisième trimestre, l'objectif de refinancement du Tchad a été de nouveau réduit, en raison de la baisse des besoins dans le cadre de la campagne cotonnière, fixant ainsi le niveau global de l'objectif à 59,5 milliards. Enfin, au quatrième trimestre, l'objectif de refinancement a été réduit au Congo, suite à la restructuration de l'Union Congolaise de Banque (UCB) et de la Banque Internationale du Congo (BIDC), ramenant l'objectif global à 53,5 milliards.

Les résultats de la programmation monétaire au cours de l'exercice 2000-2001 pour le Cameroun et l'année 2001 pour les cinq autres Etats sont indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau 9 : Evolution des objectifs monétaires et de crédit

AGREGATS	Cameroun (30/6/01) *	R.C.A (31/12/01)	Congo (31/12/01)	Gabon (31/12/01)	Guinée Equatoriale (31/12/01)	Tchad (31/12/01)
Masse monétaire (Variation en pourcentage)						
1. Objectifs	10,9 % -12,9%	11,8 % -13,8 %	37 % -39 %	-5,3 % -7,3%	27,8 % -29,8 %	25 % -27 %
2. Réalisations	13,7%	-1,1 %	-22,8 %	-8,5 %	22,8 %	23,2 %
Objectifs de refinancement (en millions de FCFA)						
Pointe d'utilisation de la période	1500	2300	2500	6900	-	9600
Taux d'utilisation	10,1 %	28,8 %	41,9%	173 %	-	48 %

(* Les objectifs monétaires (taux de couverture extérieure de l'émission monétaire, crédit à l'économie et masse monétaire) sont fixés sur une base annuelle, soit à fin décembre 2001 pour la République Centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad et à fin juin 2001 pour le Cameroun)

Au **Cameroun**, la masse monétaire s'est accrue de 13,7 %, au-dessus du niveau prévu (11,9 %), tirée par une amélioration de la position extérieure nette, et ce en dépit d'une augmentation plus faible que prévu des crédits à l'économie (+ 12 % au lieu de + 16 % envisagée initialement).

En **République Centrafricaine**, la masse monétaire a diminué de 1,1 % alors qu'elle était prévue en hausse de 12,8 %. Cette évolution est liée à une baisse de 19,9 % des avoirs extérieurs nets, partiellement compensée par la hausse des crédits à l'économie (+ 9,2 %) et des créances nettes sur l'Etat (+ 38,3 %) en liaison avec la persistance des difficultés de trésorerie publique.

Au **Congo**, la masse monétaire a enregistré une chute de 22,8 % contre une baisse prévue de 38 %. Cette situation reflète une contraction plus importante des avoirs extérieurs (- 82,3 %) ainsi que le transfert à la Caisse Congolaise d'Amortissement d'une partie des créances de l'Union Congolaise de Banque (UCB). Les crédits à l'économie se sont repliés de 33,5 % tandis que les créances nettes sur l'Etat ont fortement progressé (+ 75,5 %).

Au **Gabon**, la masse monétaire a augmenté de 8,5 % au lieu de + 6,3 % prévu initialement. Cette évolution s'explique principalement par la forte progression des créances nettes sur l'Etat (+ 157,3 %) et l'augmentation plus importante que prévu des crédits à l'économie (+ 17,5 % contre des prévisions de + 8 %). Par contre, les avoirs extérieurs nets ont enregistré un recul plus prononcé (- 106,6 % contre - 4,5 %).

En **Guinée Equatoriale**, la masse

monétaire s'est accrue de 22,8 %, pour une prévision de + 28,8 %, en relation avec la forte progression des crédits à l'économie (+ 35,2 %) et des avoirs extérieurs nets (+ 193 %).

Au **Tchad**, la masse monétaire s'est accrue de 23,2 % contre une projection de 26 %, sous l'effet d'une progression des avoirs extérieurs nets de 32,6 %, des créances nettes sur l'Etat de 24,6 % et des crédits à l'économie de 22,2 %.

2. Fixation des plafonds statutaires aux Etats

Le montant total des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux a sensiblement augmenté, passant de 490,5 milliards au 31 décembre 2000 à 627,6 milliards au 31 décembre 2001, compte tenu de l'accroissement des recettes budgétaires dans la plupart des Etats membres.

Parallèlement, les tirages des Trésors sur la Banque Centrale se sont fortement accrus, s'établissant à 569,1 milliards en 2001 contre 359,8 milliards en 2000. L'accroissement des utilisations ayant été plus marqué que celui des plafonds, les marges de tirages des Trésors Nationaux se sont réduites, revenant de 130,6 milliards à 63,5 milliards.

Par ailleurs, suite aux remboursements effectués par les Etats, l'encours des crédits consolidés s'est replié à 155,8 milliards en 2001, contre 174,1 milliards un an plus tôt.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des objectifs de refinancement et de leurs utilisations ainsi que des plafonds d'avances aux Trésors Nationaux.

Tableau 10 : Plafonds des avances aux trésors nationaux, Objectifs de refinancement aux banques et utilisations

PAYS	2000				2001				Taux d'utilisation au 31/12/00 (b)/(a) en %		
	Décembre		Mars		Juin		Septembre			Décembre	
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/00 (a)	Utilisations au 31/12/00 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/01 (a)	Utilisations au 31/03/01* (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/01 (a)	Utilisations au 30/06/01* (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/09/01 (a)	Utilisations au 30/09/01 (b)		Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/01 (a)	Utilisations au 31/12/01 (b)
A - CAMEROUN											
1 - Trésor	232 480	149 327	232 480	80 135	232 480	157 812	232 480	176 104	259 520	270 426	84,94%
2 - Banques	12 000	2 078	15 000	1 531	15 000	1 489	15 000	786	15 000	773 *	5,15%
B - CENTRAFRIQUE											
1 - Trésor	11 935	11 935	12 117	12 117	12 117	12 117	12 117	12 117	12 117	17 231	142,21%
2 - Banques	8 000	3 219	8 000	2 882	8 000	2 833	8 000	1 907	8 000	2 022	25,28%
C - CONGO											
1 - Trésor	82 076	81 713	82 076	82 007	123 459	120 846	123 459	123 262	123 459	123 058	99,68%
2 - Banques	12 000	6 981	12 000	1 765	12 000	1 681	12 000	2 406	6 000	2 406	40,10%
D - GABON											
1 - Trésor	130 825	92 940	113 614	72 816	201 832	127 908	201 832	186 601	197 981	191 016	96,48%
2 - Banques	8 000	263	8 000	120	4 000	120	4 000	187	4 000	1 365	34,13%
E - GUINEE EQUATORIALE											
1 - Trésor	17 067	8 021	17 067	0	17 067	0	17 067	0	17 067	0	0,00%
2 - Banques	800	0	500	0	500	0	500	0	500	0	0,00%
F - TCHAD											
1 - Trésors	16 091	15 892	17 444	17 415	17 444	17 415	17 444	17 415	17 444	17 415	99,83%
2 - Banques	24 000	3 928	32 000	8 751	30 000	9 758	20 000	5 810	20 000	5 609	28,05%
G - ENSEMBLE ZONE											
1 - Trésor	490 474	359 828	474 798	264 490	604 399	436 098	604 399	515 499	627 588	569 146	90,69%
2 - Système bancaire	64 800	16 469	75 500	15 049	69 500	15 881	59 500	11 096	53 500	12 175	22,76%

(*) Encours des utilisations

3. Evolution des taux d'intervention de la BEAC

L'évolution de l'environnement économique interne et externe a conduit le Gouverneur à modifier, une seule fois, les taux d'intervention de la Banque au cours de la période sous revue.

Ainsi, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) a été ramené de 7 % à 6,5 % à compter du 6 septembre 2001. Cette baisse, qui a été décidée dans un contexte mondial marqué par la détente des taux d'intérêt, avait pour but de contribuer à la réduction du coût du crédit, afin de favoriser les investissements et de consolider la relance économique.

Parallèlement, le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP), qui est resté

supérieur de 2 points au TIAO, a été ramené de 9 % à 8,5 % à la même date. De même, le taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur des plafonds statutaires a été réduit de 7 % à 6,5 %. En revanche, le Taux d'Intérêt sur les Placements (TISP) à 7 jours est demeuré fixé tout au long de l'année, à 3,60 %.

Le taux de pénalité aux établissements de crédit et celui des avances consenties aux Trésors Nationaux en dépassement des plafonds statutaires sont restés inchangés, respectivement à 15 % depuis le 24 octobre 1994 et à 10,5 % depuis le 7 décembre 1998.

L'évolution des différents taux d'intervention de la Banque au cours des deux dernières années est retracée ci-après :

Tableau 11 : Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque

	1994	1995	08.02.96	12.03.96	15.04.96	06.05.96	03.06.96	04.06.96	29.07.96	16.10.96	21.11.96	23.05.97	07.12.98	12.05.99	14.01.00	25.05.00	13.09.00	06.09.01	
			11.03.96	14.04.96	05.05.96	02.06.96	03.06.96	29.07.96	15.10.96	20.11.96	22.05.97	06.12.98	11.05.99	13.01.00	24.05.00	12.09.00	05.09.01	31.12.01	
	Fin de Période																		
I- LES OPERATIONS DE TRESORS																			
(hors Marché)																			
• Taux des avances aux trésors	7,75	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	7,75	7,50	7,00	7,60	7,30	7,00	7,00	6,50	
• Taux de pénalité aux trésors	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,25	10,25	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	
• Taux des dépôts spéciaux	4,00	4,50	4,50	4,50	4,50	3,90	3,90	3,60	3,30	3,30	3,00	3,00	2,75	3,15	3,25	3,30	3,60	3,60	
II - MARCHE MONETAIRE																			
A - Injections de liquidités																			
I - Guichet «A»																			
• Taux des appels d'offres (TIAO)	7,75	8,60	8,60	8,60	8,20	8,00	8,00	8,00	8,00	7,75	7,75	7,50	7,00	7,60	7,30	7,00	7,00	6,50	
• Taux des prises en pension (TIPO)	9,25	10,75	10,75	10,75	10,20	10,00	10,00	10,00	10,00	9,75	9,75	9,50	9,00	9,60	9,30	9,00	9,00	8,50	
• Taux des interventions Ponctuelles (FISIP)	-	-	10,75-15	10,75-15	10,20-15	10-15	10-15	10-15	10-15	9,75-15	9,75-15	9,75-15	9,00-15	9,60-15	9,30-15	9,00-15	9,00-15	8,50-15	
• Taux des AV, except.s/Cert. de Plac. (TACP)*	-	-	-	-	-	-	-	-	8,00	7,75	7,75	7,50	7,00	7,60	7,30	7,00	7,00	6,50	
• Taux de pénalité aux banques (TPB)	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	
2 - Guichet «B»																			
• Taux sinouveaux crédits d'invest. productifs**	7,75	8,60	8,60	8,60	8,20	8,00	8,00	8,00	8,00	7,75	7,75	7,5000	7,4375	7,1875	7,6250	7,3125	7,3125	7,3125	
• Taux effectifs anciens CMT irrévocables	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	6,5-14	6,5-14	6,5-14	7,50-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	4,30-6,50	
B - Ponctions de liquidités																			
(Appels d'offres négatifs)																			
• Taux d'intérêt sur placement à 7 jrs «TISP»	-	-	4,5000	4,5000	4,0000	3,9000	3,6000	3,6000	3,3000	3,0000	3,0000	3,0000	2,7500	3,1500	3,2500	3,3000	3,6000	3,6000	
• Taux d'intérêt sur placement à 28 jrs «TISP»	-	-	4,7500	4,5625	4,0625	3,9625	3,6625	3,6625	3,3625	3,0625	3,0625	3,0625	2,8125	3,2125	3,3125	3,3625	3,6625	3,6625	
• Taux d'intérêt sur placement à 64 jrs «TISP»	-	-	-	4,6250	4,1250	4,0250	3,7250	3,7250	3,4250	3,1250	3,1250	3,1250	2,8750	3,2750	3,3750	3,4250	3,7250	3,7250	
C - Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics																			
D - Taux de rémunération des Réserves obligatoires	4,00	4,50	4,50	4,50	4,00	3,90	3,90	3,60	3,30	3,00	3,00	3,00	2,75	3,15	3,25	3,30	3,60	3,60	
III - CONDITIONS DE BANQUE																			
- Libres, avec 2 bornes																			
1. Taux débiteur maximum (TDM)***	16,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	18,00	
2. Taux créateur minimum (TCM)	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,00	5,00	4,75	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	
IV - COEFFICIENTS DE RESERVES OBLIGAT.																			
1. Coefficients applicables sur les dép. à vue (DAV)																			
2. Coefficients applicables sur les dép. à ter. (DAT)																			

* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit. Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse sans pouvoir dépasser le taux d'intérêt initial.

*** Le taux débiteur maximum s'applique à la clientèle de tous les Ets de crédit (banques et Ets financiers)

Il est égal au taux de pénalité aux Ets de crédits (15%) plus une marge fixe arrondie à 7 % par le CA de la BEAC du 24/11/95

4. Réserves obligatoires

Le 1er septembre 2001, le Gouverneur, agissant par délégation du Conseil d'Administration, a soumis les établissements de crédit de l'ensemble des pays membres de la CEMAC à la constitution des réserves obligatoires dont les coefficients uniformes ont été fixés au départ à 1 % pour les dépôts à vue et 0,5 % pour les dépôts à terme et d'épargne.

Au 31 décembre 2001, l'encours de ces réserves s'est établi à 13,4 milliards, représentant 4,5 % des réserves libres (solde créditeur des comptes courants et encours des placements bancaires à la BEAC) des banques.

Les réserves obligatoires sont rémunérées au taux de 1,2 % l'an

Encadré n° 6 : Chronique des mesures de politique monétaire

- Le 04 avril 2001

Le Conseil d'Administration approuve l'objectif global de refinancement de 69 500 millions pour le deuxième trimestre 2001 (avril – juin 2001).

- Le 22 août 2001

Le Gouverneur, agissant par délégation du Conseil d'Administration, décide de soumettre les banques de la Zone d'Emission à la constitution des réserves obligatoires à compter du 1er septembre 2001.

- Le 6 septembre 2001

Sur décision du Gouverneur n° 30/GR, les taux d'intervention de la Banque Centrale ont été réaménagés comme suit :

- le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) : 6,5 % au lieu de 7 %
- le Taux d'Intérêt des Prises en Pension (TIPP) : 8,5 % au lieu de 9 %
- le Taux des avances aux Trésors Nationaux à l'intérieur de plafonds statutaires : 6,5 % au lieu de 7 %.

A la même date, le Taux débiteur Maximum (TDM) a été ramené de 22 % à 18 % afin de favoriser la baisse du coût du crédit.

Les autres taux demeurent inchangés.

CHAPITRE II

EVOLUTION DU MARCHE MONETAIRE

A. EVOLUTION DES INTERVENTIONS DE LA BANQUE CENTRALE

1. Injections de liquidités

L'encours moyen mensuel des interventions de la Banque Centrale en faveur des établissements de crédit est revenu de 16,5 milliards en décembre 2000 à 12,2 milliards en décembre 2001 après avoir atteint une pointe de 18,2 milliards en mai 2001.

1.1. Evolution du Guichet A

- **Interventions au titre des appels d'offres positifs**

Au **Cameroun**, du fait de la surliquidité du système bancaire, l'encours moyen des avances au système bancaire est demeuré faible et a oscillé entre 0,2 et 0,4 milliard au cours de la période sous revue.

En **République Centrafricaine**, l'encours moyen des interventions de la BEAC sous forme d'appels d'offres positifs s'est stabilisé à 1 milliard en décembre 2001, reflétant la faiblesse de la demande de crédit.

Au **Congo**, le niveau moyen des avances de la BEAC au titre des appels d'offres est revenu de 4,6 milliards en décembre 2000 à 0,6 milliard un an plus tard, suite aux mesures de restructuration du système bancaire.

Au **Gabon**, le volume moyen des refinancements par voie d'appels d'offres s'est situé autour de 0,2 milliard au cours du premier trimestre de 2001. Pour le reste de l'année, compte tenu de l'aisance de leur trésorerie, les banques n'ont pas eu recours à cette facilité.

En **Guinée Equatoriale**, les établissements de crédit n'ont pas recouru aux appels d'offres positifs tout au long de la période sous revue, la majeure partie des crédits étant nourrie par leurs propres ressources.

Au **Tchad**, le montant moyen des fonds levés par les banques au titre des appels d'offres s'est élevé à 5,3 milliards en décembre 2001 contre 3,8 milliards

en décembre 2000, en liaison avec le financement des campagnes cotonnières.

- **Interventions au titre de la pension**

En décembre 2001, l'encours moyen des prises en pension a diminué, s'établissant à 1,8 milliard contre 2,9 milliards douze mois auparavant. Cette baisse, qui a surtout concerné la République Centrafricaine et le Congo, traduit une meilleure gestion de trésorerie par les banques. Cet encours est porté essentiellement par les banques gabonaises (58,4 %), centrafricaines (24,3 %) et tchadienne (17,3 %). Au Cameroun et en Guinée Equatoriale, aucune opération de prise en pension n'a été enregistrée au cours de la période sous revue.

- **Autres interventions**

Des avances au taux de pénalité et des avances garanties par des certificats de placement ont été accordées, pour de faibles montants, à quelques banques de la République Centrafricaine, du Congo et du Gabon. En revanche, aucune intervention ponctuelle n'a eu lieu au cours de la période sous revue.

1.2. Evolution du Guichet B

Le volume moyen des concours accordés aux établissements de crédit sur ce guichet a fléchi, revenant de 3,5 milliards en décembre 2000 à 3 milliards en décembre 2001, compte tenu de la baisse des tirages effectués par les

banques du Cameroun qui ont remboursé en totalité les concours spéciaux SODECOTON.

2. Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)

Le volume des liquidités ponctionnées par la Banque Centrale à travers le mécanisme des appels d'offres négatifs a atteint 136,1 milliards en décembre 2001 contre 92,5 milliards en décembre 2000, en raison de la hausse des recettes d'exportation recyclées à travers le système bancaire.

A fin décembre 2001, la répartition par terme de l'encours global des placements s'est établi comme suit : placements à 7 jours : 75,7 %; placements à 28 jours : 14,7%; placements à 84 jours : 9,6 %.

La forte progression des ponctions de liquidités a été plus marquée au Cameroun (94,4 milliards en décembre 2001 contre 50 milliards en décembre 2000), au Congo (22 milliards contre 15 milliards un an plus tôt) et en Guinée Equatoriale (16,9 milliards contre un montant nul l'année précédente). En revanche, au Gabon, l'encours des placements des banques est revenu de 27,5 à 2,7 milliards, du fait de l'amenuisement progressif de leur liquidité.

Reflétant l'abondance de la liquidité bancaire, le taux interbancaire moyen pondéré (TIMP) est revenu, en moyenne mensuelle, de 6,70534 % en 2000 à 5,48908 % en 2001.

Tableau n° 12 : Evolution des concours de la BEAC aux Etablissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire
(Moyennes mensuelles en Millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)								TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interban. (montants effectifs des transactions)	PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC appels d'offr. négatifs
	GUICHET "A"				GUICHET "B"						
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except. des cert. de placement	Avances au taux de pénalité	TOTAL	Crédits à M.T. irrévocabl.	Crédits à l'économie SODECOTON	TOTAL			
1. CAMEROUN											
Décembre 2000	392	0	0	0	392	36	1 650	1 686	2 078	9 000 000	50 032
Janvier 2001	392	0	0	0	392	21	1 118	1 139	1 531	8 222 025	39 774
Février 2001	392	0	0	0	392	21	1 118	1 139	1 531	500 000	58 750
Mars 2001	392	0	0	0	392	21	1 118	1 139	1 531	4 200 000	61 900
Avril 2001	392	0	0	0	392	0	1 118	1 118	1 510	2 872 025	78 967
Mai 2001	392	0	0	0	392	0	1 118	1 118	1 510	38 200 000	99 290
Juin 2001	371	0	0	0	371	0	1 118	1 118	1 489	28 922 025	95 833
Juillet 2001	359	0	0	0	359	0	568	568	927	4 800 000	105 712
Août 2001	447	0	0	0	447	0	568	568	1 015	9 672 025	117 904
Septembre 2001	218	0	0	0	218	0	568	568	786	16 200 000	120 567
Octobre 2001	230	0	0	0	230	0	568	568	798	1 000 000	111 742
Novembre 2001	187	0	0	0	187	0	568	568	755	1 900 000	101 950
Décembre 2001	205	0	0	0	205	0	568	568	773	8 200 000	94 403
2. CENTRAFRIQUE											
Décembre 2000	1 100	2 119	0	0	3 219	0	-	0	3 219	0	0
Janvier 2001	900	1 934	0	0	2 834	758	-	758	3 592	305 000	68
Février 2001	1 225	750	0	0	1 975	498	-	498	2 473	1 260 000	900
Mars 2001	1 900	461	0	0	2 361	521	-	521	2 882	195 000	500
Avril 2001	1 700	780	0	0	2 480	79	-	79	2 559	0	0
Mai 2001	1 640	457	0	0	2 097	225	-	225	2 322	0	0
Juin 2001	1 300	1 148	0	0	2 448	385	-	385	2 833	0	0
Juillet 2001	2 025	367	0	0	2 392	156	-	156	2 548	0	0
Août 2001	1 800	627	0	0	2 427	321	-	321	2 748	0	245
Septembre 2001	1 243	384	0	0	1 627	280	-	280	1 907	600 000	103
Octobre 2001	1 133	63	0	2	1 198	245	-	245	1 443	1 000 000	129
Novembre 2001	783	277	0	2	1 062	376	-	376	1 438	400 000	140
Décembre 2001	994	447	0	4	1 445	577	-	577	2 022	17 000	0
3. CONGO											
Décembre 2000	4 584	603	0	0	5 187	1 794	-	1 794	6 981	0	15 013
Janvier 2001	4 421	253	0	0	4 674	1 722	-	1 722	6 396	0	38 858
Février 2001	1 745	39	0	0	1 784	1 666	-	1 666	3 450	0	62 350
Mars 2001	618	0	0	0	618	1 147	-	1 147	1 765	0	50 360
Avril 2001	824	0	0	0	824	927	-	927	1 751	0	45 623
Mai 2001	777	0	0	0	777	895	-	895	1 672	0	22 335
Juin 2001	777	0	0	0	777	904	-	904	1 681	0	27 477
Juillet 2001	820	0	0	0	820	861	-	861	1 681	0	27 152
Août 2001	505	0	0	0	513	1 235	-	1 235	1 748	0	30 226
Septembre 2001	457	0	0	0	457	1 949	-	1 949	2 406	0	28 730
Octobre 2001	577	0	0	0	577	1 908	-	1 908	2 485	0	25 335
Novembre 2001	413	0	0	0	413	1 833	-	1 833	2 246	0	22 114
Décembre 2001	570	0	0	3	573	1 833	-	1 833	2 406	0	21 952

Tableau n° 12 (suite) : Evolution des concours de la BEAC aux Etablissements de crédit et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire

(Moyennes mensuelles en Millions de FCFA)

PAYS	INTERVENTIONS EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)							Volume des transactions interbanq. (montants effectifs des transactions)	PLACEMENTS DES BANQUES & CCP AUPRES DE LA BEAC appels d'offr. négatifs	
	GUICHET "A"					TOTAL	GUICHET "B"			
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Intervention ponctuelle	Av. except. des cert. de placement	Avances au taux de pénalité		Crédits à M.T. irrévocabl.			
						TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS				
4. GABON										
Décembre 2000	220	43	0	0	0	263	0	263	4 000 000	27 452
Janvier 2001	220	0	0	0	0	220	0	220	2 500 000	25 290
Février 2001	165	51	0	0	0	216	0	216	3 000 000	29 750
Mars 2001	0	120	0	0	0	120	0	120	3 000 000	33 100
Avril 2001	0	120	0	0	0	120	0	120	4 000 000	14 300
Mai 2001	0	120	0	0	0	120	0	120	3 000 000	6 581
Juin 2001	0	120	0	0	0	120	0	120	2 500 000	13 817
Juillet 2001	0	120	0	0	0	120	0	120	3 500 000	21 806
Août 2001	0	152	0	0	0	152	0	152	9 565 000	19 484
Septembre 2001	0	187	0	0	0	187	0	187	4 650 000	14 550
Octobre 2001	0	120	0	0	0	120	0	120	3 500 000	12 661
Novembre 2001	0	120	0	0	0	120	0	120	3 500 000	9 100
Décembre 2001	0	1 075	290	0	0	1 365	0	1 365	4 000 000	2 703
5. GUINEE EQUATORIALE										
Décembre 2000	0	0	0	0	0	0	0	0	5 500 000	0
Janvier 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000 000	0
Février 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	8 500 000	0
Mars 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	9 500 000	0
Avril 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000 000	0
Mai 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500 000	0
Juin 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000 000	550
Juillet 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000 000	2 629
Août 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500 000	5 000
Septembre 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000 000	6 900
Octobre 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500 000	6 774
Novembre 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500 000	8 467
Décembre 2001	0	0	0	0	0	0	0	0	6 500 000	16 871
6. TCHAD										
Décembre 2000	3 825	103	0	0	0	3 928	0	3 928	0	0
Janvier 2001	5 672	158	0	0	0	5 830	0	5 830	0	226
Février 2001	7 149	446	0	0	0	7 595	0	7 595	0	500
Mars 2001	8 562	189	0	0	0	8 751	0	8 751	3 000 000	200
Avril 2001	9 547	150	0	0	0	9 697	0	9 697	0	0
Mai 2001	12 440	155	0	0	0	12 595	0	12 595	0	0
Juin 2001	9 625	133	0	0	0	9 758	0	9 758	2 000 000	0
Juillet 2001	10 063	555	0	0	0	10 618	0	10 618	2 000 000	0
Août 2001	8 380	194	0	0	0	8 574	0	8 574	4 000 000	2 000
Septembre 2001	5 660	150	0	0	0	5 810	0	5 810	0	2 133
Octobre 2001	7 510	97	0	0	0	7 607	0	7 607	0	1 581
Novembre 2001	4 440	100	0	0	0	4 540	0	4 540	0	1 700
Décembre 2001	5 290	319	0	0	0	5 609	0	5 609	0	161
7. TOTAL CEMAC										
Décembre 2000	10 121	2 868	0	0	0	12 989	3 463	16 452	18 500 000	92 497
Janvier 2001	11 605	2 345	0	0	0	13 950	3 619	17 569	18 027 025	104 216
Février 2001	10 676	1 286	0	0	0	11 962	3 303	15 265	13 260 000	152 250
Mars 2001	11 472	770	0	0	0	12 242	2 807	15 049	19 895 000	146 060
Avril 2001	12 463	1 050	0	0	0	13 513	2 124	15 637	14 872 025	138 890
Mai 2001	15 249	732	0	0	0	15 981	2 238	18 219	48 700 000	128 206
Juin 2001	12 073	1 401	0	0	0	13 474	2 389	15 863	43 422 025	137 677
Juillet 2001	13 267	1 042	0	0	0	14 309	1 585	15 894	20 300 000	157 299
Août 2001	11 132	973	0	0	8	12 113	2 124	14 237	30 737 025	174 859
Septembre 2001	7 579	721	0	0	0	8 299	2 797	11 096	29 450 000	172 983
Octobre 2001	9 450	280	0	0	2	9 732	2 721	12 453	12 000 000	158 222
Novembre 2001	5 823	497	0	0	2	6 322	2 777	9 099	13 300 000	143 471
Décembre 2001	7 059	1 841	290	0	7	9 197	2 978	12 175	18 717 000	136 090

B. EVOLUTION DU MARCHÉ INTERBANCAIRE

1. Evolution des transactions interbancaires

Le montant global des échanges entre banques s'est accru de 60,3 % au cours de la période sus revue, totalisant 282,7 milliards au 31 décembre 2001 contre 176,4 milliards en décembre 2000. Le marché interbancaire a surtout été animé par les banques du Cameroun, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad.

Au **Cameroun**, le volume des transactions interbancaires a fortement augmenté, passant de 78,4 à 124,7 milliards en l'espace d'un an.

En **République Centrafricaine**, le montant cumulé des échanges entre banques, bien qu'en hausse, est demeuré modeste, s'établissant à 3,8 milliards au cours de l'exercice sous revue.

Au **Congo** aucune transaction n'a été enregistrée sur le compartiment interbancaire.

Au **Gabon**, le volume des opérations interbancaires, s'est établi à 47,4 milliards contre 46,7 milliards au cours de l'année précédente.

En **Guinée Equatoriale**, le montant des transactions entre banques a doublé, passant de 48,3 milliards en 2000 à 96,5 milliards un an plus tard.

Au **Tchad**, le volume des transactions interbancaires a quintuplé, atteignant 11 milliards en 2001 contre 2,2 milliards en 2000.

2. Evolution des taux d'intérêt interbancaires

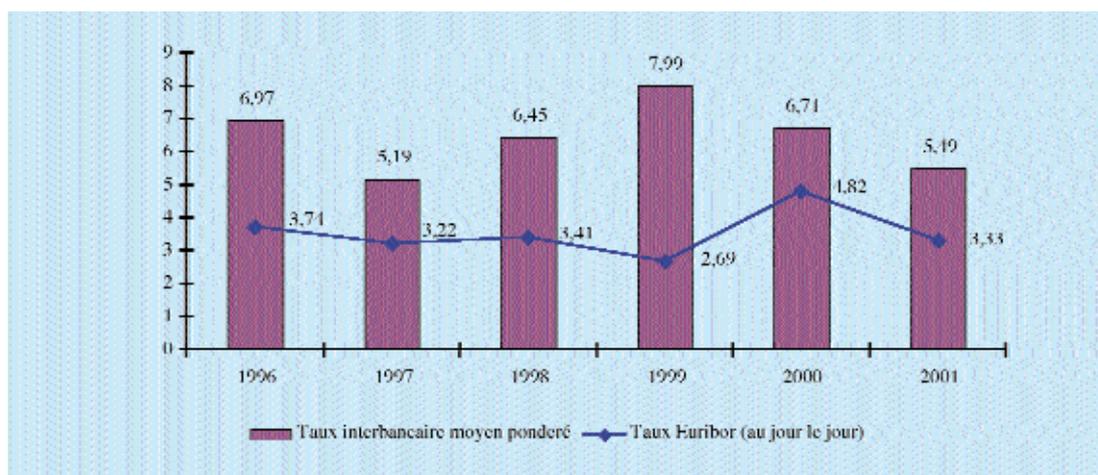
En 2001, les taux d'intérêt pratiqués par les banques dans les échanges interbancaires se sont sensiblement réduits, traduisant la surliquidité du système bancaire dans son ensemble

Depuis l'année 1999, le prix du loyer de l'argent a continuellement baissé dans la CEMAC, compte tenu du mouvement de détente des taux amorcé dans la plupart des pays européens. Il s'en est suivi une diminution du différentiel de taux d'intérêt (TIMP) de la Sous-région avec ceux de l'Euroland, en particulier avec l'Euribor (taux du marché interbancaire des pays ayant l'euro pour monnaie commune).

Tableau 13 : Evolution du Taux Interbancaire Moyen Pondéré (TIMP) de la CEMAC et de l'Euribor au jour le jour (moyenne annuelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Taux Interbancaire Moyen Pondéré	6,97	5,19	6,45	7,99	6,71	5,49
l'Euribor (au jour le jour) ⁷	3,74	3,22	3,41	2,69	4,82	3,33

Graphique 11 : Evolution du taux interbancaire moyen ponderé par rapport au taux Euribor au jour le jour (en moyenne annuelle)



⁷ Taux interbancaire sur les places ayant l'Euro comme monnaie commune depuis le 1^{er} janvier 1999. Avant l'avènement de l'Euro, le taux de référence était le PIBOR.

CHAPITRE III

EVOLUTION DES AGREGATS MONETAIRES ET DE CREDIT

En 2001, les agrégats monétaires et de crédit des pays de la CEMAC ont évolué d'une manière contrastée, influencés d'une part, par la baisse des recettes d'exportation et les difficultés de trésorerie des Etats liées à la dépréciation des cours du pétrole et du bois et, d'autre part, par les retombées positives du processus de restructuration du système bancaire dans la sous-région qui est arrivé à son terme dans la quasi-totalité des pays membres.

Les avoirs extérieurs nets du système monétaire se sont chiffrés à 589 milliards à fin décembre 2001, contre 794,4 milliards en décembre 2000. Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 16,4 % due à l'accroisse-

ment de 36,4 % des créances nettes sur les Etats et de 7,4 % des crédits à l'économie.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire (M2) s'est accrue de 6,6 % en un an, taux inférieur à la progression de 8,9 % du PIB nominal non pétrolier de l'année 2001.

Enfin, au 31 décembre 2001, les réserves brutes de change, tout en demeurant substantielles, ont représenté 2,7 mois d'importations de biens CAF contre 3,6 mois un an plus tôt.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des principaux agrégats monétaires.

Tableau 14 : Situation Monétaire résumée
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Avoirs extérieurs nets du système monétaire	188 530	794 449	589 032	321,4	- 25,9
Crédit intérieur net	2 175 462	2 025 659	2 357 404	- 6,9	16,4
Créances nettes sur les Etats	912 713	628 513	857 195	- 31,1	36,4
dont : PNG	965 078	713 267	947 422	- 26,1	32,8
Crédits à l'économie	1 262 749	1 397 146	1 500 209	10,6	7,4
Masse monétaire	1 750 933	2 142 681	2 283 148	22,4	6,6
Autres ressources	613 059	677 427	663 288	10,5	-2,1
Fonds propres	727 618	746 744	764 166	2,6	2,3
Divers	- 114 559	- 69 317	- 100 878	39,5	- 45,5

A. AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE

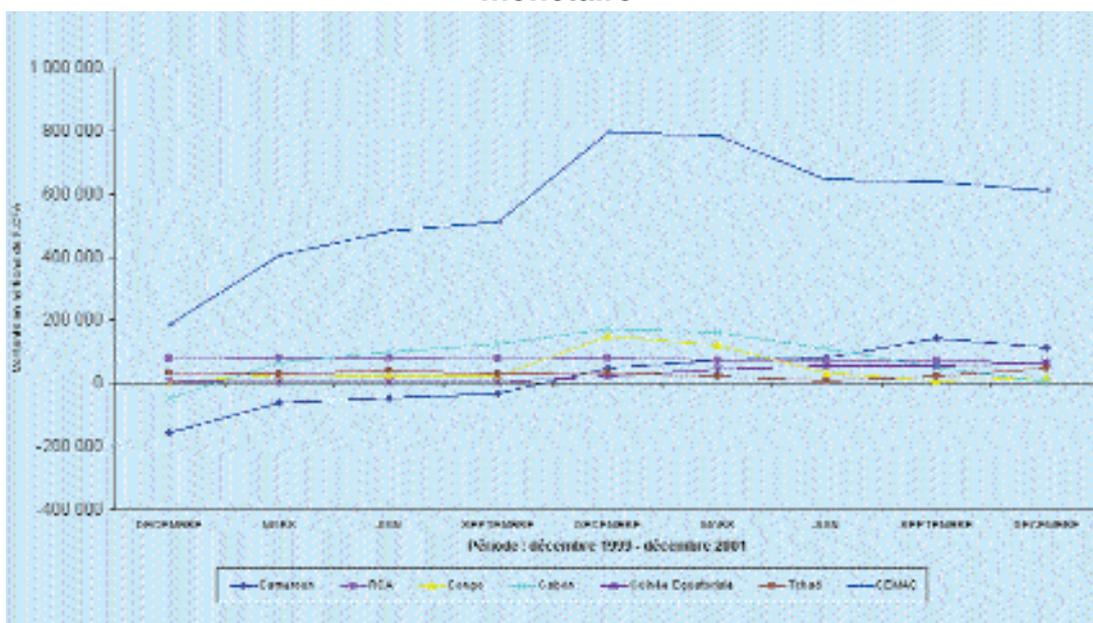
Le recul de la position extérieure nette globale de la CEMAC s'explique principalement par (i) la baisse sensible des cours du pétrole, du bois et des autres produits de base (coton, café),

en relation avec une conjoncture internationale morose, (ii) le dynamisme de la demande intérieure et (iii) le poids accru du remboursement de la dette extérieure.

Tableau 15 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de F CFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	- 154 839	48 442	111 423	131,3	130,0
République Centrafricaine	76 471	79 506	64 299	4,0	- 19,1
Congo	4 978	151 785	19 866	2 949,1	- 86,9
Gabon	- 46 563	173 739	3 715	473,1	- 97,9
Guinée Equatoriale	10 121	21 106	66 232	108,5	213,8
Tchad	35 398	33 604	28 200	- 5,1	-16,1
Services Centraux	262 964	286 267	295 297	8,9	3,2
TOTAL	188 530	794 449	589 032	321,4	- 25,9

Graphique 12 : Evolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire



Au **Cameroun**, la position extérieure nette a plus que doublé, passant de 48,4 milliards à fin décembre 2000 à 111,4 milliards à fin décembre 2001, grâce à la consolidation des équilibres macro-économiques, aux allègements de la dette extérieure au titre de l'initiative PPTTE ainsi qu'aux flux nets de capitaux extérieurs induits par les bons résultats obtenus au niveau de l'exécution du programme d'ajustement soutenu par les Institutions de Bretton Woods.

En **République Centrafricaine**, les avoirs extérieurs nets se sont chiffrés à 64,2 milliards à fin décembre 2001, en baisse de 19,1 %, à cause de la hausse des importations de produits pétroliers face à des exportations stables et à une faible mobilisation des financements extérieurs.

Au **Congo**, la situation extérieure nette a fortement fléchi, s'établissant à 19,9 milliards en décembre 2001 contre 151,8 milliards en décembre 2000, en raison de la baisse des recettes d'exportation qui n'a pas été compensée par l'allègement de la facture d'importation, l'augmentation des financements extérieurs et la réduction des sorties de capitaux au titre de la dette publique.

Au **Gabon**, l'excédent de la position extérieure nette a quasiment fondu, revenant de 173,7 milliards à fin

décembre 2000 à 3,7 milliards en décembre 2001, en rapport avec la contraction des recettes d'exportation, la vigueur de l'activité du secteur non pétrolier et l'augmentation des dépenses publiques.

En **Guinée Equatoriale**, les avoirs extérieurs nets ont triplé, pour se situer à 66,2 milliards à fin décembre 2001 contre 21,1 milliards à fin décembre 2000, favorisés par la hausse de la production et des exportations de pétrole brut et de méthanol.

Au **Tchad**, la position extérieure nette créditrice s'est inscrite en baisse, revenant de 33,6 milliards en décembre 2000 à 28,2 milliards en décembre 2001, en relation avec l'accroissement des importations découlant du projet de construction du pipe-line.

1. Evolution des avoirs extérieurs officiels bruts

Les réserves officielles brutes de la CEMAC ont connu une baisse de 8,6 %, se chiffrant à 849,7 milliards à fin décembre 2001 contre 929,8 milliards en décembre 2000, du fait notamment de la détérioration des termes de l'échange. Les avoirs en Compte d'Opérations, qui constituent la principale composante, ont totalisé 680,4 milliards contre 786,8 milliards un an plus tôt, soit une contraction de 13,5 %.

Tableau 16 : Evolution des avoirs extérieurs bruts officiels de la BEAC
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de F. CFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Encaisse-Or	43 243	43 853	47 344	1,4	8,0
Compte d'Opérations	251 522	786 817	680 476	212,8	- 13,5
Avoirs en DTS	4 875	5 687	4 182	16,7	- 26,5
Position de réserve au FMI	1 318	1 443	1 513	9,5	4,9
Autres avoirs en devises (1)	87 708	91 966	116 239	4,9	26,4
TOTAL	388 666	929 766	849 754	139,2	- 8,6

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non repartis des Services Centraux

2. Evolution des engagements officiels envers l'extérieur

Les engagements extérieurs de la BEAC ont augmenté de 6,8 %,

pour se situer à 365,3 milliards, en rapport avec la progression des tirages effectués sur les ressources du Fonds Monétaire International dans le cadre des programmes d'ajustement.

Tableau 17 : Evolution des engagements extérieurs de la BEAC
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Engagements extérieurs de la BEAC (1)	4 552	10 384	8 754	128,1	- 15,7
Recours aux crédits du FMI	268 054	331 642	356 556	23,7	7,5
TOTAL	272 606	342 026	365 310	25,5	6,8

(1) Y compris éventuellement les engagements non repartis des Services Centraux

3. Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC

Les réserves officielles nettes de la CEMAC ont diminué de 18 %, s'établissant à 484,4 milliards à fin

décembre 2001, contre 587,7 milliards un an auparavant. Les positions du Gabon, du Congo et de la République Centrafricaine, en baisse, sont à l'origine de ce repli, tandis que celles des autres pays se sont confortées.

Tableau 18 : Evolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
Décembre 1999- Décembre 2000

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	- 204 205	- 14 556	69 201	92,9	575,4
République Centrafricaine	75 385	80 514	66 366	6,8	- 17,6
Congo	8 304	128 360	23 921	1 445,8	- 81,4
Gabon	- 42 120	72 792	- 45 981	272,8	- 163,2
Guinée Equatoriale	- 3 031	12 161	50 160	501,2	312,5
Tchad	18 763	22 202	25 480	18,3	14,8
Services Centraux	262 964	286 267	295 297	8,9	3,2
TOTAL	116 060	587 740	484 444	406,4	- 17,6

4. Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit

Les avoirs extérieurs bruts des banques ont régressé de 38,5 %, tout comme les engagements qui ont diminué de 24,4 %. Au total, la

position extérieure nette créditrice des banques est revenue de 206,7 milliards en décembre 2000 à 104,6 milliards à fin décembre 2001 (- 38,5 %). Les banques camerounaises, congolaises et gabonaises ont notamment contribué à cette évolution.

Tableau 19 : Evolution de la position extérieure nette des établissements de crédit
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Avoirs extérieurs bruts	236 651	365 824	224 848	54,6	- 38,5
Engagements extérieurs (1)	164 181	159 115	120 260	- 3,1	- 24,4
Solde net	72 470	206 709	104 588	185,2	- 49,4
Cameroun	49 366	62 998	42 222	27,6	- 33,0
République Centrafricaine	1 086	- 1 008	- 2 067	- 192,8	- 105,1
Congo	- 3 326	23 425	- 4 055	804,3	- 117,3
Gabon	- 4 443	100 947	49 696	2 372,0	- 50,8
Guinée Equatoriale	13 152	8 945	16 072	- 32,0	79,7
Tchad	16 635	11 402	2 720	- 31,5	- 76,1

Tchad
 (1) : Y compris dette postale

B. CREDIT INTERIEUR NET

Le crédit intérieur net s'est accru de 16,4 % à fin décembre 2001 pour s'établir à 2 357,4 milliards contre 2 025,6 milliards en décembre 2000.

Cette hausse s'explique par l'augmentation de 36,4 % des créances nettes sur les Etats et de 7,1 % des crédits à l'économie.

Tableau 20 : Evolution du crédit intérieur
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Créances nettes sur les Etats	912 713	628 513	857 195	- 31,1	36,4
Crédits à l'économie	1 262 749	1 397 146	1 500 209	10,6	7,1
TOTAL	2 175 462	2 025 659	2 357 404	- 6,8	16,4
Cameroun	1 039 983	1 032 511	1 106 081	- 0,7	7,1
République Centrafricaine	75 531	78 411	97 381	3,8	24,2
Congo	275 963	257 096	272 021	- 6,8	5,8
Gabon	646 714	495 111	715 468	- 23,4	44,5
Guinée Equatoriale	30 726	34 778	8 836	13,2	- 74,6
Tchad	106 545	127 752	157 617	19,9	23,4

1. Crédits à l'économie

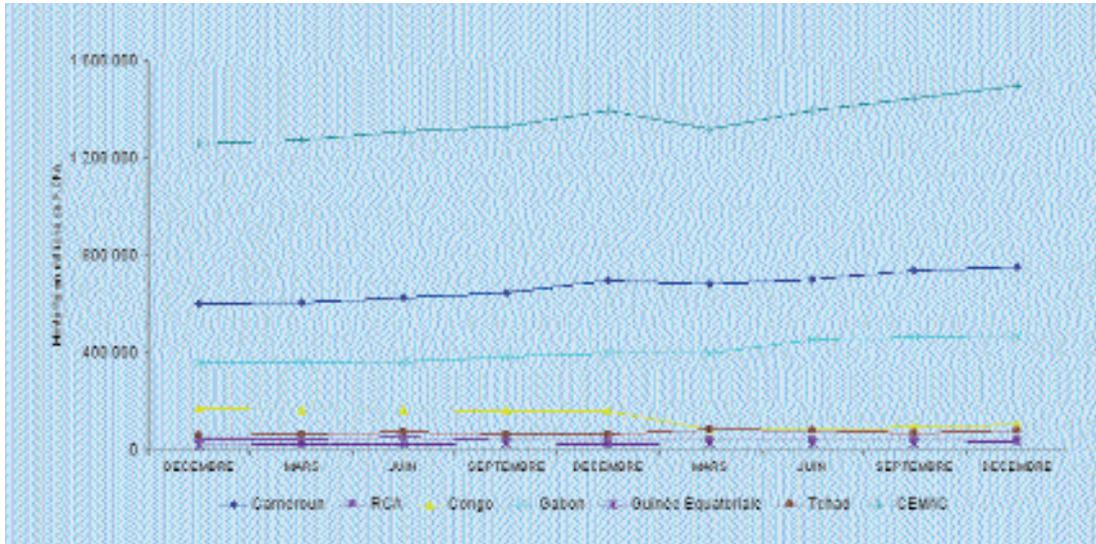
A fin décembre 2001, les crédits à l'économie se sont établis à 1 500,2 milliards au lieu de 1 397,1 milliards un an auparavant (+ 7,1 %), en liaison

avec la consolidation de l'activité économique dans la plupart des pays membres. Cette évolution a concerné les concours à court et moyen terme, les crédits à long terme ayant enregistré une baisse.

Tableau 21 : Evolution des crédits à l'économie
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Crédits à court terme	929 972	1 030 200	1 107 865	10,8	7,5
Crédits à moyen terme	291 535	320 189	348 506	9,8	8,5
Crédits à long terme	41 242	46 757	43 839	13,4	- 6,2
TOTAL	1 262 749	1 397 146	1 500 209	10,6	7,4
Cameroun	603 891	700 515	760 087	16,0	8,5
République Centrafricaine	43 401	38 905	42 473	- 10,4	9,2
Congo	173 386	163 943	108 765	- 5,4	- 33,7
Gabon	361 684	401 441	472 243	11,0	17,6
Guinée Equatoriale	21 318	27 063	36 885	26,9	36,3
Tchad	59 069	65 279	79 756	10,5	22,2

Graphique 13 : Evolution des crédits à l'économie



1.1. Crédits à court terme

L'encours des crédits à court terme

s'est accru de 7,5 %, pour se fixer à 1 107,8 milliards à fin décembre 2001 contre 1 030,2 milliards un an auparavant.

Tableau 22 : Evolution des crédits à court terme

Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	444 399	527 931	582 362	18,8	10,3
République Centrafricaine	40 667	35 193	38 307	- 13,5	8,8
Congo	167 437	154 648	97 027	- 7,6	- 37,3
Gabon	204 716	229 127	286 387	11,9	25,0
Guinée Equatoriale	17 863	22 000	31 419	23,2	42,8
Tchad	54 890	61 301	72 363	11,7	18,0
TOTAL	929 972	1 030 200	1 107 865	10,8	7,5

Au **Cameroun**, les crédits à court terme ont progressé de 10,3 %, se chiffrant à 582,4 milliards, en rapport avec l'accroissement de la demande et l'essor de l'activité économique, notamment dans l'industrie manufacturière, le commerce, les services et les télécommunications.

En **République Centrafricaine**, le volume des crédits à court terme s'est établi à 38,3 milliards en décembre 2001, en hausse de 8,8 % par rapport à décembre 2000, compte tenu du renchérissement des importations de produits pétroliers.

Au **Congo**, l'encours des crédits à court terme s'est inscrit en baisse de 37,3 % pour s'établir à 97 milliards. Cette évolution s'explique essentiellement par le transfert d'une partie des créances compromises des banques en restructuration à la Caisse Congolaise d'Amortissement.

Au **Gabon**, les concours bancaires à court terme ont atteint 286,4 milliards à fin décembre 2001, soit une progres-

sion de 25 %. Le regain de l'activité dans les secteurs des BTP, du commerce, des télécommunications et de la sylviculture explique cette évolution.

En **Guinée Equatoriale**, les crédits à court terme ont enregistré un bond de 42,8 %, s'élevant à 31,4 milliards à fin décembre 2001 contre 22 milliards l'année précédente, en rapport avec l'accroissement des besoins exprimés par les entreprises de service, la progression des revenus des ménages et la hausse des dépenses publiques.

Au **Tchad**, les crédits de trésorerie se sont situés à 72,4 milliards contre 61,3 milliards au 31 décembre 2000, soit une progression de 18 %, en liaison avec l'augmentation de la production cotonnière et la vigueur de l'activité dans les BTP et le secteur des transports.

1.2. Crédits à moyen terme

Les crédits à moyen terme ont enregistré une hausse de 8,8 % tirée

principalement par le secteur des BTP. Cette évolution a été observée dans

l'ensemble des pays membres de la CEMAC.

**Tableau 23 : Evolution par pays des crédits à moyen terme
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	128 476	137 487	147 528	7,0	7,3
République Centrafricaine	2 425	3 410	3 696	40,6	8,4
Congo`	5 949	9 295	11 729	56,2	26,2
Gabon	147 859	161 609	173 480	9,3	7,3
Guinée Equatoriale	3 282	4 983	5 378	51,8	7,9
Tchad	3 544	3 405	6 695	- 3,9	96,6
TOTAL	291 535	320 189	348 506	9,8	8,8

Au **Cameroun**, les crédits à moyen terme se sont accrus de 7,3 % pour se fixer à 147,6 milliards, soutenus notamment par le dynamisme des investissements publics et privés.

En **République Centrafricaine**, l'encours des crédits à moyen terme est ressorti à 3,7 milliards à fin décembre 2001 contre 3,4 milliards un an plus tôt, compte tenu du renouvellement des investissements productifs des entreprises.

Au **Congo**, les crédits à moyen terme se sont orientés en hausse de 26,2 % pour se situer à 11,7 milliards. La consolidation de l'investissement dans le secteur sylvicole, l'augmentation des capacités de production des entreprises industrielles et commerciales ainsi que la poursuite des activités du secteur

des BTP sont à l'origine de cette évolution.

Au **Gabon**, la vigueur de l'activité dans le secteur non pétrolier s'est traduite par une hausse de 7,3 % des crédits à moyen terme qui se sont établis à 173,5 milliards au 31 décembre 2001.

En **Guinée Equatoriale**, les banques ont maintenu leur financement à moyen terme à hauteur de 5,4 milliards en décembre 2001 essentiellement en faveur des entreprises des BTP.

Au **Tchad**, les crédits à moyen terme ont doublé, pour se situer à 6,7 milliards au 31 décembre 2001, favorisés par le développement rapide des activités de sous-traitance liée à la mise en exploitation attendue du gisement pétrolier de Doba.

1.3. Crédits à long terme

Les crédits à long terme, essentiellement affectés à l'habitat, sont revenus de 46,8 milliards à 43,8

milliards à fin décembre 2001 (- 6,2 %). Ce mouvement de repli a été constaté au Cameroun, les autres pays ayant plutôt connu une progression de ces concours.

**Tableau 24 : Evolution par pays des crédits à long terme
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	31 016	35 097	30 198	13,2	14,0
République Centrafricaine	309	302	470	- 2,3	55,6
Congo	0	0	9	0,0	0,0
Gabon	9 109	10 705	12 376	17,5	15,6
Guinée Equatoriale	173	80	88	- 53,8	10,0
Tchad	635	573	698	- 9,8	21,8
TOTAL	41 242	46 757	43 839	13,4	- 6,2

2. Crédit net à l'Etat

L'endettement net des Etats vis-à-vis du système monétaire est passé de 628,5 milliards au 31 décembre 2000 à 857,2 milliards au 31 décembre 2001, soit un accroissement de 36,4 %. Cette évolution traduit la résurgence des difficultés de trésorerie des Etats dans un contexte de diminution des recettes pétrolières, de morosité des cours des

autres produits de base, d'une mobilisation plus faible des financements extérieurs et d'une progression des dépenses publiques. L'endettement net des Etats auprès de la BEAC s'est accru de 56,5 %, le recours aux facilités du FMI a augmenté de 7,5 %, tandis que les engagements vis-à-vis des banques commerciales se sont élevés à 42,8 milliards contre 2,1 milliards un an auparavant.

Tableau 25 : Evolution par pays de la position nette des Etats vis-à-vis du Système Monétaire
Décembre 1999 - Décembre 2001

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	436 092	331 996	345 994	- 23,9	4,2
République Centrafricaine	32 130	39 506	54 908	23,0	39,0
Congo	102 577	93 153	163 256	- 9,2	75,5
Gabon	285 030	93 670	243 225	- 67,1	159,7
Guinée Equatoriale	9 408	7 715	- 28 049	- 18,0	- 463,6
Tchad	47 476	62 473	77 861	31,6	24,6
TOTAL	912 713	628 513	857 195	- 31,1	36,4

(1) () Créances sur les Trésors Nationaux (-) Dettes envers les Trésors Nationaux

Au **Cameroun**, l'endettement net de l'Etat vis-à-vis du système monétaire a augmenté de 4,2 % pour s'établir à 355,9 milliards au 31 décembre 2001, du fait de l'accroissement des tirages auprès du FMI.

En **République Centrafricaine**, le crédit net à l'Etat a augmenté de 39 %, se situant à 54,9 milliards compte tenu des tensions de trésorerie consécutives à la morosité de l'activité économique et à la hausse des dépenses publiques.

Au **Congo**, l'endettement net de l'Etat à l'égard du système monétaire est passé de 93,2 milliards à fin décembre 2000 à 163,3 milliards à fin décembre 2001, suite à l'augmentation des tirages auprès de la Banque Centrale, à la diminution des dépôts publics dans les banques, et à la reprise par la Caisse Congolaise d'Amortissement des créances douteuses de l'ex-UCB, dans le cadre de la restructuration bancaire.

Au **Gabon**, les créances nettes sur l'Etat se sont élevées à 243,2 milliards en décembre 2001 contre 93,7 milliards en décembre 2000, traduisant la baisse des recettes fiscales d'origine pétrolière et la hausse des dépenses budgétaires.

En **Guinée Equatoriale**, la position débitrice nette de l'Etat vis-à-vis du système monétaire (7,7 milliards) en décembre 2000 a fait place à une situation créditrice (28 milliards) un an plus tard, en liaison avec l'amélioration de la trésorerie de l'Etat.

Au **Tchad**, les engagements nets de l'Etat à l'égard du système monétaire ont été portés à 77,9 milliards à fin décembre 2001, en hausse de près d'un quart, suite à l'augmentation des avances de l'Institut d'Emission, des concours du FMI et des crédits des banques commerciales.

**Tableau 26 : Evolution des créances nettes sur les trésors nationaux
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Créances des Trésors et des Postes	306 554	552 870	537 890	80,3	- 2,7
Encaisse et Institut d'Emission	104 307	245 770	274 375	135,6	11,6
Dépôts dans les banques	202 247	307 100	263 515	51,8	- 14,2
Dettes des Trésors et des Postes	1 219 267	1 181 383	1 395 098	- 3,1	18,1
Envers la BEAC	589 444	534 243	725 925	- 9,4	35,9
Avances en comptes courants	326 218	291 447	501 440	- 10,7	72,1
Effets escomptés à moyen terme	68 649	68 649	68 649	0,0	0,0
Créances consolidées sur l'Etat(1)	194 577	174 147	155 836	- 10,5	- 10,5
Envers le FMI (2)	268 054	331 642	356 556	23,7	7,5
Envers les banques	355 488	309 217	306 323	- 13,0	- 0,9
Effets publics	193 753	193 334	190 426	- 0,2	- 1,5
Autres	161 735	115 883	115 897	- 28,4	0,0
Dettes extérieures des CCP (Dettes postale)	6 281	6 281	6 281	0,0	0,0
Position nette	912 713	628 513	857 195	- 31,1	36,4

(1) Créances sur les banques en liquidation consolidées sur l'Etat

(2) Contrepartie des tirages sur le FMI (Stand-by, Facilité d'Ajustement Structurel, Facilité d'Ajustement Structurel Renforcé, Financement Compensatoire, Fonds Fiduciaire et Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance)



Les activités de la salle de tri



Reconnaissance des versements

C. MASSE MONETAIRE

La masse monétaire des pays de la CEMAC s'est accrue de 6,6 % en un an, contre une progression de 22,4 % en l'an 2000, atteignant 2 283,1

milliards au 31 décembre 2001. Cette évolution, qui a été constatée dans tous les pays, à l'exception de la République Centrafricaine et du Congo, reflète essentiellement la vitalité des activités du secteur non pétrolier.

**Tableau 27 : Evolution de la masse monétaire
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-201
Cameroun	843 553	1 001 073	1 130 036	18,7	12,9
République Centrafricaine	108 337	110 914	109 690	2,4	- 1,1
Congo	210 873	334 280	257 777	58,5	- 22,9
Gabon	448 750	525 170	568 007	17,0	8,2
Guinée Equatoriale	35 162	47 907	65 349	36,2	36,4
Tchad	104 258	123 337	152 289	18,3	23,5
TOTAL	1 750 933	2 142 681	2 283 148	22,4	6,6

L'analyse de la structure de la masse monétaire à fin décembre 2001 par rapport à décembre 2000, révèle un accroissement des parts relatives de la monnaie fiduciaire (33,3 % contre 32,2 %) et de la quasi-monnaie (31,9 %

contre 29,5 %) au détriment de celle la monnaie scripturale (34,8 % contre 38,4 %). Cette tendance résulte des effets mécaniques de la restructuration bancaire intervenue au Congo.

**Tableau 28 : Evolution des composantes de la masse monétaire
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Structure (en %)		
	1999	2000	2001	1999	2000	2001
A. Disponibilités monétaires	1 217 956	1 511 436	1 555 700	69,6	70,5	68,1
dont :						
Monnaie fiduciaire	606 259	689 417	760 323	34,6	32,2	33,3
Monnaie scripturale	611 697	822 019	795 377	34,9	38,4	34,8
B. Quasi-monnaie	532 977	631 245	727 448	30,4	29,5	31,9
Masse monétaire	1 750 933	2 142 681	2 283 148	100,0	100,0	100,0

1. Evolution de la monnaie fiduciaire

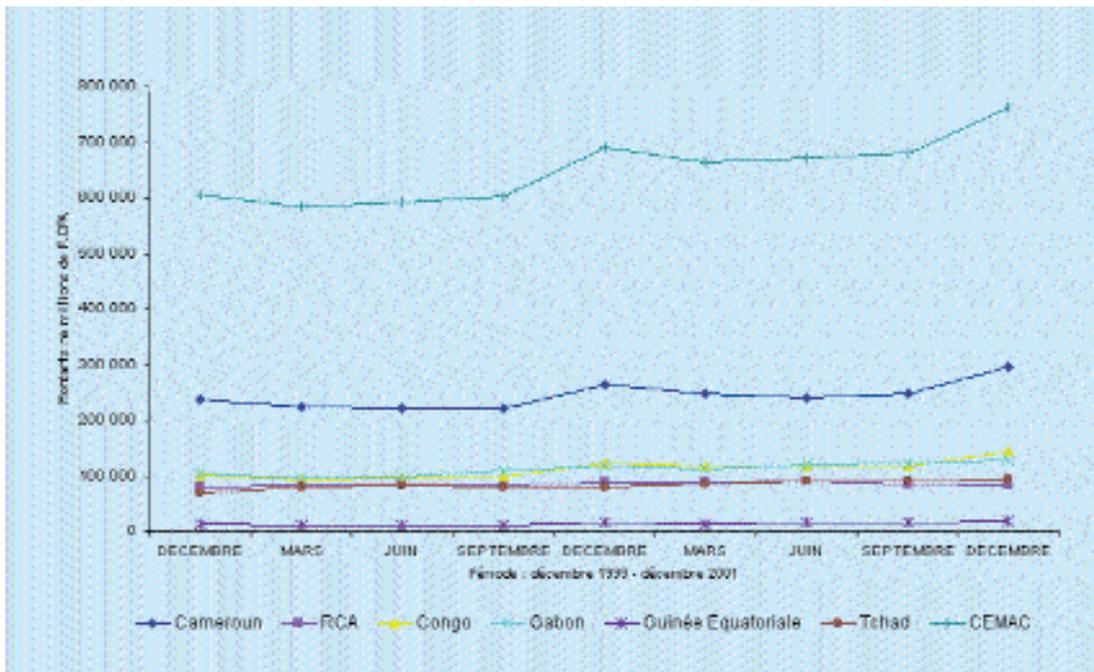
Le stock des billets et monnaies en circulation dans la CEMAC a

augmenté de 10,3 %, pour atteindre 760,3 milliards en décembre 2001, en relation avec le raffermissement de l'activité économique dans la Sous-région.

**Tableau 29 : Evolution de la monnaie fiduciaire
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	237 326	264 890	294 943	11,6	11,3
République Centrafricaine	81 115	88 624	82 566	9,3	- 6,8
Congo	102 339	123 867	142 676	21,0	15,2
Gabon	105 256	116 156	128 123	10,4	10,3
Guinée Equatoriale	12 059	15 195	17 630	26,0	16,0
Tchad	68 164	80 685	94 385	18,4	17,0
TOTAL	606 259	689 417	760 323	13,7	10,3

Graphique 14 : Evolution de la monnaie fiduciaire



2. Evolution de la monnaie scripturale

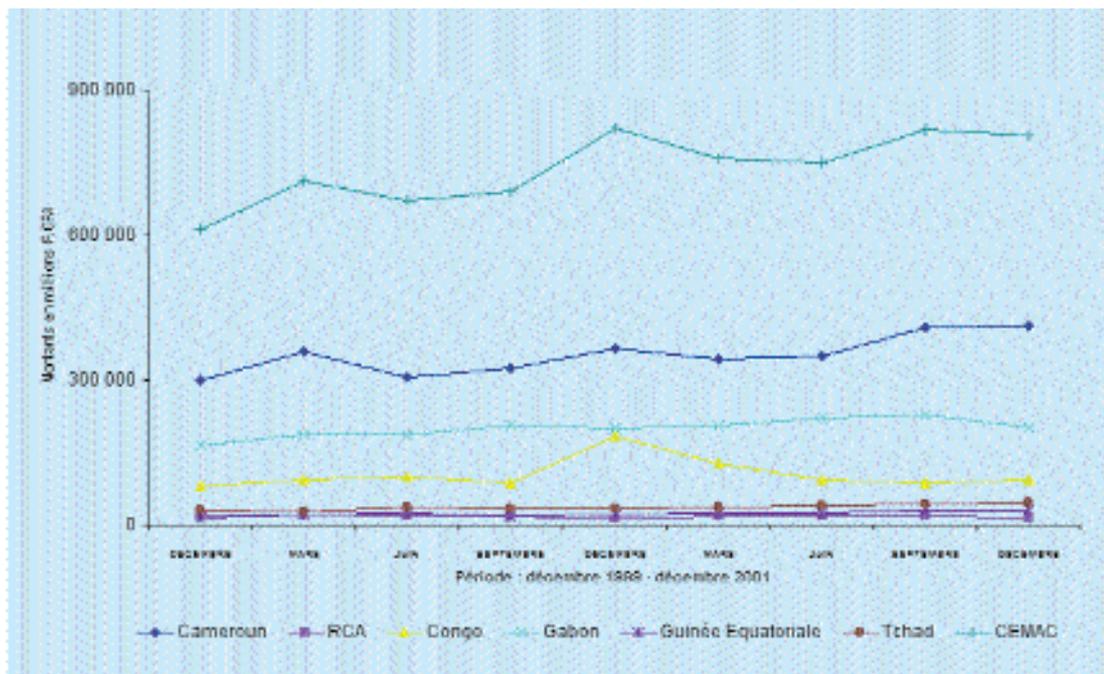
Les dépôts à vue se sont élevés à 795,4 milliards au 31 décembre 2001, en régression de 3,2 %. La

monnaie scripturale a notablement diminué au Congo (- 48,8 %) en raison des effets de la restructuration bancaire, ce qui a neutralisé totalement la hausse enregistrée dans les autres Etats.

**Tableau 30 : Evolution de la monnaie scripturale
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	300 499	364 215	401 580	21,2	10,3
République Centrafricaine	17 529	13 207	16 585	- 24,7	25,6
Congo	81 694	185 711	95 167	127,3	- 48,8
Gabon	165 831	201 400	203 091	21,4	0,8
Guinée Equatoriale	16 386	23 137	31 298	41,2	35,3
Tchad	29 758	34 349	47 656	15,4	38,7
TOTAL	611 697	822 019	795 377	34,4	- 3,2

Graphique 15 : Evolution de la monnaie scripturale



3. Evolution de la quasi-monnaie

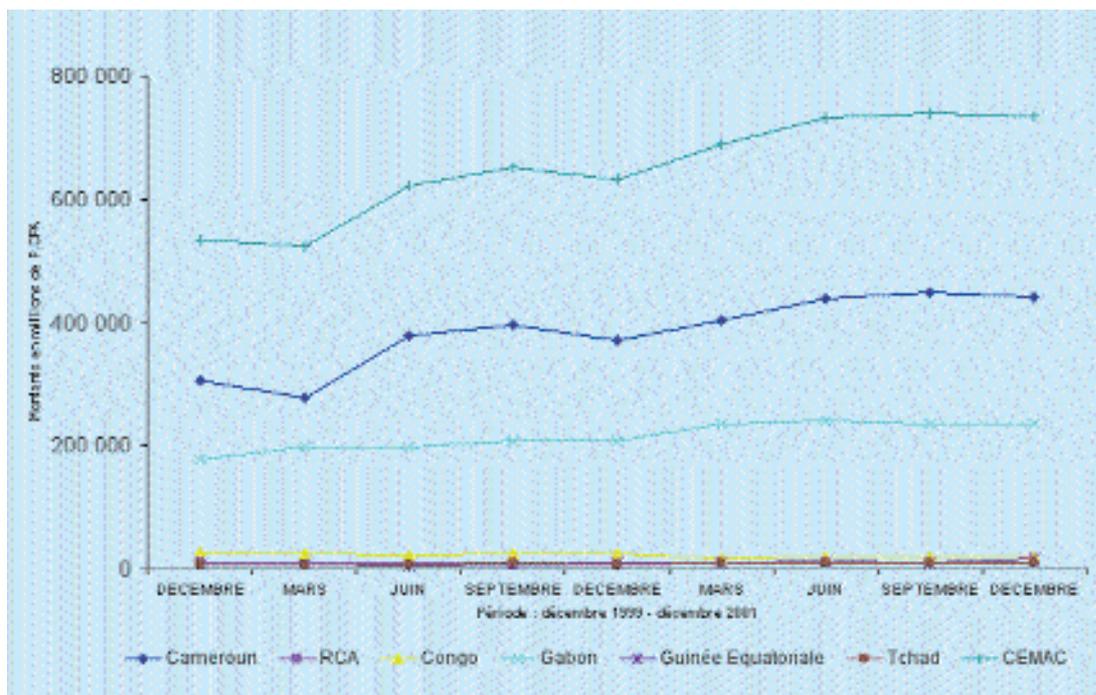
Les dépôts à terme et d'épargne ont progressé de 15,2 % à fin décembre

2001, se situant à 727,4 milliards, reflétant à la fois la confiance accrue dans les systèmes bancaires de CEMAC globalement assainis et l'effort d'accru d'épargne des agents économiques.

**Tableau 31 : Evolution de la quasi-monnaie
Décembre 1999 - Décembre 2001**

	Montants (en millions de FCFA)			Variations (en %)	
	1999	2000	2001	1999-2000	2000-2001
Cameroun	305 728	371 968	443 513	21,7	16,5
République Centrafricaine	9 693	9 083	10 539	- 6,3	16,0
Congo	26 840	24 702	19 934	- 8,0	- 19,3
Gabon	177 663	207 614	236 793	16,8	14,0
Guinée Equatoriale	6 717	9 575	16 421	42,5	71,5
Tchad	6 336	8 303	10 248	31,0	23,4
TOTAL	532 977	631 245	727 448	18,4	15,2

Graphique 16 : Evolution de la quasi-monnaie





Comptage mécanisé des billets



Tri mécanisé des billets

CHAPITRE IV

SITUATION DU SYSTEME BANCAIRE

A. VUE D'ENSEMBLE

Au 31 décembre 2001, le système bancaire de la CEMAC était composé de 32 banques en activité, dont 10 au Cameroun, 3 en République Centrafricaine, 4 au Congo, 6 au Gabon, 3 en Guinée Equatoriale et 6 au Tchad.

Le total cumulé des bilans des banques s'est établi à 2 535 milliards, en hausse de 7 % par rapport à décembre 2000.

Dans leur rôle d'intermédiaire

financier, les banques ont octroyé des crédits pour un montant de 1 496 milliards, en progression de 16%. Les quatre-cinquièmes de ces crédits ont servi à financer le secteur privé. Les crédits à l'Etat se sont accrus de 9,9 %, passant de 222 à 244 milliards. La proportion des créances douteuses a représenté 16 % du total des crédits. Elle ont été provisionnées à hauteur de 76 %, soit un montant de 182 milliards.

Tableau 32 : Evolution des principaux agrégats de l'activité bancaire dans la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2000	31 décembre 2001
Crédits bruts	1 289	1 496
dont :		
Crédits à l'Etat	222	244
Crédits à l'économie	1 067	1 252
Créances douteuses	218	239
Provisions	168	182
Dépôts de la clientèle	1 635	1 750
dont :		
Dépôts de l'Etat	448	376
Dépôts privés	1 187	1 374
Solde des opérations clientèle	521	442
Capacité de financement	508	399
Emplois de trésorerie	704	603
Ressources de trésorerie	196	204
Total cumulé des bilans	2 370	2 535

Source : COBAC

Les dépôts de la clientèle ont progressé de 7 %, se situant à 1 750 milliards au 31 décembre 2001 contre 1 635 milliards au 31 décembre 2000. Cette hausse est attribuable à l'accroissement de 15,8 % des dépôts du secteur privé tandis que ceux de l'Etat se sont contractés de 16,1 %.

La capacité de financement dégagée par les banques est ressortie à 399 milliards, en régression de 21 %. Le recours au refinancement de la BEAC s'est élevé à 15 milliards, en accroissement de 7,1 %.

La cotation (SYSCO)⁸ par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) des 32 banques en activité indique que (i) une banque a été jugée en situation financière solide (cote 1), (ii) 15 banques ont été classées en bonne situation financière (cote 2), (iii) neuf banques sont en situation financière fragile (cote 3) et (iv) deux banques sont en situation financière critique (cote 4). Par ailleurs, cinq banques de création récente ont été analysées hors système de cotation.

⁸La cote est attribuée aux établissements de crédit à travers le système automatisé de cotation des établissements de crédit assujettis à la COBAC (SYSCO). Elle dépend de la position de l'établissement par rapport aux normes réglementaires et au respect des dispositifs de contrôle interne.

B. SITUATION PAR PAYS

Au **Cameroun**, les 10 banques en activité ont présenté au 31 décembre 2001 un total cumulé des bilans de 1

201 milliards, en hausse de 10 % par rapport à l'année précédente.

Tableau 33 : Evolution des principaux agrégats de l'activité bancaire au Cameroun

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2000	31 décembre 2001
Crédits bruts	633	701
dont :		
Crédits à l'Etat	95	95
Crédits à l'économie	538	606
Créances douteuses	110	110
Provisions	82	86
Dépôts de la clientèle	841	951
dont :		
Dépôts de l'Etat	157	190
Dépôts privés	684	761
Solde des opérations clientèle	286	331
Capacité de financement	188	229
Emplois de trésorerie	253	287
Ressources de trésorerie	65	59
Total cumulé des bilans	1 096	1 201

Source : COBAC

Les crédits bancaires distribués ont augmenté de 11 %, atteignant 701 milliards au 31 décembre 2001, dont 606 milliards de concours à l'économie et 95 milliards de crédits à l'Etat. Les créances en souffrance provisionnées à 78 % se sont stabilisées à 110 milliards.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une hausse 13 %, passant

de 841 à 951 milliards, et ont permis de couvrir les crédits nets à hauteur de 154 %. Une part prépondérante (80 %) de ces dépôts provient du secteur privé. Par ailleurs, les ressources stables, en progression, ont représenté 47 % des dépôts.

Le système bancaire camerounais dispose d'une capacité de financement de 229 milliards, en hausse de 22 %.

En ce qui concerne les normes prudentielles, le système bancaire camerounais affiche des niveaux de solvabilité et de liquidité globalement satisfaisants. Sur les 10 banques en activité, trois sont en infraction sur le ratio de couverture des risques et une sur le ratio de liquidité. Par ailleurs, le niveau de rentabilité des banques s'est consolidé : le résultat net cumulé des 10 banques s'est établi au 30 juin 2001⁹ à 15 milliards contre 14 milliards à fin juin 2000.

La cotation des banques fait ressortir cinq banques en bonne situation financière (cote 2), deux banques en situation financière fragile (cote 3) et une banque en situation financière critique (cote 4). Deux banques, de création récente, ont été analysées en hors cote.

En **République Centrafricaine**, le total cumulé des bilans des 3 banques en activité s'est chiffré à 58 milliards en décembre 2001, en baisse de 7 % par rapport à décembre 2000.

Tableau 34 : Evolution des principaux agrégats de l'activité bancaire en République Centrafricaine

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2000	31 décembre 2001
Crédits bruts	46	52
dont :		
Crédits à l'Etat	14	18
Crédits à l'économie	32	34
Créances douteuses	12	15
Provisions	9	12
Dépôts de la clientèle	33	34
dont :		
Dépôts de l'Etat	13	7
Dépôts privés	20	27
Solde des opérations clientèle	-3	-7
Capacité de financement	2	-3
Emplois de trésorerie	9	4
Ressources de trésorerie	7	7
Total cumulé des bilans	63	58

Source : COBAC

⁹ Au Cameroun, l'exercice fiscale va du 1^{er} juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1

En dépit d'un environnement économique caractérisé par la stagnation des activités, les crédits à la clientèle ont augmenté de 15 %. Cette hausse a profité principalement à l'Etat dont les engagements ont crû de 28 % (18 milliards) contre une progression de 6 % pour les crédits à l'économie (34 milliards). La morosité de l'activité économique a affecté la qualité du portefeuille des banques ; les créances en souffrance sont passées de 12 à 15 milliards et ont été provisionnées à hauteur de 77 %.

Les dépôts collectés au 31 décembre 2001 ont affiché un léger progrès (34 milliards contre 33 milliards) et ont permis de couvrir les crédits nets à concurrence de 84 %. Les dépôts privés, en hausse de 37 % (27 milliards), ont plus que compensé la chute de près de moitié des dépôts publics (7 milliards).

Le système bancaire centrafricain a dégagé un besoin de financement de l'ordre de 3 milliards à fin décembre 2001, conséquence d'une détérioration

de 7 milliards du solde des opérations avec la clientèle. En couverture partielle de ces besoins, deux des trois banques du pays ont eu recours au refinancement de la BEAC pour un montant de 2 milliards.

Au plan de la réglementation prudentielle, les trois banques du pays sont solvables et une seule a respecté le ratio minimum requis en termes de liquidité. Cette situation s'explique notamment par la hausse des crédits à la clientèle, la détérioration de la qualité du portefeuille et le faible niveau des dépôts.

Les résultats du Sysco ont fait ressortir une banque en bonne situation financière (cote 2), tandis que les deux autres étaient en situation financière fragile (cote 3).

Au **Congo**, la restructuration du système bancaire s'est poursuivie et l'activité des banques s'est consolidée à fin décembre 2001, en dépit d'une baisse de 7 % des bilans cumulés des quatre banques en activité (223 milliards).

Tableau 35 : Evolution des principaux agrégats de l'activité bancaire au Congo

(en milliards
de FCFA)

	31 décembre 2000 ¹⁰	31 décembre 2001
Crédits bruts	75	121
dont :		
Crédits à l'Etat	7	21
Crédits à l'économie	68	100
Créances douteuses	43	48
Provisions	41	41
Dépôts de la clientèle	162	117
dont :		
Dépôts de l'Etat	111	22
Dépôts privés	51	95
Solde des opérations clientèle	126	35
Capacité de financement	123	31
Emplois de trésorerie	131	48
Ressources de trésorerie	8	17
Total cumulé des bilans	240	223

Source : COBAC

Les engagements sur la clientèle se sont chiffrés à 121 milliards à fin décembre 2001 dont plus d'un tiers de créances douteuses provisionnées à concurrence de 84 %. Les crédits au secteur privé ont représenté 82 % de l'ensemble contre 91 % au 31 décembre 2000 en raison de l'accroissement de 200 % des crédits à l'Etat.

Les dépôts de la clientèle ont baissé de 28 % pour s'établir à 117 milliards en décembre 2001 à cause de la contraction des dépôts de l'Etat qui ont chuté de 111 à 22 milliards. Toutefois, les dépôts ont couvert les crédits nets à hauteur de 144 %.

La baisse des dépôts s'étant révélée plus importante que celle des crédits, les banques ont vu le solde de leurs opérations avec la clientèle chuter de 126 milliards en décembre 2000 à 35 milliards en décembre 2001. En conséquence, leur capacité de financement s'est amoindrie, revenant de 123 à 31 milliards. Sur les quatre banques en activité, une a eu recours au refinancement de l'Institut d'Emission à hauteur de 2 milliards.

Une banque sur les quatre en activité a respecté l'ensemble des normes de solvabilité au 31 décembre

¹⁰ Les données sur le système bancaire congolais au 31 décembre 2000 n'intègrent pas les statistiques de l'UCB.

2001, et deux ont présenté un taux de liquidité insuffisant par rapport au minimum réglementaire.

La cotation des banques congolaises a fait ressortir une banque en bonne situation financière (cote 2), une deuxième en situation financière fragile (cote 3) et une en situation financière critique (cote 4). La situation de la quatrième banque de création récente a été analysée en hors cote.

Au **Gabon**, où le paysage bancaire a vu la mise en liquidation de la Banque Nationale pour le Crédit Rural (BNCR) et l'agrément de l'Interfi Banking Corporation (IBC), le système bancaire est resté solide au plan des équilibres financiers. Le total cumulé des bilans des 5 banques¹¹ en activité s'est chiffré à 799 milliards en décembre 2001, en légère hausse (1,1 %) par rapport à décembre 2000.

Tableau 36 : Evolution des principaux agrégats de l'activité bancaire au Gabon

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2000	31 décembre 2001
Crédits bruts	433	494
dont :		
Crédits à l'Etat	76	75
Crédits à l'économie	357	419
Créances douteuses	29	43
Provisions	19	27
Dépôts de la clientèle	488	490
dont :		
Dépôts de l'Etat	129	93
Dépôts privés	359	397
Solde des opérations clientèle	85	36
Capacité de financement	155	67
Emplois de trésorerie	255	164
Ressources de trésorerie	100	97
Total cumulé des bilans	790	799

Source : COBAC

Les crédits bruts à la clientèle ont progressé de 14 % pour se situer à 494 milliards en décembre 2001, dont 85 % octroyés au secteur privé. Les créances sur l'Etat ont stagné à 75 milliards à fin 2001. La qualité du portefeuille s'est détériorée eu égard aux créances en souffrance, en hausse

de plus de moitié et couvertes par des provisions à hauteur de 63 %.

Les dépôts de la clientèle se sont stabilisés à 490 milliards et sont composés à plus de 80 % de ressources du secteur privé dont la moitié sous forme de dépôts à terme.

¹¹ IBC n'avait cependant pas encore ouvert ses guichets en 2001.

Ces ressources ont couvert les crédits nets à hauteur de 105 %.

Le système bancaire gabonais a dégagé une capacité de financement de 67 milliards, en baisse de 57 % par rapport à fin décembre 2000. Le refinancement auprès de la BEAC, bien qu'ayant doublé, est resté modeste (3 milliards).

Les banques gabonaises ont affiché un niveau de solvabilité globalement satisfaisant, mais le ratio de liquidité n'est respecté que par trois banques sur les cinq analysées.

Cinq banques ont montré, sur le plan de la cotation, une bonne situation financière (cote 2). La sixième, n'ayant pas encore ouvert ses guichets, a été classée en hors cote.

En **Guinée Equatoriale**, l'activité bancaire a connu un développement rapide à l'image de la forte croissance économique du pays. Le total cumulé des bilans des trois banques¹² en activité est en effet passé de 64 milliards à fin décembre 2000 à 108 milliards à fin décembre 2001, soit une hausse de 69 %.

Tableau 37 : Evolution des principaux agrégats de l'activité bancaire en Guinée Equatoriale

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2000	31 décembre 2001
Crédits bruts	31	41
dont :		
Crédits à l'Etat	2	2
Crédits à l'économie	29	39
Créances douteuses	3	4
Provisions	3	4
Dépôts de la clientèle	39	74
dont :		
Dépôts de l'Etat	6	33
Dépôts privés	33	41
Solde des opérations clientèle	10	36
Capacité de financement	17	42
Emplois de trésorerie	26	55
Ressources de trésorerie	9	13
Total cumulé des bilans	64	108

Source : COBAC

Les engagements sur la clientèle se sont inscrits en hausse de 29 % pour se situer à 41 milliards, dont moins de 4 % de crédits à l'Etat. Les créances en souffrance, représentant 10 % du portefeuille crédit, et en

progression de plus d'un tiers, sont provisionnées à raison de 86 %.

Favorisés par la croissance économique et l'accroissement des revenus des ménages et de l'Etat, les

¹² Une nouvelle banque, la BGFI-GE, est entrée dans le paysage bancaire de la Guinée Equatoriale et a bouclé son premier exercice en 2001.

dépôts de la clientèle sont passés de 39 milliards à 74 milliards et ont couvert les crédits nets à la clientèle à hauteur de 199 %. Cette évolution des ressources s'explique surtout par la forte augmentation des dépôts de l'Etat qui sont passés de 6 milliards à 33 milliards.

Concomitamment à l'augmentation des dépôts, le système bancaire équato-guinéen a dégagé un solde des opérations avec la clientèle de 36 milliards contre 10 milliards en 2000. En conséquence, la capacité de financement a augmenté de 148 % pour se situer à 42 milliards. L'excédent de trésorerie (44 milliards) a été placé, à parts égales, auprès de l'Institut d'Emission et des banques associées.

Sur le plan prudentiel, les banques équato-guinéennes ont disposé d'une liquidité confortable et

d'un niveau de solvabilité satisfaisant. Les trois banques en activité ont respecté le minimum requis pour le ratio de couverture des risques.

En ce qui concerne la cotation des banques, elle est satisfaisante : une banque est jugée en situation financière solide (cote 1) ; une a affiché une bonne situation financière (cote 2), et la troisième, de création récente, a été analysée en hors cote.

Au *Tchad*, le total cumulé des bilans des six banques en activité s'est élevé à 146 milliards à fin décembre 2001, en hausse de 25 % par rapport à fin décembre 2000. Les crédits à la clientèle ont progressé de 19,4 % pour se fixer à 86 milliards, dont 63 % ont servi à financer le secteur privé. La proportion de créances en souffrance est revenue de 30 % à fin décembre 2000 à 21 % fin 2001 ; celles-ci sont provisionnées à hauteur de 72 %.

Tableau 38 : Evolution des principaux agrégats de l'activité bancaire au Tchad

(en milliards de FCFA)

	31 décembre 2000	31 décembre 2001
Crédits bruts	72	86
dont :		
Crédits à l'Etat	29	32
Crédits à l'économie	43	54
Créances douteuses	21	18
Provisions	15	13
Dépôts de la clientèle	73	84
dont :		
Dépôts de l'Etat	32	31
Dépôts privés	41	53
Solde des opérations clientèle	17	11
Capacité de financement	23	32
Emplois de trésorerie	28	45
Ressources de trésorerie	5	13
Total cumulé des bilans	117	146

Source : COBAC

Les ressources-clientèle (84 milliards) ont augmenté sous la férule des dépôts privés, en accroissement de près d'un tiers. Ils sont largement tributaires de dépôts à vue, chiffrés à 69 milliards, soit 74 % du total. Les dépôts de l'Etat se sont établis à 31 milliards et ont représenté 37 % des ressources-clientèle.

Le solde des opérations avec la clientèle (11 milliards) s'est replié de 35 %, en raison d'une hausse des crédits à la clientèle plus importante que celle des dépôts. Néanmoins, les banques tchadiennes ont dégagé une capacité de financement de 32

milliards, grâce à l'excédent de capitaux permanents. Par ailleurs, le refinancement auprès de la BEAC s'est accru de 3 à 8 milliards.

La liquidité du système bancaire tchadien a été confortable et son niveau de solvabilité satisfaisant. Sur les 6 banques en activité, une seule est en infraction sur le ratio de couverture des risques.

En ce qui concerne la cotation, deux banques tchadiennes sont classées en bonne situation financière (cote 2) tandis que les quatre autres sont en situation financière fragile (cote 3).

C. REFORMES DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

1. Réaménagement de la réglementation bancaire

En vue de se conformer aux principes du Comité de Bale pour un contrôle bancaire efficace, la COBAC a engagé une mise à jour des normes prudentielles pour assurer et contrôler la liquidité et la solvabilité des établissements de crédit. A cet effet, six règlements en relation avec les fonds propres nets ont été réaménagés au cours de l'exercice 2001 :

- le règlement relatif à la définition des fonds propres nets ;
- le règlement portant sur la couverture des risques ;
- le règlement relatif à la couverture des immobilisations ;
- le règlement sur la division des risques ;

- le règlement relatif à la représentation du capital minimum ;
- le règlement sur les engagements en faveur des actionnaires, associés, administrateurs, dirigeants et personnel.

La nouvelle définition des fonds propres nets inclut désormais les subventions d'investissement (autres que celles définitivement acquises) et le bénéfice intermédiaire dans les fonds propres complémentaires.

Pour ce qui est du ratio de la couverture des risques, le rapport minimum entre le montant des fonds propres nets et l'ensemble des risques est désormais fixé à 6 % à compter de janvier 2003, à 7 % en janvier 2004 et 8 % en janvier 2005.

En outre, les taux de pondération applicables aux éléments d'actif et de

hors-bilan ont été revus. La pondération retenue pour les engagements en faveur des Etats de la CEMAC est désormais fonction du respect des critères de convergence des politiques économiques.

Le nouveau règlement relatif aux engagements des établissements de crédit en faveur de leurs actionnaires ou associés, administrateurs, dirigeants et personnel stipule notamment que « Tout engagement en faveur d'un actionnaire ou associé, administrateur et dirigeant doit être soumis à l'approbation du Conseil d'Administration et porté à la connaissance des commissaires aux comptes. ».

Hormis le réaménagement des normes prudentielles, la COBAC a aussi, au cours de l'exercice 2001, procédé à l'enrichissement du règlement portant sur le contrôle interne dans les établissements de crédit. Désormais, les établissements de crédit, dont le total de bilan excède 50 milliards, sont tenus de mettre en place un Comité d'Audit chargé de "s'assurer de la fiabilité et de la clarté des informations financières préparées par l'Organe Exécutif et les Auditeurs Externes et de porter une appréciation sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes" et de "porter une appréciation sur la qualité du contrôle interne, notamment la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques et de proposer, autant que de besoin, des actions complémentaires à ce titre".

Par ailleurs, les établissements de crédit doivent dorénavant se doter d'un système de contrôle interne comprenant notamment un système de contrôle des opérations et des risques, des procédures internes écrites, une

organisation comptable, un système de traitement de l'information, un système de mesure des risques et des résultats, des systèmes de surveillance et de maîtrise des risques et un système de reporting.

2. Règlement constituant l'Agrément Unique dans la CEMAC

Le Règlement n° 01/00/CEMAC/UMAC/COBAC portant institution de l'Agrément Unique des Etablissements de Crédit dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, adopté par le Comité Ministériel le 27 novembre 2000, est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

Suivant les dispositions de l'article 1er de ce règlement, alinéa 3, « L'Agrément Unique confère à une banque ou un établissement financier, ayant obtenu l'autorisation d'exercer son activité dans un Etat membre de la Communauté, le droit, s'il le souhaite, de l'étendre à un autre Etat membre, d'y implanter une filiale, une succursale ou une agence, sans être astreint à l'accomplissement des formalités relatives à l'agrément dans ledit pays. ».

Pour bénéficier d'un agrément unique, les établissements de crédit doivent avoir été agréés, depuis plus de deux ans, par l'Autorité Monétaire, après avis conforme de la COBAC. Ils doivent aussi disposer d'une assise financière leur permettant de respecter l'ensemble des normes prudentielles édictées par la COBAC. De ce fait, l'établissement de crédit doit être classé en cote 1 ou 2 pour bénéficier d'un agrément unique.

Une fois implantée, la nouvelle unité doit tenir une comptabilité

autonome et sa maison-mère est tenue d'établir une situation consolidée à adresser à la COBAC.

3. Projet de Règlement CEMAC de l'activité de micro-finance

Au cours de l'année 2001, le projet de Règlement CEMAC relatif aux conditions d'exercice et au contrôle de l'activité de microfinance a été finalisé et sera soumis en janvier 2002, au Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), pour adoption.

En effet, le développement des institutions de microfinance dans la Sous-région a rendu nécessaire la mise en place d'un cadre régissant leurs activités. Ce projet de réglementation comporte 71 articles traitant notamment des opérations et services autorisés, de l'organisation de la profession, des agréments, autorisations préalables, déclarations et interdictions, des normes réglementaires, de la surveillance et du contrôle des établissements, des sanctions, de l'administration provisoire et de la liquidation.

La microfinance peut ainsi être perçue comme une activité exercée par des entités agréées, appelées Etablissements de Micro Finance

(EMF), octroyant des crédits, collectant de l'épargne et offrant des services financiers spécifiques au profit des populations évoluant, pour l'essentiel, en marge du circuit bancaire traditionnel. Cependant ces entités n'ont pas le statut de banque ou d'établissement financier.

Pour exercer l'activité de microfinance, l'établissement doit obtenir un agrément de l'Autorité Monétaire, après avis conforme de la COBAC ; ses dirigeants et commissaires aux comptes sont soumis aux mêmes conditions d'agrément des banques et des établissements de crédit.

La COBAC est habilitée à fixer les règles relatives à l'équilibre financier des EMF. Il lui revient, de ce fait, de définir les règles relatives aux normes de gestion que ces établissements sont tenus de respecter en vue de garantir leur liquidité, leur solvabilité et l'équilibre de leur situation financière.

En ce qui concerne la supervision des activités des EMF, le projet prévoit un contrôle interne, un contrôle externe et la surveillance de la COBAC. Cette dernière s'exercera à travers les contrôles sur place et sur pièces. Les EMF existantes disposeront d'un délai de 36 mois, à compter de l'entrée en vigueur du texte, pour se conformer aux nouvelles dispositions réglementaires.

Troisième partie :

**Administration,
Autres activités,
Comptes et résultats
financiers de la Banque**



CHAPITRE I

ADMINISTRATION DE LA BANQUE

A. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE DECISION

La Convention de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) et les nouveaux statuts de la BEAC définissent de manière précise les attributions respectives du Comité Ministériel de l'UMAC et du Conseil d'Administration de la Banque.

Le Comité Ministériel, composé de deux Ministres pour chaque Etat membre, dont le Ministre des Finances, examine les grandes orientations en matière de politique économique des Etats et assure leur cohérence avec la politique monétaire commune. En ce qui concerne les dispositions principales relatives au fonctionnement de la BEAC, le Comité Ministériel :

- décide de l'augmentation ou de la réduction du capital de la Banque;
- donne son avis conforme sur les propositions de modification des statuts de la Banque soumises par le Conseil d'Administration ;
- ratifie les comptes annuels de la Banque approuvés par le Conseil et décide, sur proposition de celui-ci, de l'affectation des résultats ;
- statue, sur proposition du Conseil, sur la création et

l'émission des billets de banque et des monnaies métalliques ainsi que sur leur retrait et leur annulation.

De son côté, le Conseil d'Administration administre la Banque et veille à son bon fonctionnement. Il définit et met en oeuvre la politique monétaire de l'Union conformément aux dispositions de la Convention régissant l'UMAC et aux statuts de la BEAC.

1. Comité Ministériel

Durant l'exercice sous revue, le Comité Ministériel s'est réuni aux dates et lieux suivants :

- 23 avril 2001 à Douala ;
- 14 juillet 2001 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 24 septembre 2001 à Paris (réunion extraordinaire) ;
- 5 novembre 2001 à Libreville (réunion extraordinaire) ;
- 4 décembre 2001 à Yaoundé.

Au cours de ces réunions, les Ministres ont examiné les questions relatives à l'environnement international et à la conjoncture économique, monétaire et financière des Etats

membres. A cet effet, ils se sont particulièrement préoccupés par le ralentissement des exportations de la CEMAC. Ils ont également manifesté une grande attention aux débats relatifs aux moyens à mettre en place pour enrayer la récession mondiale, au volume d'aide qu'il conviendrait d'apporter aux pays en développement et aux mesures mises en œuvre pour lutter contre le blanchiment de l'argent sale et aux circuits de financement du terrorisme.

Le Comité Ministériel a en outre souligné la nécessité pour les Etats de faire respecter les textes communautaires et a indiqué que la Cour de Justice de la CEMAC est désormais seule compétente pour gérer les conflits éventuels entre les établissements de crédit et la Commission Bancaire ou la BEAC. Il a aussi approuvé le chronogramme devant conduire à la mise en œuvre effective dès 2002 des textes portant création du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC).

Les Ministres ont par ailleurs pris acte de l'avis conforme du Conseil d'Administration, en approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2000 et en décidant de l'affectation du résultat de l'exercice. Ils ont également adopté le texte actualisé et harmonisé de l'Accord de Siège, et autorisé le Gouverneur de la Banque à signer avec les Gouvernements de chacun des Etats membres un Accord de Siège suivant un modèle harmonisé.

2. Conseil d'Administration de la Banque

Le Conseil d'Administration a tenu au cours de la période sous revue, une réunion extraordinaire et trois séances ordinaires aux dates et lieux

ci-après :

- 7 février 2001 à Douala (réunion extraordinaire) ;
- 2 avril 2001 à Malabo ;
- 12 juillet 2001 à N'djamena ;
- 18 décembre 2001 à Yaoundé.

Au cours de ces réunions, le Conseil a passé en revue la situation économique, monétaire et financière des Etats membres de la Communauté et s'est préoccupé, lors de sa séance du 18 décembre 2001, de la dégradation que connaît l'environnement économique international depuis les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Il a toutefois relevé que, malgré la morosité des échanges mondiaux, les économies de la CEMAC devraient connaître en 2001 une croissance en termes réels de l'ordre de 6 %.

Les administrateurs ont invité le Gouvernement de la Banque à maintenir une vigilance étroite sur l'évolution de la masse monétaire, afin de prendre toutes les mesures qui s'imposent au cas où celle-ci nourrirait l'inflation. Ils l'ont encouragé à augmenter les réserves obligatoires, dans le but de mieux maîtriser l'abondante liquidité des banques.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration ont été les suivantes :

- Approbation des comptes définitifs de la Banque et proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2000 à soumettre à la décision du Comité Ministériel ;
- Adoption du budget de la Banque pour l'exercice 2002 ;
- Ratification des objectifs monétaires et de crédit pour les exercices 2001 et 2002 ;
- Décision de l'uniformisation des

grilles des salaires des Agents régis par les Clauses et Conditions Générales et de réaménagement de certains articles et annexes subséquentes des statuts du personnel ;

- Approbation des modifications relatives à la Convention portant création de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale, ainsi que du logo et du fanion de la BEAC ;
- Adoption du chronogramme révisé de la mise en œuvre du projet d'émission des titres publics, avec mandat au Gouverneur de prendre les mesures nécessaires pour permettre le démarrage effectif du mécanisme au 1er janvier 2003.

Par ailleurs, le Conseil a été informé de la nomination par le Gouverneur de Monsieur Maurice DINAMONA-LOUKOMBO au poste de Directeur de l'Agence de Pointe-Noire et de Monsieur Augustin LOERI BISQUIT comme Directeur de l'Agence de Bata.

Les changements intervenus au cours de l'année 2001 dans la composition du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Au titre de la représentation française, Monsieur Marc-Olivier STRAUSS-KAHN, Directeur Général des Etudes et des Relations Internationales à la Banque de France, et Monsieur Emmanuel CARRERE, Chef de Service de la Zone Franc à la Banque de France, ont succédé à Messieurs Jean-Pierre PATAT et Jean BONNARDIN ;
- Pour la République du Cameroun, Messieurs Camille EKINDI, Conseiller Technique à la

Présidence de la République, Fritz NASAKO, Conseiller Technique auprès des services du Premier Ministre, et René MBAPPOU EDJENGUELE, Président du Comité de Suivi des Programmes Economiques, ont été désignés Administrateurs titulaires en remplacement respectivement de Messieurs Jean-Philippe NJECK, Dieudonné BIBOUM NYEMB et Urbain OLANGUENA AWONO.

- Concernant la représentation centrafricaine, Messieurs Richard LAKOE, Chargé de Mission en matière de banques, assurances et des relations avec les institutions financières internationales au Ministère des Finances et du Budget, et Casimir MAGALAMON, Chargé de Mission, Chef de Division de la Synthèse et de la Gestion de l'Economie au Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, ont remplacé Messieurs Lazare DOKOULA et Jeannot Christophe GOUGA III.
- Dans la représentation tchadienne, Messieurs AHMAT AWAD ABSAKINE, Directeur du Trésor et de la Comptabilité Publique, et DJEKI BILIMI, Directeur des Contrôles Economiques, deviennent respectivement Administrateurs titulaires et suppléant en lieu et place de Messieurs OUSMANE ABDOULAYE HAGGAR et MAHAMAT AHMAT SALEH.

3. Comités Monétaires et Financiers Nationaux

Au cours de l'exercice 2001, les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont tenu leurs séances aux dates et lieux ci-après :

CAMEROUN

- 22 février 2001 à Yaoundé ;
- 11 juin 2001 à Yaoundé ;
- 30 octobre 2001 à Yaoundé.

CENTRAFRIQUE

- 20 février 2001 à Yaoundé ;
- 16 octobre 2001 à Douala.

CONGO

- 13 février 2001 à Brazzaville ;
- 18 juin 2001 à Brazzaville ;
- 16 octobre 2001 à Brazzaville.

GABON

- 7 mars 2001 à Libreville ;
- 9 mai 2001 à Libreville ;
- 15 octobre 2001 à Libreville.

GUINEE EQUATORIALE

- 8 février 2001 à Douala ;
- 15 juin 2001 à Douala ;

- 10 octobre 2001 à Bata.

TCHAD

- 14 février 2001 à N'djaména ;
- 13 juin 2001 à N'djaména ;
- 18 octobre 2001 à N'djaména.

Les Comités Monétaires et Financiers Nationaux ont, au cours de leurs séances, examiné l'environnement économique international et ses répercussions sur les situations économiques, monétaires et financières des Etats. Ils ont autorisé les mobilisations de crédit de leur compétence et approuvé les dossiers à soumettre au Conseil d'Administration. Enfin, conformément à leurs nouvelles attributions (article 49 des Statuts de la BEAC), ils ont pris connaissance des résultats de l'exercice de surveillance multilatérale des Etats membres et donné leur avis.

B. FONCTIONNEMENT DES COMITES NATIONAUX DES BALANCES DES PAIEMENTS

Les Comités Nationaux de la Balance des Paiements se sont réunis dans quatre pays de la Communauté.

En **République Centrafricaine**, le Comité National de la Balance des Paiements a approuvé, le 11 janvier 2001, les statistiques du secteur extérieur pour les années 1998 et 1999. Le Comité a donné mandat au Secrétariat, de préparer un projet de décret à examiner en Conseil des Ministres, en vue de préciser la nouvelle composition de ses

membres et le financement des jetons à verser lors des sessions.

Au **Gabon**, le Comité National de la Balance des Paiements, lors de sa séance du 8 mars 2001, a adopté les documents portant sur les années 1995 à 1999. Le Président du Comité a félicité la Banque Centrale pour les efforts déployés en vue de rattraper les retards. Il a en outre exhorté les autorités de la Banque à tout mettre en œuvre pour rendre plus régulière la

production des statistiques de la balance des paiements et des études spécifiques sur le secteur extérieur.

En **Guinée Equatoriale**, deux sessions du Comité National de la Balance des Paiements ont eu lieu en 2001. La première, s'est tenue le 21 juin 2001, et a adopté les statistiques des années 1995 à 1998. A cette occasion, le Comité a pris acte de la résorption des retards et a donné mandat au Directeur National de la

BEAC de saisir les Ministres des Mines et de l'Economie afin que des dispositions soient prises pour faciliter la collecte des données notamment du secteur pétrolier. La seconde réunion s'est tenue le 20 septembre 2001, et a examiné les données de la balance des paiements de l'année 1999.

Au **Tchad**, le Comité National de la Balance des Paiements s'est réuni le 21 juin 2001 et a approuvé les balances des paiements de 1998 et 1999.

C. FONCTIONNEMENT DES CONSEILS NATIONAUX DE CREDIT (CNC)

Aucune réunion des Conseils Nationaux de Crédit (CNC) ne s'est tenue au cours de l'année 2001.

D. FONCTIONNEMENT DES SERVICES

1. Réunion des Chefs de Centre

La réunion des Chefs de Centre de la BEAC au titre de l'année 2001 s'est tenue du 07 au 11 janvier 2002 à Yaoundé, au siège de la Banque, sous la présidence de Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la Banque.

Dans son allocution introductive, le Gouverneur a rappelé les principales évolutions économiques, monétaires et financières de la CEMAC et la situation comptable de la Banque en 2001, ainsi que les perspectives pour 2002. Les fondamentaux économiques de la Sous-Région demeurent favorables et bien orientés, ce qui montre le

caractère injustifié des récentes attaques spéculatives contre le Franc CFA.

Trois thèmes principaux étaient à l'ordre du jour :

- i) la BEAC, pôle d'excellence, avec quels atouts ;
- ii) le fonctionnement de la Banque face aux technologies nouvelles ;
- iii) la sécurité de la Banque : bilan et perspectives.

Concernant le premier point, le Gouverneur a insisté sur le fait que l'excellence constitue une ambition permanente visant aussi bien la compétence et la rigueur profession-

nelles, la bonne tenue en société qu'une probité à toutes épreuves.

Au sujet des nouvelles technologies, les participants ont noté que la mise en place de la messagerie Groupwise, le transfert de fichiers de données, la supervision ou l'exploitation des sites à distance, la téléphonie de service et le réseau VSAT sont déjà opérationnels ou en voie d'achèvement.

A cet effet, le Gouverneur a demandé aux différentes Commissions en charge de ces questions d'identifier les rigidités rencontrées dans le fonctionnement de la Banque, de comparer les méthodes actuelles de travail avec celles qu'imposent les nouvelles technologies, puis de lui faire des propositions d'adaptation.

S'agissant de la sécurité, outre les Services sensibles de l'Emission Monétaire et de l'Informatique, le

Gouverneur a recommandé qu'elle soit élargie et renforcée afin de couvrir tous les secteurs de la Banque.

2. Evolution des effectifs

Les effectifs de la Banque se sont accrus de 8 % au cours de l'exercice 2001, passant de 1 623 agents à 1 754 agents. Cette évolution a résulté essentiellement de l'augmentation du personnel d'exécution dont le nombre est passé de 1 387 à 1 516, en raison notamment du renforcement des effectifs de sécurité et des salles de tri. Dans la même période, douze décès ont été enregistrés. Le nombre de cadres supérieurs, qui s'est situé à 238 au 31 décembre 2001, s'est accru de deux personnes, après la titularisation de 6 cadres supérieurs de formation juridique, le départ à la retraite d'un cadre supérieur et la mise à disposition de leurs Etats d'origine de trois autres cadres.

Tableau n° 39 : Evolution des effectifs par Pays ou Centre

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement en nombre	Répartition de l'effectif au 31/12/2001		
	31/12/2000	31/12/2001		En %	Dont cadres supérieurs	
					En nombre	En %
Services Centraux	390	438	48	25	121	51
Bureau Extérieur de Paris	6	6	-	0,5	2	1
Cameroun	498	513	15	29	34	14
République Centrafricaine	113	121	8	7	11	4,5
Congo	167	181	14	10,5	19	8
Gabon	197	222	25	12,5	23	10
Guinée Equatoriale	101	107	6	6	11	4,5
Tchad	151	166	15	9,5	17	7
Total	1 623	1 754	131	100	238	100

Les Services Centraux ont abrité un quart du personnel de la Banque, soit 438 agents dont 121 Cadres supérieurs. La répartition des 1 316 autres agents

est la suivante : Cameroun 29 %, Gabon 12,5 %, Congo 10,5 %, Tchad 9,5 %, République Centrafricaine 7 % et Guinée Equatoriale 6 %.

3. Formation

3.1 Actions de formation extérieure

3.1.1 Projet BCEAO/BEAC de formation en gestion macro-économique

Lancé en juillet 1996, le programme de formation en gestion macroéconomique centrée sur l'organisation par les Centres de Formation de la BEAC et de la BCEAO de 18 cours par an a été entièrement réalisé à fin décembre 1999. Les bons résultats enregistrés au cours de cette première expérience ont conforté les deux Banques Centrales à la poursuivre en 2001.

Le démarrage effectif de cette deuxième phase a eu lieu en septembre 2001 à Dakar par un cours sur l'Intégration régionale dans le contexte de la mondialisation. Au 31 décembre 2001, quatre cours et séminaires ont été organisés regroupant un total de 108 participants.

3.1.2 Cours de formation avec le FMI

- Sept cadres de la BEAC ont pris part aux cours organisés à Washington par l'Institut du FMI ;
- Un atelier sur les "travaux pratiques de programmation et politiques financières" a été organisé à Yaoundé par l'Institut du FMI. Une trentaine de personnes originaires des pays de la CEMAC, de la

République Démocratique du Congo, du Rwanda, de Madagascar et de Sao Tomé et Príncipe ont participé à cette formation.

3.1.3 Cours de formation de la Banque de France

Dans le cadre du Protocole de Coopération signé entre la BEAC et la Banque de France en matière de formation, six cadres ont participé aux séminaires organisés par l'Institut Bancaire et Financier International (IBFI) de la Banque de France.

3.1.4 Mastère en Banque et Finances

En vue de pallier l'inexistence en Afrique francophone d'une structure de formation de cadres supérieurs dans le domaine bancaire et financier, la Banque de France, la BCEAO et la BEAC, en partenariat avec des universités et des bailleurs de fonds, ont créé un cycle de Mastère en Banque et Finance au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) basé à Dakar.

L'ouverture inaugurale de ce mastère a eu lieu en octobre 2001 avec 28 auditeurs dont 8 ressortissants de la CEMAC. La Direction de la Formation de la BEAC s'est impliquée dans toutes les étapes ayant abouti au lancement du programme notamment les actions de promotion du Mastère dans les pays de la CEMAC, la sélection du Chef de projet et l'organisation du concours.

3.1.5 Service de Formation continue, du Perfectionnement et du Recyclage

Le concours pour le recrutement d'Agents d'Encadrement Supérieur (AES) s'est déroulé les 6 et 7 novembre 2001 dans les sept centres d'examen que sont le Bureau Extérieur de Paris et les six Directions Nationales. La 17ème promotion des stagiaires qui en est issue, compte quarante trois (43) candidats AES.

Deux filières supplémentaires, Economie et Statistiques-Econométrie, ont été créées aux côtés de la traditionnelle filière Gestion, afin de permettre à l'Institut d'émission de disposer de compétences élargies et spécialisées, notamment dans les domaines de la modélisation et de la prévision, et de prendre en compte les nouvelles missions assignées à la Banque par les Autorités Monétaires.

La formation continue s'est poursuivie cette année avec l'organisation des enseignements spécialisés professionnels par correspondance ; d'une part, les cours internes, appuyés localement dans les centres par des séances de répétition, qui sont dispensés par la BEAC à travers son réseau, et d'autre part, ceux diffusés par les organismes extérieurs que sont le Centre International de Formation de la Profession Bancaire (CIFPB) et l'Institut Technique de Banque (ITB), soutenus par des séminaires périodiques.

Les cours internes ont enregistré la participation pendant l'année sous revue de 84 agents, en hausse de 9,5 % par rapport à l'année 2000. Les cours du CIFPB ont connu un engouement tout particulier cette année, enregistrant 39 inscrits contre 23 un an plus tôt. Le nombre d'agents inscrits à

l'ITB est demeuré étale à 44 en 2001 contre 43 l'année dernière.

Enfin, le Centre de Formation Professionnelle Comptable et Financière (CFPCF) de Yaoundé, structure locale préparant aux examens nationaux tels que le CAP et le BP, a reçu 10 agents contre 9 un an plus tôt.

3.1.6 Activités du Pôle-Dette

Au cours de l'année 2001, le Pôle Régional de Formation en Gestion de la Dette en Afrique du Centre et de l'Ouest (Pôle-Dette) a organisé un atelier national sur la stratégie de désendettement du Congo dans le cadre de l'initiative PPTTE ainsi que sept séminaires régionaux sur des thèmes tels que :

- l'utilisation du logiciel de simulation Debt Pro ;
- l'organisation institutionnelle de la gestion de la dette ;
- les meilleures pratiques internationales en matière de projections macroéconomiques et de lutte contre la pauvreté ;
- les renégociations de dettes dans le cadre de l'initiative PPTTE ;
- la gestion de la dette intérieure ;
- la gestion des risques associés à la dette publique ;
- les questions juridiques afférentes à la gestion de la dette et aux finances.

Ces séminaires et ateliers ont enregistré la participation de 328 cadres des structures de gestion de la dette et des finances venus des pays

membres de la CEMAC et de l'UEMOA ainsi que du Burundi, de la Guinée, de la Mauritanie, de Sao Tome & Principe et du Rwanda.

La participation aux activités de formation du Pôle-Dette a eu un impact certain sur les capacités de plusieurs pays à élaborer leur stratégie de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et à préparer les dossiers de renégociation de leur dette extérieure. Elle a également contribué à réduire les besoins d'assistance extérieure.

Le Pôle-Dette a également entrepris de diversifier son partenariat avec les institutions régionales et internationales afin d'aider les participants à s'approprier les meilleures pratiques internationales en matière de gestion de la dette auprès de la Banque Mondiale, de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), du Secrétariat du Commonwealth, de Debt Relief International, du Département pour le Développement International de la Grande Bretagne, du Département du Trésor des Etats-Unis, du Fonds Monétaire International et de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR).

En ce qui concerne sa propre organisation, le Pôle-Dette a envisagé les actions recouvrant le renforcement de son organisation administrative et financière, la constitution d'une banque de données sur la dette, la mise sur pied d'une base de données documentaire, la publication d'un bulletin trimestriel d'information, de liaison et d'études et la mise en place d'un système d'évaluation des interventions.

4. Gestion des immobilisations

Le développement de ses activités a conduit la Banque Centrale à mettre en place un programme d'aménagement de ses installations afin de faire face à l'accroissement des effectifs et aux dysfonctionnements induits par l'exiguïté des locaux.

C'est dans ce cadre que se sont inscrits (i) le lancement des travaux d'aménagement du 3ème étage de l'immeuble des Services Centraux, (ii) l'achèvement des études des projets d'extension des Agences de Malabo et Pointe-Noire, (iii) le démarrage de celles relatives au projet de reconstruction du Bureau de Franceville, et (iv) l'ouverture des chantiers de reconstruction des logements de fonction des Chefs de Centre de Moundou et Sarh.

Parallèlement, la Banque a entrepris la remise à neuf de la climatisation centrale de la Direction Nationale à Yaoundé et poursuivi la réalisation dans les Centres des programmes d'installation de la sécurité centralisée et de modernisation des équipements destinés à la destruction des signes monétaires. Les travaux d'installation des broyeurs des Centres de Bangui et Libreville ont été achevés, tandis que les commandes pour les Centres de Douala, N'Djaména et Brazzaville ont été lancées.

Par ailleurs, la Banque a réceptionné les travaux de rénovation des ascenseurs du Siège et décidé de doter les Directions Nationales de Bangui, Brazzaville, Malabo et N'djaména de groupes électrogènes supplémentaires.

L'année 2001 a surtout été marquée par la réception de la première phase des travaux d'installation du système de télécommunication par satellite de la Banque. La seconde phase de ce projet VSAT qui concerne la téléphonie d'entreprise et la visio-conférence a été lancée au cours du dernier trimestre de l'exercice.

Enfin, la Banque a procédé à l'acquisition des nouveaux serveurs informatiques et d'une nouvelle base de données relationnelle.

5. Gestion du matériel monétaire

5.1. Circulation fiduciaire

Le montant de la circulation fiduciaire de l'ensemble des pays de la CEMAC s'est établi à 849,8 milliards au 31 décembre 2001 contre 776,8 milliards au 31 décembre 2000, en progression de 9,2 %.

Hormis la République Centrafricaine qui a accusé une baisse de 6,6 %, les autres Etats ont connu une augmentation de leur circulation fiduciaire avec une mention spéciale en Guinée Equatoriale qui a enregistré une hausse de 30,8 %.

5.2. Activité générale des caisses

Les flux des billets et des pièces (versements et prélèvements) ont augmenté de 13 %, passant de 2 411 milliards en 2000 à 2 723,5 milliards en 2001.

Le total des versements de signes monétaires reçus aux guichets de la Banque s'est élevé à 1 321,8 milliards en 2001 contre 1 151,7 en 2000, soit

une progression de 14,8 % pour l'ensemble de la Zone d'Emission. Cette évolution a été plus marquée au Tchad (+ 51,8 %), au Congo (+ 30,1 %) et en République Centrafricaine (+ 26,2 %) tandis que les versements ont accusé un repli de 3,2 % au Gabon.

Les prélèvements des billets et pièces ont connu la même tendance, s'établissant à 1 401,6 milliards contre 1 259,3 milliards, soit un accroissement de 11,3 %. Les prélèvements les plus importants ont été enregistrés en Guinée Equatoriale (+ 40 %), au Tchad (+ 19 %) et au Congo (+ 18 %). En revanche, ils ont diminué de 7,2 % en République Centrafricaine.

5.3. Activités des salles de tri

Au total, 298 500 000 billets ont été triés par Etat et en qualité au cours de la période sous revue contre 328 500 000 au cours de l'année 2000, soit une baisse de 9,1 %. Le volume de billets triés en qualité s'est élevé à 251,5 millions de billets contre 280,5 millions en 2000, en recul de 10,3 %.

Plus de 138 millions de coupures valides, toutes dénominations confondues, ont été récupérées au cours des travaux de tri, soit une moyenne de 55 % du total des billets triés en qualité en décembre 2001 contre 57,8 % en décembre 2000, reflétant ainsi une détérioration du taux moyen de récupération.

Les résultats de tri par coupures se présentent comme suit :

- 97 373 000 billets de 10 000 F triés pour un taux de récupération de 76,5 % ;
- 74 694 000 billets de 5000 F triés pour un taux de récupération de 68 % ;

- 40 908 000 billets de 2000 F triés pour un taux de récupération de 41 % ;
- 65 296 000 billets de 1000 F triés pour un taux de récupération de 30,1 % ;
- 20 194 000 billets de 500 F triés pour un taux de récupération de 18,0 %.

5.4. Le niveau des stocks

Le niveau des encaisses détenues par la Banque (signes émis et non émis) au 31 décembre 2001 s'est situé à 2 197,5 milliards contre 1 386,8 milliards un an plus tôt, soit près de trois fois la valeur de la circulation fiduciaire moyenne de la CEMAC. Le taux de couverture de la circulation fiduciaire a été par conséquent de 289,5 % en décembre 2001 contre 198,2 % en décembre 2000 et 241 % à la fin de l'exercice 1999/2000.

5.5. Billets exportés hors de leur territoire d'origine

Le stock de billets exportés hors de leur territoire d'émission arrêté au 31 décembre 2001 a atteint 54 614 000

coupures pour une valeur totale de 243 milliards contre 270,2 milliards à la fin de l'exercice précédent, en diminution de 10 %. Cette évolution masque cependant des disparités entre les Etats. En effet, l'exportation des billets gabonais, camerounais et guinéens a connu une accélération au cours de la période sous revue, avec la plus forte hausse relevée en Guinée Equatoriale (+ 73 %). Par contre, en République Centrafricaine, au Tchad et au Congo, une baisse a été observée, respectivement de 3,6 %, 26 % et 65,3 %.

Sur l'ensemble des billets exportés hors de leur territoire d'émission, les billets centrafricains représentent 40 %, suivis des billets tchadiens (18,2 %) et gabonais (17,4 %). Par ailleurs, l'exportation de billets équato-guinéens a enregistré une progression de 73 % par rapport à l'exercice écoulé, passant de 8,2 à 14,3 milliards.

Ces exportations de billets se sont essentiellement faites à destination du Cameroun qui détient 62 % du stock total des déplacés au 31 décembre 2001 contre 73 % un an auparavant. Le Tchad arrive en seconde position avec 19 %, suivi du Congo avec 8 %, et de la Guinée Equatoriale avec 6,1 %.

Encadré n° 7 : « Avènement de l'Euro fiduciaire »

1. Communication-Formation

La campagne d'information et de sensibilisation sur l'avènement de l'euro fiduciaire a démarré officiellement à Yaoundé par la Conférence de Presse du Gouverneur le 17 juillet 2001 et s'est poursuivie dans les autres Etats de la CEMAC du 20 juillet au 20 septembre 2001. Cette campagne a été placée dans chaque Etat sous le haut patronage du Ministre des Finances et a visé à la fois le grand public, les opérateurs économiques, les responsables d'entreprises et les médias, etc.

Elle a mis l'accent principalement sur les aspects matériels de l'opération, notamment les principales dates à retenir, les modalités de récupération des francs français et d'approvisionnement en euros.

Un séminaire sur les caractéristiques et l'authentification des billets et pièces euros a été organisé à Douala du 17 au 28 septembre 2001 à l'intention principalement des Chefs de service Emission de la Banque, à charge ensuite pour eux de former les Caissiers des Banques commerciales.

2. Pré-alimentation

Conformément aux dispositions arrêtées de commun accord avec la Banque de France, la pré-alimentation en euros de la BEAC, des Trésors et des banques commerciales a démarré le 1er décembre 2001.

Suivant ces dispositions, la BEAC a achevé sa propre pré-alimentation et celle des Trésors Nationaux le 12 décembre 2001 portant sur un montant global de EUR 7 270 000, soit F CFA 4 768 807 390.

La pré-alimentation des banques commerciales s'est faite au moyen de leurs canaux habituels et assurée par leurs correspondants.

3. Ramassage et rapatriement des francs français

Selon les dispositions arrêtées d'accord parties avec la Banque de France, la BEAC s'est engagée à centraliser à son siège à Yaoundé ses encaisses propres ainsi que celles des Trésors Nationaux et à les expédier à la Banque de France suivant les procédures habituelles.

Le montant des encaisses des FF collecté en vue du rapatriement s'est élevé à FF 30 277 320, soit F CFA 3 027 732 000.

6. Informatisation des services

Au cours de l'année 2001, plusieurs projets initiés par la Direction de l'Informatique ont été mis en exploitation, rehaussant ainsi le niveau et la qualité des services rendus par les Centres et le Siège Central.

6.1. Systèmes

- La messagerie d'Entreprise Groupwise, rendue opérationnelle dans tous les centres de la BEAC depuis le mois d'octobre 2001, permet de relier tous les agents de la Banque pour des échanges interpersonnels, notamment le courrier électronique et la diffusion des rapports et autres documents. Ainsi, l'ensemble des messages reçus ou à transmettre par un utilisateur sont gérés ou regroupés en un lieu unique et rendus accessibles à partir d'un poste de travail. Par sa simplicité, ce système est un outil de communication aisé pour consulter et publier des informations.
- La connexion à l'Internet a ouvert la Banque à l'extérieur sur une masse d'informations importante. C'est ainsi que 1 000 agents, raccordés sur le réseau global de la Banque, communiquent avec le monde extérieur, via le Hub-Internet des Services Centraux.
- Le système VSAT, composé d'antennes installées dans les 19 centres de la BEAC, est entré dans sa phase définitive d'exploitation le 7 septembre 2001. L'interconnexion de tous les centres et la mise en œuvre d'autres logiciels facilitent

désormais la prise en mains à distance des serveurs, le lancement des recherches ou des consultations dans des applications déterminées et le transfert des fichiers de données.

- L'acquisition des nouveaux systèmes s'est traduit par une importante opération de "Remplacement des serveurs bancaires et du Système de Gestion de Base de Données Relationnelle" par les nouveaux systèmes HP/L3000 et la base de données relationnelle ORACLE 8i. En effet, les applications bancaires de la Banque étaient auparavant installées sur des serveurs HP9000 acquis en 1993.

Dans le même temps, l'acquisition et l'installation de 18 nouveaux serveurs bureautiques et de messagerie ont permis le déploiement dans les 18 centres de la Messagerie d'Entreprise GroupWise et la connexion sur l'Internet, via les Services Centraux.

Par ailleurs, le recensement général du parc informatique de tous les centres a permis de satisfaire 47 % des besoins nouveaux et de remplacer 15 % des machines vieillissantes. Cette politique de remplacement progressif du parc adoptée par la Banque a pour but d'harmoniser le parc et de faciliter la maintenance matérielle et logicielle, en améliorant les performances des postes de travail.

6.2. Applications

L'application de la gestion de la paie et du personnel a nécessité des réaménagements dès le mois de février 2001 suite à la modification des statuts du personnel.

La gestion du Crédit, du Marché Monétaire et de la Centrale des Risques a fait l'objet d'un suivi soutenu avec notamment des adaptations de certaines fonctionnalités pour mieux répondre aux attentes des utilisateurs.

Pour la mise en exploitation des nouveaux serveurs HP/L3000 et la nouvelle base de données ORACLE 8i, les informaticiens ont bénéficié d'une formation adaptée qui a facilité la migration des applications.

7. Contrôle des services

7.1. Contrôle des Services Centraux

Au cours de l'année 2001, la Direction de l'Emission Monétaire, la Direction de la Comptabilité et du Contrôle Budgétaire, ainsi que l'Atelier de Reprographie ont été contrôlés.

7.2. Contrôle et suivi des Centres

Durant l'exercice sous revue, les Centres ci-après ont fait l'objet d'inspection générale ou de suivi des recommandations :

- Les Directions Nationales de Bangui et Brazzaville, les Bureaux de Moundou et Sarh ont fait l'objet d'une inspection générale ;
- Les Directions Nationales de Libreville et Yaoundé ainsi que l'Agence de Pointe-Noire ont reçu les inspecteurs de la Direction du Contrôle Général dans le cadre de suivi des recommandations.

7.3. Contrôle sur pièces et prévention des risques

Dans l'optique d'un contrôle plus accru et en vue de prévenir les risques, le Contrôle sur Pièces a examiné les états mensuels, les dossiers de contrôles de vraisemblance du Marché Monétaire, les dossiers de contrôles mensuel, trimestriel, annuel et de fin d'exercice des services Emission Monétaire et de passations de service reçus des dix huit centres de la Banque.

7.4. Supervision des passations de service

La Direction du Contrôle Général a supervisé les passations de service à la Direction Nationale de Bangui et dans les Agences de Bata et de Pointe-Noire.

7.5. Enquêtes menées

Les enquêtes spécifiques ont été diligentées à la Direction de l'Informatique et à la Direction des Ressources Humaines du Siège Central, à la Direction Nationale de Yaoundé et à l'Agence de Bafoussam.

7.6. Destruction de billets usés

Douze missions de destruction concernant onze Centres et portant sur un total de 126 631 636 billets ont été effectuées.

7.7. Formation

Dans le cadre de l'accord de coopération signé avec la Banque de France, la BEAC a envoyé trois

inspecteurs pour suivre un stage de formation d'une durée d'un mois au sein du Contrôle Général de cette Institution.

7.8. Séminaires

Le Directeur du Contrôle Général et deux inspecteurs ont participé au séminaire sur l'Euro à Douala.

7.9. Rencontre avec le FMI

Dans le cadre d'une mission d'évaluation du contrôle interne de la BEAC, la Direction du Contrôle Général a eu une séance de travail avec les experts du Fonds monétaire international.

Une deuxième séance d'évaluation du FMI s'est assurée sur place du

bon fonctionnement de l'audit interne à la Banque. Au terme de cette mission, des recommandations ont été faites à la Banque en vue de renforcer le contrôle interne, notamment par la mise en place d'un Comité d'Audit.

8. Activités juridiques et contentieux

Le Département des Affaires Juridiques et des Contrats a accueilli trois nouveaux juristes en août 2001, dont un dédié à la réforme des systèmes de paiement et de règlement. Une action de formation et de sensibilisation aux dossiers juridiques a été réalisée au cours d'un séminaire de trois jours, animé par le Département et portant sur la gestion des dossiers juridiques dans les Centres de la BEAC.

E. FONCTIONNEMENT DES ORGANES DE CONTROLE

1. Collège des Censeurs

Au cours de l'exercice sous revue, les Censeurs ont assisté à toutes les réunions du Conseil d'Administration et des Comités Monétaires et Financiers Nationaux, conformément aux dispositions de l'article 52 des Statuts de la Banque. Ils ont contrôlé la régularité des opérations et des comptes de la Banque selon les dispositions de l'article 51 des Statuts de la banque, ont fait des recommandations au Conseil d'Administration et ont pris connaissance des rapports de vérification établis par la Direction du Contrôle Général de la Banque.

Le Collège des Censeurs s'est réuni en séance ordinaire du 21 au 23 février 2001 pour procéder au contrôle des comptes de la Banque au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2000. Il a tenu une séance extraordinaire les 12 et 13 septembre 2001 pour examiner le rapport établi par la Mission du FMI sur les opérations de la Banque.

Par ailleurs, les Censeurs ont recommandé au Conseil d'Administration d'approuver les comptes de la Banque et établi une note à l'attention du Conseil contenant leurs observations sur le rapport de la Mission FMI.

2. Commissariat aux Comptes

Au cours de l'exercice 2001, le Cabinet Ernst & Young, Commissaire aux Comptes de la Banque, a examiné les comptes de la Banque clos au 31 décembre 2000. A cette occasion, le Commissaire aux Comptes a rencontré les Censeurs de la Banque à la demande de ceux-ci.

L'opinion du Commissaire sur les comptes, le rapport d'audit, ainsi que le

rapport sur le Compte d'Opérations ont été présentés au Conseil d'Administration du 02 avril 2001 et au Comité Ministériel du 23 avril 2001.

Au cours de la même année, le Cabinet a procédé à une revue intermédiaire des comptes de la Banque, au titre de l'exercice 2001. L'objectif de la revue intermédiaire est d'alléger et d'orienter d'une manière efficiente l'examen des comptes de la Banque en fin d'exercice.

Encadré n° 8 : « Programme d'évaluation des mesures de protection des ressources du FMI »

Dans le cadre de la protection des ressources du FMI, le Conseil d'Administration du FMI a institué une procédure d'évaluation des Banques Centrales des pays débiteurs. L'objectif de cette procédure est de s'assurer que les banques centrales des pays utilisant les ressources du FMI disposent d'un système adéquat de contrôle, de comptabilité, de diffusion d'informations financières et d'audit permettant la protection de l'intégrité des opérations.

Conformément à cette procédure, une première phase d'analyse de la situation de la BEAC a été effectuée sur la base des pièces transmises par le Gouvernement de la Banque. Elle a été suivie de l'évaluation sur place à Yaoundé du 25 avril au 09 mai 2001 afin d'étayer les résultats de la phase précédente et de réduire les risques constatés.

Les investigations menées ont ainsi permis d'aboutir essentiellement aux conclusions suivantes :

A Evaluation sur la base des pièces

Les services du Fonds ont relevé un certain nombre d'éléments constitutifs de risque dans la gestion de leurs ressources octroyées aux Etats de la CEMAC.

Ainsi, en fonction des indicateurs du Fonds, il a été attribué :

- Pour la Procédure d'Audit externe, un risque moyen, en raison de l'absence d'un cadre prescrit de présentation de la situation financière de la BEAC incorporant notamment les observations des auditeurs et des incertitudes sur le rôle du Collège des Censeurs ;
- Pour le mécanisme d'Audit interne, un risque élevé, compte tenu du manque de contrôle des opérations du Siège et des Départements chargés de la gestion des réserves de change, des insuffisances dans le fonctionnement de l'Audit interne et du défaut d'autonomie des auditeurs internes ;
- Pour le système de contrôle interne, un risque moyen, eu égard à l'inefficacité du cadre opérationnel du système d'Audit interne, aux retards dans les paiements par les Etats membres de la CEMAC des obligations envers le FMI, à l'absence de preuves du suivi des recommandations des auditeurs aussi bien internes qu'externes.

B Evaluation sur place de la BEAC

L'évaluation sur place de la situation de la BEAC a donné lieu à la révision de certaines conclusions de l'audit préliminaire.

Ainsi, la BEAC, en sa qualité d'Agent financier des Etats de la CEMAC, présente un risque modéré ou faible. De plus, en matière de procédures de protection des ressources du FMI, d'autres risques existent dès lors que la BEAC a mis à la disposition des Trésors Nationaux, les produits des tirages envers le Fonds.

Par ailleurs, il a été relevé que la responsabilité de la BEAC pourrait être améliorée, en matière de publication des documents financiers et de certains aspects de l'administration de la Banque. Pour ce faire, la mission recommande que les méthodes comptables se réfèrent davantage aux normes internationales en matière d'audit et de publication des comptes annuels.

En matière de Contrôle interne, la mission souhaite que:

- la coordination entre les organes de contrôle interne et externe soit renforcée ;
- les règles habituelles de séparation des pouvoirs soient approfondies au Siège et le cas échéant, modifiées ;
- le Siège fasse l'objet de contrôles réguliers.

Enfin, la mission a reconnu que l'équilibre des pouvoirs au sein de la CEMAC est le garant de l'indépendance de la Banque Centrale, renforcée récemment par la modification de la composition du Conseil d'Administration, dont les membres sont désormais choisis parmi les hauts fonctionnaires des Etats membres en raison de leur compétence dans les domaines économiques, monétaires et financiers.

CHAPITRE II

AUTRES MISSIONS ET ACTIVITES DE LA BANQUE

A. EVOLUTION DU PROCESSUS D'INTEGRATION REGIONALE

1. Surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques

salariale et des recettes budgétaires ne sont pas respectés.

1.1. Résultats de la surveillance multilatérale au 30 juin 2001

Au 30 juin 2001, les performances suivantes ont été enregistrées par les Etats membres en matière de surveillance multilatérale :

- Deux pays, le Cameroun et la Guinée Equatoriale, respectent les quatre critères de la surveillance multilatérale ;
- Un pays, le Gabon, respecte trois des quatre critères ; le critère relatif à la variation des arriérés de paiements n'est pas respecté par ce pays ;
- Trois pays, la République Centrafricaine, le Congo et le Tchad, respectent deux critères sur quatre. Les critères relatifs à la variation des arriérés intérieurs et extérieurs et à la variation comparée de la masse

1.2. Résultats de la surveillance multilatérale au 31 décembre 2001

Au 31 décembre 2001, les performances suivantes ont été observées en matière de surveillance multilatérale :

- Deux pays, le Cameroun et la Guinée Equatoriale, ont respecté les quatre critères de la surveillance multilatérale ;
- La République Centrafricaine et le Congo ont respecté deux critères sur quatre. Les critères relatifs à la variation des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs et à la variation comparée de la masse salariale et des recettes budgétaires n'ont pas été observés;
- Deux pays, le Gabon et le Tchad, ont respecté un critère sur les quatre. Ceux relatifs au

solde budgétaire primaire, à la variation des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs et à la variation comparée de la masse salariale

et des recettes budgétaires n'ont pas été observés par le Tchad, tandis que le Gabon n'a respecté que celui relatif au solde budgétaire primaire.

**Tableau 40 : RESULTATS DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC
AU 30 JUIN 2001**

CRITERES DE CONVERGENCE	PAYS										Nombre de pays ayant respecté le critère
	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	2001	2000	1999	1998	
1. Taux de couverture extérieure >= 20 %	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	6	4	2	5
2. Solde primaire positif ou nul	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	6	4	5	5	5
3. Variation des arriérés intérieurs et extérieurs négative ou nulle	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	2	1	1	2	2
4. Variation de la masse salariale <= à variation des recettes budgétaires	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	3	5	3	3	6
Nombre de critères respectés par pays	2001	4	2	2	3	4	2				
	2000	3	2	3	4	3	1				
	1999	2	3	3	1	2	2				
	1998	1	4	1	0	2	4				
	1997	2	3	3	4	3	3				

N.B. - OUI = Critère respecté
- NON = Critère non respecté

**Tableau 41 : RESULTATS DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE DANS LA CEMAC
AU 31 DECEMBRE 2001**

CRITERES DE CONVERGENCE	PAYS							Nombre de pays ayant respecté le critère				
	Cameroun	Centra- frrique	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	2001	2000	1999	1998	1997	
1. Taux de couverture extérieure >= 20 %	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	5	6	4	2	5	
2. Solde primaire positif ou nul	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	5	4	5	5	5	
3. Variation des arriérés intérieurs et extérieurs négative ou nulle	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	3	1	1	2	2	
4. Variation de la masse salariale <= à variation des recettes budgétaires	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	2	5	3	3	6	
Nombre de critères respectés par pays	2001	4	2	2	1	4	1					
	2000	3	2	3	4	3	1					
	1999	2	3	3	1	2	2					
	1998	1	4	1	0	2	4					
	1997	2	3	3	4	3	3					

N.B. - OUI = Critère respecté
- NON = Critère non respecté

Encadré n° 9 : Nouveaux critères de la Surveillance Multilatérale

La procédure de surveillance multilatérale dans la CEMAC s'appuie sur des critères quantitatifs permettant de qualifier un déficit budgétaire d'excessif ainsi que sur un ensemble d'indicateurs macroéconomiques permettant de suivre et d'interpréter les évolutions économiques et financières des Etats membres. Un déficit public est qualifié d'excessif notamment lorsqu'il n'est pas compatible avec les objectifs de la politique monétaire, en particulier en ce qui concerne son financement et le taux de couverture extérieure de l'émission monétaire. En outre, le respect de certains de ces critères devrait intervenir selon un calendrier couvrant une période indicative de trois ans en tenant compte de la position spécifique des pays membres par rapport aux seuils retenus. A cet effet, des programmes nationaux de convergence devront être élaborés afin de conduire au respect des nouveaux critères à l'horizon 2004.

1. Les nouveaux critères de la surveillance multilatérale

Quatre critères de la surveillance multilatérale ont été adoptés lors du Conseil des Ministres de l'UEAC du 03 août 2001 à Douala, et qui sont en vigueur à partir de 2002 :

- i) *Un solde budgétaire de base (hors dons) rapporté au PIB nominal positif ou nul, à l'horizon 2004* : ce critère, qui remplace celui relatif au solde primaire, mesure la capacité de l'Etat à couvrir avec ses ressources propres l'ensemble de ses dépenses courantes et en capital financées sur ressources internes. Il exclut ainsi les dons et les investissements financés sur ressources extérieures, postes généralement soumis à des variations exogènes à la politique budgétaire de l'Etat. De plus, il permet la prise en compte des charges d'intérêt dans la définition du critère, sachant qu'une bonne gestion budgétaire doit éviter une alimentation de l'endettement public par le paiement des intérêts. Par ailleurs, le solde de base a l'avantage de révéler les efforts d'ajustement nécessaires pour assurer la viabilité des finances publiques tout en établissant les conditions de convergence de la dette publique vers un seuil jugé soutenable. Le respect de cette norme s'inscrit dans une perspective à moyen terme, à l'horizon 2004, ce qui permettra aux pays membres qui ne l'observent pas encore d'organiser en conséquence leur processus d'ajustement.
- ii) *Un taux d'inflation annuel moyen inférieur ou égal à 3 %* : ce critère vise essentiellement, eu égard à l'unicité de la politique monétaire, à minimiser les écarts d'inflation entre les pays en vue d'éviter un désalignement des taux de change réel. En effet, la valeur interne d'une monnaie étant inversement proportionnelle à l'évolution du taux

d'inflation, celle-ci ne doit pas varier fortement d'un pays à l'autre du fait des divergences enregistrées dans le niveau des prix, au risque d'affecter fondamentalement l'efficacité de la politique monétaire commune. Aussi, l'objectif visé est-il d'assurer une convergence des taux d'inflation en réduisant autant que possible les écarts entre les niveaux enregistrés dans les différents pays de l'Union monétaire.

- iii) *Un taux d'endettement public (intérieur et extérieur) inférieur à 70 % du PIB à l'horizon 2004* : ce ratio permettrait de contrôler le problème d'endettement excessif des Etats, aux conséquences macro-économiques néfastes (perte de crédibilité de la politique budgétaire et défiance des marchés, poids exorbitant des intérêts, monétisation des déficits, impact sur les réserves de change, etc.).
- iv) *La non-accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs sur la gestion de la période courante* : ce critère, qui remplacerait celui portant sur la variation nette des arriérés intérieurs et extérieurs, est guidé par le souci d'assainir le circuit de financement des économies, de préserver la viabilité des systèmes bancaires et de restaurer la crédibilité des Etats auprès de la Communauté financière internationale. Il s'accompagnerait d'un plan d'apurement sur une période de trois ans, à fin 2004, du stock d'arriérés existant à fin 2000.

2. Les indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale

Les indicateurs macroéconomiques de la surveillance multilatérale permettent de porter un diagnostic plus complet sur l'évolution économique et financière d'un Etat membre. Il s'agit de critères indicatifs devant faire l'objet d'un suivi rigoureux du fait du rôle déterminant qu'ils jouent dans la réalisation de l'objectif de viabilité interne et externe des économies.

On distingue trois types d'indicateurs :

i) *les indicateurs généraux de performance* :

Taux de croissance du PIB réel ;

Taux de couverture extérieure de la monnaie supérieur ou égal à 20 % : il importe, dans le cadre de la surveillance multilatérale, de faire régulièrement le point sur la situation de chaque Etat par rapport à ce critère-clé de la politique monétaire commune ;

Solde du compte extérieur courant rapporté au PIB ;

Avoirs extérieurs bruts (en mois d'importations).

ii) les indicateurs analytiques :

Taux d'investissement par rapport au PIB (total, public, privé) ;

Ratio de la masse salariale rapportée aux recettes budgétaires totales, hors dons¹³ ;

Suivi de la compétitivité extérieure (taux de change effectif réel, coût unitaire de production, etc.) ;

Suivi des performances extérieures (exportations de biens et services non facteurs sur PIB, importations de biens et services non facteurs sur PIB).

iii) les indicateurs de politique économique :

Suivi de la politique budgétaire (solde primaire sur recettes totales, solde primaire sur PIB, solde budgétaire global sur PIB, encours de la dette extérieure sur recettes budgétaires, encours de la dette extérieure sur exportations de biens et services non facteurs, etc.) ;

Suivi de la politique monétaire (évolution de la masse monétaire, des crédits à l'économie et des créances nettes sur l'Etat).

¹³ Le niveau maximum de cet indicateur est fixé à 35 %. Il porte sur la structure de la dépense publique et répond au souci de renforcer la qualité de la gestion budgétaire.

Encadré n° 10 : Etat d'avancement du P S R

Le « **Programme Sous-régional de Redressement Economique et Financier des pays de la CEMAC (PSR)** » constitue une stratégie globale et cohérente de sortie de crise et de relance économique proposée par le Gouverneur de la BEAC sur instruction des Chefs d'Etat de la Sous-région réunis à Malabo en juin 1999. Cette stratégie vise principalement à redresser les grands équilibres et à renforcer les structures économiques des pays membres afin de promouvoir une croissance saine et soutenue dans la CEMAC. A cet effet, elle met l'accent sur les axes de politique économique jugés essentiels à la réalisation de ces objectifs, tout en privilégiant les actions de portée régionale. La mise en œuvre du programme est étroitement suivie par les principales parties impliquées, à savoir les Etats, le Secrétariat Exécutif de la CEMAC, la BEAC et le Secrétariat Général de la COBAC, notamment à travers un rapport régulier de la Banque au Comité Ministériel de l'UMAC sur l'état d'exécution de la *Matrice des vingt (20) principales mesures* du programme.

Le premier bilan de la mise en œuvre des principales mesures du programme sous-régional a permis de définir de nouvelles actions indispensables au redressement économique et financier de la Sous-région. Ces mesures concernent l'accélération et la finalisation de la première génération de mesures du programme sous-régional et l'adoption d'une deuxième génération de mesures susceptibles de renforcer les effets bénéfiques et les acquis des premières mesures adoptées. Ainsi, une série de mesures nouvelles a été introduite dans la matrice des vingt mesures, qui portent sur :

- i) le renforcement de la surveillance multilatérale, pièce essentielle d'une consolidation de la crédibilité de la Sous-région,
- ii) la mise en œuvre des programmes d'ajustement,
- iii) l'élaboration des textes et la fixation des modalités pratiques des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires ainsi que l'adoption des textes y relatif,
- iv) l'amélioration du cadre institutionnel et incitatif grâce au renforcement de la stabilité et de la sécurité du cadre institutionnel, administratif, réglementaire et judiciaire afin de créer un environnement propice à l'initiative privée,
- v) la définition d'une stratégie régionale de communication destinée à promouvoir activement l'image de marque de la Sous-région à travers, notamment, l'organisation régulière de rencontres et autres séminaires sur la situation et les perspectives socio-économiques, politiques et culturelles de la Sous-région,
- vi) la création de la structure intergouvernementale d'action contre le blanchiment des capitaux ainsi que l'élaboration des textes y relatifs, vii)

l'amélioration du rapatriement des recettes d'exportation et,
viii) l'élaboration et le suivi d'indicateurs pour la réduction de la pauvreté.

A fin 2001, une évaluation du Programme sous-régional, fait ressortir des avancées significatives dans la mise en œuvre de quelques unes des vingt principales mesures consignées dans la matrice :

En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurels, (mesure n° 1), seule la Guinée Equatoriale doit désormais s'employer à réunir les conditions nécessaires à une reprise des négociations avec les institutions de Bretton woods en vue de conclure un programme.

S'agissant des mesures relatives à la consolidation des finances publiques :

- actions visant au renforcement des moyens de lutte contre l'évasion fiscale, à la réduction des exonérations non réglementaires et à la redynamisation des régies financières (mesure n° 3) : des actions de cette nature ont été engagées dans tous les pays membres. En 2001, l'objectif de porter les recettes budgétaires non pétrolières à un minimum de 15 % du PIB non pétrolier a été respecté par le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale. En revanche, les réalisations du Cameroun, de la RCA et du Tchad s'inscrivent encore en décalage par rapport à la cible ;
- création des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires et des fonds de réserve pour les générations futures (mesure n° 4) : à la suite d'une étude réalisée par la BEAC, des textes ont été pris au Gabon (1998), en Guinée Equatoriale (1998) et au Tchad (1999) pour la création des fonds de réserve pour les générations futures. La mise en place du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires a également été recommandée par les Ministres des Finances de la Zone Franc en septembre 2000. Il s'agit aujourd'hui, pour cette mesure, d'assurer la création et le démarrage effectif des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires dans les pays concernés, en conformité avec les modalités définies par la Banque.

En ce qui concerne le renforcement de l'intégration régionale :

- adoption de mesures visant à renforcer la libre circulation des personnes et des biens (mesure n° 5) : la réglementation relative au passeport commun, par laquelle il est institué un document de voyage dénommé passeport CEMAC a été soumis aux Chefs d'Etat de la CEMAC lors de leur Sommet de décembre 2000 à N'Djamena. Toutefois, l'objectif doit être la mise en place de passeports du même type que celui des pays européens participant à l'espace Schengen. En outre, d'autres initiatives allant dans le même sens méritent également d'être prises (suppression des visas d'entrée et des cartes de séjour, etc.) ;

- réaménagement de l'exercice budgétaire pour l'aligner sur l'année civile (mesure n° 6) : les Autorités camerounaises ont marqué leur accord de principe à ce sujet et son entrée en vigueur a été arrêté pour le 1^{er} janvier 2003 ;
- mise en place des structures définitives de la surveillance multilatérale (mesure n° 8) : le démarrage effectif de la surveillance multilatérale sous la responsabilité du Secrétariat Exécutif de la CEMAC est intervenu au premier semestre 2001. Un séminaire destiné à sensibiliser les différentes parties impliquées dans les travaux de la surveillance multilatérale a été organisé à Brazzaville en avril 2001, et les organes définitifs de la surveillance ont été mis en place ;
- renforcement des critères de la surveillance multilatérale (mesure n° 9) : les nouveaux critères de la surveillance multilatérale dans la CEMAC ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEAC du 03 août 2001.

En ce qui concerne la politique monétaire, des changes et les réformes financières :

- finalisation des réformes monétaires (taux débiteur maximum, taux créditeur minimum, suppression du Guichet B du marché monétaire, etc.) (mesure n° 13) : les réformes monétaires se poursuivent à un bon rythme, leur finalisation s'inscrivant dans une perspective à moyen terme ;
- réalisation d'une étude sur le gel du niveau des avances de la Banque Centrale aux Trésors nationaux et élaboration d'une procédure pour les apurer progressivement (mesure n° 13) : le Conseil d'Administration de la BEAC en sa session du 14 décembre 1999 a décidé de geler les plafonds d'avance de la Banque Centrale aux Trésors nationaux à leur niveau constaté au 31 décembre 2002 et adopté la procédure visant à les apurer progressivement ;
- ratification du projet de texte portant création du fonds de garantie des dépôts (mesure n° 14) : seuls trois pays (le Cameroun, le Congo et le Tchad) ont ratifié ce projet de texte ;
- intensification de la restructuration des banques avec implication directe et technique de la COBAC (mesure n° 14) : à fin décembre 2001, il apparaît que des progrès sensibles ont été enregistrés dans ce domaine. En effet, les systèmes bancaires ont été globalement assainis dans tous les pays, à l'exception du Congo où ce processus se poursuit. L'UCB a été reprise par le Groupe COFIPA, la BIDC par le Crédit

Lyonnais France et le CAIC sera repris par le groupe des Banques Populaires de France ;

- implication de la BEAC dans le suivi et le contrôle du rapatriement des recettes d'exportation, disposition qui doit être intégrée dans la réglementation des changes harmonisée (mesure n° 15) : le texte de la nouvelle réglementation des changes harmonisée prévoit effectivement l'implication de la BEAC dans le suivi et le contrôle du rapatriement des recettes d'exportation ;
- lancement d'une étude sur la réforme des systèmes de paiements et de règlement dans la CEMAC (mesure n° 17) : une étude préliminaire a été réalisée par la BEAC. Elle a abouti à la définition des termes de référence pour une étude approfondie à mener en collaboration avec les consultants extérieurs. La Banque Mondiale s'est engagée à financer cette étude qui a démarré en 2001.
- finalisation de la restructuration de la BDEAC et apurement des arriérés de paiements sur le capital et sur les prêts aux Etats par cette institution (mesure n° 20) : la République Centrafricaine, le Congo, la Guinée Equatoriale et le Gabon ont encore des arriérés sur les prêts avalisés par les Etats, tandis que le Tchad demeure en arriérés de paiements sur le capital appelé (1,24 milliard). Le Cameroun est à jour vis-à-vis de l'institution. La restructuration de la BDEAC a connu une légère avancée avec la nomination d'un Directeur Général.

2. Projet de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale

Le projet de création de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) a connu, au cours de l'année 2001, des avancées significatives dans les domaines suivants :

- Mise en place de l'équipe de gestion du Projet ;
- Redimensionnement technique et financier du Projet par les Consultants ;

- Sensibilisation des actionnaires et émetteurs potentiels de la Bourse ;
- Elaboration du Cadre juridique et réglementaire du Marché Financier Régional.

2.1. Mise en place de l'équipe de gestion

Les trois structures prévues par le Comité Ministériel de l'UMAC pour suivre l'exécution du Projet, ont été mises en place et sont désormais opérationnelles. Il s'agit :

¹⁴ Conservation, transfert de titres et dénouement des opérations en espèces.

- du Comité de Pilotage, composé pour l'essentiel des cadres de la Banque, et qui est chargé de suivre l'exécution des travaux par les Consultants ;
- des Comités Nationaux de Suivi, chargés de la conduite et de l'animation du Projet au plan national ;
- et du Comité Régional de Supervision, composé de représentants des Etats, du secteur privé, de la BEAC, de la BDEAC, de la COBAC et du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, chargé d'orienter et de valider les travaux du Comité de Pilotage ainsi que de faire des propositions au Comité Ministériel de l'UMAC. Ce Comité a tenu sa première réunion, le 6 novembre 2001, à Libreville.

2.2. Redimensionnement technique et financier du Projet par les Consultants

En septembre 2001, les Consultants ont remis leur Rapport d'étape portant sur le redimensionnement technique et financier du Projet.

Au plan de l'architecture informatique et du mode opérationnel, la BVMAC sera dotée de systèmes de bourse automatisés et reliés, comprenant un système de cotation et d'exécution des transactions et un système du dépositaire central¹⁴ et de chambre de compensation.

Les intermédiaires de Bourse de chaque pays utiliseront les facilités du

système de télécommunications par satellite VSAT via le canal des antennes notamment pour accéder aux systèmes de bourse automatisés à Libreville, siège de la BVMAC.

2.3. Sensibilisation du grand public et des entreprises

Une première tournée de sensibilisation des sociétés s'est déroulée le 22 novembre 2001 à Libreville et le 26 novembre 2001 à Brazzaville. Elle se poursuivra en 2002 à N'Djamena, Bangui, Libreville, Port-Gentil, Brazzaville, Pointe-Noire et Malabo.

2.4. Elaboration du cadre juridique et réglementaire du Marché Financier Régional

L'adoption du Cadre juridique et réglementaire du Marché Financier Régional constitue l'une des étapes importantes pour la réalisation du Projet. A cet effet, deux projets de textes ont été préparés par les Consultants :

- l'Acte Additionnel portant création de la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional a été adopté par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC au cours de leur Sommet qui s'est tenu le 8 décembre 2001 à Yaoundé ;
- le Règlement portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier Régional, sera soumis au Conseil d'Administration de la Banque pour avis conforme, en vue de son adoption par le Comité Ministériel de l'UMAC au début de l'année 2002.

B. PROJET DE REFORME DES SYSTEMES DE PAIEMENT ET DE REGLEMENT

Au cours de l'année 2001, les séquences définies dans le cadre de la réalisation de la phase d'étude du projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC, se sont déroulées conformément au chronogramme arrêté, permettant ainsi au projet de prendre progressivement corps.

1. Pré-validation des dossiers d'expression des besoins

Les travaux du séminaire de Libreville du 21 au 25 mai 2001 ont permis de dégager un large consensus autour de la définition des spécifications fonctionnelles des différents sous-systèmes (gros montants, paiement de masse et monétique). Ce consensus a servi de base aux consultants pour finaliser le « Dossier d'Expression des Besoins » approuvé au cours du troisième séminaire, en vue du lancement de l'appel d'offres pour la réalisation du projet.

Le dossier d'expression des besoins a été formalisé par les consultants au courant du mois de septembre 2001 et soumis aux Comités nationaux de Suivi pour approbation, avant sa validation.

L'avis des principaux partenaires du projet (banques et Trésor) sur les différentes options fonctionnelles et organisationnelles ainsi que les estimations financières en terme d'investissements a été recueilli au cours de séances de travail organisés avec les consultants au courant du mois d'octobre 2001.

2. Travaux du troisième séminaire-atelier de Brazzaville

2.1. Validation de l'architecture globale du projet

Les travaux du séminaire de Brazzaville du 11 au 15 décembre 2001, qui a vu la participation de l'ensemble de la communauté bancaire de la sous-région, a marqué la fin de la phase d'étude du projet.

L'objet de ce séminaire était de :

- valider l'architecture globale des systèmes de paiement de la CEMAC comprenant : le système de règlement brut en temps réel, le système de compensation des paiements de masse et le système des paiements par cartes ;
- valider les options clés permettant de rédiger les cahiers des charges nécessaires au lancement des appels d'offre de fourniture des systèmes techniques ;
- définir le plan d'implantation des différentes composantes et de préciser l'ordre de priorité d'implantation entre les trois sous-systèmes et de fixer une estimation budgétaire et les modes de financement.

2.2. Chantier juridique

La réflexion juridique a été guidée par trois principes : la conformité aux

normes internationales définies par les Core Principles¹⁵ de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), la réalisation autant que possible d'une réforme à droit constant, afin d'éviter l'édiction d'une nouvelle législation ou d'une législation d'exception, et la nécessité de répondre aux questions soulevées lors des précédents séminaires portant sur l'impact du droit de la faillite, la normalisation et la dématérialisation des instruments de paiement, ainsi que la preuve électronique.

La recherche d'un cadre juridique adapté a conduit à proposer des projets de textes portant, notamment sur la définition des instruments et des systèmes de paiement, de la compensation multilatérale, du régime de la pension livrée, de l'irrévocabilité des ordres, d'un régime de l'émission et de la gestion de la monnaie électronique et l'institution d'une

exception à la règle dite de « zéro heure ».

2.3. Normalisation

Le projet de réforme des systèmes de paiement et de règlement de la CEMAC a opté pour l'instauration et le développement d'une interbancaire s'appuyant sur une uniformisation des instruments de paiement et de règlement et sur une standardisation des formats d'échange des informations et des données entre les différents participants au système de paiement.

Le principe de la création d'un Comité de Normalisation Financière au sein de la Fédération des Associations Professionnelles des Etablissements de Crédit (APEC) de la CEMAC, a ainsi été approuvé par le Comité Régional de Suivi du projet, en sa séance du 16 juillet 2001 à Douala

¹⁵ Principes fondamentaux pour les systèmes de paiement d'importance systémique définis par le CSPR (Comité sur les Systèmes de Paiement et de Règlement). Le CSPR a constitué, en mai 1998, un groupe de travail réunissant 23 banques centrales, dont la Banque Centrale Européenne et la FED, ainsi que le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale sur les principes et pratiques applicables aux systèmes de paiement, chargé d'élaborer des principes devant présider à la conception et à l'exploitation des systèmes de paiement dans tous les pays.

C. PROJET DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX

L'action de la BEAC au cours de l'année 2001 a concerné la préparation des projets de textes portant organisation et fonctionnement du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC).

Ces projets de textes finalisés, le 6 et 7 novembre 2001 à Libreville par un Comité technique élargi aux experts

des Etats de la CEMAC, ont été approuvés respectivement par le Comité Ministériel de l'UMAC et le Conseil des Ministres de l'UEAC les 4 et 5 décembre 2001.

Pour sa part, le Conseil d'Administration de la BEAC du 18 décembre 2001 a donné son avis conforme au texte portant organisation et fonctionnement du GABAC.

D. COMMUNICATION DE LA BANQUE

1. Objectifs de la politique de communication

La politique d'information de la BEAC vise à expliquer au public, aux Etats membres et aux partenaires extérieurs ses objectifs, ses missions et les moyens qu'elle met en œuvre pour les réaliser.

En tant qu'observateur économique et financier privilégié de la Sous-région, la Banque Centrale met aussi à la disposition des opérateurs économiques, des universitaires et des chercheurs des bases de données détaillées tant sur les secteurs réel que monétaire et financier pour l'ensemble des six pays de la CEMAC.

2. Instruments de communication de la BEAC

Pour satisfaire les besoins d'un public de plus en plus exigeant, la BEAC a créé depuis octobre 2001 une cellule de communication animée par le

Conseiller du Gouverneur. Cette structure sert désormais d'interface entre l'Institut d'Emission et les différents médias tant nationaux qu'internationaux.

Outre un journal d'entreprise, « BEAC Contacts » diffusé à l'attention du personnel de la Banque, la nouvelle structure publie annuellement un dépliant intitulé : « Chronique des décisions de politique monétaire et de crédit » qui vient compléter la gamme des publications de la Banque à savoir le rapport d'activité annuel, le rapport annuel du Gouverneur aux Chefs d'Etat de la CEMAC, le bulletin mensuel de la BEAC, le bulletin des statistiques monétaires et le bulletin du Marché Monétaire de la BEAC.

La Cellule de communication a notamment en charge la préparation des conférences de presse et interviews du Gouverneur, les relations avec la presse et la représentation de la Banque dans les conférences-débat.

E. CONCERTATION EN MATIERE ECONOMIQUE ET MONETAIRE

Les principales concertations économiques et monétaires internationales se sont tenues au cours de la période sous revue.

1. Concertation économique

- **Sommet du G8**

Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des Huit grands pays industriels (G8) s'est tenu le 22 juillet 2001 à Gênes (Italie), sur fond de violence des militants anti-mondialisation. Dans leur déclaration économique, les Huit ont noté que l'insertion des pays les plus pauvres dans l'économie mondiale est le moyen le plus sûr de répondre à leurs aspirations fondamentales. Invités au Sommet, les dirigeants africains ont présenté la Nouvelle Initiative Africaine (NIA) qui tend à aplanir les obstacles internes à une croissance soutenue. Les Huit ont à cet effet lancé un Fonds mondial pour la santé et accepté de parrainer le plan de développement pour l'Afrique. Ils ont enfin salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Initiative des Pays Pauvres très Endettés (PPTE) qui a apporté un allègement de la dette de plus de 53 milliards de dollars.

- **Sommet de l'Union Européenne**

Le Sommet de Laeken (Belgique) du 14 au 15 décembre 2001 a lancé le coup d'envoi de la réforme institutionnelle destinée à assurer le fonctionnement de l'Europe élargie. « La déclaration de Laeken » a défini le mandat de la nouvelle Convention chargée de préparer des propositions qui seront soumises à la Conférence

intergouvernementale (CIG) de 2004. Composée de 105 membres, la Convention est présidée par l'ancien Chef de l'Etat français, Valéry Giscard d'ESTAING.

- **Organisation Mondiale du Commerce**

La quatrième Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) s'est tenue du 9 au 14 novembre 2001 à Doha (Qatar). Les travaux qui ont réuni 142 pays membres se sont achevés sur un accord qui pose les jalons d'une régulation de la mondialisation en faveur des pays en voie de développement (PVD) et des citoyens. L'accord porte, entre autres, sur l'accès des PVD à la propriété intellectuelle, notamment sur les médicaments bon marché pour lutter contre les pandémies (VIH/SIDA, paludisme...) ; les délais de mise en œuvre de la libéralisation ; un meilleur accès aux marchés du Nord et la promesse d'assistance technique pour permettre aux PVD de s'adapter aux nouveaux défis de l'OMC.

Le 11 décembre 2001, la Chine est officiellement devenue le 143ème membre de l'Organisation.

- **Zone Franc**

Les Ministres des Finances de la Zone Franc se sont réunis respectivement, le 25 avril 2001 à Abidjan et le 25 septembre à Paris. Les thèmes débattus ont concerné le passage à l'euro fiduciaire, la convergence des politiques économiques et budgétaires des pays membres, le renforcement de la lutte

contre le blanchiment des capitaux, les financements multilatéraux et le développement de l'investissement privé.

En rapport avec le passage à l'euro fiduciaire, les Ministres ont été informés des évolutions monétaires en Zone Euro et des plans de passage à l'euro fiduciaire élaborés par les Banques Centrales de la Zone Franc.

Dans le domaine de la Convergence, les Ministres ont pris connaissance des résultats retraçant le respect des critères par les pays membres des deux unions (UEMOA et CEMAC) en l'an 2000.

Pour ce qui concerne le renforcement de la lutte contre le blanchiment des capitaux, les Ministres ont réaffirmé leur volonté de se doter en 2002, d'une législation contre ce phénomène et la délinquance économique et financière, dans l'esprit des 40 recommandations du Groupement d'action financière (GAFI).

S'agissant des financements multilatéraux, les Ministres ont constaté que neuf pays de la Zone Franc avaient un accord avec le Fonds monétaire international au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC). Un pays bénéficiait d'un accord de confirmation et un autre d'une assistance post-conflit. Les concours de la Banque Mondiale aux pays membres ont progressé de 7 % au cours de l'exercice sous revue pour atteindre 712,9 millions de dollars.

Enfin, les Ministres ont décidé de placer le développement de l'investissement privé au cœur de leurs objectifs de développement économique et de faire régulièrement le point sur les progrès

accomplis en matière d'accueil et de renforcement des investissements.

2. Concertation monétaire

• *Réunions annuelles du FMI et de la Banque Mondiale*

Les réunions du Comité de Développement et du Comité Monétaire et Financier International se sont tenues à Ottawa au Canada les 17 et 18 novembre 2001 dans un contexte marqué par un fort ralentissement de l'économie mondiale. Ces réunions avaient été précédées, le 14 novembre 2001, par la soixante-sixième session du Groupe des 24, organisée à Paris.

Au cours de ces assises, l'attention a été essentiellement focalisée sur le ralentissement de l'économie mondiale et ses conséquences sur les pays en voie de développement, la lutte contre le blanchiment de l'argent sale et le financement du terrorisme, la mise en œuvre de l'Initiative PPTTE et le renforcement du rôle du FMI dans la surveillance et la prévention des crises.

L'impact récessif sur l'économie mondiale et le commerce international a été évoqué. Les conséquences de ce ralentissement pour les pays en voie de développement ont été jugées très importantes, du fait de la baisse de la demande extérieure. En effet, l'accroissement des exportations de ces pays devrait connaître un important recul, revenant de 19 % en 2000 à 3 % en 2001.

Les pays développés ont pris des mesures, notamment la détente des taux d'intérêt, la mise en place des réformes fiscales adéquates et des réformes structurelles dans le secteur

technologique pour relancer l'économie mondiale.

Dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les préoccupations de la communauté internationale étaient de prendre des mesures strictes pour interdire l'utilisation du système financier international pour le financement des attaques terroristes et pour le blanchiment de l'argent sale.

La mise en œuvre de l'initiative PPTE demeure une priorité des

institutions de Bretton Woods. Dans le cadre de ce processus, trente-huit pays ont atteint actuellement le point de Décision de l'Initiative PPTE, ce qui leur a permis de bénéficier des réductions de dettes d'environ 36 milliards de dollars américains. Trois autres pays ont obtenu le taux maximum de réduction de leurs dettes, grâce à leur accession au point d'achèvement de l'Initiative PPTE.

La Communauté internationale a demandé au FMI de continuer à renforcer la surveillance et la prévention des crises, à travers l'application des normes et codes de bonne conduite.

F. RELATIONS AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS

1. Organes et Institutions de la CEMAC

1.1. Conférence des Chefs d'État

Le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) consacré à l'examen de la situation de la BDEAC s'est tenu le 22 août 2001 à Franceville. Monsieur Anicet Georges DOLOGUELE a été nommé au poste de Directeur Général. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rappelé à cette occasion la nécessité d'apurer les impayés sur prêts et la libération des arriérés de contribution au capital social de la BDEAC.

Les Chefs d'Etat ont décidé lors du sommet extraordinaire de la CEMAC consacré à la crise en République Centrafricaine, les 04 et 05 décembre 2001 à Libreville, la création d'une Commission ad hoc placée sous la présidence du Président de la République Gabonaise, S. E. El Hadj Omar Bongo. La Commission est chargée de créer des conditions propices à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en République Centrafricaine.

La troisième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC s'est tenue le 08 décembre 2001 à Yaoundé, au Cameroun.

La Conférence des Chefs d'Etat s'est félicitée de l'entrée en vigueur d'un nouveau mécanisme de financement de la Communauté la

Taxe Communautaire pour l'Intégration (TCI), au taux de 1 % des recettes d'importation de tous les produits en provenance des pays tiers à compter de janvier 2002.

Elle a donné des instructions au Secrétariat Exécutif afin de mettre dans les meilleurs délais, le fonds de développement de la Communauté chargé de financer les projets intégrateurs.

La Conférence a donné son agrément pour la construction du siège du futur Parlement sous-régional à Malabo et l'aménagement du siège de la COBAC à Libreville.

S'agissant du projet de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), les chefs d'Etat ont adopté un acte additionnel créant la Commission de surveillance du marché financier régional.

Dans le cadre de l'Accord de Cotonou, les Chefs d'Etat ont aussi approuvé la nouvelle configuration géographique de la Sous-région, qui intégrera la République de Sao Tome et Principe, la République Démocratique du Congo et l'Angola.

1.2. Conseil des Ministres de l'UEAC

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique de l'Afrique Centrale (UEAC) s'est réuni en séances ordinaires le 03 août et le 05 décembre 2001, respectivement à Douala et à Yaoundé.

Lors de sa session du 03 août 2001 à Douala, les principales décisions ont été les suivantes :

- l'adoption de nouveaux critères dans le cadre de la surveillance multilatérale ;
- la création d'un comité de coordination statistiques ;
- l'adoption d'un règlement portant organisation et fonctionnement du fonds de développement de la Communauté.
- le règlement portant adoption du Code communautaire révisé de la marine marchande ;
- le règlement portant adoption du Code communautaire révisé de la route ;
- le règlement portant révision du code des Douanes.

Le Conseil des Ministres a également décidé de consentir des efforts pour rendre effective la mise en circulation du passeport CEMAC au plus tard le 31 juillet 2002.

Au cours de la séance du 05 décembre 2001 à Yaoundé, le Conseil des Ministres a (i) approuvé un règlement portant organisation et fonctionnement du Groupe d'action de lutte contre le blanchiment de l'argent en Afrique Centrale (GABAC), (ii) décidé de la création d'une Commission permanente du Tourisme, (iii) donné mandat au Secrétariat exécutif de compléter l'étude de faisabilité de la création d'une compagnie aérienne privée dans la Sous-région et (iv) décidé de l'adoption de l'Organisation de lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) comme organisme spécialisé de la Communauté.

1.3. Secrétariat Exécutif

Le Secrétariat Exécutif a élaboré plusieurs textes qui ont été approuvés par le Conseil des Ministres de l'UEAC réuni en session ordinaire le 03 août 2001 à Douala, parmi lesquels :

- le règlement portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement ;

En outre, le Secrétariat Exécutif a pris une part très active dans la finalisation des Etudes sur le Fonds de Développement et le nouveau mécanisme de financement de la Communauté.

1.4 Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

Au cours de l'année 2001, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) a tenu quatre (04) sessions ordinaires aux dates et lieux ci-après, sous la présidence de Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, Gouverneur de la BEAC, Président statutaire, et assisté de son suppléant, Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Vice-Gouverneur de la BEAC :

- le 08 mars 2001 à Libreville (Gabon) ;
- le 19 juin 2001 à Brazzaville (Congo) ;
- le 25 octobre 2001 à Yaoundé (Cameroun) ;
- le 26 novembre 2001 à Malabo (Guinée Equatoriale).

Au cours de ces assises, la Commission Bancaire a pris acte de l'évolution de la situation du système bancaire de la CEMAC qui apparaît globalement satisfaisante et se

caractérise par une poursuite de l'expansion de l'activité et un retour à la rentabilité. Elle a en outre noté que la restructuration du système bancaire congolais a connu des avancées satisfaisantes pour les deux principales banques du pays dont les actifs sains ont été repris par des investisseurs privés, alors que le dossier de la troisième banque tarde encore à se concrétiser.

Dans le cadre de la remise à niveau de certaines normes prudentielles, la Commission Bancaire a adopté quatre (04) Règlements modifiant ceux relatifs aux fonds propres nets, aux règles de représentation du capital minimum, aux engagements des établissements de crédit en faveur de leurs actionnaires ou associés, administrateurs, dirigeants et personnel et à la couverture des immobilisations. Elle a également adopté deux (02) nouveaux Règlements relatifs à la couverture des risques des établissements de crédit et à la division de ces risques. Par un nouveau Règlement, elle a procédé à la réforme des dispositions relatives au contrôle interne des établissements de crédit.

La Commission Bancaire a noté que les conditions de mise en œuvre du plan comptable des établissements de crédit ne sont pas encore satisfaisantes. Elle a prescrit à son Secrétariat Général des actions à entreprendre en vue d'assister les banques dans la mise en œuvre de ce nouveau cadre. Elle a habilité son Président à publier une instruction portant mise à jour du Système de collecte, d'exploitation et de restitution aux banques et établissements financiers des états réglementaires (CERBER).

La Commission Bancaire a procédé à l'affinement de la catégori-

sation retenue dans le Système de cotation des établissements de crédit (SYSCO). Ainsi, au lieu de quatre cotes, ce système en compte désormais huit.

Les commissaires ont approuvé, après amendement, le projet de Règlement du Comité Ministériel de l'UMAC relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la CEMAC, avant de prendre acte du projet de réglementation prudentielle applicable aux établissements de microfinance. Par ailleurs, la Commission Bancaire a donné mandat à son Président pour examiner, sur la base des critères précédemment adoptés, les dossiers d'avis conforme pour l'agrément de quarante-neuf (49) structures de microfinance installées au Cameroun.

La Commission Bancaire a également approuvé le projet de Règlement du Comité Ministériel de l'UMAC portant institution de l'agrément unique dans la CEMAC.

L'impact sur les établissements de crédit de l'environnement juridique dans les Etats de la CEMAC a fait l'objet d'un rapport dressé par le Secrétariat Général de la COBAC dont les conclusions, à la demande des commissaires, ont été présentées par le Président de la Commission Bancaire à la Conférence des Chefs d'Etats de décembre 2001 à Yaoundé.

Pendant les mêmes assises, la Commission Bancaire a pris acte de la position exprimée par la partie française sur la question de la présidence tournante de la COBAC et la procédure de nomination du Secrétaire Général. Elle a donné mandat à son Président pour présenter le dossier au Conseil d'Administration de la BEAC en tenant compte des derniers développements qui confir-

ment le statu quo ante quant à la présidence de la COBAC. Elle a ensuite adopté son projet de budget de fonctionnement et le programme des enquêtes pour l'exercice 2002.

Les commissaires ont pris acte des conclusions globalement positives de la mission conjointe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International qui a procédé à l'évaluation de la conformité de la COBAC aux principes fondamentaux pour un contrôle bancaire efficace édictés par le Comité de Bâle, de la solidité du système financier gabonais et du respect des codes de bonnes pratiques des politiques monétaires et financières.

Enfin, au cours de l'année 2001, la Commission Bancaire a retiré l'agrément d'un établissement de crédit au Gabon et désigné son liquidateur. Elle a délivré un avis conforme pour l'agrément d'un établissement financier au Congo ainsi que de ses dirigeants responsables et commissaires aux comptes. Elle a autorisé le franchissement du seuil de 20 % de droit de vote par un actionnaire d'un établissement financier du Cameroun. Elle a également mis fin au mandat d'un liquidateur bancaire au Gabon et adressé une injonction à un liquidateur au Cameroun. Durant la même période, la Commission Bancaire a autorisé l'extension des activités d'un établissement financier gabonais qui

souhaitait exercer en qualité de banque. De même, elle a autorisé la modification de la géographie du capital d'une banque tchadienne. Enfin, elle a adressé une mise en garde à une banque camerounaise.

1.5. Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC)

Au cours de la période sous revue, la Banque a pris part aux réunions du Conseil d'Administration de la BDEAC aux lieux et dates suivants :

- le 14 février 2001 à Brazzaville (Congo) ;
- le 13 juillet 2001 à Douala (Cameroun) ;
- le 18 septembre 2001 à Douala (Cameroun) ;
- le 22 novembre 2001 à Malabo (Guinée-Equatoriale).

L'année 2001 a été marquée, d'une part, par la nomination d'un nouveau Directeur Général en la personne de Monsieur Anicet Georges DOLOGUELE de nationalité centrafricaine, et d'autre part, par l'adoption d'un plan de restructuration qui recommande la révision des statuts de l'Institution dont le capital social serait dorénavant détenu par les Etats à hauteur de 51 % contre 72 % actuellement et la présidence du Conseil confiée au Directeur Général.

Encadré n° 11 : « Communiqué final de la Conférence des Chefs d'Etat »

La troisième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, s'est tenue au Palais des Congrès de Yaoundé, le 8 décembre 2001, sous la haute présidence de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, Président en exercice de la Communauté.

Ont participé à ces assises :

Son Excellence Ange Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine ;

Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo ;

Son Excellence OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale ;

Son Excellence Idriss DEBY, Président de la République du Tchad ;

Son Excellence Maître Louis Gaston MAYILA, Président du Conseil Economique et Social, représentant Son Excellence El Hadj Omar BONGO, Président de la République Gabonaise ;

La Conférence a été précédée par la cinquième session du Conseil des Ministres et par une rencontre extraordinaire du Comité Ministériel réunies à Yaoundé les 4 et 5 décembre 2001.

Lors de la cérémonie solennelle d'ouverture, le Président en exercice a, dans son discours, rendu un hommage mérité à ses frères et amis, les Présidents de la République de Guinée Equatoriale et du Tchad qui, dans la transition de l'UDEAC à la CEMAC, ont su mobiliser leurs pairs pour cette noble cause, d'une part, et n'ont épargné aucun effort pour assurer le démarrage effectif des activités de la Communauté avec la mise en place de l'ensemble des institutions, d'autre part.

Les Chefs d'Etat et de délégation ont ensuite suivi avec un intérêt particulier, le message du représentant du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine sur les enjeux du développement ainsi que la priorité de la réduction de la pauvreté, et les axes de coopération de cette Institution avec notre Communauté. De son côté, le Secrétaire Exécutif de la CEMAC a présenté un état de fonctionnement de la Communauté et dégagé les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2001.

Passant à l'examen de leur ordre du jour, les Chefs d'Etat ont pris connaissance avec satisfaction, des résultats des travaux du Conseil des Ministres présentés par son Président, et pris acte des rapports d'activités et des programmes d'action pour l'exercice 2002 du Secrétariat Exécutif et des Organismes spécialisés, et ont donné des directives pour en améliorer les performances.

Abordant les questions institutionnelles, la Conférence des Chefs d'Etat et de délégation s'est félicitée de l'entrée en vigueur d'un nouveau mécanisme de financement de la Communauté, fondé sur l'institutionnalisation d'une taxe dans chaque pays, dénommée Taxe Communautaire pour l'Intégration (TCI) au taux de 1 % des recettes d'importation de tous les produits en provenance des pays tiers, pour compter de janvier 2002, sous réserve toutefois que cette disposition soit en adéquation avec les accords passés bilatéralement entre les pays membres et les Institutions de Bretton Woods.

Elle a par ailleurs donné des instructions diligentes au Secrétariat Exécutif à l'effet de tout mettre en œuvre pour permettre le fonctionnement dans les meilleurs délais, du fonds de développement de la Communauté chargé essentiellement de financer les projets intégrateurs de la zone et d'apporter un soutien à la compensation des pertes des recettes dues à l'application de la réforme fiscal-douanière.

Les Chefs d'Etat ont par ailleurs décidé d'adopter l'Organisation de lutte contre les endémies en Afrique Centrale (OCEAC) comme organisme spécialisé de la Communauté.

Sur les questions relatives aux sièges des Institutions, la Conférence a donné son agrément pour la construction du siège du futur parlement sous-régional à Malabo et l'aménagement du siège de la COBAC à Libreville. A cet effet, ils ont donné mandat au Secrétaire exécutif et au Gouverneur de la Banque Centrale de rechercher les financements nécessaires.

Dans sa traditionnelle communication aux Chefs d'Etat, Monsieur Jean-Félix MAMALEPOT, le Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, a présenté les grandes tendances macroéconomiques des pays de la zone, la situation de l'Institut d'Emission et les activités de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale. Il a également évoqué les problèmes rencontrés par les établissements de crédit liés à l'environnement judiciaire des pays membres depuis l'entrée en vigueur du Traité de l'OHADA, et fait le point des projets à caractère régional confiés à la Banque Centrale.

A cet effet, afin de ne pas compromettre le redressement des déséquilibres macroéconomiques opéré depuis deux ans, et d'asseoir les bases d'une croissance robuste, apte à réduire la pauvreté, les Etats se doivent de poursuivre et d'intensifier les relations avec les Institutions de Bretton Woods et les mesures prévues dans le cadre du programme sous-régional de redressement économique et financier, notamment par une plus grande

diversification des bases productives et d'exportations, un renforcement de la rigueur et une amélioration dans la transparence en matière de gestion économique. Les Chefs d'Etat et de délégation ont pris connaissance de l'évolution des autres projets à caractère régional ; la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale, la réforme des systèmes de paiement et de règlement, et la lutte contre le blanchiment des capitaux. A cet effet, ils ont adopté un Acte additionnel créant la Commission de Surveillance du Marché Financier Régional.

La Conférence a par ailleurs adopté les recommandations relatives au dossier du GABAC.

De même, Monsieur Anicet Georges DOLOGUELE, Directeur Général de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale, a présenté à la conférence des Chefs d'Etat la situation de la Banque marquée par :

- des arriérés de libération du capital social ;
- d'importants impayés des prêts octroyés ;
- une organisation administrative lourde.

Pour redonner à la BDEAC les moyens de remplir ses missions de financement des économies des Etats membres et d'intégration de la Communauté, le Directeur Général a élaboré un plan de redressement et de relance qui fera l'objet d'une Déclaration spécifique.

La Conférence des Chefs d'Etat a apporté un appui à ce plan.

Examinant les questions de politiques commerciales, les Chefs d'Etat ont donné leur accord quant à la configuration géographique de notre sous-région en vue des futures négociations commerciales avec l'Union Européenne et de la programmation régionale dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Celle-ci comprendra les Etats membres de la CEMAC plus Sao-Tomé et Principe.

Ils ont également indiqué que la République Démocratique du Congo et l'Angola pourraient y être intégrés dès l'accord définitif de ces Etats.

Dans tous les cas, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement a tout naturellement accepté l'organisation et la conduite d'axes de coopération fonctionnelle avec la République Démocratique du Congo dans divers domaines, essentiellement en ce qui concerne la programmation régionale.

En matière de transport aérien, les Chefs d'Etat et de délégation ont adopté par Acte additionnel la création d'une compagnie privée sous-régionale de transport aérien. A cet effet, ils ont donné mandat au Secrétaire Exécutif, pour compléter son étude de faisabilité par, entre autres, la définition de la forme juridique de cette future compagnie, l'élaboration d'un organigramme léger et fonctionnel, ainsi que la confection d'un " business plan " pour le démarrage des activités de cette compagnie dans les meilleurs délais.

La Conférence des Chefs d'Etat a par ailleurs pris connaissance des résultats des Conseils d'Administration des organismes spécialisés de la Communauté à savoir : l'ISTA, l'ISSEA, l'EIED et la CEBEVIRHA.

Elle s'est félicitée de la bonne marche de ces Institutions en dépit de quelques difficultés et a approuvé leurs budgets.

La Conférence des Chefs d'Etat et de délégation a suivi avec intérêt une communication du président du comités des chefs de police de l'Afrique Centrale, et a accepté la proposition de la R.C.A. d'accueillir la prochaine réunion de cet organisme à Bangui.

Au titre des mesures individuelles, la Conférence des Chefs d'Etat et de délégation a donné son agrément pour la nomination de Monsieur Samuel OBAM MBOM en qualité de Directeur Général Adjoint de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale et de Monsieur Rafael TUNG NSUE au poste de Secrétaire Général Adjoint de la COBAC.

Abordant les questions de politique générale, les Chefs d'Etat ont fait un large tour d'horizon des problèmes d'actualité régionale et internationale.

A cet effet, la Conférence a suivi avec un intérêt particulier une communication de Son Excellence Ange Félix PATASSE sur la situation politico-militaire en République Centrafricaine suite aux sommets de Khartoum et de Libreville, début décembre.

Les Chefs d'Etat se sont réjouis des résultats auxquels ces sommets sont parvenus et ont à la fois exhorté leur frère et ami Son Excellence Ange Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine et lancé un vibrant appel aux partis politiques et au peuple centrafricain tout entier pour qu'une solution pacifique soit rapidement trouvée par les voies du dialogue, dans le respect de la Constitution centrafricaine afin de ramener la paix et la sécurité dans le pays, condition sine qua non du redressement de l'économie nationale et de la lutte contre la pauvreté ainsi que de la stabilité et de sécurité dans l'ensemble de la sous-région.

La Conférence des Chefs d'Etat et de délégation a réaffirmé avec fermeté sa condamnation des actes de terrorisme sous toutes ses formes dans le monde conformément aux résolutions de l'OUA. Avant de se séparer, les Chefs d'Etat et de délégation ont tenu à exprimer à leur illustre frère et ami, Son Excellence Paul BIYA, au dynamique peuple camerounais et à son Gouvernement, leurs plus vifs remerciements, pour l'accueil hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour les délicates attentions dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre camerounaise.

La Présidence de la Communauté sera assurée pour l'exercice 2002 par Son Excellence Ange Félix PATASSE, Président de la République Centrafricaine et la prochaine Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC aura lieu à Bangui en décembre 2002.

Les travaux se sont déroulés dans une atmosphère de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Fait à Yaoundé, le 8 décembre 2001
Le Président de la Conférence,
Paul BIYA

2. Institutions extérieures

2.1. Fonds Monétaire International et Banque Mondiale

Au cours de l'année 2001, la Banque a participé, aux côtés des Etats de la CEMAC, aux missions du FMI et de la Banque Mondiale, dans le cadre des consultations au titre de l'Article IV des statuts du FMI, et des revues des programmes d'ajustement structurel, ainsi qu'à la préparation des dossiers de demande d'éligibilité aux différentes phases de l'Initiative PPTE.

Au 31 décembre 2001, les tirages des Etats auprès du FMI se sont élevés à 37 320 000 DTS et les rachats se sont chiffrés à 16 877 999 DTS, soit un flux net positif de 20 442 001 DTS, niveau toutefois inférieur à celui atteint en 2000 (52 534 834 DTS).

Dans ce contexte, les avoirs en DTS de la CEMAC sont revenus de 6 186 860 DTS le 31 décembre 2000 à 5 262 466 DTS le 31 décembre 2001, alors que l'encours des engagements des Etats a augmenté au cours de la période, atteignant 501 208 099 DTS contre 480 766 098 DTS.

Par ailleurs, la Banque a pris part aux réunions du Comité de Développement et du Comité Monétaire et Financier International qui se sont tenues à Ottawa au Canada les 17 et 18 novembre 2001. A cette occasion, l'attente des participants a été focalisée sur le ralentissement de la croissance économique mondiale, en particulier ses conséquences sur les efforts de la communauté internationale pour réduire la pauvreté. Ils ont réaffirmé

leur volonté de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Les thèmes portant sur l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE, la surveillance et la prévention des crises ont été également abordés. Enfin, des recommandations ont été faites à l'endroit du FMI et de la Banque Mondiale, en vue d'améliorer la liquidité internationale et de soutenir un développement harmonieux de l'économie mondiale

2.2. Assemblées annuelles du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD)

La Banque a assisté à la trente-sixième Assemblée annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BAD et la vingt-septième Assemblée annuelle du Fonds Africain de Développement (FAD) qui ont eu lieu du 29 au 31 mai 2001 à Valence (Espagne). Les points discutés au cours de ces assises portaient sur les perspectives économiques, la lutte contre la pauvreté et l'amélioration de la gouvernance dans le Continent africain. Les participants ont par ailleurs pris connaissance des différentes opérations de financement du Groupe, ainsi que des projets et programmes y afférents. La situation des arriérés vis-à-vis de la BAD a été également abordée et les pays membres concernés ont été invités à honorer leurs obligations.

Les principales résolutions de la trente-sixième Assemblée annuelle du Groupe de la BAD se sont articulées autour des points suivants :

- Désignation des membres du Bureau des Conseils des Gouverneurs et du Comité Directeur Mixte ;

- Nomination des commissaires aux comptes du Groupe de la BAD ;
- Désignation des membres du Comité permanent ;
- Fixation de l'encours total des prises de participation de la BAD ;
- Adoption de divers rapports.

Les prochaines Assemblées annuelles se tiendront à Addis-Abeba (Ethiopie) du 28 au 30 mai 2002.

2.3. Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)

La Banque a participé également à la vingt-cinquième réunion ordinaire des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) qui s'est tenue en août 2001 à Johannesburg (Afrique du Sud).

Les décisions prises au cours de cette réunion concernaient principalement la mise en place d'un Secrétaire permanent de l'ABCA, le transfert des actifs de l'ex-Centre Africain des Etudes Monétaires (CAEM) à l'ABCA et les arriérés de cotisations de certaines banques centrales.

En outre, les participants ont examiné le rapport révisé du Comité Technique sur le « Programme de Coopération Monétaire Africaine ». Ce rapport prévoit, à l'issue d'un processus de convergence, l'avènement d'une monnaie unique et d'une Banque Centrale commune en Afrique à l'horizon 2021.

S'agissant des regroupements régionaux, les participants ont considéré qu'ils constituent une étape essentielle pour l'avènement de la monnaie unique du Continent. Pour cette raison, ils ont demandé que cette question soit rapidement examinée, notamment en Afrique Centrale et de l'Est.

CHAPITRE III

COMPTES ET RESULTATS FINANCIERS DE LA BANQUE

Au 31 décembre 2001, le total du bilan de la Banque s'est élevé à 2 032,8 milliards contre 1 914,5 milliards au 31 décembre 2000, soit une hausse de 6,2 %.

Le bénéfice net avant affectation sur, douze mois, s'est chiffré à 24 559 542 300 francs, contre 9 390 385 198 francs réalisé au cours l'exercice antérieur de six mois.

786 817 003 136 francs un an auparavant. Conformément à l'article 11 des Statuts de la Banque, 65 % des réserves de change doivent être versées dans ce compte. Il est rémunéré au taux de la facilité marginale de la Banque Centrale Européenne dont la moyenne trimestrielle est revenue de 5,75 % à 4,4673 % entre mars et décembre 2001.

L'encaisse des billets Zone Franc détenue par les agences et les Services Centraux s'est inscrite en hausse de 1 656 528 770 francs pour s'établir à 5 919 006 400 francs au 31 décembre 2001.

A BILAN

1. Actif

1.1. Disponibilités extérieures à vue

Les disponibilités extérieures à vue se sont élevées à 686 980 931 920 francs au 31 décembre 2001 contre 791 725 072 987 francs un an plus tôt, soit une baisse de 13,2 %. Elles sont constituées des avoirs en Compte d'Opérations, ouvert auprès du Trésor Français, des soldes des comptes ouverts auprès des correspondants et de l'encaisse des billets Zone Franc et en euros.

Le Compte d'Opérations, principale composante des disponibilités extérieures à vue, s'est établi à 680 474 295 367 francs contre

1.2. Autres créances et avoirs en devises convertibles

Les autres créances et avoirs en devises convertibles se sont situés à 109 732 816 829 francs au 31 décembre 2001 contre 87 057 899 085 francs au 31 décembre 2000, soit une progression de 26,1 %.

Ce montant correspond à la contre-valeur en Francs CFA des placements en Dollars US, Livres Sterling et Euros, à laquelle s'ajoute la créance de la BEAC sur l'Institut d'Emission de la République Démocratique du Congo, au titre des opérations traitées par l'ex-Chambre de Compensation de l'Afrique Centrale.

1.3. Encaisse – Or

La valeur de l'encaisse – or s'est établie à 47 343 059 776 francs au 31 décembre 2001, contre 43 854 179 152 francs au 31 décembre 2000, soit une hausse de 8 %. Ce poste matérialise le stock d'or détenu auprès de la Federal Reserve Bank (FED) de New York et de la Banque de France.

1.4. Fonds Monétaire international

Ce poste comprend la position de réserve (souscription de la quote-part en devises par les Etats) et les avoirs en DTS dont les montants se sont élevés respectivement à 115 238 977 549 francs et 4 211 544 422 francs en décembre 2001, contre 117 338 781 943 francs et 5 943 340 592 francs en décembre 2000.

1.5. Créances sur les Trésors Nationaux

Les créances sur les Trésors nationaux se sont chiffrés à 719 869 295 712 francs au 31 décembre 2001 contre 533 575 086 519 francs au 31 décembre 2000, soit une augmentation de 34,9 %. Elles représentent le financement monétaire de la Banque Centrale au profit des Etats, sous forme d'avances en compte courant ou en contrepartie d'effets à moyen terme.

• Immeubles	39 500 238 598
- Services Centraux	8 985 220 678
- Directions Nationales, Agences et Bureaux	30 474 780 065
- Bureau Extérieur Paris	40 237 855
• Immobilisations en cours	3 397 295 489
• Matériel et Mobilier	19 033 708 146

Le total des ces avances est plafonné à 20 % des recettes budgétaires fongibles de l'exercice antérieur (article 21 des Statuts de la Banque). Ces créances incluent également les crédits consolidés à moyen et long terme sur les Etats (durée : 15 ans; taux d'intérêt : 3 % ; période de grâce: 5 ans) dans le cadre des restructurations bancaires intervenues dans la Zone d'Emission au début des années 1990.

1.6. Créances sur les Banques

Les créances sur les banques ont baissé de 2,1 %, revenant de 15 855 971 442 francs au 31 décembre 2000 à 15 524 000 000 francs au 31 décembre 2001. Elles se rapportent aux interventions de la BEAC sur le marché monétaire sous forme d'appels d'offres hebdomadaires, de prises en pensions et d'avances ponctuelles pour les opérations courantes (guichet A) et d'avances à moyen terme irrévocables destinées au financement des investissements (guichet B).

1.7. Valeurs Immobilisées

1.7.1. Immeubles - Matériel et Mobilier

Le montant des immobilisations nettes s'est élevé à 61 931 242 233 francs contre 63 485 583 996 francs au 31 décembre 2000, ventilé comme suit :

Les dotations aux amortissements des immobilisations de l'exercice 2001 se sont établies à 8 521 525 850 francs

contre 3 615 756 675 francs au 31 décembre 2000, réparties de la manière suivante :

- Amortissement des immeubles	6 367 463 043
- Amortissement du matériel et mobilier	1 048 105 178
- Amortissement des logiciels informatiques	607 139 588
- Amortissement du matériel informatique	247 825 569
- Amortissement du matériel de transport	250 992 472

1.7.2. Titres de Participation

Le portefeuille titres comprend essentiellement les participations de la Banque au capital des banques de développement de la CEMAC. La valeur du portefeuille est revenue de 969 325 000 francs au 31 décembre 2000 à 849 325 000 francs au 31 décembre 2001, suite à la constitution d'une provision sur la participation de la BEAC au capital de la Banque Nationale du Crédit Rural (BNCR) du Gabon en liquidation.

sur les allocations de DTS. Au 31 décembre 2001, le solde de ce compte s'est situé à 31 228 527 483 francs.

1.8. Ecart de dévaluation

Ce poste constate la perte de change globale subie par les Etats membres qui avaient une position extérieure nette négative au jour de la dévaluation. Son montant est progressivement apuré par la part des bénéfices non distribués aux Etats. Il est ainsi revenu de 241 159 587 749 francs en décembre 2000 à 203 157 571 090 francs en décembre 2001.

1.10. Comptes d'ordre et divers

Ces comptes enregistrent pour l'essentiel les prêts au personnel et, accessoirement, les opérations entre agences en attente de régularisation. Leur solde s'est chiffré à 36 767 024 086 francs au 31 décembre 2001 contre 10 461 940 694 francs au 31 décembre 2000.

1.9. FMI - Ajustement

Ce poste représente les différences de change liées aux variations des cours des avoirs en DTS constatées sur les comptes du FMI et

2. Passif

2.1. Billets et monnaies en circulation

Ce poste représente les engagements de la BEAC à l'égard du public essentiellement et, de façon marginale, vis-à-vis des établissements de crédit pour la partie de la monnaie fiduciaire qu'ils détiennent sous forme d'encaisses.

La valeur des billets et monnaies s'est établie à 849 854 244 467 francs au 31 décembre 2001 contre 778 139 607 106 francs au 31 décembre 2000, soit une augmentation de 9,2 %.

2.2. Trésors et Comptables Publics Nationaux

Les comptes courants et dépôts spéciaux des Trésors et Comptables Publics Nationaux se sont situés à 266 399 848 982 francs au 31 décembre 2001 contre 240 785 019 304 francs au 31 décembre 2000, soit un accroissement de 10,6 %.

2.3. Comptes des banques et institutions financières

Ce poste regroupe les dépôts des institutions financières étrangères (FMI, BIRD, Paierie de France, etc.) auprès de la BEAC, les dépôts des établissements de crédit et leurs placements à la Banque Centrale. Le solde de ces comptes s'est établi à 400 666 311 395 francs au 31 décembre 2001 contre 406 242 558 125 francs au 31 décembre 2000, en baisse de 1,4 %.

2.4. Autres comptes courants

Les autres comptes courants regroupent des comptes ouverts au nom de certains organismes ou sociétés d'intérêt public qui, en raison de leur activité, ne peuvent être classés dans une des rubriques précédentes. La valeur de ce poste est de 4 535 118 129 francs au 31 décembre 2001 contre 7 630 393 268 un an plus tôt.

2.5. FMI - Allocations de DTS

Le montant des allocations de DTS s'est situé à 68 118 428 437 francs au 31 décembre 2001 contre 69 359 635 002 francs au 31 décembre

2000, soit une diminution de 1 241 206 565 francs, consécutive aux ajustements par rapport à la valeur du DTS.

2.6. Capital

Le capital, souscrit en indivision entre les Etats membres, s'élève à 45 000 000 000 francs au 31 décembre 2001.

2.7. Réserves

Elles sont constituées des réserves des Etats membres fondateurs, des réserves statutaires, des réserves de garantie de change sur les avoirs en Compte d'Opérations, des réserves pour investissements immobiliers et des réserves de variation sur l'encaisse-or. Le solde de ces comptes s'est établi à 176 114 465 294 francs au 31 décembre 2001 contre 174 615 473 622 francs au 31 décembre 2000.

2.8. Provisions

Ce poste regroupe essentiellement les provisions pour risques et charges. Leur montant est passé de 9 393 372 667 francs au 31 décembre 2000 à 14 682 104 496 francs au 31 décembre 2001, soit une progression de 56,3 %.

2.9. Ecart de dévaluation

Ce poste constate le gain de change réalisé par les Etats en position extérieure nette créditrice au jour de la dévaluation. Il s'est établi à 155 050 011 685 francs au 31 décembre 2001 contre 158 327 051 689 francs un an plus tôt.

2.10. Comptes d'ordre et divers

Ils se sont chiffrés à 52 413 783 215 francs au 31 décembre 2001 contre 25 006 093 853 francs au 31

décembre 2000, soit un accroissement de 27 407 689 362 francs (+ 109 %). Ce poste enregistre le résultat en attente d'affectation et les opérations à régulariser.

**Tableau 42 : Evolution de la situation de la Banque
décembre 2000 - décembre 2001
(en FCFA)**

	31/12/01	30/06/01	31/12/00
ACTIF			
Disponibilités extérieures à vue	686 980 931 920	688 103 003 294	791 725 072 987
Billets Zone Franc	5 919 006 400	5 213 063 945	4 262 477 630
Correspondants	587 630 153	717 660 915	645 592 221
Trésor français (compte d'opérations)	680 474 295 367	682 172 278 434	786 817 003 136
Autres créances et avoirs en devises convertibles	109 732 816 829	100 671 037 631	87 057 899 085
Encaisse-or	47 343 059 776	47 758 658 961	43 854 179 152
Fonds Monétaire International	119 450 521 971	118 076 114 376	123 282 122 535
Souscription quote-part en devises	115 238 977 549	115 352 421 220	117 338 781 943
Avoirs en D.T.S.	4 211 544 422	2 723 693 156	5 943 340 592
Créances sur les Trésors nationaux	719 869 295 712	603 001 797 826	533 575 086 519
Avances en comptes courants (Art.21)	495 383 000 000	367 449 000 000	290 779 000 000
Avances sur effets à moyen terme (Art. 19 B)	68 649 000 000	68 649 000 000	68 649 000 000
Crédits à l'économie consolidés sur l'Etat	155 837 295 712	166 903 797 826	174 147 086 519
Créances sur les banques	15 524 000 000	16 843 083 904	15 855 971 442
Concours du Marché Monétaire (Guichet A)	13 181 000 000	15 141 000 000	12 180 000 000
Appels d'Offres	23 110 000 000	13 291 000 000	10 650 000 000
Pensions et Autres	2 104 000 000	1 850 000 000	1 530 000 000
Avances à moyen terme irrévocables (Guichet B)	2 343 000 000	1 702 083 904	3 675 971 442
Valeurs immobilisées	62 880 567 233	66 934 758 940	64 454 908 996
Participations	849 325 000	849 325 000	969 325 000
Immeubles et Mobilier	61 931 242 233	66 085 433 940	63 485 583 996
Ecart de dévaluation	203 157 571 090	203 157 571 090	211 726 477 032
FMI : Ajustement	31 228 527 483	31 214 150 432	32 505 546 194
Comptes d'ordre et divers	36 767 024 086	26 621 967 157	10 461 940 694
TOTAL DE L'ACTIF	2 032 834 316 100	1 902 382 143 611	1 914 499 204 636
PASSIF			
Billets et monnaies en circulation	849 854 244 467	747 304 577 558	778 139 607 106
Trésors et comptables publics	266 399 848 982	227 241 318 088	240 785 019 304
Comptes courants	264 487 520 567	225 786 606 104	233 962 336 224
Dépôts spéciaux	1 912 328 415	1 454 711 984	6 822 683 080
Banques et Institutions Financières	400 666 311 395	421 631 044 010	406 242 558 125
Banques et Institutions étrangères	121 849 857 412	126 340 423 791	124 974 615 535
Banques et Institutions Financières de la Zone	265 420 592 317	295 290 620 219	281 267 942 590
Comptes courants	144 920 687 341	153 662 715 423	209 540 037 614
Dépôts et placements sur le Marché Monétaire	120 500 904 976	141 627 904 976	71 727 904 976
Comptes de Réserves obligatoires	13 394 861 666		
Autres comptes courants	4 535 118 129	5 659 231 872	7 630 393 268
Fonds Monétaire International - Allocations de D.T.S.	68 118 428 437	68 217 495 057	69 359 635 002
Capital	45 000 000 000	45 000 000 000	45 000 000 000
Réserves	176 114 465 294	178 711 018 239	174 615 473 622
Provisions	14 682 104 496	9 103 535 644	9 393 372 667
Ecart de dévaluation	155 050 011 685	155 050 011 685	158 327 051 689
Comptes d'ordre et divers	52 413 783 215	44 463 911 455	25 006 093 853
TOTAL DU PASSIF	2 032 834 316 100	1 902 382 143 611	1 914 499 204 636

B. COMPTE D'EXPLOITATION

1. Produits

Les produits de l'exercice annuel 2001 se sont établis à 92 020 196 921 francs contre 42 986 223 580 francs pour l'exercice de six mois clos au 31 décembre 2000.

Les intérêts des placements et dépôts se sont élevés à 53 618 865 431 francs au 31 décembre 2001, représentant 58,3 % du total. Ce résultat provient essentiellement des intérêts sur les avoirs en Compte d'Opérations qui se sont établis à 39 306 393 794 francs. En effet, l'encours moyen du Compte d'Opérations s'est situé à 738,9 milliards au 31 décembre 2001 contre 524,3 milliards l'exercice précédent. Quant au taux moyen de rémunération du Compte d'Opérations, il s'est établi à 5,30 % contre 5,53 % au 31 décembre

2000. Les produits des autres placements en devises et en or ainsi que les gains de change ont atteint 14 312 471 637 francs au 31 décembre 2001.

Les intérêts sur les concours aux Trésors Nationaux sont ressortis à 29 054 431 621 francs au 31 décembre 2001 (31,6 % du total). Les intérêts sur les avances à court et moyen terme se sont chiffrés à 24 693 016 626 francs, tandis que les intérêts sur les crédits consolidés ont atteint 5 102 805 113 francs.

Les intérêts sur les avances aux banques ont totalisé 1 126 714 982 francs (1,2 % du total).

Les produits exceptionnels et divers se sont situés à 3 063 618 063 francs.

Tableau 43 : Evolution des produits (en FCFA)

	Au 31 décembre 2001	Au 31 décembre 2000	Variation en %
Placements et dépôts	53 618 865 431	23 062 062 842	132,50
Concours aux Trésors	29 054 431 621	15 304 796 178	89,84
Concours aux banques	1 126 714 982	933 116 564	20,75
Consolidations	5 156 566 824	2 606 879 540	97,81
Produits exceptionnels et divers	3 063 618 063	1 079 368 456	183,83
TOTAL	92 020 196 921	42 986 223 580	114,07

2. Charges

Les charges de la Banque, hors amortissements et provisions, se sont chiffrées à 52 539 128 768 francs sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2001 contre 28 780 081 707 francs l'exercice de six mois clos au 31 décembre 2000. Les frais généraux se sont élevés à 38 063 035 645 francs au 31 décembre 2001, soit 72,4 % du total de ces charges (56,4 % du total général), ventilées de la manière suivante :

- les dépenses des Organes de décision ont atteint 838 904 826 francs, représentant 1,2 % de l'ensemble des charges.
- les dépenses de personnel se sont établies à 20 352 509 269 francs (30,2 %).

- les dépenses de gestion générale sont ressorties à 12 804 241 300 francs (18,9 %). Elles ont porté, pour l'essentiel, sur les frais d'entretien et de fonctionnement des bureaux et des logements.
- les dépenses de l'émission monétaire se sont situées à 3 371 098 536 francs (4,9 %).
- les frais de formation professionnelle ont totalisé 696 281 714 francs (1 %).

Les charges financières se sont fixées à 13 450 425 147 francs au 31 décembre 2001, constituant 20 % du total des charges. Enfin, le montant global des amortissements et des provisions s'est élevé à 14 921 525 853 francs.

Tableau 44 : Evolution des charges (en FCFA)

	au 31 décembre 2001	au 31 décembre 2000	Variation (en %)
Organismes de décision	838 904 826	413 206 482	103,02
Dépenses de personnel	20 352 509 269	9 241 558 769	120,23
Dépenses de gestion générale	12 804 241 300	6 281 223 669	103,85
Dépenses de l'émission	3 371 098 536	1 466 681 139	129,85
Frais de formation	696 281 714	282 375 658	146,58
Total frais généraux	38 063 035 645	17 685 045 717	115,23
Charges financières	13 450 425 147	10 682 919 082	25,91
Charges exceptionnelles	1 025 667 976	412 116 908	148,88
Total des charges	52 539 128 768	28 780 081 707	82,55
Amortissements et provisions	14 921 525 853	4 815 756 675	209,85
<i>Amortissements</i>	<i>8 521 525 853</i>	<i>3 615 756 675</i>	<i>135,68</i>
<i>Provisions</i>	<i>6 400 000 000</i>	<i>1 200 000 000</i>	<i>433,33</i>
TOTAL GENERAL	67 460 654 621	33 595 838 382	100,80

3. Résultat de l'exercice

Le bénéfice net de la Banque avant affectation constaté à la fin de

l'exercice annuel 2001 s'est élevé à 24 559 542 300 francs contre 9 390 385 198 francs pour l'exercice précédent de six mois.

Tableau 45 : Compte de résultat
Exercice 2001 (en FCFA)

CHARGES		PRODUITS	
Frais généraux	38 063 035 645	Placements et dépôts	53 618 868 431
Charges financières	13 450 425 147	Concours aux Trésors	29 054 431 621
Charges exceptionnelles et diverses	1 025 667 976	Concours aux banques	1 126 714 982
Amortissements et provisions	14 921 525 853	Consolidations	5 156 566 824
TOTAL DES CHARGES	67 460 654 621	Autres produits	3 063 618 063
<i>Bénéfice à affecter</i>	24 559 542 300		
TOTAL GENERAL	92 020 196 921	TOTAL GENERAL	92 020 196 921

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2001

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2001, sur le contrôle des comptes annuels de l'exercice tels qu'ils sont joints au présent rapport. Les comptes annuels de l'exercice ont été arrêtés par la BEAC en application de l'article 55 de ses statuts. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels de la BEAC au 31 décembre 2001 caractérisés par un total bilan de FCFA 2 032 834 millions et un résultat net de FCFA 24 559 millions sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de la BEAC à la fin de cet exercice.

Le 28 février 2002

ERNST & YOUNG

Jérôme MINLED - Associé

Annexes économiques



SOMMAIRE DES ANNEXES ECONOMIQUES

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES	191
- Offre et emploi des ressources des pays de la CEMAC	191
PRODUIT INTERIEUR BRUT	199
- PIB par pays de la CEMAC	200
- Répartition du PIB de la CEMAC	200
- PIB par secteur aux prix courants et contribution à la croissance aux prix constants ..	201
- Evolution du taux de croissance en termes réels du PIB	208
INFLATION	209
- Evolution de l'inflation dans la CEMAC	210
- Taux d'inflation en moyenne annuelle	211
FINANCES PUBLIQUES	213
- TOFE de la CEMAC et des six pays membres	214
- Solde budgétaire primaire des pays de la CEMAC	221
- Solde budgétaire global des pays de la CEMAC	222
COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS	223
- Balances commerciales des pays de la CEMAC	224
- Répartition des exportations (FOB) des pays de la CEMAC	225
- Balance des paiements des Etats de la CEMAC	239
- Dette publique extérieure consolidée des Etats de la CEMAC	241
COMPETITIVIE EXTERIEURE	243
- Indice du taux de change effectif réel (TCER) composite	244
- Taux de change des principales devises	244
- Taux d'inflation des partenaires de la CEMAC	245
PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS	247
- Cultures vivrières	248
- Principaux produits agricoles d'exportation	249
- Production de bois des pays de la CEMAC	254
- Activités pétrolières et minières	257
PRINCIPAUX COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON, DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT	259
- Cours mondiaux du cacao, café, coton et caoutchouc	260
- Principaux prix d'achat aux producteurs	261
- Evolution des cours des bois de la CEMAC.....	262
- Evolution des cours du pétrole brut internationaux et de la CEMAC en 2001	263
ELEVAGE	265
- Elevage des pays de la CEMAC.....	266

OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	10 535,8	11 508,2	11 250,1	12 341,9	14 937,5	15 540,7
DEMANDE INTERIEURE	9 580,6	10 572,5	11 498,1	11 621,1	12 461,6	14 530,4
Consommation	7 428,1	7 845,4	8 267,2	8 555,0	8 961,6	9 739,2
Publique (Etat)	877,2	1 081,9	1 130,8	1 142,6	1 247,2	1 388,3
Privée	6 550,8	6 763,5	7 136,4	7 412,4	7 714,4	8 350,9
Investissements bruts	2 152,6	2 727,2	3 230,9	3 066,1	3 500,0	4 791,1
Formation brute de capital fixe	2 048,0	2 668,9	3 180,4	2 993,0	3 495,3	4 758,9
Publique (Etat et Ad. publiques)	413,6	643,0	700,2	506,4	668,3	868,8
Privée (Entreprises et ménages)	1 634,3	2 025,9	2 480,2	2 486,7	2 827,0	3 890,1
Secteur pétrolier	636,7	827,6	1 102,9	1 011,2	1 218,6	2 030,6
Secteur non pétrolier	997,6	1 198,3	1 377,3	1 475,5	1 608,4	1 859,5
Variations des stocks	104,6	58,3	50,5	73,1	4,7	32,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	955,1	935,7	- 248,0	720,8	2 475,9	1 010,3
Exportations de biens et services non facteurs	4 269,3	4 853,3	4 028,5	4 941,4	7 407,8	6 947,7
Importations de biens et services non facteurs	- 3 314,1	- 3 917,6	- 4 276,5	- 4 220,6	- 4 931,9	- 5 937,4
Epargne intérieure	3 107,7	3 662,9	2 982,9	3 786,9	5 975,9	5 801,4
Gap de ressources	955,1	935,7	- 248,0	720,8	2 475,9	1 010,3
Revenus des facteurs	- 1 198,2	- 1 079,4	- 834,0	- 1 163,5	- 2 026,4	- 2 410,1
Revenu du capital (net)	- 1 198,2	- 1 079,4	- 834,0	- 1 163,5	- 2 026,4	- 2 410,1
Revenu du travail (net)
Epargne nationale	1 909,5	2 583,5	2 148,9	2 623,4	3 949,4	3 391,3

CEMAC : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4,4 %	5,3 %	4,9 %	- 0,3 %	3,4 %	5,7 %
DEMANDE INTERIEURE	7,6 %	8,0 %	7,3 %	- 0,9 %	9,1 %	17,3 %
Consommation	7,4 %	0,4 %	5,8 %	2,0 %	5,0 %	9,5 %
Publique (Etat)	- 0,5 %	1,3 %	1,3 %	- 1,1 %	1,0 %	0,9 %
Privée	7,9 %	- 0,8 %	4,5 %	3,1 %	4,0 %	8,7 %
Investissements bruts	0,2 %	7,6 %	1,5 %	- 2,9 %	4,1 %	7,8 %
Formation brute de capital fixe	0,7 %	7,8 %	1,4 %	- 2,9 %	3,8 %	8,0 %
Publique (Etat et Ad. publiques)	0,0 %	2,8 %	0,5 %	- 1,8 %	1,0 %	1,4 %
Privée (Entreprises et ménages)	0,7 %	5,0 %	0,9 %	- 1,0 %	2,8 %	6,6 %
Secteur pétrolier	- 0,8 %	3,2 %	0,9 %	- 1,0 %	1,7 %	5,2 %
Secteur non pétrolier	1,5 %	1,8 %	0,0 %	0,0 %	1,1 %	1,4 %
Variations des stocks	- 0,5 %	- 0,2 %	0,2 %	0,0 %	0,3 %	- 0,2 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 3,2 %	- 2,7 %	- 2,4 %	0,6 %	- 5,7 %	- 11,6 %
Exportations de biens et services non facteurs	1,8 %	3,6 %	0,2 %	0,0 %	- 0,1 %	0,4 %
Importations de biens et services non facteurs	- 5,1 %	- 6,3 %	- 2,7 %	- 0,5 %	- 5,6 %	- 11,9 %

Sources : Administrations économiques et financières et BEAC

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
PRODUIT INTERIEUR BRUT	4 575,0	5 098,0	5 435,0	5 709,0	6 312,3	6 915,0
DEMANDE INTERIEURE	4 386,0	4 858,2	5 337,6	5 681,2	6 031,8	6 786,2
Consommation	3 664,7	3 950,7	4 308,2	4 557,0	4 781,2	5 182,6
Publique (Etat)	305,0	332,1	395,3	451,4	490,0	564,3
Privée	3 359,7	3 618,6	3 912,9	4 105,6	4 291,2	4 618,3
Investissements bruts	721,3	907,5	1 029,4	1 124,2	1 250,6	1 603,6
Formation brute de capital fixe	731,3	911,5	1 028,4	1 122,2	1 247,6	1 601,6
Publique (Etat)	50,3	85,5	102,7	110,2	145,0	230,0
Privée (Entreprises et ménages)	681,0	826,0	925,7	1 012,0	1 102,6	1 371,6
dont Secteur pétrolier	68,3	61,4	109,0	126,0	126,2	136,6
Secteur non pétrolier	612,7	764,6	816,7	886,0	976,4	1 235,0
Variations des stocks	- 10,0	- 4,0	1,0	2,0	3,0	2,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	189,0	239,8	97,4	27,8	280,4	128,8
Exportations de biens et services non facteurs	1 104,9	1 274,7	1 374,0	1 270,8	1 642,3	1 835,6
Importations de biens et services non facteurs	- 915,9	- 1 034,8	- 1 276,6	- 1 243,1	- 1 361,9	- 1 706,8
Epargne intérieure	910,3	1 147,3	1 126,8	1 152,0	1 531,0	1 732,3
Gap de ressources	189,0	239,8	97,4	27,8	280,4	128,8
Revenus des facteurs	- 287,7	- 313,7	- 302,7	- 289,4	- 172,3	- 257,6
Revenu du capital (net)	- 287,7	- 313,7	- 302,7	- 289,4	- 172,3	- 257,6
Revenu du travail (net)
Epargne nationale	622,5	833,7	824,1	862,6	1 358,7	1 474,7
dont : administrations publiques	- 30,1	26,5	65,2	- 0,2	359,8	480,7
dont : secteur privé	692,0	876,6	823,4	938,3	1 074,4	1 095,6

CAMEROUN : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, au prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
PRODUIT INTERIEUR BRUT	5,0 %	5,1 %	5,0 %	4,4 %	4,2 %	5,2 %
DEMANDE INTERIEURE	5,4 %	7,0 %	2,9 %	5,3 %	3,2 %	9,9 %
Consommation	3,1 %	4,2 %	1,0 %	4,3 %	3,2 %	5,2 %
Publique (Etat)	- 2,8 %	0,5 %	0,7 %	- 0,1 %	0,9 %	1,1 %
Privée	5,8 %	3,7 %	0,4 %	4,4 %	2,3 %	4,0 %
Investissements bruts	2,3 %	2,8 %	1,9 %	1,0 %	0,0 %	4,8 %
Formation brute de capital fixe	2,6 %	2,6 %	1,7 %	1,0 %	0,0 %	4,8 %
Publique (Etat)	- 0,1 %	0,3 %	0,9 %	0,5 %	0,7 %	1,5 %
Privée (Entreprises et ménages)	2,6 %	2,3 %	0,8 %	0,5 %	- 0,7 %	3,2 %
dont : Secteur pétrolier	0,0 %	- 0,1 %	0,9 %	0,2 %	- 0,2 %	0,1 %
Secteur non pétrolier	2,6 %	2,4 %	- 0,1 %	0,2 %	- 0,5 %	3,2 %
Variations des stocks	- 0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 0,4 %	- 1,9 %	2,1 %	- 1,0 %	1,0 %	- 4,7 %
Exportations de biens et services non facteurs	1,5 %	0,6 %	4,9 %	- 1,3 %	- 1,8 %	- 2,8 %
Importations de biens et services non facteurs	- 1,9 %	- 2,5 %	- 2,8 %	0,3 %	2,8 %	- 1,9 %

Sources : DSCN, DP et BEAC

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI

Prix courants

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	525,4	569,4	615,1	636,9	668,5	684,2
DEMANDE INTERIEURE	542,8	583,7	659,3	667,2	697,1	718,5
Consommation	516,1	531,3	571,3	575,4	621,6	648,9
Publique	32,9	38,5	36,8	38,2	40,5	44,1
Privée	483,2	492,8	534,5	537,3	581,1	604,8
Investissements bruts	26,7	52,4	88,0	91,7	75,5	69,7
Formation brute de capital fixe	23,7	51,4	86,0	89,7	73,5	61,7
Publique	13,2	40,4	72,2	75,4	50,7	37,7
Privée	10,5	11,0	13,8	14,3	22,9	24,0
Variations des stocks	3,0	1,0	2,0	2,0	2,0	8,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 17,43	- 14,24	- 44,18	- 30,30	- 28,6	- 34,4
Exportations de biens et services non facteurs	114,6	144,0	123,1	117,3	136,0	118,5
Importations de biens et services non facteurs	- 132,0	- 158,3	- 167,2	- 147,6	- 164,7	- 152,9
Epargne intérieure	9,3	38,1	43,8	61,4	46,9	35,3
Gap de ressources	- 17,4	- 14,2	- 44,2	- 30,3	- 28,6	- 34,4
Revenus des facteurs	- 10,7	- 9,8	- 7,8	- 6,3	- 9,1	- 7,8
Revenu du capital (net)	- 10,7	- 9,8	- 7,8	- 6,3	- 9,1	- 7,8
dont : administrations publiques	- 18,3	17,9	57,2	51,1	17,9	20,7
dont : secteur privé	16,9	10,4	- 21,2	4,0	19,9	6,8

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, au prix de 1985

(Contribution à la croissance)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	- 3,1 %	4,3 %	9,6 %	2,9 %	2,2 %	- 1,5 %
DEMANDE INTERIEURE	- 5,3 %	2,6 %	13,8 %	3,4 %	4,0 %	- 1,9 %
Consommation	- 0,6 %	0,0 %	12,0 %	2,9 %	4,7 %	- 0,5 %
Publique	- 0,9 %	1,2 %	- 0,6 %	0,5 %	0,2 %	0,2 %
Privée	0,2 %	- 1,2 %	12,6 %	2,4 %	4,5 %	- 0,7 %
Investissements bruts	- 4,6 %	2,5 %	1,8 %	0,5 %	- 0,7 %	- 1,4 %
Formation brute de capital fixe	- 4,6 %	3,5 %	1,1 %	0,4 %	- 0,9 %	- 1,4 %
Publique	- 2,7 %	3,2 %	0,5 %	0,1 %	- 2,3 %	- 1,0 %
Privée	- 1,9 %	0,3 %	0,6 %	0,3 %	1,4 %	- 0,4 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	2,2 %	1,7 %	- 4,2 %	- 0,5 %	- 1,8 %	0,4 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 1,7 %	3,1 %	- 0,9 %	2,6 %	3,3 %	- 1,0 %
Importations de biens et services non facteurs	3,8 %	- 1,4 %	- 3,3 %	- 3,1 %	- 5,2 %	1,4 %

Sources : DSEE et BEAC

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	1 299,7	1 355,7	1 150,1	1 449,4	2 288,1	2 077,15
DEMANDE INTERIEURE	1 184,1	1 146,3	1 109,9	1 255,5	1 283,7	1 567,6
Consommation	805,3	808,4	537,4	702,2	705,1	904,4
Publique (Etat)	133,8	257,2	164,1	185,3	219,3	241,4
Privée	671,5	551,3	373,3	516,9	485,8	663,0
Investissements bruts	378,8	337,9	572,6	553,3	578,7	663,1
Formation brute de capital fixe	364,9	329,3	557,6	502,3	573,7	655,1
Publique	104,0	56,1	51,0	80,0	159,6	205,4
Privée	260,9	273,2	506,6	422,3	414,0	449,8
dont : Secteur pétrolier	191,0	156,8	339,0	246,4	246,8	299,3
dont : Secteur non pétrolier	69,9	116,4	167,6	176,0	167,2	150,5
Variations des stocks	13,9	8,6	15,0	51,0	5,0	8,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	115,6	209,4	40,2	193,9	1 004,4	509,6
Exportations de biens et services non facteurs	894,8	1 024,9	875,5	1 050,5	1 954,2	1 549,6
Importations de biens et services non facteurs	- 779,1	- 815,6	- 835,3	- 856,6	- 949,8	- 1 040,0
Epargne intérieure	494,4	547,3	612,7	747,2	1 583,0	1 172,7
Gap de ressources	115,6	209,4	40,2	193,9	1 004,4	509,6
Revenus des facteurs	- 463,2	- 304,5	- 181,2	- 332,6	- 573,8	- 486,9
Revenu du capital (net)	- 448,8	- 288,3	- 164,5	- 313,4	- 557,3	- 467,6
Revenu du travail (net)	- 14,4	- 16,2	- 16,7	- 19,2	- 16,6	- 19,3
Epargne nationale	31,2	242,7	431,5	414,6	1 009,2	685,8
dont : administrations publiques	24,9	- 50,3	- 96,2	41,3	189,3	211,1
dont : secteur privé	6,3	293,0	527,7	373,3	819,9	474,7

Annexes

CONGO : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	6,4 %	- 2,4 %	3,7 %	- 3,2 %	7,9 %	2,9 %
DEMANDE INTERIEURE	- 4,7 %	- 1,1 %	- 10,5 %	- 9,5 %	15,0 %	14,7 %
Consommation	6,9 %	- 6,2 %	- 5,6 %	- 6,7 %	12,4 %	9,0 %
Publique (Etat)	- 1,0 %	4,1 %	3,5 %	- 6,0 %	2,7 %	1,5 %
Privée	7,8 %	- 10,3 %	- 9,1 %	- 0,7 %	9,6 %	7,5 %
Investissements bruts	- 11,6 %	5,0 %	- 4,9 %	- 2,8 %	2,6 %	5,7 %
Formation brute de capital fixe	- 11,6 %	4,9 %	- 4,6 %	- 3,3 %	2,9 %	5,8 %
Publique	0,2 %	- 1,6 %	- 0,2 %	- 0,7 %	2,2 %	1,2 %
Privée	- 11,9 %	6,6 %	- 4,4 %	- 4,0 %	0,6 %	4,6 %
dont : Secteur pétrolier	- 8,9 %	3,0 %	1,3 %	- 5,6 %	0,5 %	3,7 %
dont : Secteur non pétrolier	- 3,0 %	3,5 %	- 5,7 %	1,5 %	0,1 %	0,9 %
Variations des stocks	- 0,1 %	0,1 %	- 0,3 %	0,5 %	- 0,2 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	11,1 %	- 1,3 %	14,2 %	6,4 %	- 7,1 %	- 11,8 %
Exportations de biens et services non facteurs	5,8 %	8,7 %	5,4 %	6,1 %	- 0,8 %	- 10,3 %
Importations de biens et services non facteurs	5,2 %	- 10,0 %	8,9 %	0,2 %	- 6,2 %	- 1,5 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2 912,6	3 109	2 645,2	2 870,8	3 558,3	3 340,3
DEMANDE INTERIEURE	2 048,8	2 360,6	2 661,1	2 253,7	2 221,6	2 556,0
Consommation	1 476,9	1 369,9	1 630,5	1 538,6	1 443,1	1 605,1
Publique	308,8	335,8	409,1	352,8	344,9	350,7
Privée	1 168,1	1 034,1	1 221,4	1 185,8	1 098,2	1 254,4
Investissements bruts	571,9	990,7	1 030,6	715,1	778,5	950,9
Formation brute de capital fixe	532,2	959,5	1 003,6	704,1	768,5	934,9
Publique	145,7	349,6	362,8	118,9	111,3	147,4
Privée (Entreprises et ménages)	386,5	609,9	640,8	585,2	657,2	787,5
dont : Secteur pétrolier	202,2	372,6	356,3	320,7	368,8	455,2
dont : Secteur non pétrolier	184,3	237,3	284,5	264,5	288,4	332,3
Variations des stocks	39,7	31,2	27,0	11,0	10,0	16,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	863,8	748,4	- 15,9	617,1	1 336,7	784,2
Exportations de biens et services non facteurs	1 825,3	1 906,0	1 254,9	1 711,5	2 515,5	2 094,7
Importations de biens et services non facteurs	- 961,5	- 1 157,6	- 1 270,9	- 1 094,4	- 1 178,8	- 1 310,4
Epargne intérieure	1 435,7	1 739,1	1 014,7	1 332,2	2 115,2	1 735,2
Gap de ressources	863,8	748,4	- 15,9	617,1	1 336,7	784,2
Revenus des facteurs	- 384,0	- 415,1	- 301,1	- 349,9	- 554,4	- 704,8
Revenu du capital (net)	- 360,4	- 388,4	- 280,7	- 326,6	- 531,8	- 681,8
Revenu du travail (net)	- 23,6	- 26,8	- 20,4	- 23,4	- 22,6	- 23,1
Epargne nationale	1 051,7	1 324,0	713,6	982,3	1 560,8	1 030,3
dont : administrations publiques	230,4	377,7	- 23,3	100,4	542,5	391,0
dont : secteur privé	821,3	946,3	736,9	881,9	1 018,3	639,4

GABON : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	3,8 %	5,6 %	3,5 %	- 8,9 %	- 1,9 %	2,2 %
DEMANDE INTERIEURE	- 4,1 %	10,0 %	10,8 %	- 11,7 %	- 1,0 %	8,6 %
Consommation	2,3 %	- 2,1 %	10,1 %	- 4,2 %	0,6 %	6,4 %
Publique	0,5 %	0,5 %	2,2 %	- 1,7 %	- 0,3 %	- 0,1 %
Privée	1,8 %	- 2,7 %	7,9 %	- 2,5 %	0,9 %	6,4 %
Investissements bruts	- 6,4 %	12,2 %	0,7 %	- 7,4 %	0,4 %	2,2 %
Formation brute de capital fixe	- 5,2 %	11,7 %	- 0,5 %	- 7,4 %	0,4 %	3,0 %
Publique	0,1 %	2,0 %	0,0 %	- 2,2 %	- 0,1 %	0,3 %
Privée (Entreprises et ménages)	- 5,2 %	9,7 %	- 0,5 %	- 5,2 %	0,5 %	2,7 %
dont : Secteur pétrolier	- 7,2 %	6,9 %	- 3,2 %	- 3,6 %	0,3 %	1,4 %
dont : Secteur non pétrolier	2,0 %	2,8 %	2,7 %	- 1,6 %	0,2 %	1,3 %
Variations des stocks	- 1,2 %	0,4 %	1,2 %	0,0 %	0,0 %	- 0,8 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 1,0 %	- 3,3 %	- 7,3 %	2,8 %	- 2,9 %	- 6,4 %
Exportations de biens et services non facteurs	2,7 %	1,6 %	- 5,6 %	- 3,5 %	- 2,9 %	- 3,1 %
Importations de biens et services non facteurs	- 3,6 %	- 4,8 %	- 1,7 %	6,3 %	0,0 %	- 3,3 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	137,1	301,5	253,7	437,5	859,3	1 305,0
DEMANDE INTERIEURE	250,4	360,3	444,8	508,1	718,6	1 143,6
Consommation	94,3	140,0	164,2	165,2	194,2	218,1
Publique (Etat)	18,3	27,8	39,6	32,5	40,8	41,4
Privée	76,0	112,2	124,7	132,7	153,3	176,7
Investissements bruts	156,1	220,3	280,6	343,0	524,5	925,5
Formation brute de capital fixe	146,1	220,3	280,6	343,3	524,3	925,3
Publique (Budget)	8,2	17,4	29,4	30,8	57,3	98,7
Privée (Entreprises, ménages et autres)	137,9	203,0	251,2	312,5	467,0	826,6
dont : Secteur pétrolier	129,7	190,0	237,2	295,0	445,5	799,1
dont : Secteur non pétrolier	8,2	13,0	14,0	17,5	21,5	27,5
Variations des stocks	10,0	0,0	0,0	- 0,4	0,2	0,2
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 113,3	- 58,8	- 191,1	- 70,7	140,7	161,4
Exportations de biens et services non facteurs	113,8	294,2	247,7	444,7	909,3	1 361,9
Importations de biens et services non facteurs	- 227,1	- 353,0	- 438,8	- 515,4	- 768,7	- 1 200,5
Epargne intérieure	42,8	161,5	89,4	272,3	665,1	1 086,9
Gap de ressources	- 113,3	- 58,8	- 191,1	- 70,7	140,7	161,4
Revenus des facteurs	- 34,5	- 32,1	- 47,4	- 242,8	- 674,7	- 941,5
Revenu du capital (net)	- 34,5	- 32,1	- 47,4	- 242,8	- 674,7	- 941,5
Revenu du travail (net)
Epargne nationale	8,3	129,4	42,1	29,5	- 9,6	145,4
dont : administrations publiques	- 17,2	6,0	19,4	33,6	110,1	284,6
dont : secteur privé	25,5	123,4	22,7	- 4,1	- 119,7	- 139,2

GUINEE EQUATORIALE : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	37,4 %	93,8 %	18,5 %	25,6 %	14,0 %	62,5 %
DEMANDE INTERIEURE	315,5 %	150,1 %	64,4 %	27,4 %	74,2 %	163,0 %
Consommation	46,3 %	29,1 %	4,0 %	0,4 %	4,5 %	3,4 %
Publique (Etat)	5,4 %	5,0 %	2,7 %	- 1,6 %	1,2 %	1,6 %
Privée	40,9 %	24,1 %	1,3 %	2,1 %	3,3 %	1,9 %
Investissements bruts	269,3 %	121,0 %	60,3 %	27,0 %	69,8 %	159,6 %
Formation brute de capital fixe	269,3 %	120,9 %	60,3 %	27,0 %	69,8 %	159,6 %
Publics	7,7 %	11,0 %	1,6 %	0,0 %	6,5 %	8,8 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	261,6 %	110,0 %	58,8 %	27,0 %	63,2 %	150,8 %
dont : Secteur pétrolier	255,0 %	108,2 %	58,7 %	22,1 %	62,2 %	148,7 %
dont : Secteur non pétrolier	6,6 %	1,7 %	0,1 %	4,9 %	1,0 %	2,1 %
Variations des stocks	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 278,1 %	- 56,3 %	45,9 %	- 1,8 %	- 60,3 %	- 100,6 %
Exportations de biens et services non facteurs	56,6 %	125,0 %	22,8 %	40,8 %	46,0 %	81,1 %
Importations de biens et services non facteurs	- 334,7 %	- 181,3 %	- 68,6 %	- 42,6 %	- 106,2 %	- 181,6 %

Sources : DGS et BEAC

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix courants

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	824,5	906,1	1 014,0	936,7	949,7	1 090,3
DEMANDE INTERIEURE	919,2	1 016,5	1 128,0	1 067,8	1 118,7	1 510,8
Consommation	714,6	859,1	945,7	892,2	923,6	966,0
Publique (Etat)	64,9	58,8	57,9	63,1	74,5	90,8
Privée	649,7	800,2	887,7	829,1	849,1	875,3
Investissements bruts	204,6	157,4	182,4	175,6	195,1	544,8
Formation brute de capital fixe	159,6	138,4	177,4	168,6	210,1	546,8
Publique	74,6	85,4	78,4	73,6	102,0	107,2
Privée	85,0	53,0	99,0	95,0	108,1	439,6
dont : Secteur pétrolier	49,0	23,0	53,0	23,0	26,0	337,0
dont : Secteur non pétrolier	36,0	30,0	46,0	72,0	82,1	102,6
Variations des stocks	45,0	19,0	5,0	7,0	- 15,0	- 2,0
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	- 94,7	- 110,4	- 114,0	- 131,1	- 169,0	- 420,5
Exportations de biens et services non facteurs	144,3	167,1	190,4	173,1	166,6	164,1
Importations de biens et services non facteurs	- 239,0	- 277,5	- 304,4	- 304,2	- 335,6	- 584,6
Epargne intérieure	109,9	47,0	68,3	44,5	26,1	124,3
Gap de ressources	- 94,7	- 110,4	- 114,0	- 131,1	- 169,0	- 420,5
Revenus des facteurs	- 5,2	- 9,7	- 0,5	- 1,0	0,7	- 16,3
Revenu du capital (net)	- 6,9	- 10,5	- 1,2	- 2,2	2,2	- 14,0
Revenu du travail (net)	1,7	0,8	0,8	1,2	- 1,5	- 2,3
Epargne nationale	104,7	37,4	67,9	43,6	26,8	108,0
dont : administrations publiques	13,2	35,9	30,2	1,4	4,0	20,7
dont : secteur privé	91,4	1,5	37,7	42,2	22,8	87,3

TCHAD : OFFRE ET EMPLOI DES RESSOURCES

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PRODUIT INTERIEUR BRUT	2,0 %	5,9 %	5,0 %	- 0,2 %	- 0,9 %	8,1 %
DEMANDE INTERIEURE	- 3,7 %	2,1 %	5,1 %	2,4 %	2,2 %	36,0 %
Consommation	- 8,1 %	0,1 %	4,2 %	- 0,4 %	1,8 %	3,6 %
Publique (Etat)	0,9 %	- 0,4 %	- 0,4 %	1,1 %	1,1 %	1,5 %
Privée	- 9,9 %	0,5 %	4,5 %	- 1,5 %	0,7 %	2,1 %
Investissements bruts	4,4 %	1,9 %	1,0 %	2,8 %	0,4 %	32,4 %
Formation brute de capital fixe	2,1 %	1,7 %	0,7 %	2,6 %	3,0 %	31,8 %
Publique (Budget)	1,1 %	1,2 %	- 1,2 %	- 0,8 %	2,5 %	0,6 %
Privée (Entreprises, ménages et autres)	1,0 %	0,5 %	1,9 %	3,4 %	0,6 %	31,2 %
dont : Secteur pétrolier	0,7 %	1,4 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	28,8 %
dont : Secteur non pétrolier	0,3 %	- 0,9 %	1,9 %	3,3 %	0,5 %	2,3 %
Variations des stocks	2,2 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	- 2,6 %	0,6 %
DEMANDE EXTERIEURE NETTE	5,8 %	3,9 %	- 0,1 %	- 2,6 %	- 3,1 %	- 27,9 %
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,1 %	4,7 %	4,1 %	- 5,7 %	- 2,1 %	- 1,3 %
Importations de biens et services non facteurs	6,8 %	- 0,8 %	- 4,2 %	3,1 %	- 1,0 %	- 26,6 %

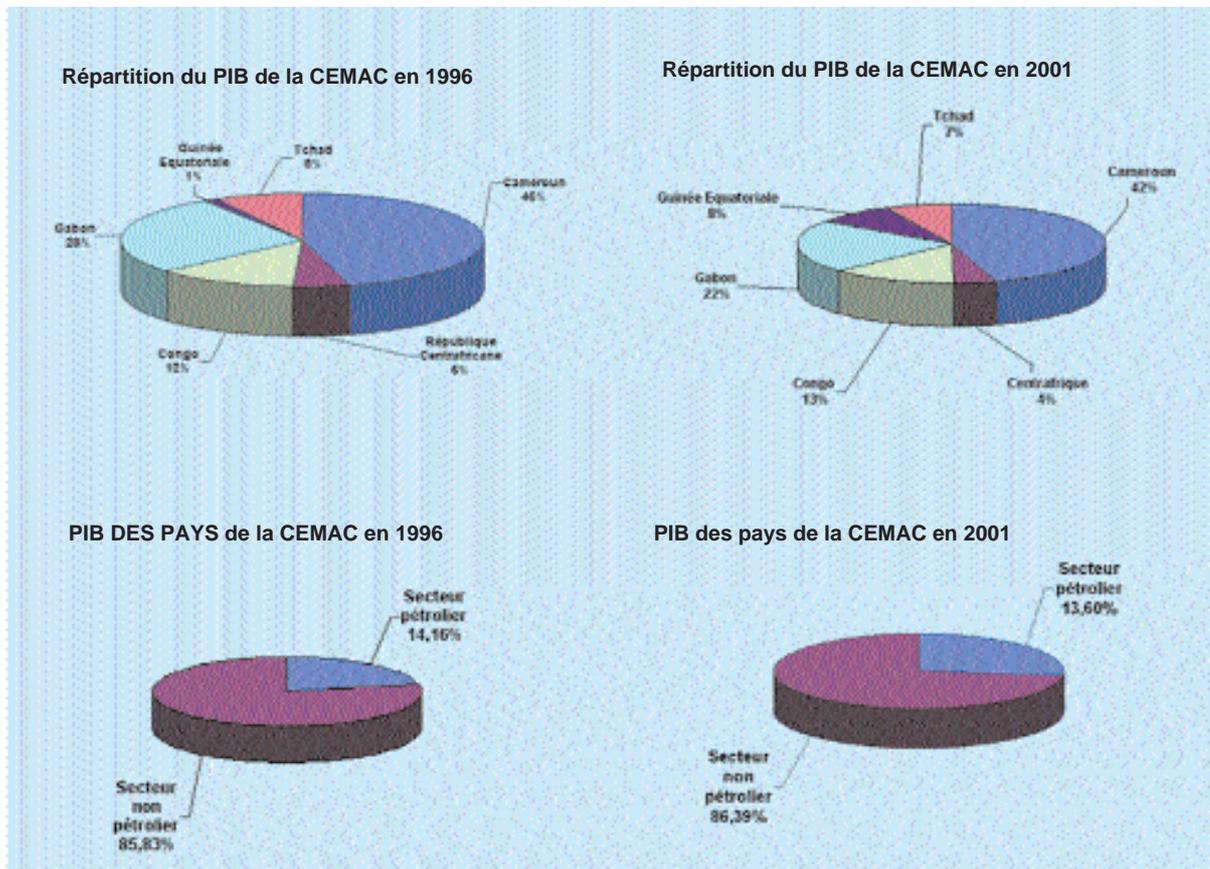
Sources : DSEED et BEAC

PRODUIT INTERIEUR BRUT

CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR PAYS

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
(En milliards de FCFA)						
PIB AUX PRIX COURANTS						
CEMAC	10 535,8	11 508,2	11 250,1	12 341,9	14 937,5	15 540,7
Cameroun	4 836,5	5 266,5	5 572,0	6 010,6	6 613,6	7 043,8
République Centrafricaine	525,4	569,4	615,1	636,9	668,5	684,2
Congo	1 299,7	1 355,7	1 150,1	1 449,4	2 288,1	2 077,2
Gabon	2 912,6	3 109,0	2 645,2	2 870,8	3 558,3	3 340,3
Guinée Equatoriale	137,1	301,5	253,7	437,5	859,3	1 305
Tchad	824,5	906,1	1 014,0	936,7	949,7	1 090,3
(Part relative en pourcentage)						
CEMAC	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cameroun	45,9	45,8	49,5	48,7	44,3	45,3
République Centrafricaine	5,0	4,9	5,5	5,2	4,5	4,4
Congo	12,3	11,8	10,2	11,7	15,3	13,4
Gabon	27,6	27,0	23,5	23,3	23,8	21,5
Guinée Equatoriale	1,3	2,6	2,3	3,5	5,8	8,4
Tchad	7,8	7,9	9,0	7,6	6,4	7,0

Sources : Administrations économiques et financières et BEAC



CEMAC : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courant

(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	2 657,5	2 927,8	3 097,0	3 105,9	3 186,0	3 295,8
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	2 173,6	2 370,0	2 572,8	2 531,2	2 571,9	2 736,3
Sylviculture	483,8	557,8	524,3	574,7	614,0	559,5
Secteur secondaire	3 829,2	4 243,7	3 479,0	4 457,1	6 595,1	6 616,5
Pétrole	2 268,8	2 537,1	1 625,9	2 586,1	4 531,8	4 207,6
Industries manufacturières	1 017,5	1 088,8	1 178,1	1 202,4	1 280,2	1 407,0
Bâtiments et Travaux publics	340,3	412,1	448,4	438,6	530,3	668,7
Autres	202,5	205,7	226,6	229,9	252,7	333,2
Secteur tertiaire	3 787,4	4 066,1	4 371,6	4 484,8	4 745,7	5 173,8
Services marchands	2 678,1	2 877,1	3 116,0	3 153,5	3 360,1	3 666,0
Services non marchands	1 109,3	1 189,0	1 255,7	1 331,4	1 385,7	1 507,7
PIB au coût des facteurs	10 274,0	11 237,6	10 947,6	12 047,8	14 526,8	15 089,1
Droits et taxes à l'importation	261,7	270,7	302,5	294,1	410,7	454,5
PIB aux prix courants du marché	10 535,8	11 508,2	11 250,1	12 341,9	14 937,5	15 540,7
PIB du secteur pétrolier	2 268,8	2 537,1	1 625,9	2 586,1	4 531,8	4 207,6
<i>PIB du secteur non pétrolier</i>	8 267,0	8 971,2	9 624,2	9 755,8	10 405,6	11 333,0
<i>PIB aux prix constants du marché de 1992</i>	6 881,5	7 246,2	7 598,5	7 574,4	7 833,4	8 281,6
PIB du secteur pétrolier	975,2	1067,0	1099,8	1034,8	1001,8	1096,6
PIB du secteur non pétrolier	5911,3	6179,2	6498,6	6539,6	6831,6	7185,0

CEMAC: PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	1,0 %	1,2 %	0,9 %	- 0,1 %	- 0,1 %	0,2 %
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,8 %	0,8 %	1,0 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %
Sylviculture	0,2 %	0,4 %	- 0,1 %	- 0,1 %	- 0,2 %	- 0,3 %
Secteur secondaire	1,6 %	2,2 %	1,3 %	- 0,7 %	0,9 %	2,9 %
Pétrole	0,7 %	1,3 %	0,5 %	- 0,9 %	- 0,4 %	1,2 %
Industries manufacturières	0,6 %	0,4 %	0,5 %	0,6 %	0,5 %	0,7 %
Bâtiments et Travaux publics	0,2 %	0,5 %	0,2 %	- 0,1 %	0,8 %	0,9 %
Autres	0,1 %	- 0,1 %	0,1 %	- 0,2 %	0,0 %	0,1 %
Secteur tertiaire	1,4 %	1,7 %	2,2 %	1,3 %	2,4 %	2,7 %
Services marchands	1,2 %	1,2 %	1,6 %	0,5 %	2,0 %	1,9 %
Services non marchands	0,2 %	0,5 %	0,6 %	0,8 %	0,4 %	0,8 %
PIB au coût des facteurs	4,0 %	5,1 %	4,4 %	0,5 %	3,2 %	5,8 %
Droits et taxes à l'importation	0,4 %	0,2 %	0,5 %	- 0,8 %	0,3 %	- 0,1 %
PIB aux prix du marché	4,4 %	5,3 %	4,9 %	- 0,3 %	3,4 %	5,7 %
PIB du secteur pétrolier	0,7 %	1,3 %	0,5 %	- 0,9 %	- 0,4 %	1,2 %
PIB du secteur non pétrolier	3,7 %	4,0 %	4,4 %	0,5 %	3,9 %	4,5 %

Sources : Administrations économiques et financières et BEAC

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Secteur primaire	1 462,0	1 618,0	1 731	1 857	1 827,9	1 912,8
Agriculture des produits vivriers	670,0	726,0	785	853	839,1	845,1
Agriculture industrielle d'exportation	265,0	307,0	335	354	326,2	341,9
Elevage, chasse et piégeage	199,0	216,0	216	235	250,8	267,3
Pêche	11,0	12,0	13	14	15,0	15,9
Sylviculture	317,0	357,0	382	401	396,8	442,5
Secteur secondaire	1 187,0	1 372,0	1 410	1 403	1 827,9	2 119,7
Pétrole	320,0	418,0	365	260	526,9	634,0
Industries	618,0	684,0	747	800	864,6	949,2
Electricité, Gaz et Eau	73,0	81,0	87	100	113,4	121,7
Bâtiments et travaux publics	176,0	189,0	211	243	323,1	414,8
Secteur tertiaire	1 798,0	1 960,0	2 132	2 277	2 470,7	2 672,6
Transport et communication	615,5	668,0	729,5	778,5	850,9	924,9
Commerce, Hôtel et restauration	529,3	574,5	627,4	669,5	731,7	795,4
Autres services marchands et ajustements	86,2	93,5	102,1	109	119,1	129,5
Services non marchands	567,0	624,0	673	720	769,0	822,8
PIB au coût des facteurs	4 447,0	4 950,0	5 273	5 537	6 126,5	6 705,1
Droits et taxes à l'importation	128,0	148,0	162	172	185,8	209,9
PIB aux prix courants du marché	4 575,0	5 098,0	5 435	5 709	6 312,3	6 915,0
dont PIB non pétrolier	4 255,0	4 680,0	5 070	5 449	5 785,4	6 280,9
dont PIB pétrolier	320,0	418,0	365	260	526,9	634,0
Prix constants du marché 1992/1993	3 289,0	3 458,0	3 630	3 789	3 947,5	4 152,9
dont PIB non pétrolier	3 097,0	3 261,0	3 425	3 575	3 747,3	3 951,4
dont PIB pétrolier	192,0	197,0	205	214	200,2	201,4
Déflateur implicite (1992/93)	139,1	147,4	149,7	150,7	159,9	166,5
dont PIB non pétrolier	137,4	143,5	148,0	152,4	154,4	159,0
dont PIB pétrolier	166,7	212,2	178,0	121,5	263,2	314,8

CAMEROUN : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1992-1993

(Contribution à la croissance réelle)

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Secteur primaire	2,0 %	1,6 %	1,3 %	0,9 %	- 1,0 %	0,0 %
Agriculture des produits vivriers	0,8 %	0,7 %	0,7 %	1,0 %	- 0,4 %	- 0,3 %
Agriculture industrielle d'exportation	0,5 %	0,3 %	0,2 %	0,1 %	- 0,2 %	0,6 %
Elevage, chasse et piégeage	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %
Pêche	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Sylviculture	0,5 %	0,3 %	0,2 %	- 0,4 %	- 0,7 %	- 0,4 %
Secteur secondaire	0,7 %	1,4 %	0,9 %	1,1 %	1,8 %	2,1 %
Pétrole	- 0,6 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	- 0,4 %	0,0 %
Industries	0,9 %	0,8 %	0,7 %	0,4 %	0,8 %	0,9 %
Electricité, Gaz et eau	0,1 %	0,2 %	0,0 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Bâtiments et travaux publics	0,3 %	0,2 %	0,0 %	0,3 %	1,2 %	1,1 %
Secteur tertiaire	2,1 %	1,9 %	2,5 %	2,3 %	3,2 %	2,9 %
Transport et communication	0,8 %	0,7 %	0,9 %	0,7 %	1,2 %	1,0 %
Commerce, hôtel et restaurants	0,7 %	0,6 %	0,8 %	0,6 %	1,0 %	0,8 %
Autres services marchands et ajustements	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	0,1 %
Services non marchands	0,5 %	0,6 %	- 0,6 %	0,9 %	0,8 %	1,0 %
PIB au coût des facteurs	4,8 %	4,9 %	4,7 %	4,3 %	3,9 %	5,0 %
Droits et taxes à l'importation	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %
PIB aux prix du marché	5,0 %	5,2 %	5,0 %	4,4 %	4,2 %	5,2 %
dont PIB non pétrolier	5,6 %	5,0 %	4,7 %	4,1 %	4,5 %	5,2 %
dont PIB pétrolier	- 0,6 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	- 0,4 %	0,0 %

Sources : DSCN, DP et BEAC

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	256,4	279,5	302,2	315,3	338,3	360,5
Agriculture	166,0	180,0	194,7	200,9	212,6	231,5
Subsistance	153,9	167,3	180,5	186,3	197,5	211,4
Autres (y/c cultures de rapport)	12,1	12,7	14,1	14,5	15,1	20,1
Elevage	51,9	54,3	57,4	61,3	65,3	67,9
Chasse et pêche	23,5	26,7	28,3	30,3	32,2	33,8
Sylviculture	13,2	18,4	21,8	22,9	28,2	27,3
Secteur secondaire	96,3	95,3	99,9	105,5	104,1	98,3
Industrie manufacturière	46,9	42,9	46,8	46,7	46,3	46,9
Industries extractives	21,8	21,6	19,6	21,5	24,7	23,1
Services publics (Eau, Electricité)	4,0	3,9	4,1	4,4	4,4	4,2
Construction	23,5	26,9	29,4	33,0	28,7	24,1
Secteur tertiaire	147,9	168,3	171,9	175,8	170,3	176,0
Services privés	107,2	111,2	117,5	122,5	127,9	130,0
Commerce, transports et télécommunications	81,4	84,8	89,6	92,7	98,2	98,4
Autres services	25,8	26,4	27,9	29,7	29,7	31,6
Administrations publiques	40,7	57,1	54,4	53,3	42,4	46,0
Intérieures	29,4	32,1	29,6	30,7	27,9	31,0
Assistance technique extérieure	11,3	25,0	24,8	22,6	14,5	14,9
PIB au coût des facteurs	500,6	543,1	574,0	596,5	612,6	634,8
Droits d'importation et impôts divers	24,8	26,3	41,1	40,3	55,9	49,4
PIB aux prix courants du marché	525,4	569,4	615,1	636,9	668,5	684,2
PIB aux prix constants du marché de 1985	392,1	408,9	448,2	461,2	471,2	464,4
Déflateur implicite (Base 100 = 1985)	134,0	139,3	137,2	138,1	141,9	147,3

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	2,1 %	3,7 %	2,8 %	0,4 %	2,1 %	1,4 %
Agriculture	2,1 %	2,5 %	1,9 %	-0,1 %	1,0 %	0,9 %
Subsistance	2,1 %	2,4 %	1,8 %	-0,1 %	0,9 %	0,7 %
Autres (y/c cultures de rapport)	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %
Elevage	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %
Chasse et pêche	0,2 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %
Sylviculture	-0,6 %	0,5 %	0,3 %	0,0 %	0,5 %	-0,1 %
Secteur secondaire	-1,9 %	-0,5 %	0,0 %	0,7 %	-0,7 %	-0,6 %
Industrie manufacturière	-0,9 %	-0,8 %	0,3 %	0,3 %	-0,3 %	0,0 %
Industries extractives	0,0 %	0,0 %	-0,5 %	0,1 %	0,2 %	-0,1 %
Services publics (Eau, Electricité)	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Construction	-1,0 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	-0,5 %	-0,5 %
Secteur tertiaire	-1,1 %	1,5 %	0,6 %	1,6 %	-1,5 %	-0,4 %
Services privés	-0,1 %	0,2 %	0,3 %	1,0 %	-0,4 %	-0,6 %
Commerce, transports et télécommunications	-0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,7 %	-0,3 %	-0,5 %
Autres services	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	-0,1 %	-0,2 %
Administrations publiques	-1,0 %	1,3 %	0,2 %	0,6 %	-1,1 %	0,2 %
Intérieures	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Assistance technique extérieure	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
PIB au coût des facteurs	-0,9 %	4,6 %	3,4 %	2,6 %	-0,1 %	0,4 %
Droits d'importation et impôts divers	-2,2 %	-0,3 %	6,2 %	0,3 %	2,3 %	-1,8 %
PIB aux prix du marché	-3,1 %	4,3 %	9,6 %	2,9 %	2,2 %	-1,5 %

Sources : DSEE et BEAC

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	116,8	123,9	126	121,1	121,4	127,1
Agriculture, élevage, chasse et pêche	98,7	106,9	106,3	104,2	102,0	102,7
Sylviculture et exploitation forestière	18,1	17,0	19,7	16,9	19,4	24,4
Secteur secondaire	673,8	770,9	529,7	888,0	1 652,6	1 375,7
Industries extractives (pétrole)	550,9	666,7	419,6	773,3	1 502,3	1 203,1
Industries manufacturières	87,1	74,0	80,0	79,2	78,2	84,5
Electricité, gaz et eau	16,9	13,6	14,9	9,3	15,6	16,3
Bâtiments et travaux publics	18,9	16,6	15,2	26,2	56,5	71,9
Secteur tertiaire	451,7	430,7	444,5	403,9	463,1	503,6
Transports	87,7	77,5	77,7	72,0	86,0	93,7
Commerce, restaurants et hôtels	142,1	132,9	139,3	116,7	138,5	151,0
Administrations publiques	124,1	122,0	119,2	122,2	125,1	138,4
Autres services	97,8	98,3	108,3	93,0	113,5	120,5
PIB au coût des facteurs	1 242,3	1 325,5	1 100,2	1 413,0	2 237,1	2 006,5
Droits et taxes à l'importation	57,4	30,2	49,9	36,4	51,0	70,7
PIB aux prix courants du marché	1 299,7	1 355,7	1 150,1	1 449,4	2 288,1	2 077,2
PIB hors pétrole aux prix courants du marché	748,8	689,0	730,5	676,1	785,8	874,1
PIB pétrole aux prix courants du marché	550,9	666,7	419,6	773,3	1 502,3	1 203,1
PIB aux prix constants du marché de 1990	759,2	779,1	828,9	808,7	894,4	899,0
PIB hors pétrole	500,3	513,2	528,0	461,4	473,4	489,7
PIB pétrole	258,9	265,9	300,9	347,3	421,0	409,3
Déflateur du PIB (Base 100 =1990)	156,8	167,6	137,1	178,4	260,9	230,1
Secteur pétrolier	183,1	192,0	113,8	200,1	392,5	339,3
Secteur non pétrolier	141,8	149,3	155,4	158,7	158,9	159,4

CONGO : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1990

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	0,1 %	0,1 %	0,2 %	- 0,7 %	0,5 %	1,1 %
Agriculture, élevage, chasse et pêche	0,4 %	- 0,1 %	0,0 %	- 0,5 %	0,4 %	0,5 %
Sylviculture et exploitation forestière	- 0,4 %	0,2 %	0,2 %	- 0,2 %	0,1 %	0,6 %
Secteur secondaire	4,9 %	3,6 %	2,9 %	1,5 %	1,6 %	- 2,5 %
Industries extractives (pétrole)	4,5 %	5,6 %	2,7 %	2,1 %	- 0,5 %	- 3,2 %
Industries manufacturières	0,1 %	- 1,2 %	0,1 %	- 0,3 %	0,7 %	0,3 %
Electricité, gaz et eau	0,2 %	- 0,5 %	0,2 %	- 0,6 %	0,6 %	0,0 %
Bâtiments et travaux publics	0,1 %	- 0,3 %	- 0,1 %	0,3 %	0,8 %	0,4 %
Secteur tertiaire	0,6 %	- 4,4 %	- 0,3 %	- 3,2 %	4,9 %	3,2 %
Transports	0,4 %	- 1,6 %	- 0,4 %	- 0,6 %	1,2 %	0,7 %
Commerce, restaurants et hôtels	0,5 %	- 1,4 %	0,2 %	- 1,5 %	2,3 %	1,0 %
Administrations publiques	- 0,6 %	- 0,8 %	0,0 %	- 0,1 %	0,3 %	1,1 %
Autres services	0,4 %	- 0,6 %	- 0,1 %	- 1,3 %	1,0 %	0,5 %
PIB au coût des facteurs	5,6 %	- 0,7 %	2,7 %	- 2,4 %	7,0 %	1,9 %
Droits et taxes à l'importation	0,8 %	- 1,7 %	1,0 %	- 0,7 %	1,0 %	1,0 %
PIB au prix du marché	6,4 %	- 2,4 %	3,7 %	- 3,2 %	7,9 %	2,9 %
Secteur hors pétrole	1,9 %	- 8,0 %	1,1 %	- 5,3 %	8,4 %	6,1 %
Secteur pétrolier	4,5 %	5,6 %	2,7 %	2,1 %	- 0,5 %	- 3,2 %

Sources : CNSEE et BEAC

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	217,1	239,6	201,9	231,3	248,6	240,7
Agriculture, élevage et pêche	128,0	132,0	134,1	134,9	138,7	146,6
Forêt et industries du bois	89,1	107,6	67,8	96,4	109,9	94,2
Secteur secondaire	1 602,0	1 652,8	1 125,0	1 379,6	1 990,7	1 706,3
Industries manufacturières et énergie	158,9	166,0	177,8	159,7	167,0	180,7
Industries extractives	1 343,6	1 334,4	788,4	1 143,1	1 769,9	1 453,6
Bâtiments et travaux publics	99,5	152,4	158,8	76,8	53,8	72,1
Secteur tertiaire	916,0	1 001,4	1 082,5	1 078,9	1 072,2	1 122,2
Transports et télécommunications	152,2	164,4	172,1	160,7	166,2	176,8
Commerce	221,6	232,0	250,9	232,3	239,0	256,6
Administrations publiques	244,7	259,1	278,1	287,9	290,8	288,4
Autres services	297,5	345,9	381,4	398,0	376,2	400,4
PIB au coût des facteurs	2 735,1	2 893,8	2 409,4	2 689,8	3 311,4	3 069,2
Droits et taxes à l'importation	177,5	215,2	235,8	181,0	246,9	271,0
PIB aux prix courants du marché	2 912,6	3 109,0	2 645,2	2 870,8	3 558,3	3 340,3
PIB du secteur pétrolier	1 289,4	1 281,7	726,1	1 091,3	1 716,1	1 385,4
PIB du secteur non pétrolier	1 623,2	1 827,3	1 919,1	1 779,5	1 842,2	1 954,8
PIB aux prix constants du marché de 1989	1 693,0	1 787,7	1 850,0	1 641,1	1 619,7	1 649,8
PIB du secteur pétrolier	650,3	636,4	611,7	490,6	436,9	414,2
PIB du secteur non pétrolier	1 042,7	1 151,3	1 238,3	1 150,5	1 182,8	1 235,6
Déflateur implicite du PIB (Base 100 = 1989)	149,7	151,7	172,0	173,9	168,7	200,0
PIB du secteur pétrolier	197,4	199,5	118,3	222,4	194,8	436,9
PIB du secteur non pétrolier	156,5	159,7	157,3	154,7	159,7	1182,8

GABON : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1989

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	0,1 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	0,4 %	-0,1 %
Agriculture, élevage et pêche	0,1 %	-0,2 %	0,2 %	-0,1 %	0,2 %	0,2 %
Forêt	0,0 %	0,6 %	0,1 %	0,5 %	0,2 %	-0,2 %
Secteur secondaire	1,3 %	1,5 %	0,1 %	-9,1 %	-4,7 %	0,2 %
Industries manufacturières et énergie	0,8 %	0,6 %	0,6 %	1,1 %	-0,3 %	0,7 %
Industries extractives	0,2 %	-1,0 %	-0,9 %	-7,5 %	-3,8 %	-1,4 %
Bâtiments et travaux publics	0,4 %	1,9 %	0,4 %	-2,7 %	-0,6 %	0,9 %
Secteur tertiaire	1,5 %	2,7 %	3,0 %	0,4 %	1,0 %	1,5 %
Transports et télécommunications	0,5 %	0,3 %	0,3 %	-0,2 %	0,2 %	0,3 %
Commerce	-0,2 %	0,1 %	0,8 %	-1,6 %	0,2 %	0,5 %
Administrations publiques	0,3 %	0,5 %	0,6 %	0,4 %	0,0 %	0,0 %
Autres services	0,9 %	1,8 %	1,2 %	1,9 %	0,6 %	0,8 %
PIB au coût des facteurs	2,9 %	4,6 %	3,4 %	-8,3 %	-3,3 %	1,7 %
Droits et taxes à l'importation	0,9 %	1,0 %	0,0 %	-0,6 %	1,5 %	0,5 %
PIB aux prix du marché	3,8 %	5,6 %	3,5 %	-8,9 %	-1,9 %	2,2 %
PIB du secteur pétrolier	0,3 %	-0,8 %	-1,4 %	-6,5 %	-3,3 %	-1,4 %
PIB du secteur non pétrolier	3,4 %	6,4 %	4,9 %	-4,7 %	2,0 %	3,3 %

Sources : DGSEE, DGE et BEAC

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	51,9	71,4	54,0	70,2	69,9	68,8
Agriculture	25,1	25,6	29,0	30,0	32,4	32,3
Cultures d'exportations	3,6	3,5	3,6	3,9	3,2	1,4
Secteur de subsistance	19,8	20,3	23,5	24,0	26,9	28,5
Elevage et chasse	1,7	1,8	1,9	2,0	2,3	2,4
Production de bois	26,4	45,3	23,4	39,6	36,9	35,4
Pêche	0,3	0,4	1,6	0,5	0,7	1,1
Secteur secondaire	65,5	203,2	174,9	336,0	745,6	1 172,9
Pétrole	59,5	197,2	167,7	328,0	733,0	1 098,8
Méthanol	53,4
Industries manufacturières	0,8	0,8	0,8	0,9	1,5	1,8
Energie, gaz et eau	2,0	1,7	2,4	2,8	3,4	4,9
Construction	3,2	3,5	3,9	4,3	7,7	14,0
Secteur tertiaire	15,3	17,4	19,7	24,8	31,1	44,0
Commerce, restaurant et hôtel	5,6	6,0	6,4	6,8	9,5	13,5
Transports et télécommunications	1,1	1,1	1,2	1,2	1,6	2,8
Institutions financières et immobilières	1,1	1,1	1,2	1,2	2,1	3,2
Administrations publiques	5,7	7,4	9,1	12,6	13,8	19,4
Autres services	1,7	1,8	1,8	3,0	4,0	5,2
PIB au coût des facteurs	132,6	292,0	248,6	431,0	846,6	1 285,7
Droits et taxes à l'importation	4,4	9,5	5,1	6,5	12,7	19,3
PIB aux prix courants du marché	137,1	301,5	253,7	437,5	859,3	1305,0
Secteur pétrolier	59,5	197,2	167,7	328,0	733,0	1152,2
Secteur non pétrolier	77,6	104,3	86,0	109,5	126,3	152,8
PIB aux prix constants du marché (1985)	75,0	145,3	172,2	216,2	246,4	400,4
Secteur pétrolier	24,8	87,0	118,4	147,7	169,4	310,5
Secteur non pétrolier	50,2	58,3	53,7	68,5	77,0	89,9
Déflateur implicite du PIB (Base 100 = 1985)	182,8	207,5	147,3	202,4	348,7	326,0
Secteur pétrolier	240,5	226,7	141,6	222,1	432,6	371,1
Secteur non pétrolier	154,4	178,8	160,0	159,7	164,0	170,0

GUINEE EQUATORIALE : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1985

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	6,6 %	10,0 %	- 4,4 %	3,9 %	- 1,2 %	- 1,0 %
Agriculture	2,5 %	5,1 %	- 1,0 %	0,0 %	- 0,4 %	- 1,0 %
Cultures d'exportations	0,6 %	3,6 %	- 1,3 %	- 0,3 %	- 0,4 %	- 0,9 %
Secteur de subsistance	1,9 %	1,4 %	0,3 %	0,3 %	0,0 %	- 0,1 %
Elevage et chasse	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Production forestière	4,1 %	4,9 %	- 3,3 %	3,9 %	- 0,8 %	- 0,1 %
Pêche	0,0 %	0,0 %	- 0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Secteur secondaire	29,2 %	82,9 %	22,2 %	17,5 %	11,9 %	59,9 %
Pétrole	28,9 %	83,0 %	21,6 %	17,0 %	10,1 %	45,1 %
Méthanol	12,2 %
Industries manufacturières	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Energie, gaz et eau	0,1 %	- 0,4 %	0,4 %	0,2 %	0,2 %	0,4 %
Construction	0,1 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %	1,5 %	2,2 %
Secteur tertiaire	1,5 %	0,7 %	0,6 %	2,2 %	2,2 %	1,9 %
Commerce, restaurant et hôtel	0,5 %	0,2 %	0,2 %	0,8 %	1,1 %	1,2 %
Transports et télécommunications	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,3 %
Services financiers et immobiliers	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	0,5 %	0,4 %
Administrations publiques	0,9 %	0,4 %	0,2 %	0,9 %	0,3 %	- 0,3 %
Autres services	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %
PIB au coût des facteurs	37,2 %	93,7 %	18,4 %	23,6 %	12,9 %	60,8 %
Droits et taxes à l'importation	0,2 %	0,1 %	0,1 %	2,0 %	1,1 %	1,7 %
PIB au prix du marché	37,4 %	93,8 %	18,5 %	25,6 %	14,0 %	62,5 %
Secteur pétrolier	28,9 %	83,0 %	21,6 %	17,0 %	14,2 %	61,3 %
Secteur non pétrolier	8,5 %	10,8 %	- 3,2 %	8,6 %	3,9 %	4,7 %

Sources : DGS et BEAC

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix courants

(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	304,3	337,4	381,3	336,4	345,2	387,6
Agriculture	171,0	201,6	237,6	189,2	192,3	220,3
Cultures vivrières	136,7	157,4	210,9	158,9	166,2	189,9
Cultures industrielles	34,3	44,2	26,7	30,3	26,1	30,4
Elevage	110,0	110,1	114,4	117,3	122,0	133,5
Sylviculture, pêche et mines	23,3	25,7	29,3	29,9	30,9	33,7
Secteur secondaire	112,1	130,4	143,0	132,5	128,3	167,5
Industries manufacturières	72,8	89,6	99,1	83,7	80,3	87,8
Coton-fibre	22,9	31,9	36,0	15,9	13,4	12,8
Autres industries	49,9	57,7	63,1	67,8	66,9	75,0
Artisanat	21,2	22,6	24,1	27,2	27,1	28,7
Bâtiments et travaux publics	12,7	12,7	14,1	15,3	14,7	43,7
Pétrole	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eau et électricité	5,4	5,5	5,7	6,3	6,2	7,3
Secteur tertiaire	377,5	402,2	448,5	427,6	437,5	493,3
Transport et télécommunications	26,2	29,2	30,3	31,3	32,2	41,5
Commerce	175,6	190,3	225,8	197,5	195,9	215,7
Administrations publiques	98,6	94,9	98,3	110,9	117,7	135,2
Autres	77,1	87,8	94,1	87,9	91,7	101,0
PIB au coût des facteurs	793,9	870,0	972,8	896,5	911,0	1 048,4
Taxes nettes sur les produits	30,6	36,1	41,2	40,2	38,7	41,9
PIB aux prix courants du marché	824,5	906,1	1 014,0	936,7	949,7	1 090,3
PIB aux prix constants du marché de 1995	732,5	776,0	815,1	813,7	806,1	871,2
Déflateur du PIB (Base 100 = 1995)	112,6	116,8	124,4	115,1	117,8	125,2

TCHAD : PRODUIT INTERIEUR BRUT (PIB) PAR SECTEUR

Prix constants, aux prix de 1995

(Contribution à la croissance réelle)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Secteur primaire	0,8 %	2,5 %	3,1 %	- 1,4 %	- 1,0 %	2,3 %
Agriculture	0,7 %	2,3 %	2,6 %	- 1,8 %	- 1,5 %	1,9 %
Cultures vivrières	0,0 %	1,5 %	4,0 %	- 2,1 %	- 0,9 %	1,1 %
Cultures industrielles	0,7 %	0,8 %	- 1,4 %	0,3 %	- 0,5 %	0,8 %
Elevage	0,3 %	0,2 %	0,5 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %
Sylviculture, pêche et mines	- 0,2 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Secteur secondaire	0,2 %	1,5 %	1,3 %	- 0,7 %	- 0,2 %	3,0 %
Industries manufacturières	0,2 %	1,5 %	1,2 %	- 0,9 %	- 1,4 %	0,0 %
Coton-fibre	0,2 %	1,3 %	0,9 %	- 1,8 %	- 0,6 %	- 0,4 %
Autres industries	0,0 %	0,2 %	0,3 %	0,9 %	- 0,8 %	0,4 %
Artisanat	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	1,3 %	0,1 %
Bâtiments et travaux publics	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	- 0,1 %	2,8 %
Pétrole	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Eau et électricité	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %
Secteur tertiaire	0,1 %	1,5 %	0,4 %	1,9 %	0,6 %	2,4 %
Transport et télécommunications	0,1 %	0,5 %	0,2 %	- 0,2 %	0,1 %	0,6 %
Commerce	0,3 %	1,0 %	0,7 %	0,1 %	- 0,1 %	0,7 %
Administrations publiques	0,7 %	- 0,9 %	- 0,8 %	1,9 %	0,3 %	0,8 %
Autres	- 0,9 %	0,9 %	0,3 %	0,0 %	0,3 %	0,3 %
PIB au coût des facteurs	1,1 %	5,5 %	4,8 %	- 0,2 %	- 0,6 %	7,8 %
Impôts indirects	0,4 %	0,5 %	0,2 %	0,0 %	- 0,3 %	0,3 %
PIB aux prix du marché	1,5 %	5,9 %	5,0 %	- 0,2 %	- 0,9 %	8,1 %

Sources : DSEED et BEAC

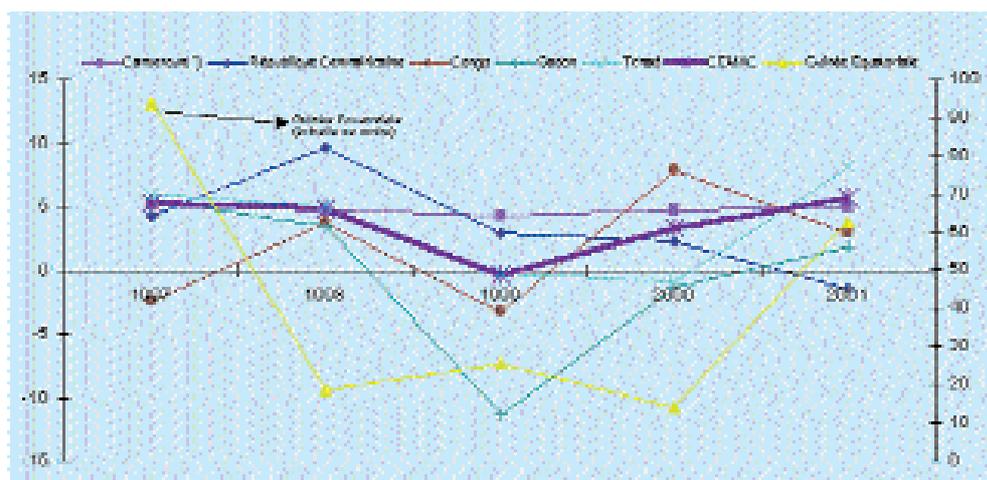
**EVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL
DANS LA CEMAC de 1997 à 2001**
(Variation annuelle en %)

	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun (*)	5,1	4,7	4,3	4,7	5,0
République Centrafricaine	4,3	9,6	2,9	2,2	- 1,5
Congo	- 2,4	3,7	- 3,2	7,9	2,9
Gabon	5,6	3,5	- 11,3	- 1,3	1,9
Guinée Equatoriale	93,8	18,5	25,6	14	62,5
Tchad	5,9	5	- 0,2	- 0,9	8,1
CEMAC	5,3	4,9	- 0,3	3,4	5,7

Sources : Administrations nationales et BEAC

(*) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1

Croissance en termes réels des Etats membres de la CEMAC



INFLATION

**EVOLUTION DE L'INFLATION DANS LA CEMAC
(en année civile)**

PAYS	CAME- ROUN *	RCA	CONGO**	GABON	GUINEE EQUAT.	TCHAD	CEMAC
PERIODE							
1994							
Indice moyen	132,5	157,3	199,9	393,8	128,4	143,7	
Indice de fin de période	147	179,2	209,9	421,3	137	149,2	
Moyenne annuelle	32,5 %	24,6 %	42,4 %	36,2 %	38,8 %	43,7 %	35,2 %
Glissement annuel	47,0 %	45,3 %	28,7 %	47,0 %	44,8 %	49,2 %	44,9 %
1995							
Indice moyen	144,5	187,5	218,8	431,2	143,3	157,0	
Indice de fin de période	150,1	188,2	221,5	435,8	160	161,6	
Moyenne annuelle	9,1 %	19,2 %	9,4 %	9,5 %	11,7 %	9,3 %	9,9 %
Glissement annuel	2,1 %	5,0 %	5,5 %	3,4 %	16,8 %	8,3 %	3,6 %
1996							
Indice moyen	150,2	194,5	241,2	439,0	153,0	174,8	
Indice de fin de période	151,3	196,9	244,6	444,4	151	178,5	
Moyenne annuelle	3,9 %	3,7 %	7,5 %	1,8 %	6,7 %	11,3 %	4,4 %
Glissement annuel	0,8 %	4,6 %	8,7 %	2,0 %	- 5,6 %	10,5 %	3,0 %
1997							
Indice moyen	157,3	197,6	281,2	457,2	165,9	184,5	
Indice de fin de période	158,3	197,6	291,9	454,4	167	179,6	
Moyenne annuelle	4,7 %	1,6 %	16,6 %	4,1 %	8,4 %	5,6 %	6,0 %
Glissement annuel	4,6 %	0,4 %	19,3 %	2,3 %	10,6 %	0,6 %	5,4 %
1998							
Indice moyen	162,4	193,9	276,9	467,8	178,9	192,4	
Indice de fin de période	167,7	191,6	277,5	466,1	180,4	184,9	
Moyenne annuelle	3,2 %	- 1,9 %	- 1,6 %	2,3 %	7,8 %	4,3 %	2,4 %
Glissement annuel	5,9 %	- 3,0 %	- 4,9 %	2,6 %	8,0 %	3,0 %	3,3 %
1999							
Indice moyen	165,4	190,9	287,0	464,7	180,9	177,0	
Indice de fin de période	166,9	183,6	295,7	462,4	179,8	176,3	
Moyenne annuelle	1,9 %	- 1,5 %	3,6 %	- 0,7 %	1,1 %	- 8,0 %	0,5 %
Glissement annuel	- 0,5 %	- 4,2 %	6,6 %	- 0,8 %	- 0,3 %	- 4,7 %	- 0,2 %
2000							
Indice moyen	167,4	197,3	286,0	467,0	189,1	183,7	
Indice de fin de période	169,1	198,4	280,3	470,7	192,6	199,3	
Moyenne annuelle	1,2 %	3,3 %	- 0,3 %	0,5 %	4,6 %	3,8 %	1,3 %
Glissement annuel	1,3 %	8,0 %	- 5,2 %	1,8 %	7,1 %	13,0 %	2,1 %
2001							
Indice moyen	174,7	204,8	287,1	476,9	205,8	206,6	
Indice de fin de période	178,1	203,4	301,9	475,1	216,1	200,7	
Moyenne annuelle	4,4 %	3,8 %	0,4 %	2,1 %	8,8 %	12,4 %	4,2 %
Glissement annuel	5,3 %	2,5 %	7,7 %	0,9 %	12,2 %	0,7 %	4,4 %

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

* Indice pondéré des villes de Bafoussam, Bamenda, Douala, Garoua et Yaoundé depuis janvier 1994

** Indice pondéré des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire depuis janvier 1996

TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE DES PAYS DE LA CEMAC

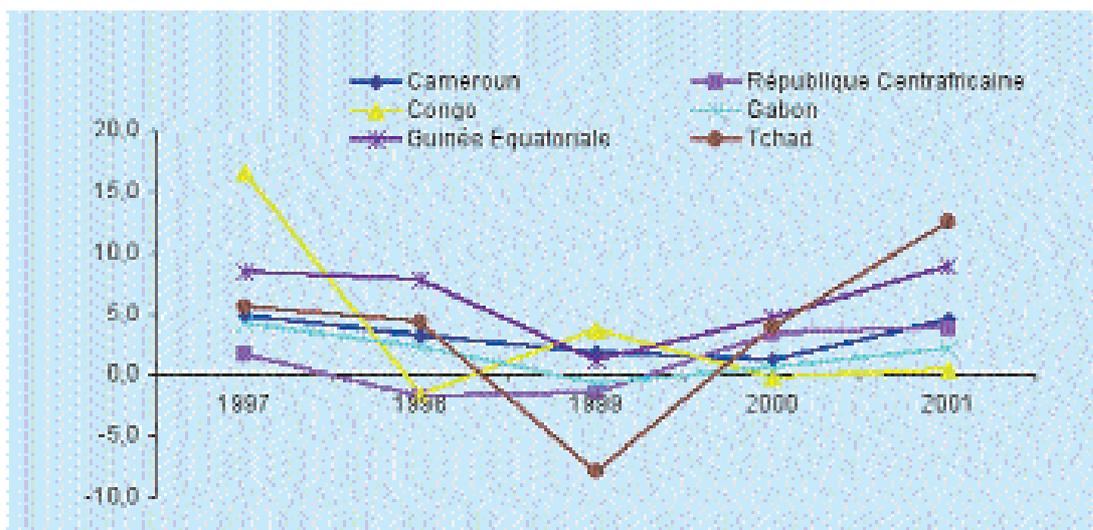
(Variation en % de l'indice des prix à la consommation)

	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun	4,7	3,2	1,9	1,2	4,4
République Centrafricaine	1,6	-1,9	-1,5	3,3	3,8
Congo	16,6	-1,6	3,6	-0,3	0,4
Gabon	4,1	2,3	-0,7	0,5	2,1
Guinée Equatoriale	8,4	7,8	1,1	4,6	8,8
Tchad	5,6	4,3	-8,0	3,8	12,4
CEMAC *	6,0	2,4	0,5	1,3	4,2

Sources : Administrations nationales chargées du suivi des prix à la consommation

(*) Pondération des indices nationaux par le PIB effectuée par les services de la BEAC

Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC (Variation en moyenne annuelle)



FINANCES PUBLIQUES (TOFE)

CEMAC : Tableau des opérations financières des Etats

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes totales	1 928,6	2 405,7	2 240,4	2 394,0	3 324,4	3 621,9
dont recettes pétrolières	847,2	1 185,8	869,2	936,0	1 799,7	1 913,1
dont recettes non pétrolières	1 081,4	1 219,9	1 371,2	1 457,9	1 524,6	1 708,8
Recettes fiscales	976,2	1 122,8	1 271,9	1 363,2	1 409,4	1 578,2
Recettes non fiscales	105,1	97,1	99,3	94,7	115,3	130,6
Dépenses totales	2 090,0	2 648,7	2 971,6	2 529,7	2 773,0	3 289,2
Dépenses courantes	1 676,3	2 005,8	2 271,3	2 023,3	2 104,7	2 420,3
Salaires et traitements	552,9	601,7	641,4	671,2	717,5	787,4
Biens et services	324,3	480,2	489,4	471,4	529,7	600,9
Transferts et subventions	138,8	222,9	453,9	291,1	287,1	330,3
Intérêts	660,3	701,0	686,6	589,6	570,5	701,7
Dettes extérieures	584,8	625,7	617,8	525,3	508,8	634,7
Dettes intérieures	75,5	75,3	68,8	64,3	61,6	66,9
Dépenses en capital	413,6	643,0	700,2	506,4	668,3	868,8
Sur ressources locales	227,8	420,0	494,1	315,2	427,2	609,5
Sur ressources extérieures	185,9	223,0	206,1	191,2	241,1	259,3
Solde primaire	684,8	680,9	161,6	645,1	1 362,9	1 293,7
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	6,5	5,9	1,4	5,2	9,1	8,3
Solde budgétaire de base	24,5	- 20,1	- 525,0	55,5	792,4	592,1
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	0,2	- 0,2	- 4,7	0,4	5,3	3,8
Déficits global (base engagements, hors dons)	- 161,3	- 243,1	- 731,1	- 135,7	551,3	332,7
Déficit global (base engagements, dons compris)	- 83,4	- 145,6	- 621,6	- 37,3	699,6	508,6
Variations des arriérés (baisse -)	- 568,4	- 156,6	67,1	433,1	- 451,3	- 253,8
Intérieurs (principal et intérêts)	- 332,2	- 197,2	- 154,8	- 134,7	- 264,4	- 135,9
Extérieurs (principal et intérêts)	- 236,2	40,6	221,9	567,8	- 186,9	- 118,0
Déficit global (base trésorerie)	- 729,8	- 399,7	- 664,0	297,5	100,0	78,9
Financement total	729,8	399,7	664,0	- 297,5	- 100,0	- 78,9
Extérieur	645,2	223,0	251,8	- 39,6	486,4	274,6
Dons	77,9	97,4	109,6	98,4	148,2	175,9
Courants	29,6	11,0	8,1	12,9	41,3	55,3
Projets	48,4	86,4	101,5	85,5	107,0	120,6
Tirages	266,2	236,8	320,3	228,6	176,3	232,6
Prêts trésorerie et programmes	128,8	100,3	215,7	122,9	42,2	93,8
Prêts-projets	137,5	136,5	104,6	105,7	134,1	138,7
Amortissements de la dette extérieure	- 724,3	- 750,7	- 814,7	- 719,9	- 746,2	- 996,8
Allègements de la dette extérieure	1 025,3	639,5	636,6	353,4	914,1	856,9
Autres	- 6,0	6,0
Intérieur	84,6	176,7	412,2	- 257,9	- 586,4	- 353,5
Système bancaire	- 13,2	- 6,4	146,3	- 45,0	- 216,5	205,3
BEAC, opérations traditionnelles	- 10,2	13,0	163,5	- 33,6	- 134,2	133,5
BEAC, consolidation refinancement	- 6,7	- 19,7	- 22,2	- 22,1	- 20,4	- 18,2
FMI (net)	45,6	16,6	28,6	39,4	55,5	36,9
Fonds de Réserve	0,0	0,0	0,0	- 0,1	0,0	- 0,3
Banques commerciales, hors rachats ...	- 41,9	- 16,2	- 23,6	- 28,6	- 117,4	53,4
Non bancaire	97,8	183,1	265,9	- 212,9	- 369,9	- 558,9
Non bancaire	97,8	183,1	265,9	- 212,9	- 368,9	- 176,3
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 1,5	- 2,1	- 6,5	- 1,1	3,7	2,1

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CAMEROUN : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1996/97	1997/98	1998/99	1999/00	2000/01
Recettes totales	744,9	847,7	838,2	1 093,1	1 302,4
Recettes pétrolières	204,2	204,4	133,4	325,0	438,2
Recettes non pétrolières (hors recettes de privatisation)	540,7	643,3	704,8	768,1	864,2
Dépenses totales	803,9	885,2	948,6	878,3	1 099,5
Dépenses courantes	718,4	782,5	838,4	733,3	869,5
Salaires et traitements	213,3	259,2	274,7	293,3	339,4
Biens et services (hors article 500)	118,8	136,1	176,7	196,7	224,9
Intérêts	312,1	302,0	288,8	134,7	213,2
Dettes extérieures	285,6	272,7	258,4	111,3	189,4
Dettes intérieures	26,5	29,3	30,4	23,4	23,8
dont : BEAC, opérations traditionnelles	...	18,1
BEAC, consolidations refinancement
Transferts et subventions (y compris article 500)	74,2	85,2	98,2	108,6	92,0
Solde primaire(hors intérêts et invest/ress externes).1/	281,3	302,6	215,2	389,7	511,0
Solde budgétaire de base ((hors invest/ress externes)	- 30,8	0,6	- 73,6	255,0	297,8
Prêts nets	11,5	11,1	- 0,4	0,0	...
Coût total restructuration bancaire (principal)	16,0	0,0	0,6
Restructuration des entreprises publiques	2,2	10,9	26,7	31,7	26,8
Dépenses en capital	55,8	80,7	83,3	113,3	203,2
Sur ressources nationales	27,6	42,6	46,5	73,1	108,3
Sur ressources extérieures	28,2	38,1	36,8	40,2	94,9
Solde global(base engagement,hors dons/consolidation BEAC incl.)	- 59,0	- 37,5	- 110,4	214,8	202,9
Solde global(base engagement,hors dons/consolidation BEAC)	- 43,0	- 37,5	- 109,8	214,8	202,9
Solde global(base engagement, dons compris/consolidation BEAC)	- 43,0	- 37,5	- 109,8	214,8	250,7
Variations des arriérés (Baisse -)	160,5	- 619,3	20,1	- 82,7	- 228,3
Intérieurs (principal et intérêts)	- 95,5	- 295,3	- 52,7	- 81,7	- 228,3
Extérieurs (principal et intérêts)	256,0	- 324,0	72,8	- 1,0	0,0
Solde global (base trésorerie)	101,5	- 656,8	- 90,3	132,1	- 25,4
Financement total	- 101,5	656,8	90,3	- 132,1	25,4
Extérieur	- 172,8	414,7	89,4	148,5	131,1
Dons	47,8
Courants	25,5
Projets	22,3
Tirages	28,2	192,7	143,4	91,0	88,7
Prêts -programme et appui trésorerie	0,0	154,6	106,6	50,8	16,1
Prêts-projets	28,2	38,1	36,8	40,2	72,6
Amortissements (principal)	- 276,0	- 282,0	- 332,0	- 130,5	- 271,3
Allègements -Club de Paris	75,0	504,0	278,0	188,0	265,9
Allègement (possible) Club de Londres
Annulations des dettes
Intérieur	71,3	242,1	- 0,9	- 280,7	- 105,7
Système bancaire	7,8	5,5	15,6	- 73,8	- 23,7
BEAC, opérations traditionnelles	22,0	- 7,4	30,8	- 81,4	- 34,6
BEAC, consolidation refinancement	- 16,7	- 18,8	- 19,7	- 20,4	- 21,0
FMI (net)	2,1	32,8	37,8	28,5	31,5
Banques commerciales	0,3	- 1,1	- 33,4	- 0,5	0,5
Non bancaire 2/	63,5	236,6	- 14,7	- 206,8	- 82,0
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 0,8	- 0,7	- 1,9	3,4	2,9

Sources : Administrations économiques et financières, FMI et BEAC.

1/ Solde primaire (à partir de 1996/1997, le solde primaire est calculé hors recettes de privatisation)

2/ Dont rééchelonnement de la dette intérieure (titrisation).

CENTRAFRIQUE : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes totales	33,2	45,0	56,3	59,7	60,6	63,2
Recettes fiscales	32,8	42,4	50,2	53,5	53,6	50,9
Recettes non fiscales	0,3	2,6	6,1	6,2	7,0	12,3
Dépenses totales	60,7	91,6	122,4	130,3	108,4	97,2
Dépenses courantes	47,5	51,2	50,2	54,8	57,7	59,5
Salaires et traitements	25,3	26,6	26,5	26,4	26,4	29,6
Biens et services	7,4	11,9	10,3	11,7	14,1	14,5
Intérêts	10,5	7,8	8,4	9,4	8,8	8,1
Dettes extérieures	8,4	6,1	7,0	8,1	7,5	6,4
Dettes intérieures	2,1	1,7	1,4	1,3	1,3	1,7
dont : BEAC, opérations traditionnelles	1,5	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8
BEAC, consolidations refinancement	0,4	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4
Autres (Banq. Commerciales, autres)	0,2	0,7	0,2	0,2	0,2	0,4
Transferts et subventions	4,1	4,8	5,1	7,3	8,4	7,3
Autres (y compris compensations)	0,2
dont : PDVA	0,2
Solde primaire (hors intérêts et investis/ressour. extér.)	- 5,7	- 2,7	3,8	- 2,5	3,4	3,4
Solde budgétaire de base (hors investis/ressour. ext.)	- 16,2	- 10,5	- 4,6	- 11,9	- 5,4	- 4,7
Subventions café et coton
Coût total restructuration bancaire (principal)
Dépenses en capital	13,2	40,4	72,2	75,4	50,7	37,7
Sur ressources nationales (BEC+Inv productifs)	1,9	4,4	10,6	16,8	8,3	8,4
Sur financement extérieur	11,3	36,0	61,6	58,6	42,3	29,3
Solde global (base engagements hors dons, yc coût rest. banc.)	- 27,5	- 46,5	- 66,2	- 70,5	- 47,8	- 34,0
Solde global (base engagements hors dons et coût rest. banc.)	- 27,5	- 46,5	- 66,2	- 70,5	- 47,8	- 34,0
Solde global (base engagements dons compris, hors coût rest. banc.)	- 5,7	- 8,8	- 0,1	- 3,3	- 3,5	- 2,7
Variations des arriérés (baisse -)	- 22,7	20,5	- 70,1	- 3,0	8,6	- 0,1
Intérieurs (principal et intérêts)	- 35,8	4,3	- 2,8	- 3,5	- 7,7	- 16,2
Extérieurs (principal et intérêts)	13,1	16,2	- 67,3	0,5	16,3	16,1
Solde global (base trésorerie)	- 50,3	- 26,0	- 136,3	- 73,5	- 39,1	- 34,1
Financement total	50,3	26,0	136,3	73,5	39,1	34,1
Extérieur	18,4	28,4	132,6	70,0	39,8	16,9
Dons	21,8	37,7	66,1	67,2	44,3	31,3
Courants	13,4	4,4	5,0	9,9	5,1	5,3
en capital	8,4	33,3	61,1	57,3	39,1	26,0
Tirages sur prêts	4,8	2,7	0,5	1,4	11,9	4,5
Trésorerie	1,9	8,7	1,2
Prêts-projets	2,9	2,7	0,5	1,4	3,2	3,3
Amortissements dette ext. (principal)	- 11,9	- 12,0	- 10,4	- 13,7	- 16,4	- 18,9
Allègements de la dette extérieure	3,7	0,0	76,4	15,1	0,0	0,0
Intérieur	31,9	- 2,4	3,7	3,6	- 0,7	17,1
Système bancaire	- 2,4	- 2,0	1,6	3,5	9,7	9,6
BEAC, opérations traditionnelles	0,5	1,5	1,3	- 2,4	1,7	1,6
BEAC, consolidation refinancement	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4	0,0
FMI (net)	- 1,0	- 4,9	- 1,3	5,5	- 0,2	7,7
Banques commerciales	- 1,9	1,5	1,6	0,4	4,9	0,2
Non bancaire, dont	34,3	- 0,4	2,2	0,1	- 10,4	7,5
Cession d'actifs	0,7	...
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 5,2	- 8,2	- 10,8	- 11,1	- 7,1	- 5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

CONGO : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes totales	357,6	413,6	269,8	415,4	607,1	662,2
Recettes pétrolières	213,1	308,1	148,1	275,1	468,1	464,9
Recettes non pétrolières	144,6	105,5	121,7	140,3	139,0	197,3
Dépenses totales	427,4	517,8	416,1	456,8	576,1	656,0
Dépenses courantes	323,4	461,7	365,1	376,8	416,5	450,6
Salaires et traitements	106,4	104,9	102,4	100,7	106,7	118,1
Biens et services (yc PPA)*	27,4	152,3	61,7	84,6	112,6	123,3
dont : extra-budgétaires ou PPA	...	120,0	4,0	...
Intérêts	155,9	177,0	167,9	159,4	160,4	155,4
Dettes extérieures	146,2	165,7	156,4	148,4	150,8	145,7
Dettes intérieures	9,7	11,3	11,5	11,0	9,6	9,7
dont : BEAC, opérations traditionnelles	4,7	4,5	4,3	6,1	5,6	7,4
BEAC, consolidations refinancement	0,7	0,7	0,7	0,6	1,9	0,6
Autres frais financiers	4,4	6,1	6,5	4,3	2,1	1,7
Transferts et subventions (yc org. et communes)	33,7	27,5	33,1	32,0	36,8	53,8
Solde primaire (hors intérêts et invest/ress ext.) 1/	98,5	86,9	22,1	118,0	206,5	166,7
Solde budgétaire de base ((hors invest/ress ext.)	- 57,4	- 90,1	- 145,8	- 41,4	46,1	11,2
Coût total restructuration bancaire (consolidations BEAC)
Dépenses en capital	104,0	56,1	51,0	80,0	159,6	205,4
Sur ressources locales (dont restruct. bancaire)	91,6	42,0	50,5	80,0	144,6	200,4
Sur ressources extérieures	12,4	14,1	0,5	0,0	15,1	5,0
Prêts nets
Solde global (base eng. hors dons/ consol. BEAC incluse)	- 69,8	- 104,2	- 146,3	- 41,4	31,0	6,2
Solde global (base eng. hors dons/consol. BEAC exclues)	- 69,8	- 104,2	- 146,3	- 41,4	31,0	6,2
Solde global (base eng. dons compris/hors consol. BEAC exclue)	- 65,5	- 102,8	- 142,7	- 38,4	38,1	9,9
Variations des arriérés (Baisse -)	- 243,9	66,5	200,1	305,2	256,4	95,8
Intérieurs (principal et intérêts)	- 18,7	12,7	15,9	26,0	- 15,2	- 8,0
Extérieurs (principal et intérêts)	- 225,2	53,8	184,2	279,2	271,6	103,8
Solde global (base trésorerie)	- 313,7	- 37,7	53,8	263,8	287,4	102,0
Financement total	313,7	37,7	- 53,8	- 263,8	- 287,4	- 102,0
Extérieur	323,6	- 30,4	- 74,2	- 138,4	- 231,2	- 123,4
Dons	4,3	1,4	3,6	3,0	7,0	3,7
Courants	3,1	3,0
Projets	4,3	1,4	0,5	...	7,0	3,7
Tirages	36,1	12,7	8,0	1,1	8,0	29,3
Trésorerie	28,0	...	8,0	1,1	...	28,0
Prêts-projets	8,1	12,7	8,0	1,3
Amortissements dette ext. (principal)	- 198,4	- 247,1	- 283,5	- 260,7	- 266,8	- 374,9
Allègements de la dette extérieure obtenu	481,6	202,6	146,7	87,3	20,6	218,4
Dette gagée CT et divers (nets)	0,0	0,0	51,0	30,9
Intérieur	- 9,9	68,1	20,4	- 125,4	- 56,2	21,4
Système bancaire	5,8	16,2	24,0	- 18,0	- 13,9	75,7
BEAC, opérations traditionnelles	- 7,2	20,6	26,6	- 3,5	- 8,4	49,5
BEAC, consolidation refinancement	0,0	0,0	- 1,6	- 1,6	- 2,2	3,4
FMI (net)	10,8	0,2	- 0,9	- 0,2	10,2	- 0,3
Banques commerciales, op. traditionnelles	2,2	- 4,6	- 0,1	- 12,6	- 13,6	23,1
Non bancaire 2/	- 15,7	51,9	- 3,6	- 107,4	- 42,3	- 54,3
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	- 5,4	- 7,7	- 12,7	- 2,9	1,4	0,3

Sources : Administrations, FMI et BEAC.

1/ Solde primaire = recettes totales - dépenses courantes hors intérêts - dépenses en capital financées sur ressources extérieures.

2/ Le financement non bancaire comprend entre autres les recettes sur cession d'actifs, le financement et le coût des réformes structurelles et la titrisation.

GABON : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes totales et dons	755,1	1 030,1	912,2	789,7	1 207,6	1 173,6
Recettes pétrolières	449,1	644,2	498,7	370,0	814,7	752,8
Recettes non pétrolières	306,0	385,9	413,5	419,7	392,9	420,8
Dépenses totales	647,8	980,2	1 281,6	794,2	786,0	955,5
Dépenses courantes	502,1	630,6	918,8	675,2	674,7	808,1
Salaires et traitements	184,0	195,7	204,9	214,1	216,6	214,8
Biens et services	124,8	140,1	204,2	138,7	128,3	135,9
dont : dépenses extra-budgétaires	10,2
Intérêts	173,1	192,0	201,6	195,9	212,0	318,2
Dettes extérieures	147,9	162,9	177,3	172,7	187,2	283,5
Dettes intérieures	25,2	29,1	24,3	23,2	24,8	34,6
dont : BEAC, opérations trad.	10,9	8,6	17,5
BEAC, consolidations ref.	0,0	0,0	0,0
Autres, y compris banques primaires	12,2	16,1	17,1
Transferts et subventions	20,2	102,8	308,1	126,5	117,8	139,2
Solde primaire (hors intérêts et investis./ress. externes)	345,4	295,7	- 138,9	220,7	655,3	545,6
Solde primaire (FMI: recet-dépen total hors intérêts)	282,0	241,9	- 167,8	191,4	633,7	536,3
Solde budgétaire de base (hors invest./ress. externes)	172,3	103,7	- 340,5	24,7	444,3	227,4
Coût restructuration bancaire	1,6
Coût des réformes structurelles (hors banques)	25,1
Dépenses en capital	144,1	349,6	362,8	118,9	111,3	122,3
Dépenses en capital sur ressources propres	79,1	295,8	333,9	89,7	88,6	113,0
Dépenses en capital sur ressources externes	65,0	53,8	28,9	29,2	22,7	9,3
Solde global, hors dons (base ordonnancements)	107,3	49,9	- 369,4	- 4,5	421,6	218,1
Solde global, dons compris (base ordonnancements)	107,3	49,9	- 369,4	- 4,5	421,6	218,1
Variations des arriérés (Baisse -)	- 125,1	- 5,9	247,4	163,1	- 556,1	71,4
Intérieurs (principal et intérêts)	- 125,1	- 5,9	20,4	- 82,9	- 74,9	12,4
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	227,0	246,1	- 481,2	58,9
Solde global (base trésorerie)	- 17,8	44,0	- 122,0	158,6	- 134,4	289,5
Financement total	17,8	- 44,0	122,0	- 158,6	134,4	- 289,5
Extérieur	82,7	- 4,0	- 143,8	- 146,5	441,1	- 223,8
Dons	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tirages	101,5	53,8	28,9	29,2	22,7	9,3
Trésorerie (emprunts non liés)	36,5
Prêts-projets	65,0	53,8	28,9	29,2	22,7	9,3
Amortissements dette ext. (principal)	- 191,5	- 200,7	- 191,7	- 193,7	- 242,1	- 285,5
Rééchelonnement de la dette extérieure	150,8	122,9	0,0	0,0	649,5	29,4
Annulation de la dette extérieure	21,9	20,0	19,0	18,0	17,0	17,0
Paiement anticipé de la dette extérieure	- 6,0	6,0
Intérieur	- 64,9	- 40,0	265,8	- 12,2	- 306,7	- 65,7
Système bancaire	- 16,4	- 21,2	122,3	- 21,4	- 179,3	146,6
BEAC, opérations traditionnelles	- 17,0	- 22,4	129,3	- 16,9	- 67,3	116,7
BEAC, consolidation refinancement	1,6	0,0	0,0	0,0	0,0	- 0,1
FMI (net)	15,4	2,5	- 1,7	- 7,4	6,8	- 7,1
Fonds de réserve pour les générations futures
Banques commerciales	- 16,4	- 1,3	- 5,3	2,9	- 118,7	37,2
Non bancaire	- 48,5	- 18,8	143,5	9,2	- 127,4	- 212,3
Solde global, base ordonnancements, hors dons (en % du PIB)	3,7	1,6	- 14,0	- 0,2	11,8	6,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

GUINEE EQUATORIALE : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes totales	23,4	52,3	75,2	85,3	171,1	348,0
Recettes pétrolières	11,6	29,2	53,5	61,7	135,3	301,6
Recettes non pétrolières	11,9	23,1	21,7	23,6	35,8	46,4
Recettes fiscales	9,1	18,2	14,6	19,8	26,1	33,5
Recettes non fiscales	2,8	4,9	7,1	3,8	9,6	12,9
dont : Droits de pêche	0,1	0,1	0,3	0,3
Dépenses totales	32,8	55,7	80,7	76,4	113,3	160,6
Dépenses courantes	24,5	38,4	51,3	45,6	56,1	61,9
Salaires et traitements	5,7	7,4	9,1	12,6	12,8	17,4
Biens et services (y/c extra-budgetaires)	12,6	20,5	30,4	19,9	28,0	24,0
Intérêts	5,0	8,6	4,5	5,0	4,9	5,2
Dette extérieure	3,2	4,8	4,1	3,9	4,0	4,9
Dette intérieure	1,8	3,8	0,4	1,1	0,9	0,3
dont : BEAC, opérations traditionnelles	0,3	0,4	0,1	0,9	0,8	0,1
BEAC, consolidations refinancement	0,1	0,3	0,1	0,1	0,1	0,0
Autres	1,3	3,0	0,2	0,0	0,0	0,2
Transferts et subventions	1,3	2,0	7,3	8,2	10,3	15,3
Solde primaire courant (hors intérêts s/dette)	3,8	22,5	28,3	44,7	119,9	291,3
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	-1,8	9,7	3,2	13,9	64,9	97,3
Solde budgétaire de base ((hors invest/ress ext.)	-6,8	1,1	-1,2	8,9	60,0	192,1
Coût total liquidation bancaire (principal)	--	--	--	--	--	...
Dépenses en capital	8,2	17,4	29,4	30,8	57,3	98,7
Investissements publics (financement interne)	5,7	12,8	25,1	30,8	55,0	94,0
Investissements publics (financement extérieur)	2,6	4,5	4,3	0,0	2,2	4,7
Solde global (base eng. hors dons/consolidation BEAC incluse)	-9,4	-3,4	-5,6	8,9	57,7	187,4
Solde global (base eng. hors dons/consolidation BEAC)	-9,4	-3,4	-5,6	8,9	57,7	187,4
Solde global (base eng. hors dons compris/consolidation BEAC)	-8,1	-1,5	-3,8	8,9	59,0	192,1
Solde global (base eng. hors invest. fin/ress. extérieures)	-6,8	1,1	-1,2	8,9	60,0	192,1
Variations des arriérés (Baisse -)	3,3	5,5	-5,4	3,5	0,2	-15,6
Intérieurs (principal et intérêts)	0,3	-1,7	-10,6	-2,6	-4,3	-8,1
Extérieurs (principal et intérêts)	3,1	7,2	5,3	6,1	4,5	-7,4
Extérieurs (participations)	0,0	0,0	0,0	0,0		
Solde global (base trésorerie)	-6,0	2,0	-10,9	12,4	58,0	171,8
Financement total	-6,0	-2,0	10,9	-12,4	-58,0	-171,8
Extérieur	0,7	-0,1	12,5	-22,5	-2,9	7,4
Dons (y compris stabex)	1,2	1,9	1,8	0,0	1,3	4,7
Dons projets	1,2	1,9	1,8	...	1,3	4,7
Tirages	3,7	2,6	2,5	0,0	0,9	0,0
Prêts-trésorerie et prêts programme	2,4
Prêts-projets	1,4	2,6	2,5	...	0,9	...
Amortissements dette ext. (principal)	-4,2	-4,7	-5,8	-5,2	-5,2	-5,7
Allègement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8,4
Annulation de la dette	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,2
Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2
Avances sur recettes pétrolières	14,0	1,3
Amortissement des avances sur recettes pétrolières	-18,5
Intérieur	5,4	-1,9	-1,6	10,0	-55,0	-179,2
Système bancaire	-0,2	-1,2	-5,6	4,2	-3,6	-30,4
BEAC, opérations traditionnelles	0,2	-0,5	0,0	8,1	-4,9	-13,3
BEAC, consolidation refinancement	0,0	-0,3	-0,6	-0,4	-0,9	-0,2
FMI (net)	-0,2	-1,2	-1,8	-0,8	-1,5	-2,1
Fonds de Réserve	0,0	-0,1	0,0	-0,3
Banques commerciales	-0,2	0,7	-3,2	-2,5	3,7	-14,5
Non bancaire	5,6	-0,7	4,0	5,8	-51,4	-148,8
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	-6,8	-1,1	-2,2	2,0	6,7	14,4

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

TCHAD : Tableau des opérations financières de l'Etat

(En milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes totales	59,6	68,4	84,0	78,2	80,2	91,7
Recettes pétrolières	--	--	--	--
Recettes non pétrolières	59,6	68,4	84,0	78,2	80,2	91,7
Recettes fiscales	53,0	61,3	76,4	68,3	68,0	78,6
Recettes non fiscales	6,5	7,1	7,6	9,9	12,2	13,1
Dépenses totales	151,8	158,9	153,8	158,6	200,4	218,2
Dépenses courantes	77,2	73,5	75,4	85,0	98,4	110,9
Salaires et traitements	30,8	30,8	31,5	33,3	38,5	44,3
Biens et services (y/c élections)	20,9	14,9	16,1	17,5	20,8	27,3
Intérêts	8,4	8,5	8,9	8,2	10,4	10,2
Dette extérieure	7,1	7,0	7,5	7,3	9,0	8,6
Dette intérieure	1,3	1,5	1,3	0,9	1,6	1,7
dont : BEAC, opérations traditionnelles.	0,5	0,6	0,8	0,5	0,8	0,5
BEAC, consolidations refinancement	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5
Banques primaires	0,2	0,3	0,0	-0,1	0,1	0,7
Transferts et subventions	3,9	6,1	8,6	13,8	13,5	9,9
dont : Transferts au titre des taxes affectées	--	--	3,4	7,2
Dépenses extra-budgétaires ou en attente de régularisation	0,3
Dépenses militaires	13,0	13,1	10,3	12,2	15,2	19,2
dont démobilisation	0,3	3,4	0,8	0,0
Solde primaire (hors intérêts et investis./res. exte)	-9,8	-0,7	-12,4	-7,4	-18,5	-17,2
Solde budgétaire de base (hors invest/res. intérieures)	-18,2	-9,2	3,5	-15,6	-28,9	-27,4
Coût total restructurations (principal)	--	--	--	--
Dépenses d'investissement	74,6	85,4	78,4	73,6	102,0	107,2
Financement intérieur	0,6	4,1	5,0	8,8	10,7	8,2
Financement extérieur	74,0	81,4	73,3	64,8	91,3	99,1
Solde global (base eng. hors dons - y compris consol. BEAC)	-92,2	-90,6	-69,8	-80,4	-120,1	-126,5
Solde global (base eng. hors dons - hors consol. BEAC)	-92,2	-90,6	-69,8	-80,4	-120,1	-126,5
Solde global (base engag. dons - compris - hors consol. BEAC)	-41,6	-34,2	-31,8	-52,2	-66,6	-61,2
Variations des arriérés (Baisse -)	-48,8	-13,8	-5,2	-4,4	-5,0	15,8
Intérieurs (principal et intérêts)	-9,6	-11,1	-3,6	-4,4	-7,3	15,1
Extérieurs (principal et intérêts)	-39,2	-2,6	-1,6	...	2,3	0,7
Solde global (base trésorerie)	-141,0	-104,3	-75,0	-84,8	-125,1	-110,6
Financement total	141,0	104,3	75,0	84,8	125,1	110,6
Extérieur	129,4	108,2	72,6	78,9	99,8	141,0
Dons	50,6	56,4	38,1	28,2	53,6	65,2
Dons courants (aide budgétaire)	16,2	6,6	5,2	17,0
Dons projets	34,4	49,8	38,1	28,2	48,4	48,2
Tirages	54,6	54,5	47,4	66,0	42,9	80,4
Trésorerie et programmes	15,0	23,0	12,1	29,4	...	29,6
Prêts-projets	39,6	31,6	35,3	36,6	42,9	50,8
Amortissements dette ext. (principal)	-6,2	-7,2	-16,3	-15,3	-14,9	-15,2
Allègement de la dette extérieure	30,4	4,5	3,5	10,6
Revenus except. du projet pétrolier/2	18,2	...
Intérieur	11,7	-3,8	2,4	5,9	25,3	-30,4
Système bancaire	10,3	-4,8	-6,6	15,8	19,3	15,8
BEAC, opérations traditionnelles	5,1	6,4	-5,5	6,5	2,8	-2,2
BEAC, consolidation refinancement	0,0	-1,7	-0,9	...	0,0	0,0
FMI (net)	10,9	2,6	-0,9	9,2	10,2	11,2
Banques commerciales	-5,7	-12,0	0,6	0,0	6,4	6,8
Non bancaire	1,4	1,0	9,0	-9,8	6,0	-46,2
Solde global, base engagements, hors dons (en % du PIB)	-11,2	-10	-6,9	-8,6	-12,6	-11,6

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

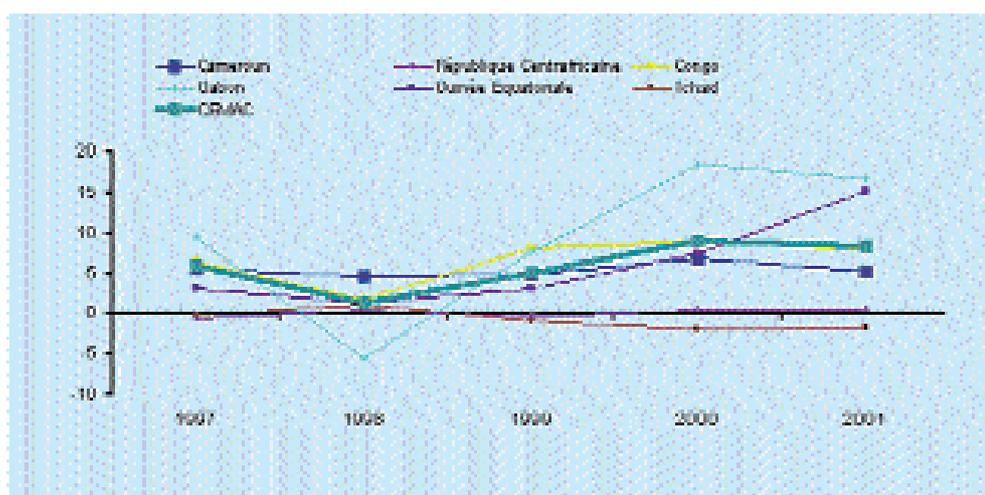
SOLDE BUDGETAIRE PRIMAIRE (en % du PIB)

	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun*	5,5	4,6	5	6,8	5,4
République Centrafricaine	-0,5	0,6	-0,4	0,5	0,5
Congo	6,4	1,9	8,1	9,0	8,0
Gabon	9,5	-5,3	7,7	18,4	16,3
Guinée Equatoriale	3,2	1,3	3,2	7,6	15,1
Tchad	-0,1	-1,2	-0,8	-1,9	-1,6
CEMAC	5,9	1,4	5,2	9,1	8,3

Sources : Administrations nationales et BEAC

(*) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1

Solde Budgétaire primaire (en % du PIB)



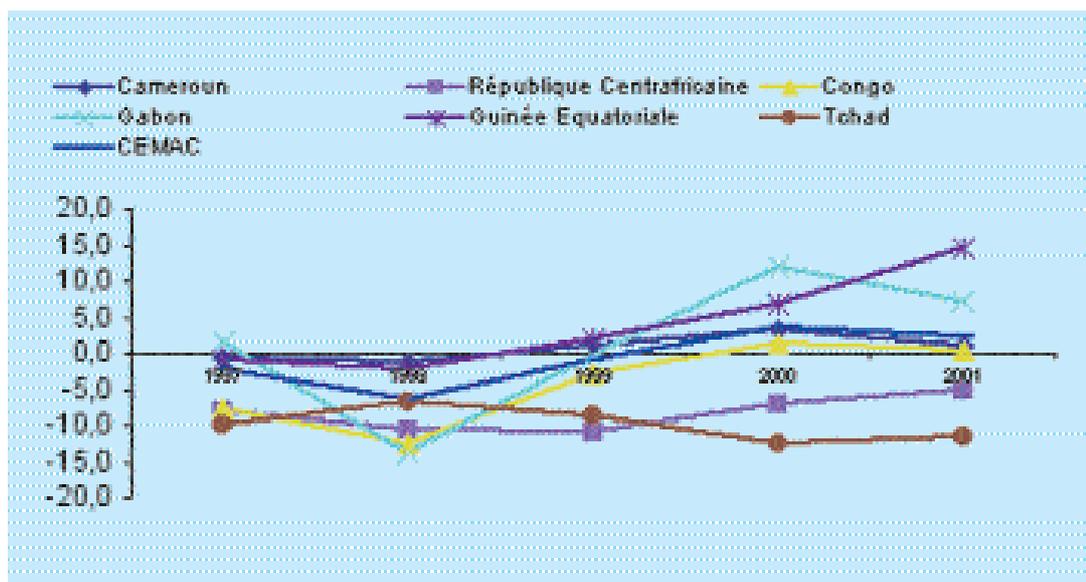
**SOLDE BUDGETAIRE GLOBAL, BASE ENGAGEMENTS,
HORS DONNS (en % du PIB)**

	1997	1998	1999	2000	2001
Cameroun (*)	-0,8	1,3	-0,9	3,2	0,9
République Centrafricaine	-8,2	-10,8	-11,1	-7,1	-5
Congo	-7,7	-12,7	-2,9	1,4	0,3
Gabon	1,6	-14,0	-0,2	11,8	6,5
Guinée Equatoriale	-1,1	-2,2	2,0	6,7	14,4
Tchad	-10,0	-6,9	-8,6	-12,6	-11,6
CEMAC	-2,1	-6,5	-1,1	3,7	2,1

Source : Administrations nationales et BEAC

(*) Données en exercice budgétaire, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1

Solde Budgétaire global, base engagements, hors dons (en % du PIB)



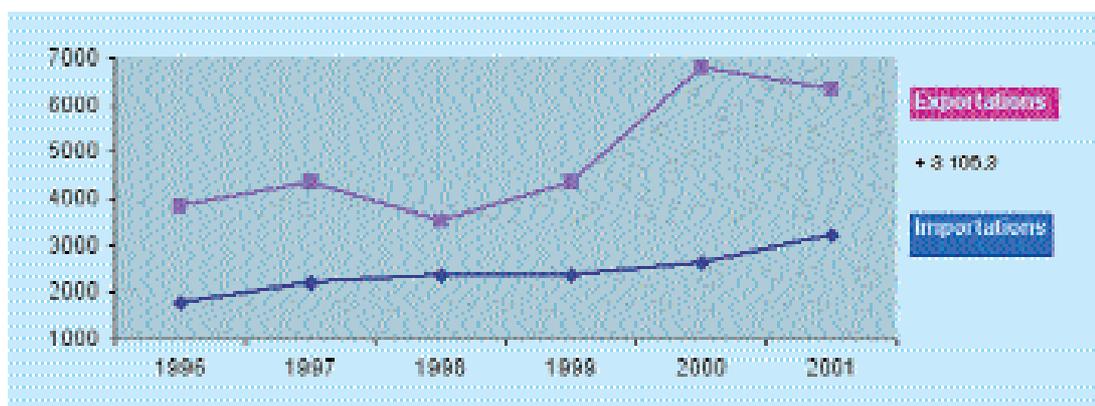
**COMMERCE EXTERIEUR
ET
BALANCE DES PAIEMENTS**

COMMERCE EXTERIEUR DES PAYS DE LA CEMAC

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Valeur (en milliards de FCFA)						
Importations	1 769,9	2 204,5	2 369,8	2 363	2 637,7	3 223,7
Exportations	3 835,1	4 362,1	3 523	4 355,9	6 803	6 330
Total	5 605,0	6 566,6	5 892,8	6 718,9	9 440,7	9 553,7
Balance commerciale	2 065,2	2 157,6	1 153,2	1 992,9	4 165,3	3 106,3
Taux de couverture	217 %	198 %	149 %	184 %	258 %	196 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

BALANCE COMMERCIALE DES PAYS DE LA CEMAC (en milliards de FCFA)



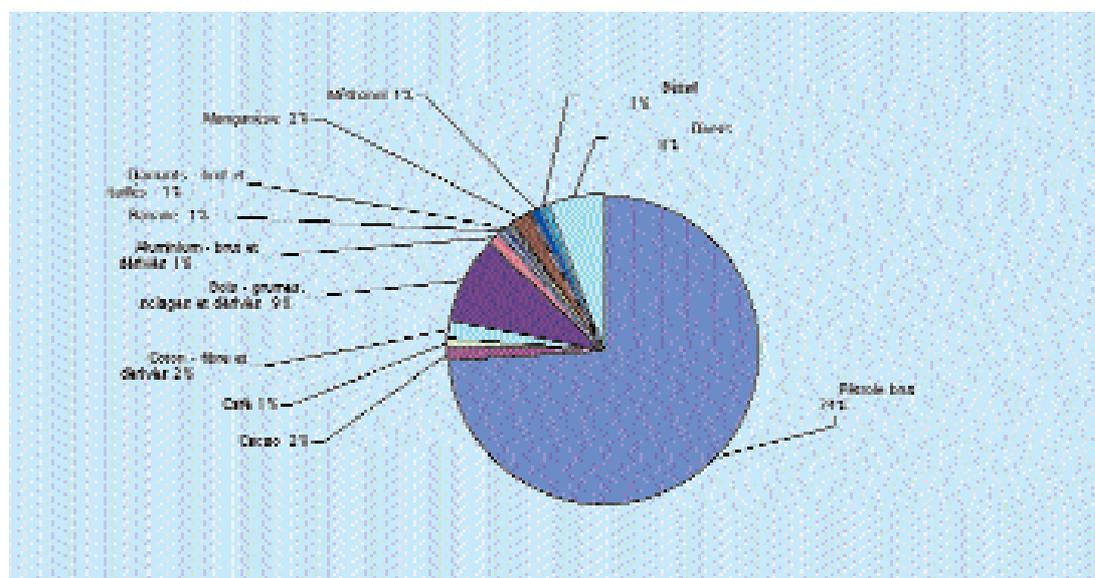
PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pétrole brut	2 475,7	2 757,4	2 095,4	2 865,3	5 169,1	4 677,4
Cacao	86,4	100,3	114,5	99,3	91,6	104,3
Café	70,7	77,6	66,2	76,5	74,7	51,7
Coton-fibre et dérivés	124,8	145,5	142,6	116,3	116,4	114,6
Bois-grumes, sciages et dérivés	411,4	522,5	509,3	588,2	646,4	585,4
Aluminium - brut et dérivés	60,9	61,6	59,8	62,6	69,9	61,5
Caoutchouc naturel	36,3	31,2	21,9	16,6	13,4	13,6
Banane	30,4	29,0	30,2	30,4	33,4	38,4
Diamants - brut et taillés	36,0	39,1	34,9	38,2	43,9	41,2
Tabac	1,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1
Produits pétroliers	6,6	5,6	0,0	0,0	13,7	18,7
Rondins d'eucalyptus	7,5	11,8	11,4	14,6	12,5	8,8
Sucre	6,1	8,7	6,5	6,5	9,0	10,8
Manganèse	79,2	89,1	83,2	83,3	94,5	120,2
Uranium	14,1	11,7	16,4	7,8	0,0	0,0
Méthanol	47,0	41,8	48,8	42,9	48,8	51,2
Bétail	340,7	428,8	281,7	307,1	365,4	371,4
Divers						
Total	3 835,0	4 362,0	3 523,0	4 355,9	6 803,0	6 330,0

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce Extérieur

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DES PAYS DE LA CEMAC (En pourcentage - 2001)

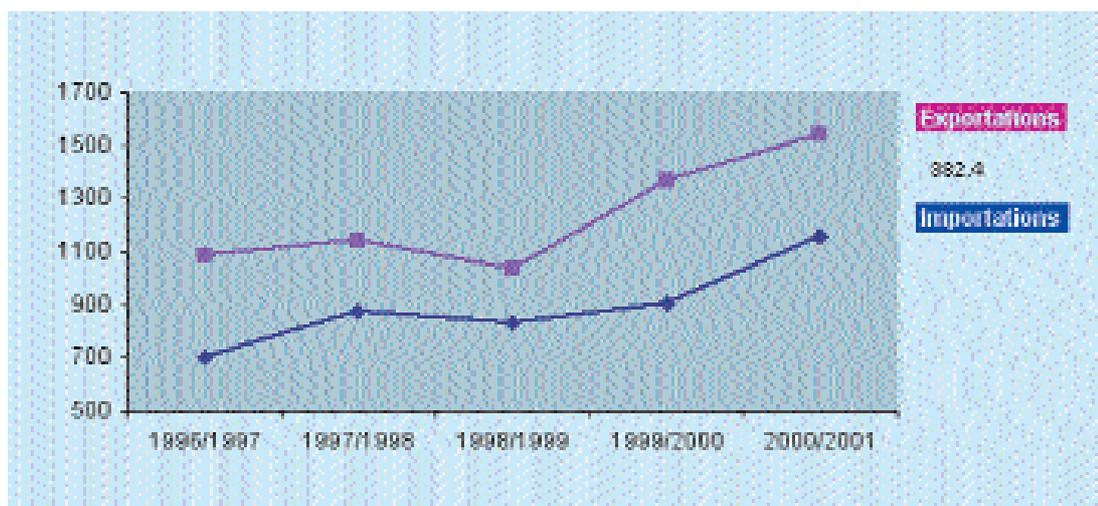


COMMERCE EXTERIEUR DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

	1995/1996	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001
Valeurs (en milliards de francs CFA)						
Importations	602,0	704,1	874,0	831,6	910,5	1 157,8
Exportations	893,1	1 083,7	1 140,3	1 037,4	1 366,4	1 540,2
Total	1 495,1	1 787,8	2 014,3	1 869,0	2 276,9	2 698,0
Balance commerciale	291,1	379,6	266,3	205,8	455,9	382,4
Taux de couverture	148,4 %	153,9 %	130,5 %	124,7 %	150,1 %	133,0 %

Source : DSCN

BALANCE COMMERCIALE DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN (en milliards de FCFA)



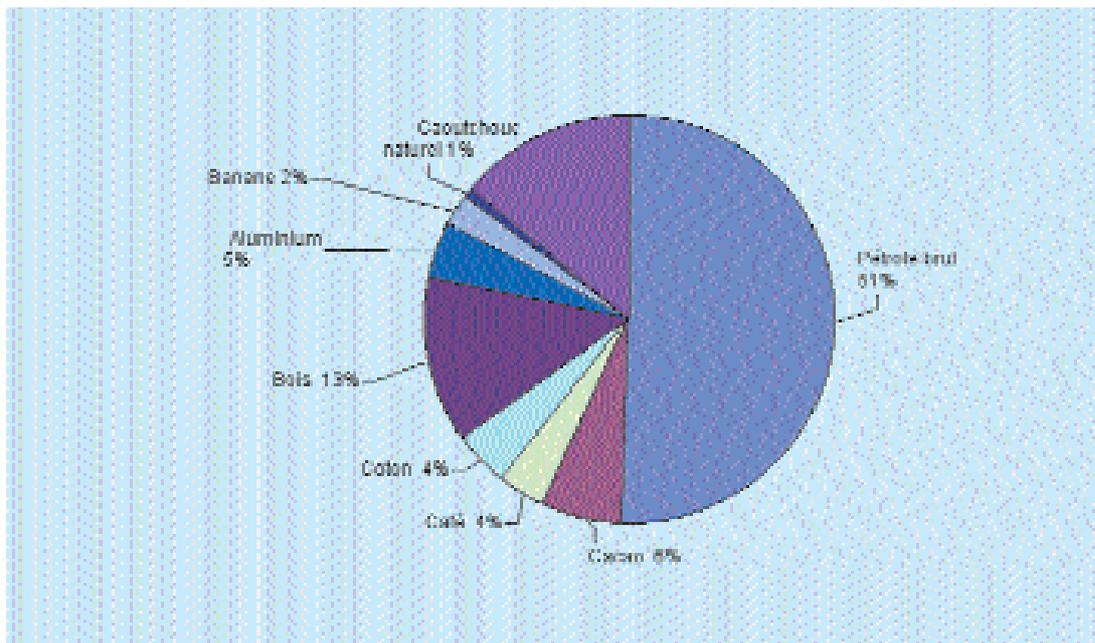
PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN

(en milliards de FCFA)

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/2001
<i>Pétrole brut</i>	275,2	407,8	357,0	313,3	636,5	779,9
Cacao	84,8	80,7	112,5	109,0	81,7	97,6
Café	65,6	68,5	66,6	55,7	80,1	56,6
Coton	59,2	69,7	62,9	40,7	51,3	65,4
Bois	124,8	156,1	260,4	251,1	221,2	206,3
Aluminium	62,2	59,7	63,5	56,1	69,1	70,8
Bananes	33,0	27,9	30,2	30,2	30,7	36,1
Caoutchouc naturel	33,7	38,9	23,5	20,4	12,8	14,0
Divers	154,7	174,4	163,7	160,8	182,9	213,7
Total	893,1	1 083,7	1 140,3	1 037,4	1 366,4	1 540,2

Source : DSCN

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN (en pourcentage - 2000/2001)

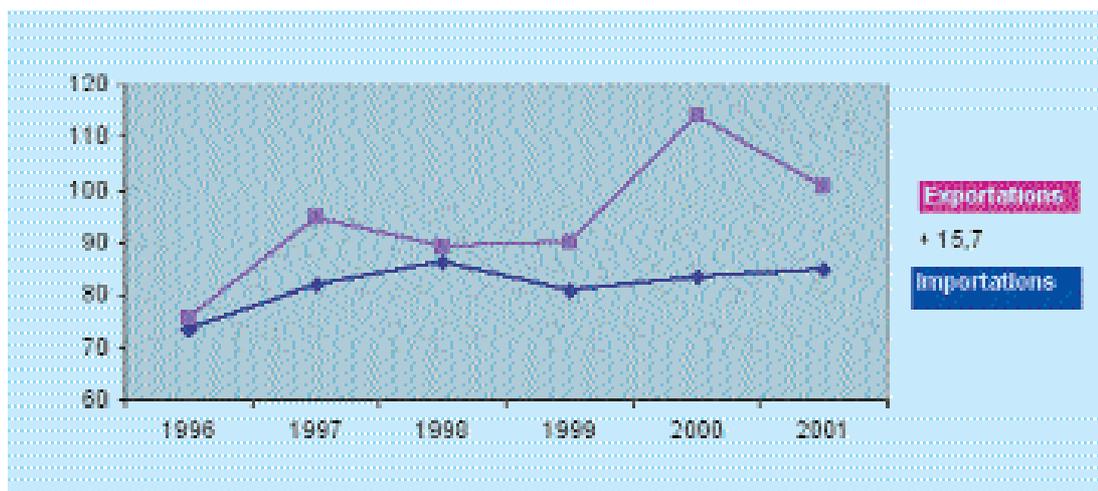


COMMERCE EXTERIEUR DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Valeurs (en milliards de francs CFA)						
Importations	73,7	82	86,4	80,7	83,3	84,8
Exportations	75,6	94,9	89,3	90,1	114,2	100,5
Total	149,3	176,9	175,7	170,8	197,5	185,3
Balance commerciale	1,9	12,9	2,9	9,4	30,9	15,7
Taux de couverture	102,6 %	115,7 %	103,4 %	111,6 %	137,1 %	118,5 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (en milliards de FCFA)

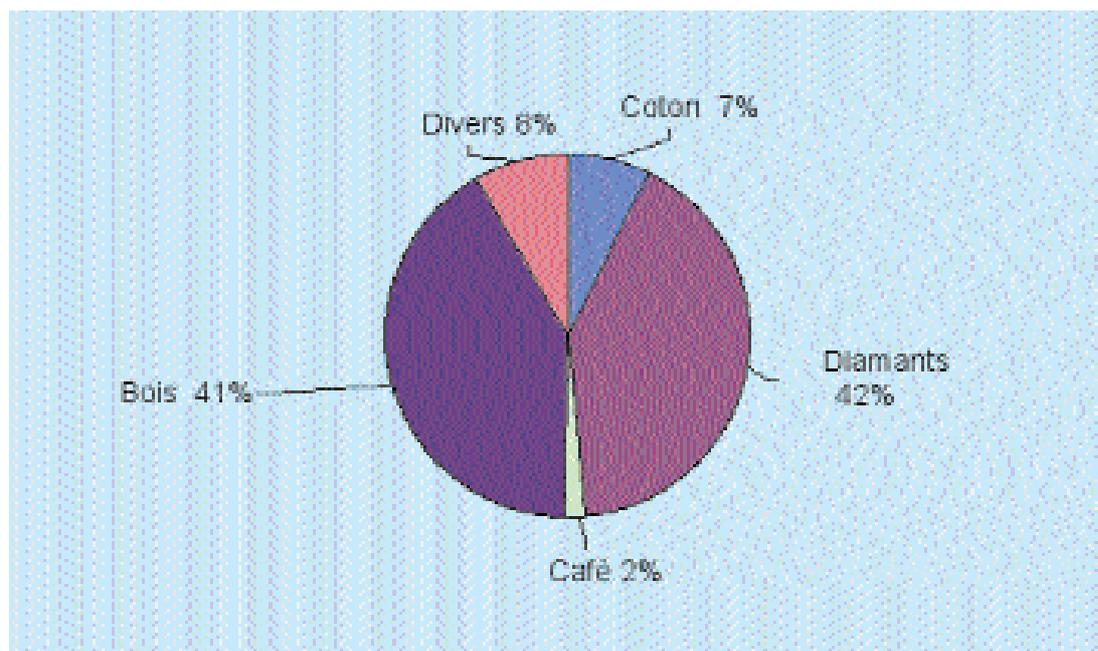


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Coton	13,2	16,0	13,0	10,0	7,4	7,4
Diamants	36,0	39,1	34,9	38,2	43,9	41,2
Café	3,6	10,0	5,0	8,5	6,4	1,8
Tabac	1,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1
Bois	10,3	14,9	28,1	27,9	48,9	41,5
Divers	11,2	14,6	8,1	5,1	7,5	8,4
Total	75,6	94,9	89,3	90,1	114,3	100,5

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
(en pourcentage - 2001)

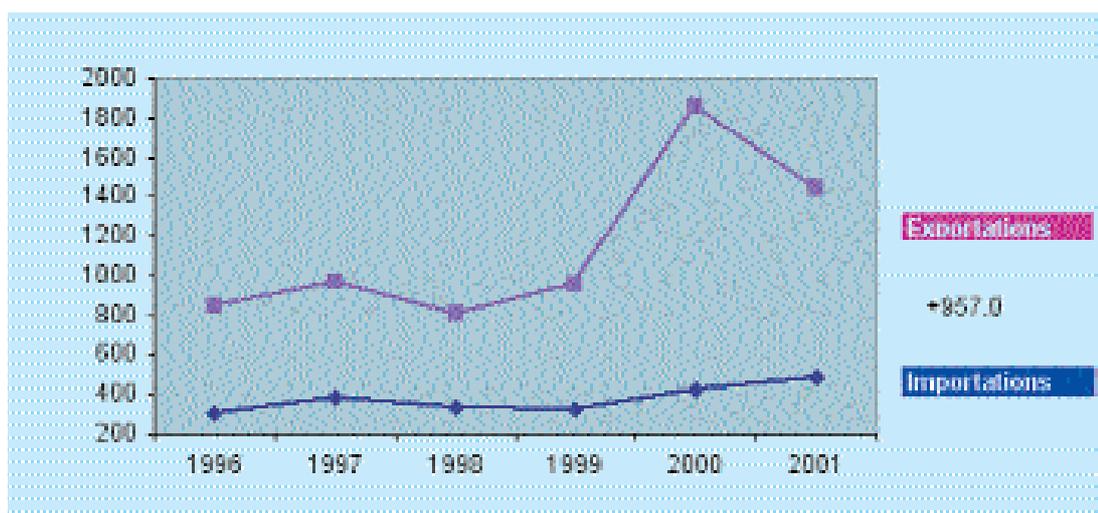


COMMERCE EXTERIEUR DE LA REPUBLIQUE DU CONGO

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Valeurs (en milliards de francs CFA)						
Importations	300,4	378,7	329,4	321,8	424,1	486,2
Exportations	846,6	966,7	807	960,5	1 857	1 443,2
Total	1 147,0	1 345,4	1 136,4	1 282,3	2 281,1	1 929,4
Balance commerciale	546,2	588,0	477,6	638,7	1 432,9	957,0
Taux de couverture	281,8 %	255,3 %	245,0 %	298,5 %	437,9 %	296,8 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA REPUBLIQUE DU CONGO (en milliards de FCFA)

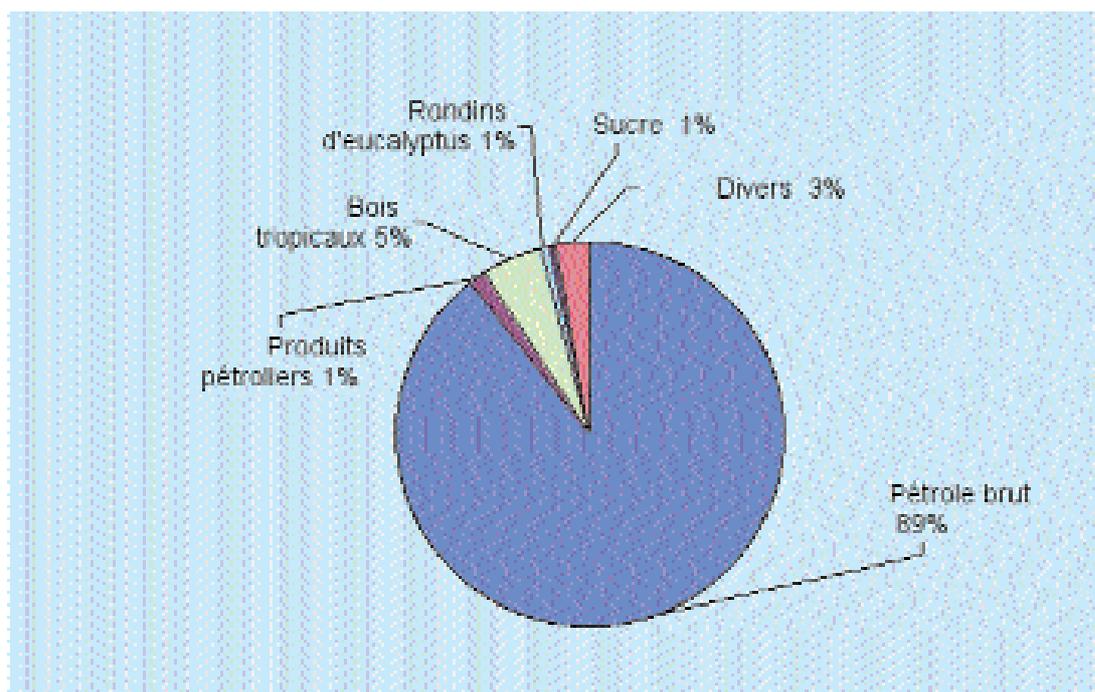


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pétrole brut	733,3	763,3	707,0	881,8	1 732,5	1 292,5
Produits pétroliers	6,6	5,6	0,0	0,0	13,7	18,7
Bois tropicaux	29,3	29,8	71,9	37,3	55,2	73,7
Rondins d'Eucalyptus	7,5	11,8	11,4	14,6	12,5	8,8
Sucre	6,1	8,7	6,5	6,5	9,0	10,8
Divers	63,8	147,6	10,1	20,3	34,1	38,8
Total	846,6	966,7	807,0	960,5	1 857,0	1 443,2

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DU CONGO
(en milliards de FCFA)

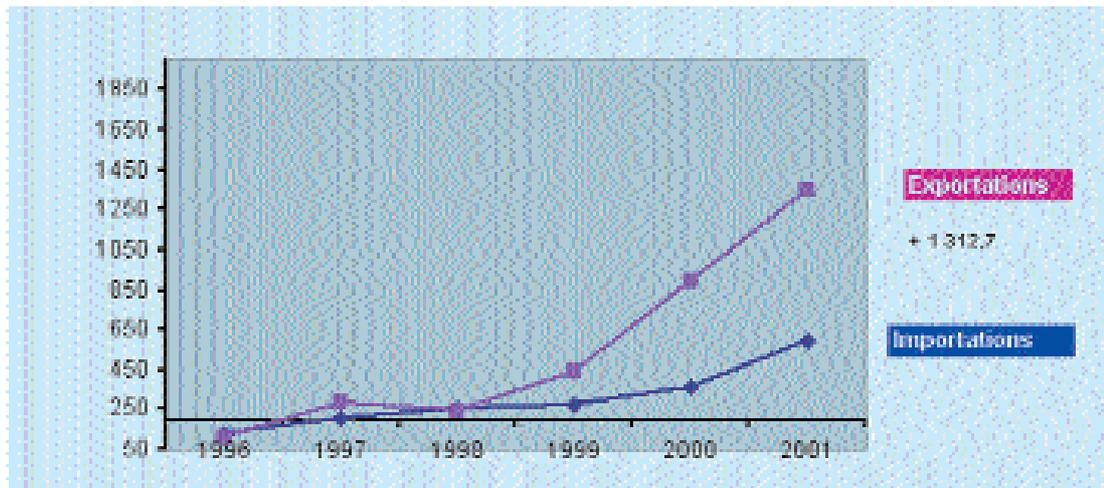


COMMERCE EXTERIEUR DE LA REPUBLIQUE GABONAISE

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Valeurs (en milliards de francs CFA)						
Importations	491,9	601,5	686,2	560,6	568,2	629,5
Exportations	1 705,6	1 770,1	1 125,4	1 538,5	2 364,2	1 942,2
Total	2 197,5	2 371,6	1 811,6	2 099,1	2 932,4	2 571,7
Balance commerciale	1 213,7	1 168,6	439,2	977,9	1 796,0	1 312,7
Taux de couverture	346,7 %	294,3 %	164,0 %	274,4 %	416,1 %	308,5 %

Source : Données de la programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA REPUBLIQUE GABONAISE (en milliards de FCFA)

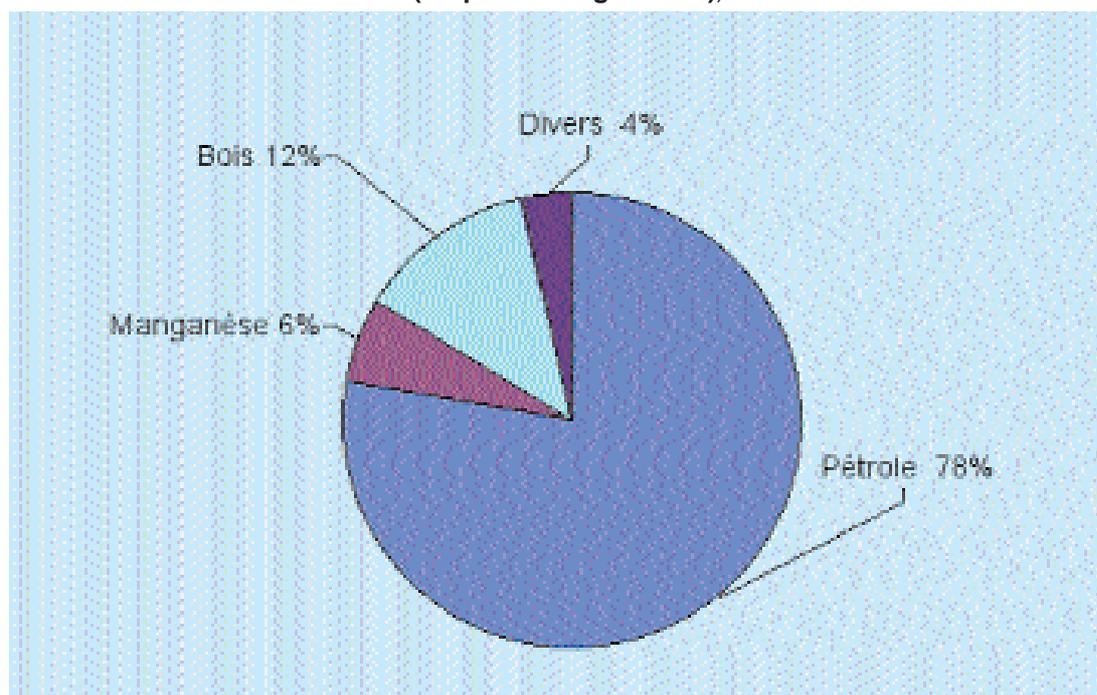


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Pétrole	1 334,1	1 377,6	844,9	1 124,2	1 890,6	1 511,3
Manganèse	79,2	89,1	83,2	83,3	94,5	120,2
Uranium	14,1	11,7	16,4	7,8
Bois	205,4	223,9	130,6	247,5	282,1	241,7
Divers	72,9	67,8	50,2	75,8	97,0	68,9
Total des exportations	1 705,9	1 770,1	1 125,4	1 538,6	2 364,2	1 942,2

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE GABONAISE
(En pourcentage - 2001)

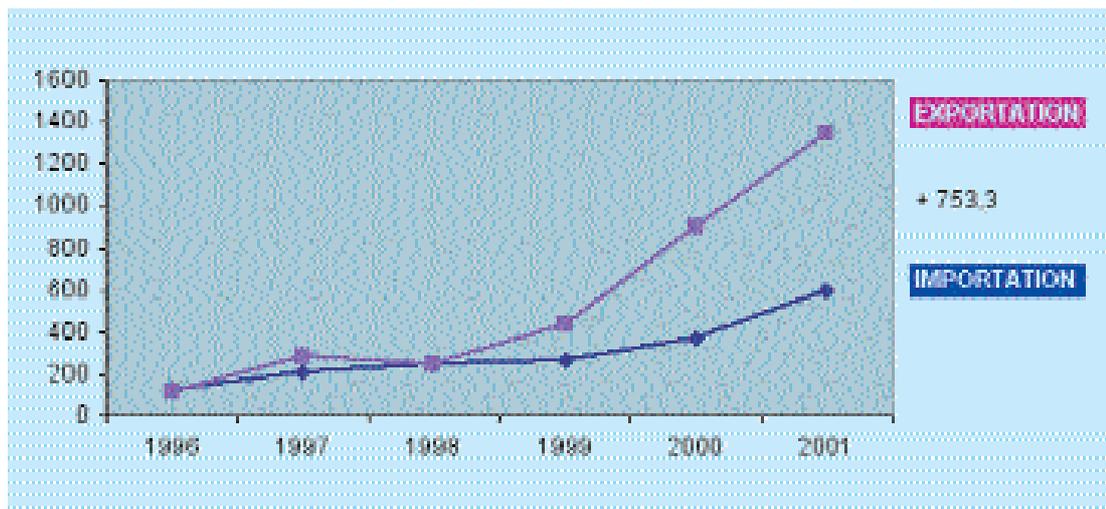


COMMERCE EXTERIEUR DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Valeurs (en milliards de francs CFA)						
Importations	126,4	209,4	249,1	269,4	364,5	593,4
Exportations	110,1	287,5	243,6	436,9	896,8	1 346,7
Total	236,5	496,9	492,7	706,3	1 261,3	1 940,1
Balance commerciale	- 16,3	78,1	- 5,5	167,5	532,3	753,3
Taux de couverture	87,1 %	137,3 %	97,8 %	162,2 %	246,0 %	226,9 %

Source : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE (en milliards de F CFA)

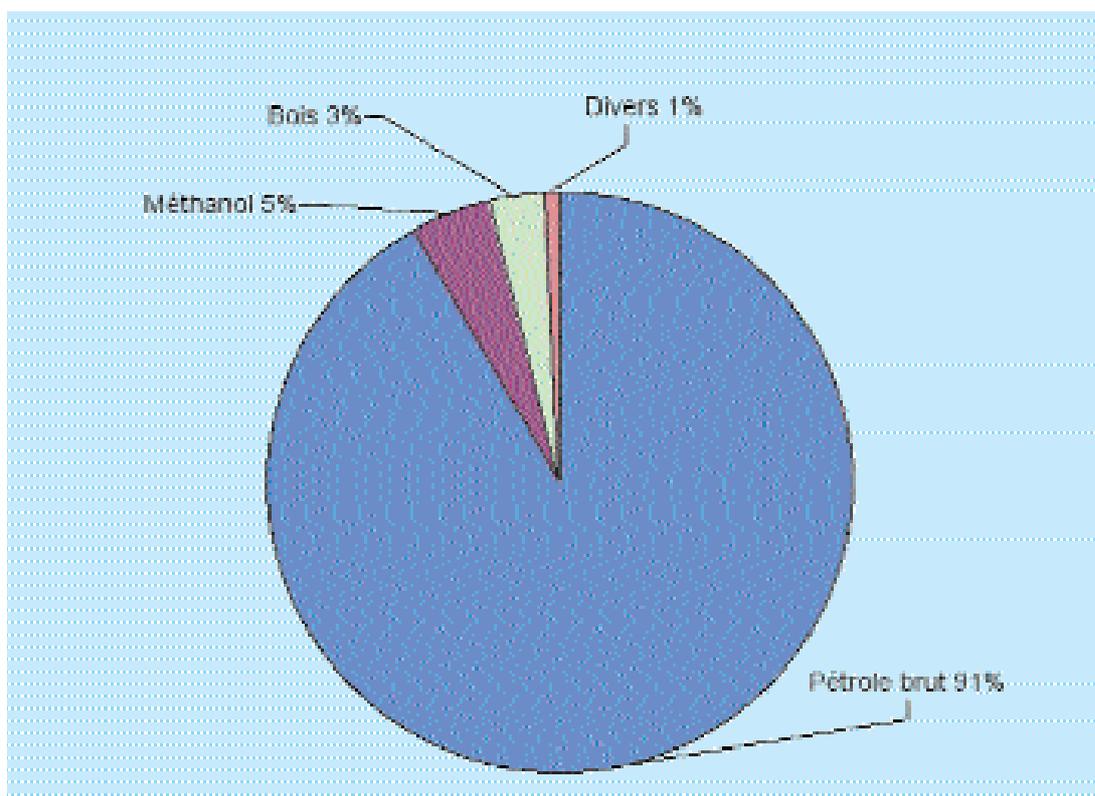


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE
(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<i>Pétrole brut</i>	66,8	234,0	208,2	384,3	837,8	1 233,6
Méthanol	60,7
Bois	26,0	45,7	22,9	39,5	46,5	39,7
Cacao	3,6	3,7	3,8	4,0	2,0	1,2
Café	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Divers	13,6	4,0	8,7	9,1	10,5	11,4
Total	110,1	287,5	243,6	436,9	896,8	1 346,7

Source : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE EQUATORIALE
(En pourcentage - 2001)



COMMERCE EXTERIEUR DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Valeurs (en milliards de francs CFA)						
Importations	124,5	143,8	165,8	162,3	165,7	328,7
Exportations	121,9	138,1	154,4	140,2	130,2	129,6
Total	246,4	281,9	320,2	302,5	295,9	458,3
Balance commerciale	- 2,6	- 5,7	- 11,4	- 22,1	- 35,5	- 199,1
Taux de couverture	97,9 %	96,0 %	93,1 %	86,4 %	78,6 %	39,4 %

Sources : Données de la Programmation Monétaire

BALANCE COMMERCIALE DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD (en milliards de FCFA)

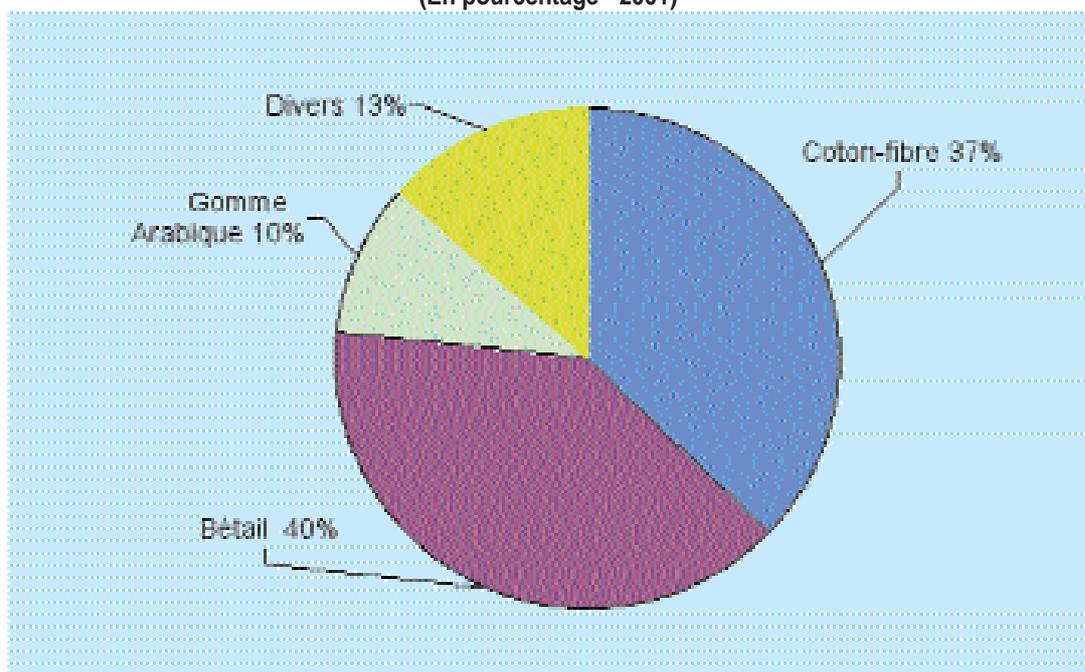


PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD
(en milliards de FCFA)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Coton fibre	47,2	63,2	77,7	60,1	50,6	48,2
Bétail	47,0	41,8	48,8	42,9	48,8	51,2
Gomme arabique	10,2	11,0	11,0	12,0	12,1	13,0
Divers	17,5	22,1	16,9	25,2	18,6	17,2
Total	121,9	138,1	154,4	140,2	130,2	129,6

Sources : Données de la Programmation Monétaire

PRINCIPALES EXPORTATIONS (FOB) DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD
(En pourcentage - 2001)



BALANCE DES PAIEMENTS

BALANCE DES PAIEMENTS DES ETATS DE LA CEMAC

(en milliards de FCFA)

	Cameroun (1)		RCA		Congo		Gabon		Guinée Equatoriale		Tchad		TOTAL CEMAC								
	1998/1999	2000/2001	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000							
	1999	2001	2000	2001(1)	2000	2001(1)	2000	2001(1)	1999	2000	2000	2001(1)	1999	2000							
I- TRANSACTIONS COURANTES	- 186,2	- 184,0	- 10,3	- 7,6	- 10,3	- 142,0	434,4	16,4	240,8	737,4	32,2	- 307,7	528,1	- 774,5	- 97,2	- 145,7	- 411,2	- 317,4	588,7	- 1 276,8	
1- Biens	205,8	460,8	382,4	9,4	31,1	15,7	638,7	1 432,9	957,0	1 796,0	1 312,7	167,5	532,3	753,3	-12,8	-40,3	-199,1	2 114,0	4 173,7	3 110,6	
Exportations	1 037,4	1 366,4	1 540,2	90,1	114,4	100,5	960,5	1 857,0	1 443,2	2 364,2	1 942,2	436,5	896,8	1 346,7	149,6	130,2	129,6	4 377,5	6 815,9	6 334,2	
Importations	831,6	905,6	1 157,8	80,7	83,3	84,8	321,8	424,1	486,2	560,6	629,5	269,4	364,5	583,4	162,4	170,4	328,7	2 263,5	2 642,2	3 223,6	
2- Services nets	-178,1	-180,0	-253,6	-39,7	-59,6	-50,1	-444,9	-428,5	-447,4	-360,8	-459,3	-528,4	-391,6	-591,9	-109,0	-135,3	-221,4	-1 371,5	-1 691,1	-2 096,8	
3- Revenus nets	-289,4	-172,3	-257,6	-4,9	-9,1	7,8	-332,6	-573,8	-486,9	-349,8	-554,4	-704,8	-242,8	-674,7	-941,5	-1,0	0,7	-16,3	-1 161,9	-2 394,5	
dont : Intérêts sur emprunts publics	-256,0	-172,3	-257,6	-6,8	-7,5	-6,4	-148,4	-150,8	-145,7	-187,5	-283,5	-3,8	-4,0	-4,9	-7,4	-8,8	-8,6	-553,4	-573,5	-701,9	
4- Transferts courants	75,5	75,5	101,6	24,9	30,0	16,3	-3,2	3,8	-6,3	-44,9	-47,3	5,7	5,9	5,6	25,5	29,2	25,6	102,0	112,5	104,0	
Administrations publiques	66,5	67,0	91,6	26,4	29,2	14,3	0,4	8,4	4,2	-9,6	-10,2	6,1	6,2	6,2	20,0	24,6	25,3	133,7	138,1	139,9	
Autres secteurs	9,0	8,5	10,0	-1,5	0,8	2,0	-3,6	-4,6	-10,5	-40,4	-35,3	-37,1	-0,4	0,3	5,5	4,6	0,3	-31,7	-25,0	-35,9	
II- COMPTE DE CAPITAL ET D'OPERATIONS FINANCIERES	- 83,1	- 73,1	- 19,4	- 9,9	- 5,2	- 7,8	- 129,8	- 426,8	- 443,7	- 450,2	- 754,1	- 244,4	267,8	471,1	706,1	82,7	151,2	394,9	- 308,5	- 610,1	382,4
1- Transferts de capital	0,0	0,0	22,3	24,1	24,1	26,0	0,0	7,0	3,7	3,5	-0,0	3,5	0,3	1,3	4,7	35,1	36,9	48,2	71,0	80,4	124,1
Administrations publiques	-	-	-	31,8	24,1	26,0	0,0	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	4,7	35,1	35,9	48,2	67,0	68,3	93,8
Autres secteurs	-	-	-	0,2	-	0,0	0,0	0,0	3,5	-0,0	3,5	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	3,7	0,9	3,5
2- Acquisition ou cession d'actifs non financiers non produits	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,4	0,0	-0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	-0,6	0,0
3- Opérations financières autres que le financement du solde	-83,1	-73,1	-41,7	-33,0	-29,3	-33,8	-129,8	-433,4	-447,4	-453,5	-753,9	-247,9	267,5	469,8	701,4	47,6	114,3	346,7	379,3	-689,9	258,4
III- ERREURS ET OMISSIONS	- 79,4	- 138,7	- 93,6	1,8	- 12,2	- 56,1	- 179,7	0,5	- 42,5	- 53,7	- 11,9	36,4	67,7	105,4	- 2,2	- 3,9	8,2	174,3	- 214,9	86,9	- 851,4
IV- SOLDE GLOBAL	- 348,7	- 27,8	- 140,2	- 12,0	- 11,0	- 30,3	- 327,9	- 172,1	- 426,8	- 251,9	- 70,5	- 224,1	- 3,5	10,7	37,0	- 16,7	1,5	- 8,1	800,3	- 325,3	- 851,4
V- FINANCEMENT DU SOLDE GLOBAL	348,7	27,8	140,2	12,0	11,0	30,3	327,9	172,1	426,8	251,9	70,5	224,1	3,5	- 10,7	- 37,0	16,7	- 1,5	8,1	800,3	325,3	851,4
1- Position extérieure des autorités monétaires (2)	-2,1	-159,2	-125,7	-2,0	-5,1	14,2	-36,4	-120,0	104,6	-12,2	-114,9	118,8	-2,6	-15,2	-37,9	15,5	-3,4	-3,2	-118,4	-401,1	112,5
2- Financement exceptionnels	350,8	187,0	265,9	14,0	16,1	16,1	364,3	292,1	322,2	264,1	185,4	105,3	6,1	4,5	0,9	1,2	1,9	11,3	918,6	726,4	738,9
Réajustements et terrains de dettes	278,0	188,0	265,9	2,6	-	0,0	87,4	20,6	218,4	18,0	666,5	46,4	0,0	-	8,4	1,2	-	10,6	342,2	914,1	552,7
Variations des aménagements	72,8	-1,0	0,0	11,4	16,1	16,1	276,9	271,5	103,8	246,1	-481,2	58,9	6,1	4,5	-7,4	0,0	1,9	0,7	576,4	-187,7	-116,1
Autres financements exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0	0,0	0,0	283,7

(1) Estimations (2) signe - = amélioration ou excédent ; signe + = détérioration ou déficit.

Sources : BEAC

DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE CONSOLIDEE DES ETATS DE LA CEMAC (en milliards de FCFA)

	Cameroun		Centrafrique			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			TOTAL CEMAC		
	1998/ 1999	1999/ 2000	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001	1999	2000	2001
Encours de fin de période	4876,0	4541,0	4 880,5	604,3	614,5	4 147,7	4 166,3	4060,0	2 057,2	2012,6	1750,9	176,6	176,9	166,3	548,7	731,8	902,8	12 272,5	12 412,3	12 210,3
<i>dont arriérés sur les intérêts et le principal</i>	468,0	0,0	580,0	47,1	63,4	1 894,9	2 167,4	2 263,0	474,7	0,0	0,0	53,9	58,5	53,6	0	155,2	270,2	2 974,6	2 678,5	2 940,0
Service dû	588,0	357,4	460,7	21,8	23,9	409,1	417,6	520,6	366,4	429,3	570,0	9,1	9,2	10,6	22,7	23,9	23,8	1 399,1	1 376,6	1 568,6
INDICATEURS																				
Stocks de la dette en % du PIB	85,4	71,9	70,7	94,9	92,2	89,8	286,2	182,1	71,7	56,6	52,4	40,4	20,6	12,7	58,6	77,1	82,8	99,4	83,1	78,6
Service de la dette en % des exportations	59,2	26,2	29,9	24,2	20,9	24,4	42,6	22,5	23,8	18,2	29,3	2,1	1,0	0,8	16,2	18,4	18,4	32,1	20,2	24,6
Service de la dette en % recettes budgétaires	70,2	32,7	35,4	36,5	39,4	38,8	98,5	68,8	46,4	35,5	48,6	10,7	5,4	3,0	29,0	29,8	26,0	58,4	41,4	43,0

Sources : Administrations publiques et BEAC

COMPETITIVITE EXTERIEURE

VARIATION EN % DES TAUX DE CHANGE DES PRINCIPALES DEVISES PAR RAPPORT AU FRANC CFA

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Franc français	- 50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dollar US	- 49,0	11,3	- 2,5	- 12,4	- 1,1	- 4,0	- 13,4	- 3,1
Yen japonais	- 53,1	2,4	12,8	- 2,5	7,0	- 16,5	- 18,1	8,8
Dollar australien	- 52,6	9,8	- 7,6	- 7,8	17,0	- 6,4	- 4,0	8,9
Réal (Brésil)	918,4	59,8	6,8	- 6,0	6,6	50,0	- 12,7	24,8
Ringgit (Malaisie)	- 48,0	6,2	- 2,0	- 2,0	38,0	- 7,1	- 13,4	- 3,1
Rupiahs (Indonésie)	- 47,2	15,8	1,6	8,9	240,5	- 24,7	- 7,2	17,7
Rouble (Russie)	12,7	131,5	9,6	- 1,0	66,0	143,4	- 1,1	- 0,3
Yuan (Chine populaire)	- 23,7	7,8	- 2,6	- 12,6	- 1,2	- 4,0	- 13,4	- 3,1
Rand (Afrique du Sud)	- 44,6	13,7	15,6	- 6,1	18,7	6,1	- 1,6	16,4
Naïra (Nigéria)	- 49,2	10,8	- 2,5	- 12,3	- 1,1	304,9	- 4,6	4,9

Sources : BEAC, Administrations nationales et FMI

VARIATION EN % DE L'INDICE DU TCER COMPOSITE DES PAYS DE LA CEMAC

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
CAMEROUN	- 34,1	6,6	0,2	- 0,9	12,6	1,6	- 3,7	3,2
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	- 36,5	12,9	15,2	- 1,5	2,4	- 8,2	- 1,1	5,6
CONGO	- 30,3	8,0	5,1	11,8	8,4	- 3,7	- 5,9	- 1,2
GABON	- 29,9	10,5	- 1,3	- 1,8	11,9	- 6,2	- 6,6	1,4
GUINEE EQUATORIALE	- 20,9	3,8	- 2,1	- 4,1	24,3	- 8,2	- 2,8	5,9
TCHAD	- 27,3	8,4	5,1	1,0	5,8	- 5,9	- 3,3	10,5
CEMAC	- 32,0	8,6	2,2	1,5	9,2	- 2,5	- 4,2	3,5

Sources : BEAC, Administrations nationales et FMI

TAUX D'INFLATION DES PAYS PARTENAIRES OU CONCURRENTS DE LA CEMAC

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
CEMAC	33,9	11,0	4,8	6,0	2,4	0,5	1,3	4,4
France	1,7	1,7	2,1	1,3	0,7	0,6	1,8	1,7
USA	2,5	2,8	2,9	2,3	1,6	2,1	3,4	2,8
Pays-Bas	2,7	2,0	1,4	1,9	1,7	2,1	2,3	4,9
Allemagne	2,7	1,9	1,2	1,5	0,7	0,6	2,1	2,4
Italie	3,9	5,3	3,9	1,9	2,0	1,6	1,8	2,4
Japon	0,7	- 0,1	0,2	1,7	0,7	- 0,6	- 0,8	- 0,6
Australie	1,9	4,7	2,6	0,3	0,8	1,4	3,6	4,0
Brésil	2 078,3	66,0	15,8	6,9	1,8	8,0	6,5	6,1
Malaisie	3,7	5,3	3,6	2,7	5,3	2,8	1,3	1,3
Indonésie	9,7	9,0	8,0	6,7	57,7	20,5	3,7	10,9
Russie	307,6	197,5	47,7	14,7	27,7	85,7	20,8	2,3
Chine populaire	24,2	16,9	8,3	2,8	- 0,8	- 1,4	0,3	1,1
Afrique du Sud	9,0	8,6	7,4	8,5	6,9	5,2	5,3	5,1
Nigéria	57,0	72,8	29,3	8,5	10,3	6,7	6,9	13,9
Côte d'Ivoire	26,0	14,3	2,5	4,0	4,7	0,8	2,4	3,8

Sources : BEAC, Administrations nationales et FMI

PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, FORESTIERS, PETROLIERS ET MINIERS

CULTURES VIVRIERES

(En tonnes)

	1995/1996	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001
Cameroun						
- Huile de palme	109 000	87 600	97 800	96 900	122 800	125 000
- Mil/Sorgho	350 000	366 000	371 000	270 000	331 000	300 000
- Maïs	750 000	760 000	789 000	854 600	785 000	850 000
- Riz paddy	25 000	27 000	53 200	73 300	67 000	70 000
- Pomme de terre	35 000	39 000	35 000	55 000	126 000	160 000
- Manioc	1 780 000	1 848 000	1 918 000	2 781 000	1 894 000	1 500 000
- Macabo/Taro/Igname	758 000	771 000	793 000	540 900	1 039 000	1 100 000
- Plantain	1 250 400	1 290 000	1 326 000	1 274 800	1 241 100	1 376 800
- Arachide						
République Centrafricaine						
- Mil/Sorgho	491 600	526 100	579 000	608 000	45 000	47 600
- Maïs	33 000	35 600	39 000	41 000	95 000	101 000
- Riz paddy	70 800	75 800	83 000	88 000	21 000	23 100
- Manioc	491 625	526 100	579 000	608 000	559 000	560 400
- Arachide	85 536	90 600	98 000	102 000	110 000	115 900
- Sésame	28 600	30 600	32 000	33 000	36 000	37 700
- Courges	15 680	16 800	18 000	18 450	23 000	24 200
Congo						
- Maïs	8 497	8 892	9 781	10 026	10 026	8 135
- Riz paddy	954	979	979	1 003	1 003	1 003
- Manioc	762 828	767 568	700 843	718 364	672 800	672 800
- Pomme de terre	2 966	3 058	3 364	3 448	3 448	3 448
- Plantain	67 504	68 731	70 793	72 563	67 400	67 400
- Macabo/Taro/Igname	9 294	8 916	10 253	10 509	10 509	10 000
- Arachide	17 120	17 750	19 525	20 013	18 000	18 287
Gabon						
- Régimes de palme	85 500	88 500	86 900	86 000	86 000	nd
- Maïs	28 500	28 400	27 500	28 300	28 300	nd
- Riz décortiqué	120	150	160	164	164	nd
- Manioc	202 000	214 000	218 000	223 000	230 500	nd
- Plantain	237 000	258 000	263 000	270 000	274 500	nd
- Macabo/Taro/Igname	54 000	55 151	56 500	57 913	57 913	nd
- Arachide	15 900	16 200	16 600	17 000	17 000	nd
Tchad						
- Sorgho	437 448	352 517	426 592	554 670	391 700	489 500
- Mil	227 735	257 631	248 383	357 321	361 095	388 600
- Maïs	62 901	74 631	99 141	179 999	64 000	111 000
- Riz paddy	78 978	97 728	112 288	120 666	92 600	122 500
- Berbéré	97 711	91 629	94 586	133 216	119 300	140 700
- Manioc	267 739	274 165	281 000	288 025	242 100	306 000
- Pomme de terre	19 356	19 821	20 300	20 808	27 000	27 500
- Niébé	21 002	21 506	22 000	72 142	17 760	33 014
- Arachide	227 700	244 900	352 500	510 940	371 852	358 791
- Canne à sucre	362 900	378 800	395 400	454 700	474 600	498 300
- Sésame	17 100	15 200	26 100	29 013	21 218	33 014
Ensemble CEMAC						
- Mils et Sorghos	1 506 783	1 502 248	1 624 975	1 789 991	1 128 795	1 225 700
- Maïs	882 898	907 523	964 422	1 113 925	982 326	1 070 135
- Riz paddy	175 852	201 657	249 627	283 133	181 767	216 603
- Pomme de terre	57 322	61 879	58 664	79 256	156 448	190 948
- Manioc	3 504 192	3 629 833	3 696 843	4 618 389	3 598 400	3 039 200
- Macabo/Taro/Igname	821 294	835 067	906 000	656 725	1 154 826	1 100 000
- Plantain	1 554 904	1 616 731	1 659 793	1 617 363	1 583 000	1 444 200
- Arachides	346 256	369 450	486 625	649 953	516 852	492 978
- Berbéré	97 711	91 629	94 586	133 216	119 300	140 700
- Niébé	21 002	21 506	22 000	72 142	17 760	33 014
- Canne à sucre			293 524	294 989	274 966	274 967
- Sésame	17 100	15 200	26 100	29 013	21 218	33 014
- Huile de palme	194 500	176 100	184 700	182 900	208 800	125 000
- Courges	15 680	16 800	18 000	18 450	23 000	24 200
- Riz décortiqué	120	150	160	164	164	0
TOTAL	8 985 314	9 252 722	10 083 159	11 338 095	9 967 622	9 410 659

Sources : Administrations nationales et BEAC

PRODUITS AGRICOLES D'EXPORTATION

(En tonnes)

	1997/ 1998	1998/ 1999	1999/ 2000	2000/ 2001
Cameroun				
- Cacao	126 804	148 731	119 000	129 800
- Café robusta	62 000	86 407	85 680	62 550
- Café arabica	11 161	8 243	9 520	6 950
- Coton graine	193 332	194 690	197 300	230 900
- Banane	197 800	227 800	214 300	257 500
- Caoutchouc	57 600	53 100	58 400	55 500
- Ananas	8 000	5 237	nd	nd
- Thé	4 190	3 994	nd	nd
- Huile de palme	97 085	96 900	122 800	125 000
- Sucre brut	85 000	59 599	62 000	82 100
République Centrafricaine				
- Café	6 083	11 500	11 800	8 300
- Coton graine	46 037	22 000	21 300	24 500
- Tabac	495	300	225,6	225,6
- Huile de palme	3 377	3 241	3 377	2 514
- Sucre brut	12 785	13 998	10 958	13 716
Congo				
- Cacao	1 000	1 100	1 100	112
- Café	850	1 000	935	160
- Sucre brut	42 900	42 800	30 400	33 800
Gabon				
- Cacao	457	600	400	500
- Café	158	700	200	300
- Caoutchouc	9 070	5 605	2 362	3 147
- Huile de palme	12 192	5 000	8 222	5 090
- Sucre brut	14 200	14 000	16 000	21 000
Guinée Equatoriale				
- Cacao	5 018	5 200	4 800	2 700
- Café	14	62	87	146
Tchad				
- Coton graine	261 292	161 406	143 000	180 000
- Gomme Arabique	10 000	11 000	12 100	13 000
- Sucre brut	28 702	29 800	27 300	28 300
Ensemble CEMAC				
- Cacao	133 279	155 631	125 300	133 112
- Café robusta	68 255	99 669	98 702	71 456
- Café arabica	11 161	8 243	9 520	6 950
- Coton graine	500 661	378 096	361 600	435 400
- Banane	197 800	227 800	214 300	257 500
- Caoutchouc	66 670	58 705	60 762	58 647
- Ananas	8 000	5 237	nd	nd
- Thé	4 190	3 994	nd	nd
- Huile de palme	112 654	105 141	134 399	132 604
- Sucre brut	183 587	160 197	146 658	178 916
- Tabac	495	300	225,6	225,6
- Gomme arabique	10 000	11 000	12 100	13 000

Sources : Administrations nationales et BEAC

Données au 31 décembre 2001

(en tonnes)

Campagnes de Cacao

	1999/ 2000	2000/ 2001	Variation en %
Cameroun	119 000	129 800	9,1 %
Congo	nd	nd	nd
Gabon	400	500	25,0 %
Guinée Equat.	4 800	2 700	-43,8 %
Total	124 200	133 000	7,1 %

Campagnes de Café

	1999/ 2000	2000/ 2001	Variation en %
Cameroun	95 200	69 500	-27,0 %
Congo	nd	nd	nd
Guinée Equat.	4 800	2 700	-43,8 %
Gabon	200	300	50,0 %
Centrafrique	11 800	8 300	-29,7 %
Total	112 000	80 800	-27,9 %

Campagnes de Coton

	1999/ 2000	2000/ 2001	Variation en %
Cameroun	197 300	230 900	17,0 %
Centrafrique	21 300	24 500	15,0 %
Tchad	143 000	180 000	25,9 %
Total	361 600	435 400	20,4 %

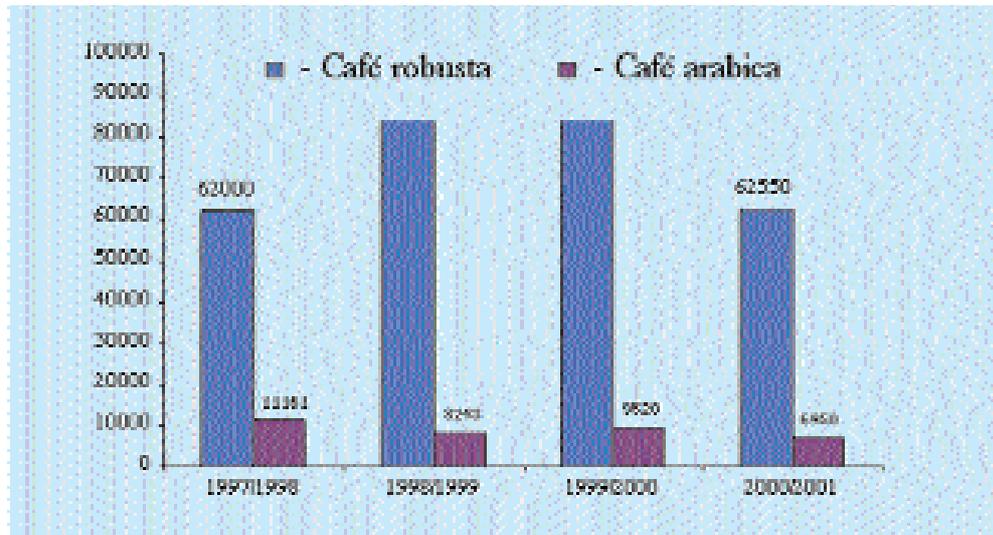
Campagnes de Caoutchouc naturel

	2000	2001	Variation en %
Cameroun	58 400	55 500	-5,0 %
Gabon	2 362	3 147	33,2 %
Total	60 762	58 647	-3,5 %

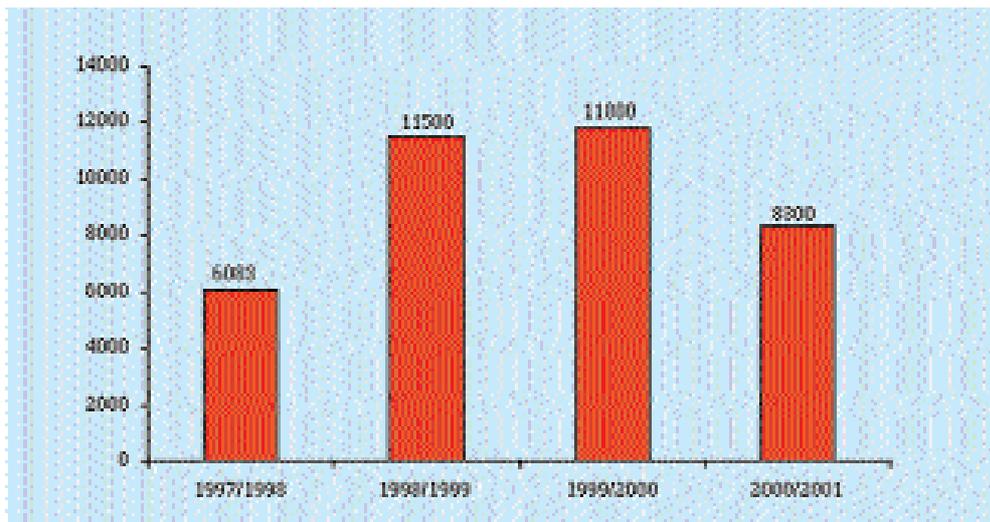
Campagnes de Banane

	2000	2001	Variation en %
Cameroun	214 300	257 500	20,2 %
Total	214 300	257 500	20,2 %

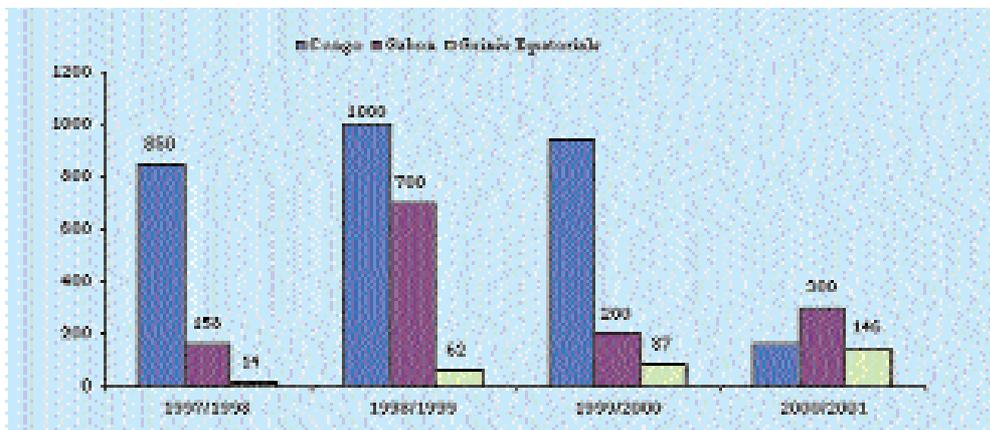
Campagne de café au Cameroun (en tonnes)



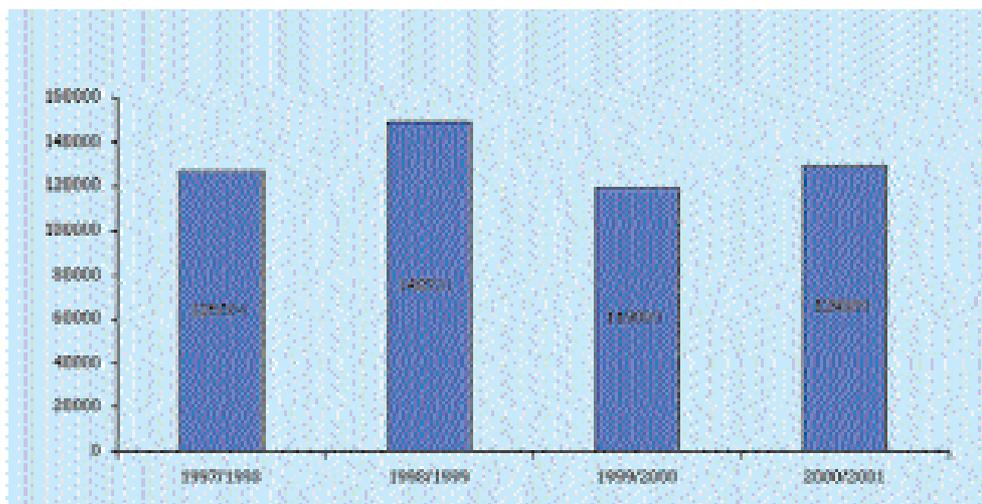
Campagne de café en République Centrafricaine (en tonnes)



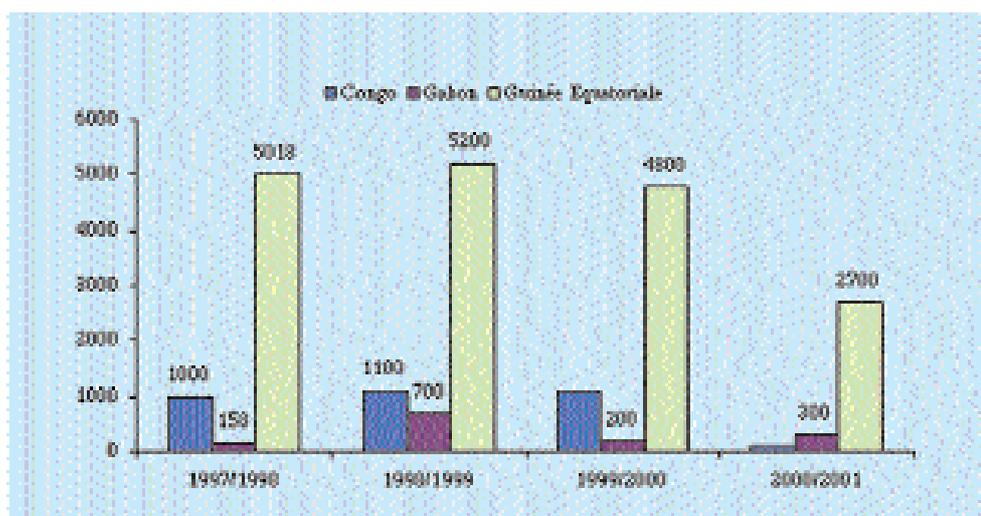
Campagne de Café au Congo, Gabon, Guinée Equatoriale (en tonnes)



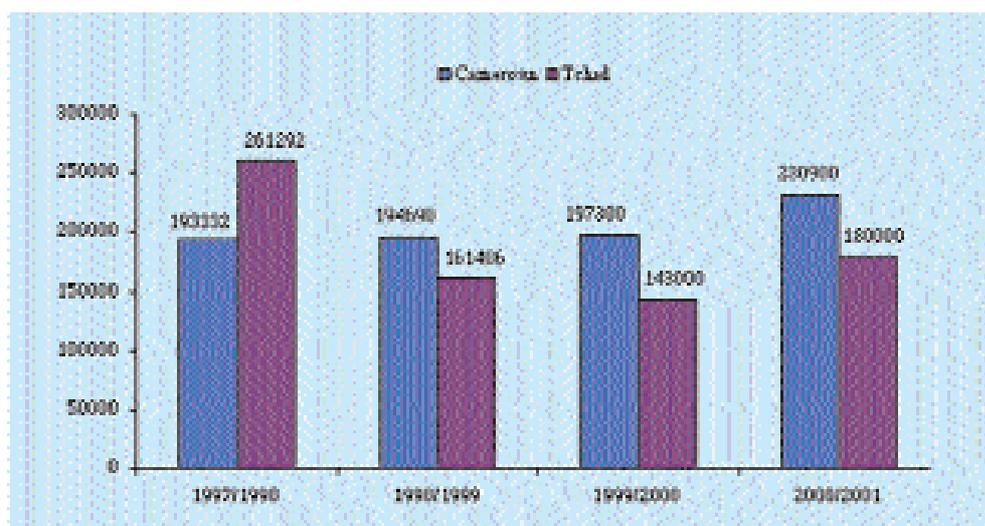
Campagne de cacao au Cameroun (en tonnes)



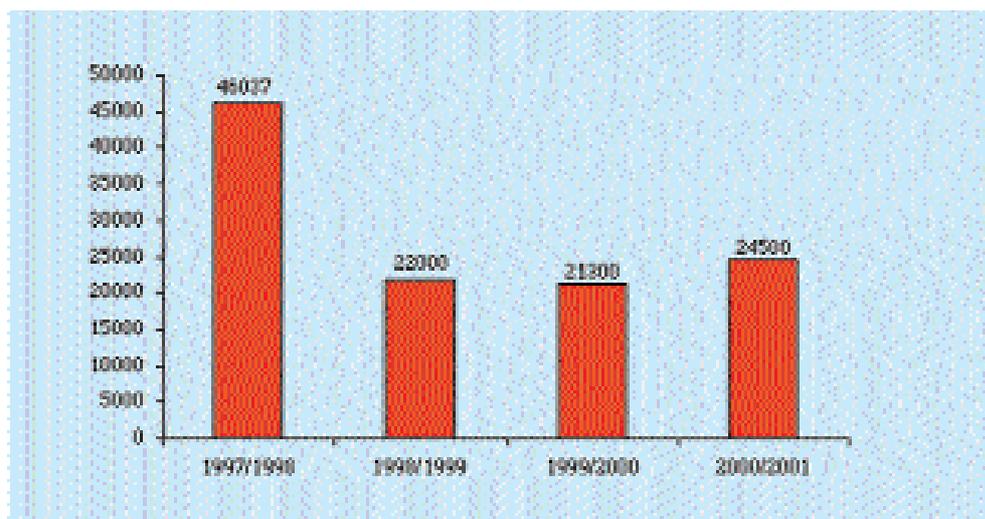
Campagne de cacao au Congo, Gabon, Guinée Equatoriale (en tonnes)



Campagne de coton au Cameroun et au Tchad (en tonnes)

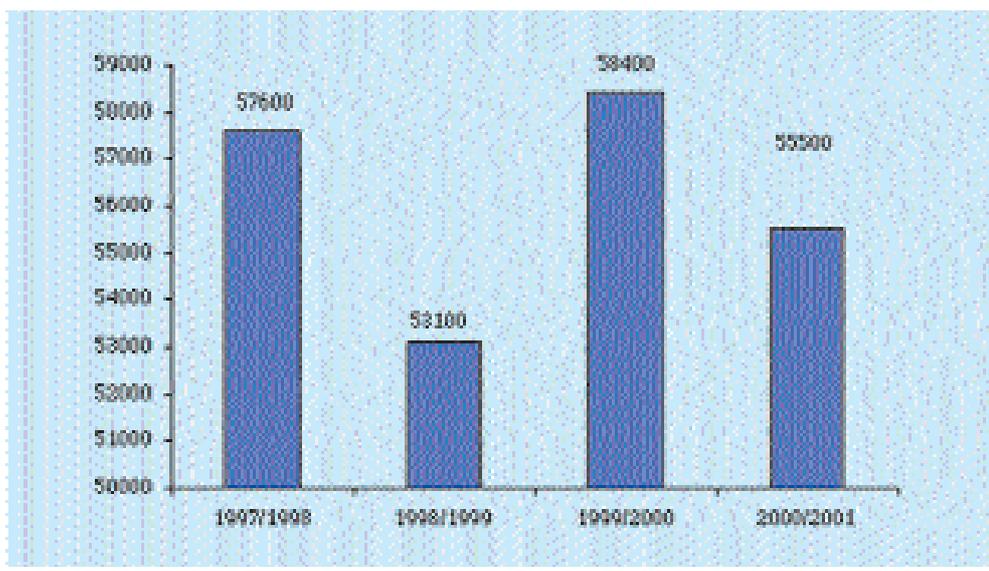


Campagne de Coton en République Centrafricaine (en tonnes)

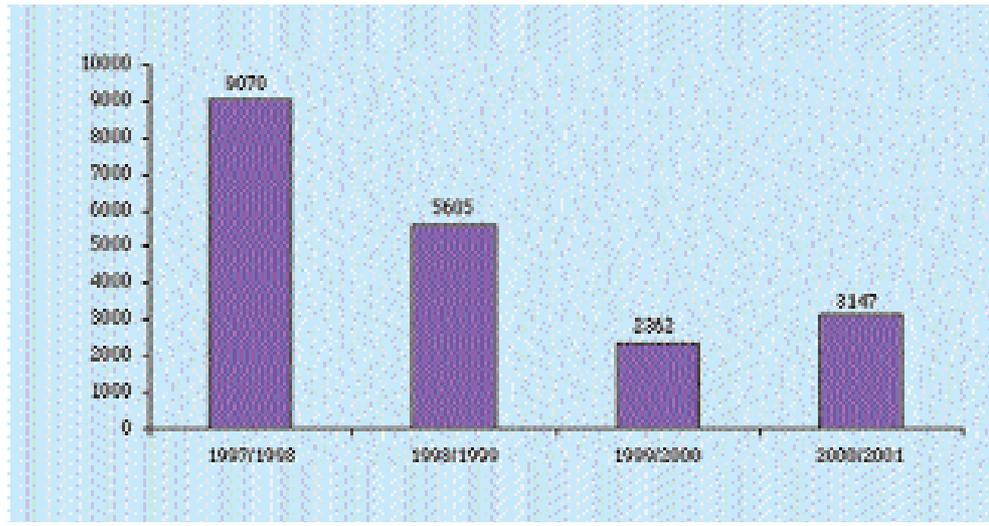




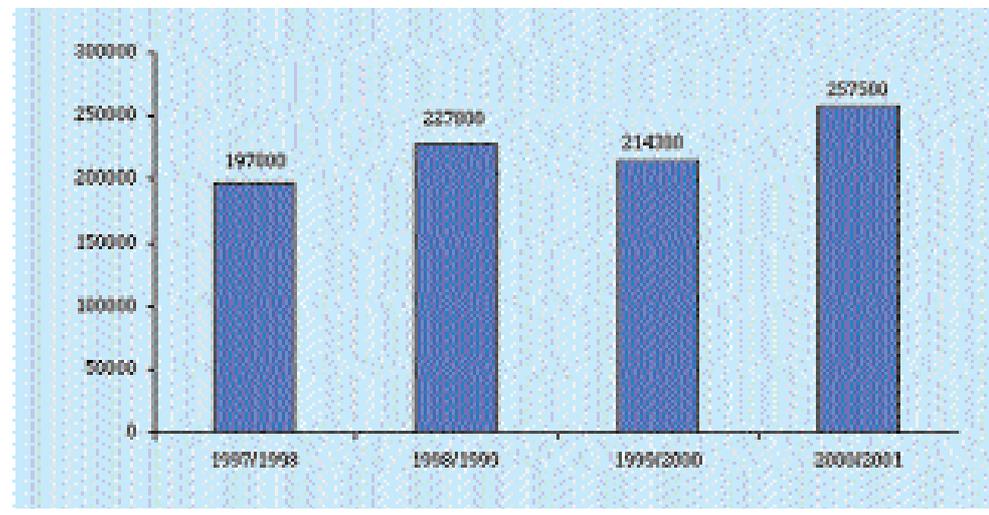
Campagne du caoutchouc au Cameroun (en tonnes)



Campagne du Caoutchouc au Gabon (en tonnes)



Campagne de la Banane au Cameroun (en tonnes)



BOIS

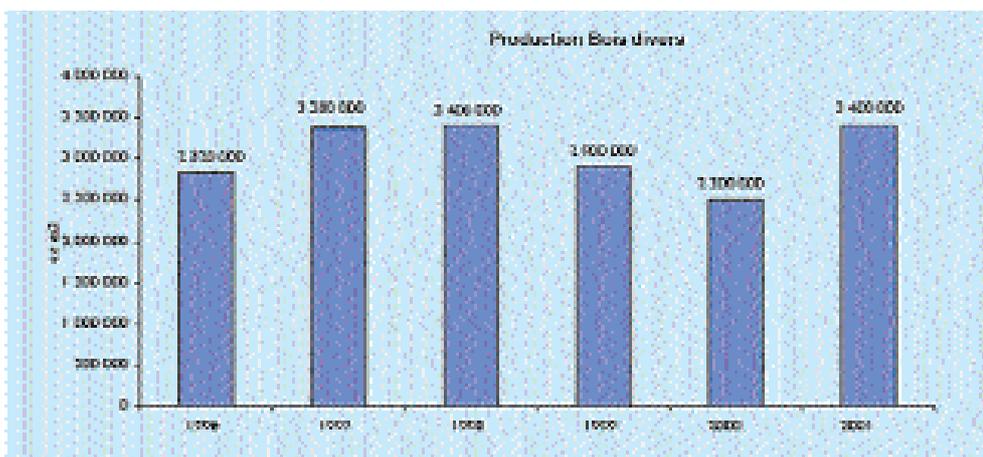
	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	1996	1997	1998	1999	2000 (1)	2001 (2)	
GABON							
OKOUME (en m ³)							
Production	1 781 134	1 836 042	922 817	1 124 886	1 709 875	1 249 999	- 26,9
Exportations	1 790 889	1 849 508	962 051	1 099 694	1 589 423	1 345 977	- 15,3
OZIGO (en m ³)							
Production	123 819	156 851	41 282	51 976	71 317	27 812	- 61,0
Exportations	118 655	140 022	47 813	47 523	73 330	29 962	- 59,1
BOIS DIVERS (en m ³)							
Production	343 400	507 800	563 621	563 621	790 498	683 684	- 13,5
Exportations	443 700	691 300	688 144	721 766	855 648	812 912	- 5,0
CONGO							
BOIS tropicaux et semi œuvrés							
Production							
Grumes	650 870	685 085	741 142	112 999	630 700	876 600	39,0
Sciages	123 658	126 188	136 978	15 823	15 485	12 152	- 21,5
Exportations							
Grumes	265 735	325 489	313 686	207 000	200 000	512 800	156,4
Sciages	91 719	102 100	109 070	15 000	5 982	10 004	67,2
EUCALYPTUS							
Production (en tonnes)	134 400	300 000	400 000	631 423	531 100	318 700	- 40,0
Exportations (en tonnes)	195 500	275 000	320 000	469 389	413 200	247 900	- 40,0
CAMEROUN							
BOIS DIVERS*							
Grumes (en m ³)							
Production	2 820 000	3 380 000	3 406 000	2 900 000	2 500 000	3 400 000	36,0
Exportations	1 360 000	1 557 000	1 770 000	1 320 000	799 000	230 200	- 71,2
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en m ³)							
Production							
Grumes	305 464	461 046	529 700	552 809	702 900	628 200	- 10,6
Sciages	60 614	71 951	71 700	78 889	103 900	90 400	- 13,0
Exportations							
Grumes	125 000	115 000	117 000	143 000	256 000	269 000	5,1
Sciages et contreplaqués	31 000	48 000	72 000	64 082	72 800	55 000	- 24,5
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et BOIS DIVERS (en m ³)							
Production	485 000	687 700	421 900	788 600	689 200	640 900	- 7,0
Exportations	410 100	706 300	401 600	664 100	733 900	644 000	- 12,2
ENSEMBLE CEMAC							
OKOUME et BOIS DIVERS (en m ³)							
Production	6 828 359	8 212 663	7 235 140	6 821 026	7 744 975	7 928 447	2,4
Exportations	4 832 298	5 809 719	4 801 364	4 751 554	4 999 283	4 157 755	- 16,8

Sources : Administrations nationales et BEAC * Exercice budgétaire, de juillet de l'année N à juin de l'année N+1

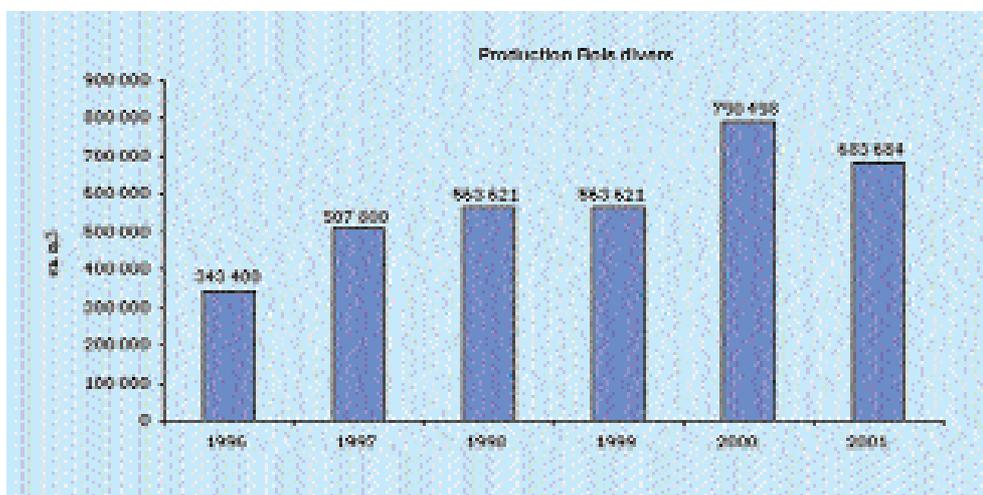
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



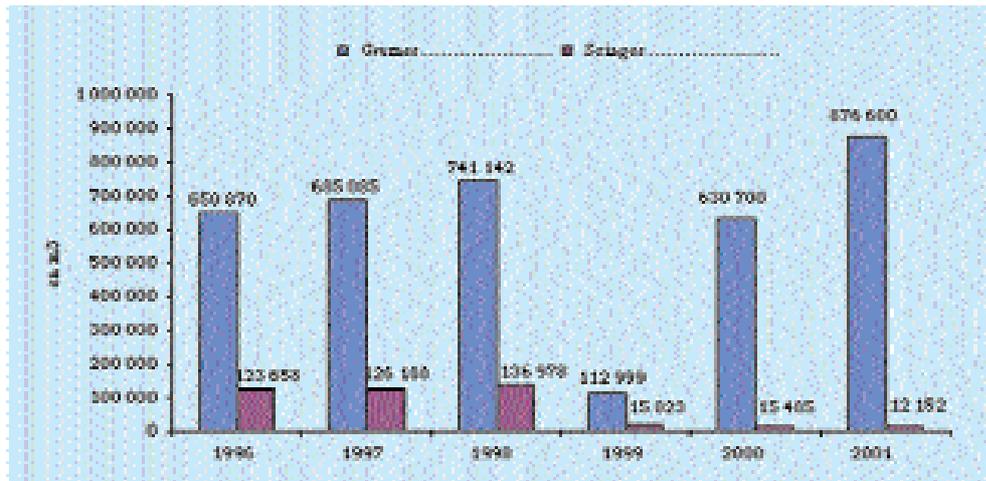
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CAMEROUN



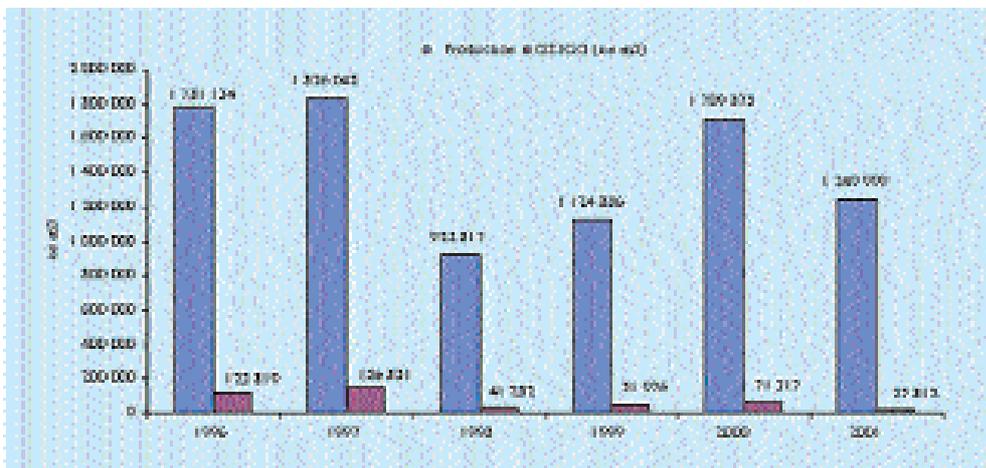
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU GABON



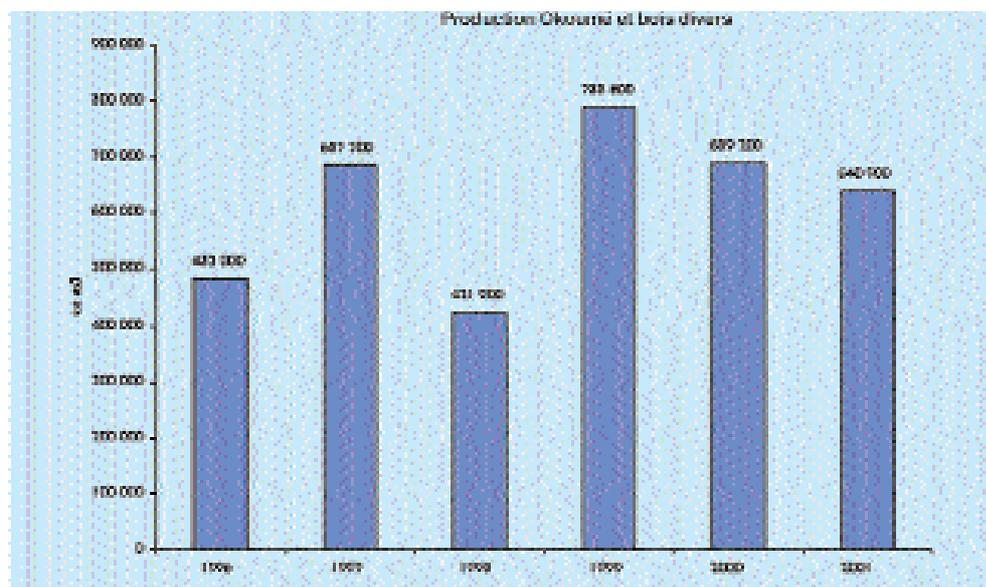
PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU CONGO



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX AU GABON



PRODUCTION DE BOIS TROPICAUX EN GUINEE EQUATORIALE



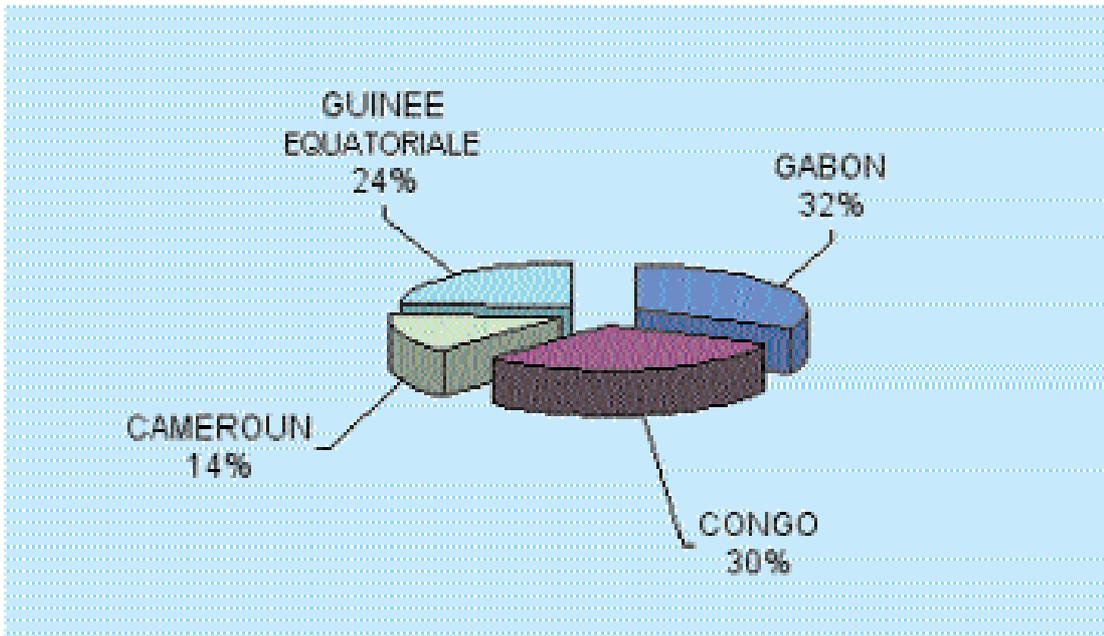
ACTIVITES PETROLIERES ET MINIERES

	Données définitives						Variations en % (2)/(1)
	1996	1997	1998	1999	2000 (1)	2001 (2)	
GABON							
Pétrole brut (en 1 000 t)							
- Production	18 250	18 462	17 600	15 600	13 600	13 100	-3,7
- Exportations	17 591	18 000	17 100	14 700	13 000	12 500	-3,8
Gaz naturel (en 1 000 m3)							
- Production	87 993	83 865	74 816	81 598	74 000	65 000	- 12,2
Manganèse (en 1 000 t)							
- Production	1 983	1 904	2 092	1 908	1 700	1 900	11,8
- Exportations	1 977	1 995	2 064	2 000	1 900	1 700	- 10,5
Uranium métal							
- Production	564	467	720	-	-	-	-
- Exportations	601	517	725	-	-	-	-
CONGO							
Pétrole brut (en 1 000 t)							
- Production	10 359	11 600	12 600	13 200	13 100	12 400	- 5,3
- Exportations	10 021	11 500	12 500	13 000	12 900	12 200	- 5,4
CAMEROUN							
Pétrole brut (en 1 000 t)*							
- Production	5 100	5 500	5 900	6 200	5 800	5 800	0,0
- Exportations	4 700	5 300	5 300	6 000	5 600	5 800	3,6
Aluminium (en t.)							
- Exportations	69 200	72 100	64 800	69 500	78 900	66 900	- 15,2
CENTRAFRIQUE							
Diamants (en 1 000 carats)							
- Production	487	474	420	431	461	449	- 2,6
- Exportations	487	474	420	431	461	449	- 2,6
Or (en kg)							
- Production	39	35	24	39	12	34	175,6
- Exportations	23	19	12	31	10	16	55,8
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole (en 1 000 t)							
- Production	900	3 000	4 100	5 100	6 200	9 800	58,1
- Exportations	800	3 000	3 900	5 000	6 000	9 700	61,7
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole							
- Production (en 1 000 t)	34 609	38 562	40 200	40 100	38 700	41 100	6,2
- Exportations (en 1 000 t)	33 112	37 800	38 800	38 700	37 500	40 200	7,2
Gaz naturel (en 1 000 m3)							
- Production	87 993	83 865	74 816	81 598	74 000	65 000	- 12,2
Manganèse (en 1 000 t)							
- Production	1 983	1 904	2 092	1 908	1 700	1 900	11,8
- Exportations	1 977	1 995	2 064	2 000	1 900	1 700	- 10,1
Uranium Métal (en t.)							
- Production	564	467	720	-	-	-	-
- Exportations	601	517	725	-	-	-	-
Aluminium (en t.)							
- Exportations	69 200	72 100	64 800	69 500	78 900	66 900	- 15,2
Diamants (en 1 000 carats)							
- Production	487	474	420	431	461	449	- 2,6
- Exportations	487	474	420	431	461	449	- 2,6
Or (en kg)							
- Production	39	35	24	39	12	34	175,6
- Exportations	23	19	12	31	10	16	55,8

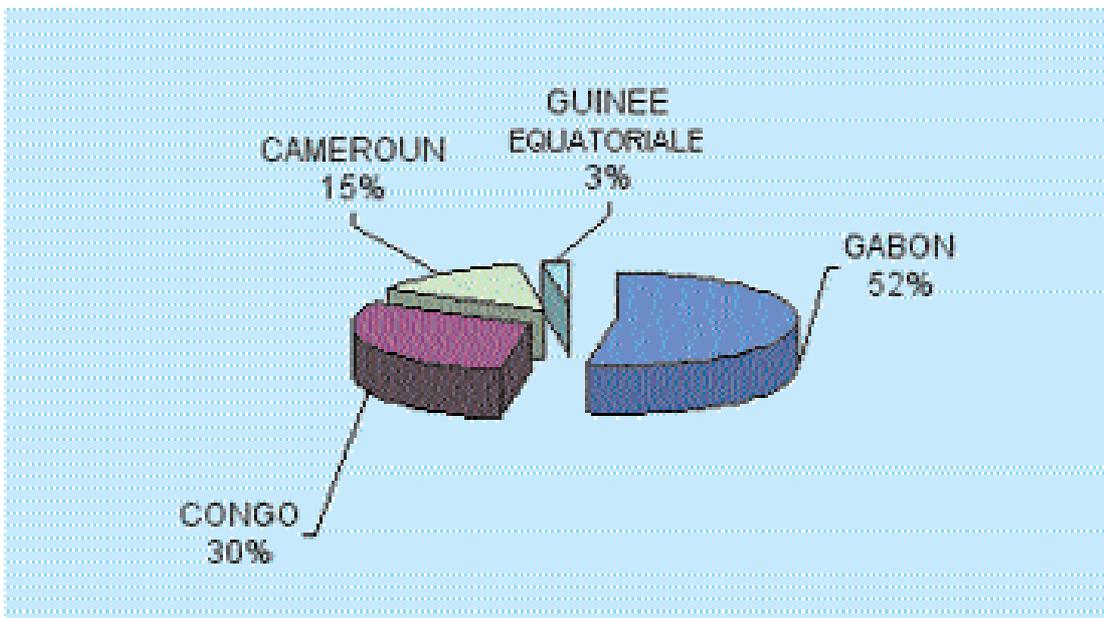
Sources : Administrations nationales et BEAC

* Les statistiques pétrolières du Cameroun sont données en exercice budgétaire de juillet de l'année N à juin de l'année N+1

REPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 2001



REPARTITION DE LA PRODUCTION DE PETROLE BRUT DANS LA CEMAC EN 1996



**PRINCIPAUX COURS MONDIAUX
DU CACAO, DU CAFE, DU COTON,
DU CAOUTCHOUC ET DU PETROLE BRUT**

EVOLUTION DES COURS MONDIAUX DU CACAO, DU CAFE, DU COTON ET DU CAOUTCHOUC
(en moyennes mensuelles)

CACAO

	Janv-01	Févr-01	Mars-01	Avril-01	Mai-01	Juin-01	Juil-01	Août-01	Sept-01	Oct-01	Nov-01	Déc-01
en dollar le kg	0,96	1,15	1,13	1,08	1,09	0,97	0,97	1,03	0,99	1,08	1,25	1,34
en francs CFA le kg	670,3	818,93	812,32	794,43	816,93	745,92	740,04	785,81	712,33	782,71	922,49	986,62

CAFE

	Janv-01	Févr-01	Mars-01	Avril-01	Mai-01	Juin-01	Juil-01	Août-01	Sept-01	Oct-01	Nov-01	Déc-01
en dollar le kg	0,72	0,7	0,68	0,63	0,65	0,64	0,61	0,57	0,55	0,52	0,49	0,52
en francs CFA le kg	502,72	498,48	488,83	463,42	487,16	492,15	465,39	434,87	395,74	376,66	361,62	382,87

COTON

	Janv-01	Févr-01	Mars-01	Avril-01	Mai-01	Juin-01	Juil-01	Août-01	Sept-01	Oct-01	Nov-01	Déc-01
en dollar le kg	1,42	1,34	1,2	1,15	1,12	1,05	0,99	0,96	0,8	0,83	0,81	0,92
en francs CFA le kg	991,48	954,23	862,64	845,92	839,41	807,44	755,3	732,41	575,62	601,53	597,77	677,38

CAOUTCHOUC

	Janv-01	Févr-01	Mars-01	Avril-01	Mai-01	Juin-01	Juil-01	Août-01	Sept-01	Oct-01	Nov-01	Déc-01
en livre sterling le kg	0,5	0,5	0,48	0,49	0,5	0,52	0,5	0,48	0,45	0,45	0,44	0,41
en francs CFA le kg	513,3	516,65	501,8	512,36	536,77	555,68	539,78	515,46	473,57	469,71	461,52	436,45

Sources : BEAC

EVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS

CAFE

	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001
Cameroun					
- café robusta	520	547	544	300	300
- café arabica	843	928	708	350	800
Centrafrique					
- café	240	150	180	155	40
Congo					
- café robusta	115	115	115	115	115
- café arabica	230	230	230	230	230
Gabon					
- qualité courante	300	300	400	400	400
Guinée Equatoriale					
- café non décortiqué	167	225	225	350	350

COTON

	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001
Cameroun					
- coton trié	160	175	175	180	193
- coton non trié	150	165	165	170	170
Centrafrique					
- coton blanc	150	155	155	170	150
- coton jaune	125	125	125	125	105
Tchad					
- coton blanc	170	194	170	150	183

CACAO

	1996/1997	1997/1998	1998/1999	1999/2000	2000/2001
Cameroun					
- grades 1 et 2	400	558	556	300	450
Congo					
- qualité supérieure	144	144	144	144	144
Gabon					
- qualité supérieure	400	450	600	600	600
Guinée Equatoriale					
- grade 1	500	450	450	450	765

Sources : Administrations nationales et BEAC

EVOLUTION DES COURS DES BOIS DE LA ZONE CEMAC
(grumes en F. CFA le m³)

	janv-01	fév-01	mars-01	avril-01	mai-01	juin-01	juil.-01	août-01	sept-01	oct-01	nov-01	déc-01
Au Cameroun												
Azobé	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950	950
Ayous	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075	1 075
Bilinga L.M.	900	885	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900
En Centrafrique												
Sapelli	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700	1 700
Sipo	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100	2 100
Iroko	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Au Gabon												
Okoumé L.M.	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 438	1 400	1 400
Okoumé qualité seconde	1 293	1 293	1 293	1 293	1 293	1 293	1 293	1 293	1 293	1 293	1 280	1 280
Okoumé choix industriel	1 135	1 135	1 135	1 135	1 135	1 135	1 135	1 135	1 135	1 135	1 100	1 100
Ozigo L.M.	ND	ND	ND	950	950	950	950	950	950	950	962	962
Ozigo qualité supérieure	ND	ND	ND	740	740	740	740	740	740	740	730	730

Sources : ND : Non disponible

EVOLUTION DES COURS DE PETROLE BRUT INTERNATIONALUX ET DE LA CEMAC EN 2001

(En dollars US/ baril)

Mois	Bruts internationaux				CAMEROUN				CONGO				GABON				GUINEE EQUAT.													
	Brent	WTI	EBOME	KOLE	LOKELE	MOUDI	DJENO	NKOSSA	KITINA	YOMBO	MANDJI	MBYA	RABI	ALBA	ZAFIRO	Brent	WTI	EBOME	KOLE	LOKELE	MOUDI	DJENO	NKOSSA	KITINA	YOMBO	MANDJI	MBYA	RABI	ALBA	ZAFIRO
Janvier	25,50	29,13	26,90	24,69	23,28	25,18	22,85	25,52	25,50	19,91	23,26	24,31	24,74	24,92	24,67	25,50	29,13	26,90	24,69	23,28	25,18	22,85	25,52	25,50	19,91	23,26	24,31	24,74	24,92	24,67
Février	27,42	29,44	28,54	26,43	24,96	27,03	24,58	27,41	27,16	21,76	25,00	26,08	25,16	28,10	26,63	27,41	29,44	28,54	26,43	24,96	27,03	24,58	27,41	27,16	21,76	25,00	26,08	25,16	28,10	26,63
Mars	24,46	27,34	25,08	23,39	22,08	23,85	21,84	24,13	23,89	19,57	22,17	23,07	22,39	24,86	23,48	21,84	27,34	25,08	23,39	22,08	23,85	21,84	24,13	23,89	19,57	22,17	23,07	22,39	24,86	23,48
Avril	25,59	27,64	26,69	24,39	22,39	24,98	22,37	25,40	25,03	19,52	22,83	24,08	24,21	26,36	24,26	22,37	27,64	26,69	24,39	22,39	24,98	22,37	25,40	25,03	19,52	22,83	24,08	24,21	26,36	24,26
Mai	28,26	26,63	29,90	27,64	25,48	27,99	25,30	28,80	28,30	22,09	25,93	27,24	27,38	30,69	27,40	25,30	26,63	29,90	27,64	25,48	27,99	25,30	28,80	28,30	22,09	25,93	27,24	27,38	30,69	27,40
Juin	27,97	27,84	29,48	26,90	25,41	27,53	24,85	27,85	27,62	21,63	25,31	26,39	26,97	29,42	27,01	24,85	27,84	29,48	26,90	25,41	27,53	24,85	27,85	27,62	21,63	25,31	26,39	26,97	29,42	27,01
Juillet	24,64	26,45	26,12	23,81	22,78	23,90	22,15	23,67	24,34	19,43	22,48	23,27	23,99	24,71	23,90	22,15	26,45	26,12	23,81	22,78	23,90	22,15	23,67	24,34	19,43	22,48	23,27	23,99	24,71	23,90
Août	25,56	27,34	26,94	24,53	23,36	24,30	21,87	23,74	25,01	20,12	23,21	23,98	24,73	24,07	24,55	21,87	27,34	26,94	24,53	23,36	24,30	21,87	23,74	25,01	20,12	23,21	23,98	24,73	24,07	24,55
Septembre	27,42	27,43	28,95	26,59	25,44	26,63	24,89	26,33	27,11	22,13	25,23	26,06	26,75	27,57	26,66	24,89	27,43	28,95	26,59	25,44	26,63	24,89	26,33	27,11	22,13	25,23	26,06	26,75	27,57	26,66
Octobre	20,51	22,18	21,20	19,42	18,80	19,73	18,23	19,74	19,86	16,27	27,92	18,97	19,66	20,79	19,57	18,23	22,18	21,20	19,42	18,80	19,73	18,23	19,74	19,86	16,27	27,92	18,97	19,66	20,79	19,57
Novembre	18,95	19,62	19,63	18,15	17,55	18,39	17,10	18,40	18,55	15,29	17,28	17,81	18,30	19,16	18,27	17,10	19,62	19,63	18,15	17,55	18,39	17,10	18,40	18,55	15,29	17,28	17,81	18,30	19,16	18,27
Décembre	18,77	19,04	19,17	18,04	17,60	18,25	17,23	18,10	18,31	15,85	17,40	17,82	18,22	18,64	18,25	17,23	19,04	19,17	18,04	17,60	18,25	17,23	18,10	18,31	15,85	17,40	17,82	18,22	18,64	18,25
Moyenne 2001	24,59	26,01	25,72	23,67	22,43	23,98	21,94	24,09	24,22	19,46	23,17	23,26	23,54	24,94	23,74	23,98	26,01	25,72	23,67	22,43	23,98	21,94	24,09	24,22	19,46	23,17	23,26	23,54	24,94	23,74
Rappel moyenne 2000	28,55	30,23	29,90	27,68	26,27	28,24	25,81	28,52	28,36	23,07	27,02	27,32	27,64	29,82	27,71	27,32	30,23	29,90	27,68	26,27	28,24	25,81	28,52	28,36	23,07	27,02	27,32	27,64	29,82	27,71

ELEVAGE

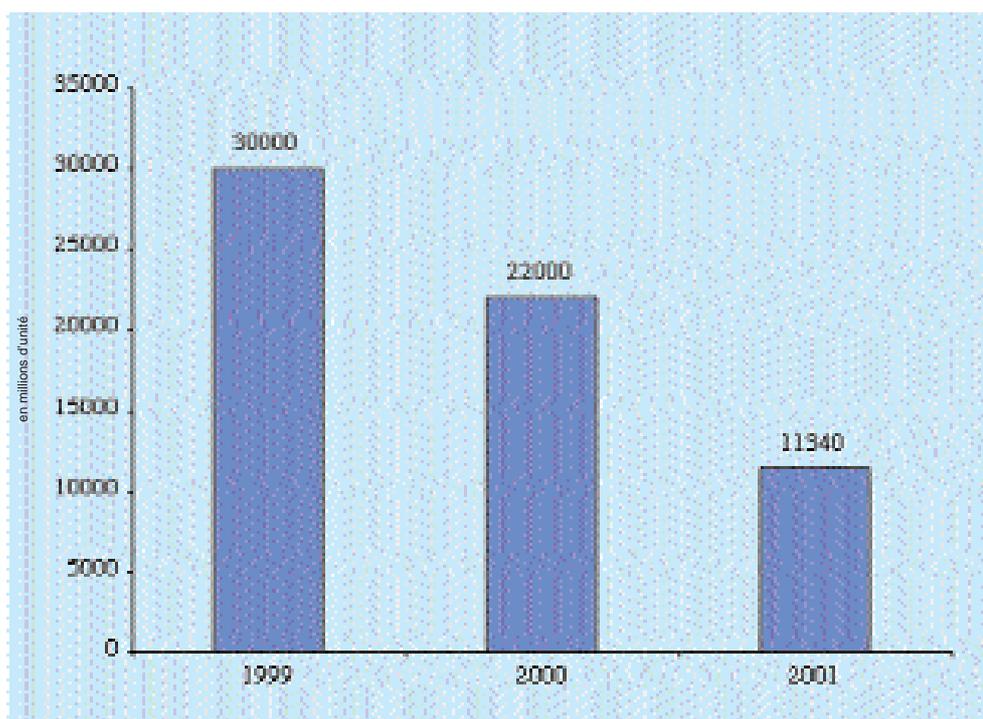
ELEVAGE

	1999	2000	2001
ELEVAGE (en milliers de têtes)			
CAMEROUN *			
- Bovins	5 500	5 882	3 367
- Ovins	3 200	3 753	2 226
- Caprins	3 800	4 410	2 519
- Porcins	467	478	490
- Volailles (en milliers d'unités)	30 000	22 000	11 340
CENTRAFRIQUE			
- Bovins	3 060	3 129	3 200
- Ovins	211	222	234
- Caprins	2 472	2 614	2 763
- Porcins	649	678	707
- Volailles (en milliers d'unités)	4 040	4 211	4 389
TCHAD			
- Bovins	5 711	5 848	5 988
- Ovins/Caprins	7 376	7 553	7 735
- Porcins	66	69	73
- Equins	244	249	255
- Camelins	1 137	1 172	1 209
- Asins	279	285	291
ENSEMBLE CEMAC			
- Bovins	14 271	14 589	12 555
- Ovins + caprins	17 059	18 552	15 477
- Porcins	1 182	1 225	1 270
- Equins	242	246	246
- Camelins	681	698	298
- Asins	274	278	278
- Volailles (en milliers d'unités)	34 040	26 211	15 729

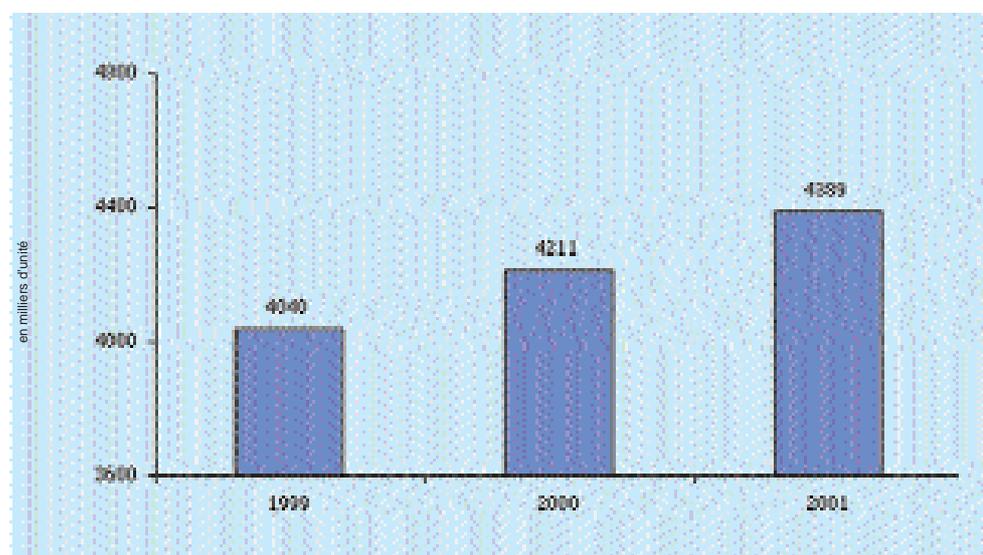
Sources : Administrations nationales

* Données en exercice, allant de juillet de l'année N à juin de l'année N+1

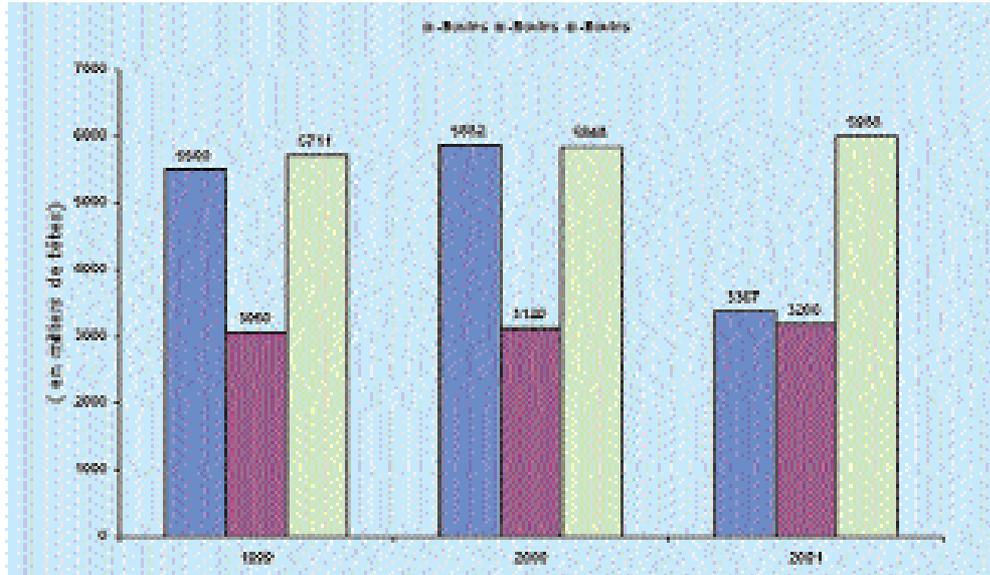
EVOLUTION DE L'AVICULTURE AU CAMEROUN



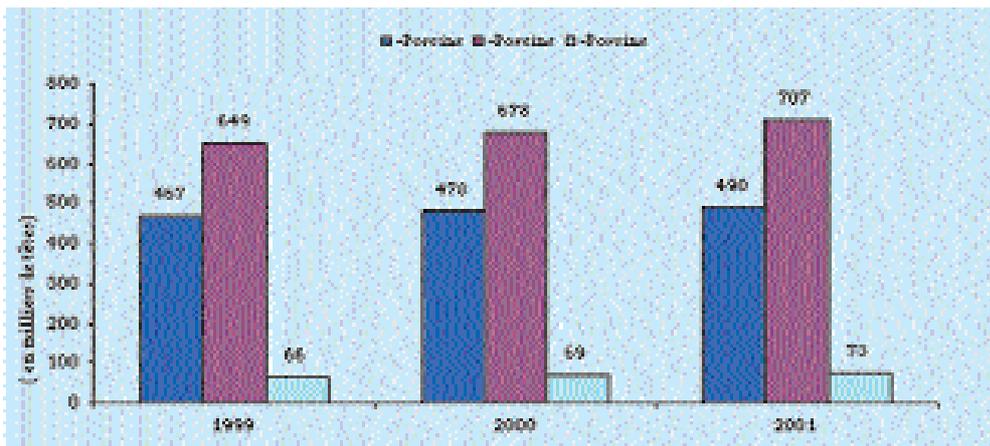
EVOLUTION DE L'AVICULTURE EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE



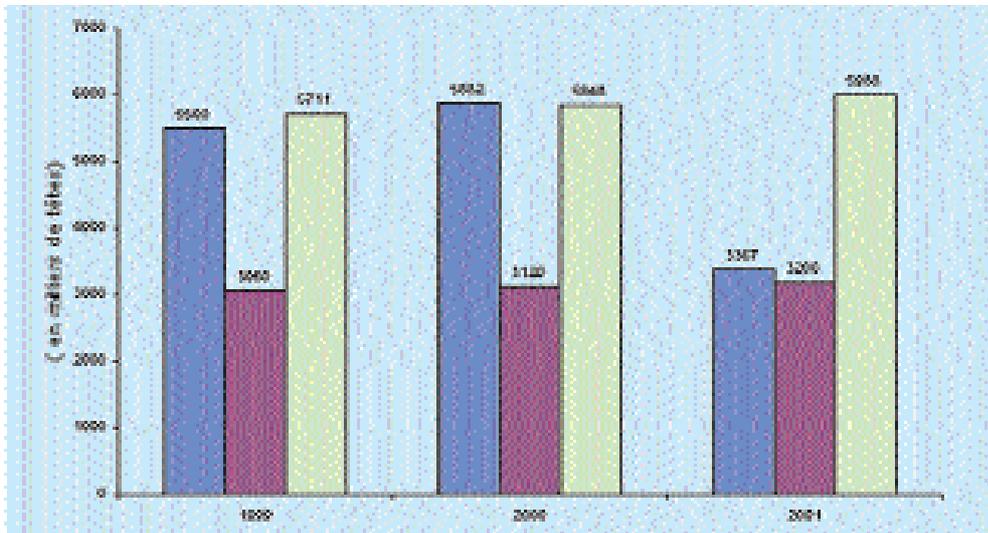
EVOLUTION DES BOVINS AU CAMEROUN, EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



EVOLUTION DES PORCINS AU CAMEROUN, EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET AU TCHAD



EVOLUTION DES OVINS ET CAPRINS AU CAMEROUN, EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE ET TCHAD



Annexes monétaires



SOMMAIRE DES ANNEXES MONÉTAIRES

TABLEAUX	271
- Plafonds des avances aux trésors nationaux, objectifs de refinancement et utilisations	272
- Contreparties des ressources du système monétaire	273
- Ressources du système monétaire	273
- Avoirs extérieurs nets du système monétaire	274
- Créances du système monétaire sur l'Etat.....	275
- Créances du système monétaire sur le reste de l'économie	276
- Position nette du Gouvernement vis-à-vis du système monétaire.....	277
- Evolution des concours de la BEAC aux établissements de crédits et des placements des banques et CCP sur le marché monétaire.....	278
- Evolution des taux d'intérêt de la BEAC et des conditions de banque.....	280
GRAPHIQUES	281
- Avoirs extérieurs nets	282
- Créances nettes sur l'Etat	282
- Monnaie fiduciaire.....	283
- Créances du système monétaire sur l'économie	283
- Monnaie scripturale	284
- Quasi-monnaie.....	284

TABLEAUX

**PLAFONDS DES AVANCES AUX TRESORS NATIONAUX,
OBJECTIFS DE REFINANCEMENT AUX BANQUES ET UTILISATIONS**

PAYS	2001										Taux d'utilisation au 31/12/01 (b)/(a) en %	
	2000		Mars		Juin		Septembre		Décembre			
	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/00 (a)	Utilisations au 31/12/00 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/03/01 (a)	Utilisations au 31/03/01 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 30/06/01* (a)	Utilisations au 30/06/01 (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancem. au 30/09/01 (a)	Utilisations au 30/09/01* (b)	Plafonds et Objectifs de Refinancement au 31/12/01 (a)	Utilisations au 31/12/01* (b)		
A - CAMEROUN												
1 - Trésor	232 480	148 027	232 480	80 135	232 480	157 812	232 480	176 104	159 520	220 426	84,94 %	
2 - Banques	12 000	2 078	15 000	1 531	15 000	1 489	15 000	786	15 000	773	5,15 %	
B - CENTRAFRIQUE												
1 - Trésor	11 935	11 935	12 117	12 117	12 117	12 117	12 117	12 117	12 117	17 231	142,21 %	
2 - Banques	8 000	3 219	8 000	2 882	8 000	2 833	8 000	1 907	8 000	2 022	25,28 %	
C - CONGO												
1 - Trésor	82 076	81 713	82 076	82 007	123 459	120 846	123 459	123 262	123 459	123 058	99,68 %	
2 - Banques	12 000	6 981	12 000	1 765	12 000	1 681	12 000	2 406	6 000	2 406	40,10 %	
D - GABON												
1 - Trésor	130 825	92 940	113 614	72 816	201 832	127 908	201 832	186 601	197 981	191 016	96,48 %	
2 - Banques	8 000	263	8 000	120	4 000	120	4 000	187	4 000	1 365	34,13 %	
E - GUINEE EQUATORIALE												
1 - Trésor	17 067	8 021	17 067	0	17 067	0	17 067	0	17 067	0	0,00 %	
2 - Banques	800	0	500	0	500	0	500	0	500	0	0,00 %	
F - TCHAD												
1 - Trésor	16 091	15 892	17 444	17 415	17 444	17 415	17 444	17 415	17 444	17 415	99,83 %	
2 - Banques	24 000	3 928	32 000	8 751	30 000	9 758	20 000	5 810	20 000	5 609	28,05 %	
G - CEMAC												
1 - Trésor	490 474	359 428	474 798	264 490	604 399	436 098	604 399	515 499	627 588	569 146	90,69 %	
2 - Système bancaire	64 800	16 469	75 500	15 049	69 500	15 881	59 500	11 096	53 500	12 175	22,76 %	

(*) Encours des utilisations

SITUATION MONETAIRE (au sens large)

CEMAC

(En millions de francs CFA)

1 - CONTREPARTIE DES RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

(Situation consolidée de la BEAC, des BCM et des AIBE)

Fin de période	Avoirs Extérieurs (nets)	CREDIT INTERIEUR							Total du crédit intérieur	Total des contreparties
		CREANCES NETTES SUR L'ETAT			CREANCES SUR L'ECONOMIE					
		Position nette du Gouvernement	Autres créances nettes sur l'Etat	Total	Inst.fin.non mon. (AIBN, IBL et IFNB)	Entr. publ. non financières	Secteur privé	Total		
1998	130 605	949 503	- 52 912	896 591	25 369	146 147	1 020 113	1 191 629	2 088 220	2 218 825
1999	187 203	965 078	- 52 480	912 598	19 468	148 645	1 095 038	1 263 151	2 175 749	2 362 952
2000	794 449	713 267	- 84 754	628 513	33 462	172 399	1 191 285	1 397 146	2 025 659	2 820 108
1999 Mars	85 263	982 656	- 40 249	942 407	25 252	149 028	1 005 638	1 179 918	2 122 325	2 207 588
Juin	65 965	985 331	- 48 040	937 291	18 756	147 075	1 046 605	1 212 436	2 149 727	2 215 692
Septembre	50 439	1 011 058	- 38 335	972 723	18 268	146 976	1 042 446	1 207 690	2 180 413	2 230 852
Décembre	187 203	965 078	- 52 480	912 598	19 468	148 645	1 095 038	1 263 151	2 175 749	2 362 952
2000 Mars	405 555	842 474	- 61 405	781 069	24 753	153 969	1 096 245	1 274 967	2 056 036	2 461 591
Juin	484 079	771 628	- 71 295	700 333	15 500	176 190	1 121 784	1 313 474	2 013 807	2 497 886
Septembre	510 300	807 982	- 80 299	727 683	41 432	162 989	1 125 854	1 330 275	2 057 958	2 568 258
Décembre	794 449	713 267	- 84 754	628 513	33 462	172 399	1 191 285	1 397 146	2 025 659	2 820 108
2001 Janvier	943 542	539 236	- 66 720	472 516	35 666	170 946	1 173 205	1 379 817	1 852 333	2 795 875
Février	787 275	717 524	- 87 626	629 898	34 960	166 361	1 099 225	1 300 546	1 930 444	2 717 719
Mars	785 528	745 092	-100 016	645 076	33 521	176 423	1 112 872	1 322 816	1 967 892	2 753 420
Avril	773 687	793 672	-113 964	679 708	42 462	189 902	1 141 812	1 374 176	2 053 884	2 827 571
Mai	688 573	844 386	- 97 223	747 163	39 708	180 791	1 169 819	1 390 318	2 137 481	2 826 054
Juin	647 449	833 235	-103 913	729 322	35 689	195 265	1 166 196	1 397 150	2 126 472	2 773 921
Juillet	735 909	819 452	- 90 420	729 032	35 689	195 265	1 166 196	1 397 150	2 126 182	2 862 091
Août	671 117	833 032	- 87 449	745 583	31 939	194 399	1 192 117	1 418 455	2 164 038	2 835 155
Septembre	637 768	892 401	- 95 867	796 534	30 760	173 679	1 241 416	1 445 855	2 242 389	2 880 157
Octobre	601 195	968 566	- 79 588	888 978	34 401	165 720	1 230 409	1 430 530	2 319 508	2 920 703
Novembre	589 524	947 654	-107 463	840 191	33 260	165 632	1 270 626	1 469 518	2 309 709	2 899 233
Dcembre	589 032	947 422	- 90 227	857 195	31 901	170 415	1 297 893	1 500 209	2 357 404	2 946 436

2 - RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE

(Situation consolidée de la BEAC, des BANQUES , et des CCP)

Fin de période	Monnaie fiduciaire (hors BCM et AIBE)	MONNAIE SCRIPTURALE					Total disponibilités monétaires (M1)	QUASI-MONNAIE			Disponibilités monétaires & quasi-monnaies (M2)	Fonds propres	Allocations de D.T.S	Autres postes nets	Total des ressources
		BEAC	Banques	CCP	AIBE	Total		BCM	AIBE	Total					
1998	564 291	12 147	527 727	9 153	8 559	557 586	1 121 877	479 768	3 649	483 417	1 605 294	700 983	57 379	-144 831	2 218 825
1999	606 259	11 851	586 720	6 857	7 036	612 464	1 218 723	527 385	5 773	533 158	1 751 881	727 618	65 185	-181 732	2 362 952
2000	689 417	16 530	789 335	8 118	8 036	822 019	1 511 436	627 067	4 178	631 245	2 142 681	746 744	66 882	- 136 199	2 820 108
1999 Mars	540 822	8 907	530 058	7 268	8 506	554 739	1 095 561	495 226	3 466	498 692	1 594 253	736 557	60 379	-183 601	2 207 588
Juin	532 411	11 219	522 011	8 119	9 787	551 136	1 083 547	528 398	3 395	531 793	1 615 340	740 838	61 663	-202 149	2 215 692
Sept.	537 260	8 085	541 748	7 086	8 724	565 643	1 102 903	529 398	3 447	532 845	1 635 748	747 163	62 152	-214 211	2 230 852
Déc.	606 259	11 851	586 720	6 857	7 036	612 464	1 218 723	527 385	5 773	533 158	1 751 881	727 618	65 185	-181 732	2 362 952
2000 Mars	584 839	10 894	686 414	6 962	6 829	711 099	1 295 938	518 368	4 962	523 330	1 819 268	749 428	67 345	-174 450	2 461 591
Juin	592 751	13 363	644 809	6 980	6 487	671 639	1 264 390	618 219	4 815	623 034	1 887 424	721 147	66 844	-177 529	2 497 886
Sept.	602 732	11 475	664 564	7 643	8 068	691 750	1 294 482	646 608	4 870	651 478	1 945 960	727 564	70 729	-175 995	2 568 258
Déc.	689 417	16 530	789 335	8 118	8 036	822 019	1 511 436	627 067	4 178	631 245	2 142 681	746 744	66 882	- 136 199	2 820 108
2001 Janv.	639 548	18 924	777 518	7 622	9 340	813 404	1 452 952	679 050	4 829	683 879	2 136 831	781 950	66 705	-189 611	2 795 875
Fév.	631 700	14 387	750 363	8 091	11 139	783 980	1 415 680	681 288	5 122	686 410	2 102 090	743 607	66 757	-194 735	2 717 719
Mars	662 851	17 138	723 457	8 057	11 163	759 815	1 422 666	684 040	4 831	688 871	2 111 537	739 724	68 180	-166 021	2 753 420
Avril	676 944	15 170	764 300	7 136	12 280	798 886	1 475 830	697 623	4 599	702 222	2 178 052	742 312	68 119	-160 912	2 827 571
Mai	671 460	15 478	740 061	7 380	11 105	774 024	1 445 484	718 520	5 586	724 106	2 169 590	727 223	70 648	-141 407	2 826 054
Juin	673 059	15 833	712 809	8 489	11 615	748 746	1 421 805	726 262	5 592	731 854	2 153 659	729 022	70 164	-178 924	2 773 921
Juillet	669 611	17 769	790 795	8 008	10 534	827 106	1 496 717	743 742	5 012	748 754	2 245 471	744 279	68 640	-197 801	2 860 589
Août	689 553	17 565	750 270	7 557	10 270	785 662	1 475 215	745 929	5 817	751 746	2 226 961	755 338	67 191	-214 335	2 835 155
Septembre	681 193	16 530	783 008	7 971	10 156	817 665	1 498 858	733 032	5 695	738 727	2 237 585	750 455	67 430	-175 313	2 880 157
Octobre	686 985	16 993	767 276	8 035	10 039	802 343	1 489 328	723 872	5 762	729 634	2 218 962	750 726	67 965	-116 950	2 920 703
ovembre	702 018	16 265	745 358	7 635	9 454	778 712	1 480 730	728 428	5 577	734 005	2 214 735	771 323	67 965	-154 790	2 899 233
Décembre	760 323	16 118	762 864	7 083	9 312	795 377	1 555 700	721 867	5 581	727 448	2 283 148	764 166	63 054	-163 932	2 946 436

AVOIRS EXTERIEURS NETS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

Fin de période		CEMAC (en millions de francs CFA)													
		AVOIRS EXTERIEURS					ENGAGEMENTS DE LA BEAC					ENGAGEMENTS EXTERIEURS DES BANQUES (BCM et AIBE)	Avoirs extérieurs nets du système monétaire		
		or	DTS	Position de réserves au FMI	Cpte d'opérat. (sol. créd)	Autres avoirs en devises	Total des avoirs extérieurs	Avoirs extérieurs des banques (BCM et AIBE)	Recours crédit FMI	Autres engagements	Total	Dettes postale	Autres	Total	
1998		36 873	187	1 122	180 506	92 008	310 696	161 027	221 554	4 596	226 150	6 414	108 554	114 968	130 605
1999		43 243	4 875	1 318	251 522	87 708	388 666	210 412	268 054	4 552	272 606	6 281	132 988	139 269	187 203
2000		43 853	5 687	1 443	786 817	91 966	929 766	365 824	331 642	10 384	342 026	6 281	152 834	159 115	794 449
1999	Mars	36 873	211	1 193	127 725	83 664	249 666	205 576	230 233	4 686	234 919	6 281	128 779	135 060	85 263
	Juin	37 821	6 424	1 218	147 635	81 120	274 218	197 691	246 983	8 988	255 971	6 281	143 692	149 973	65 965
	Sept.	37 821	6 502	1 228	141 588	87 185	274 324	209 035	263 786	5 422	269 208	6 281	157 431	163 712	50 439
	Déc.	43 243	4 875	1 318	251 522	87 708	388 666	210 412	268 054	4 552	272 606	6 281	132 988	139 269	187 203
2000	Mars	43 243	3 532	1 360	447 865	82 918	578 918	237 442	275 717	5 561	281 278	6 281	123 246	129 527	405 555
	Juin	45 131	2 145	1 398	525 748	75 129	649 551	269 250	283 198	5 790	288 988	6 281	139 453	145 734	484 079
	Sept.	45 131	517	1 526	501 428	108 574	657 176	296 013	301 285	7 018	308 303	6 281	128 305	134 586	510 300
	Déc.	43 853	5 687	1 443	786 817	91 966	929 766	365 824	331 642	10 384	342 026	6 281	152 834	159 115	794 449
2001	Janvier	43 853	5 784	1 440	856 467	99 422	1 006 966	421 371	338 096	11 377	349 473	6 281	129 041	135 322	943 542
	Février	43 853	3 929	1 441	810 988	98 054	958 265	346 610	336 092	14 919	351 011	6 281	160 308	166 589	787 275
	Mars	43 853	4 014	1 472	798 984	99 834	948 157	354 729	341 967	12 922	354 889	6 281	156 188	162 469	785 528
	Avril	43 853	4 037	1 470	771 926	99 659	920 945	365 884	341 662	6 651	348 313	6 281	158 548	164 829	773 687
	Mai	43 853	2 803	1 753	713 521	113 227	875 157	336 299	364 827	14 112	378 939	6 281	137 663	143 944	688 573
	Juin	47 759	3 863	1 560	682 176	106 603	841 961	358 078	13 845	371 923	371 923	6 281	144 080	150 361	647 449
	Juillet	47 759	8 552	1 525	782 964	115 119	955 919	297 844	364 613	12 833	377 446	6 281	134 127	140 408	735 909
	Août	47 759	7 261	1 495	762 672	112 743	931 930	251 471	356 914	14 425	372 765	6 281	134 664	140 945	671 117
	Septembre	47 759	6 729	1 499	689 084	112 535	857 606	307 988	358 501	14 264	372 765	6 281	148 780	155 061	637 768
	Octobre	47 759	5 925	1 512	671 135	126 271	852 602	308 625	363 772	23 939	387 711	6 281	166 040	172 321	601 195
	Novembre	47 759	4 460	1 512	646 043	116 002	815 776	311 266	361 468	9 176	370 644	6 281	160 593	166 874	589 524
	Décembre	47 344	4 182	1 513	680 476	116 239	849 754	224 848	356 556	8 754	365 310	6 281	113 999	120 260	589 032

CREANCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR L'ETAT

CEMAC (en millions de FCFA)

Fin de période	BANQUES (BCM et AIBE)											Total des créances nettes				
	B E A C					CREANCES					Dépôts de l'Etat					
	CREANCES		ENGAGEMENTS			Crédits FMI et divers		CREANCES		Autres			Total			
Court terme	Moyen terme	Créances sur les IBL cons. sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Comptes créditeurs	Total des engagements	Créances nettes	Effets publics	Dettes postale		Créances nettes					
1998	297 104	68 649	216 734	582 487	7 677	90 034	97 711	484 776	221 554	200 300	6 414	153 599	360 313	170 052	190 261	896 591
1999	326 218	68 649	194 577	589 444	9 949	94 358	104 307	485 137	268 054	193 753	6 281	161 735	361 769	202 362	159 407	912 598
2000	291 447	68 649	174 147	534 243	14 053	231 717	245 770	288 473	331 642	193 334	6 281	115 883	315 498	307 100	8 398	628 513
1999	332 304	68 649	211 362	612 315	7 859	80 501	88 360	523 955	230 233	197 974	6 281	164 166	368 421	180 202	188 219	942 407
Juin	331 852	68 649	205 512	606 013	7 097	88 983	96 080	509 933	246 983	198 283	6 281	161 573	366 137	185 762	180 375	937 291
Septembre	336 513	68 649	200 463	605 625	9 258	73 570	82 828	522 797	263 786	194 238	6 281	160 587	361 106	174 966	186 140	972 723
Décembre	326 218	68 649	194 577	589 444	9 949	94 358	104 307	485 137	268 054	193 753	6 281	161 735	361 769	202 362	159 407	912 598
2000	283 183	68 649	189 203	541 035	12 177	137 212	149 389	391 646	275 717	192 196	6 281	156 252	354 729	241 023	113 706	781 069
Juin	278 431	68 649	182 752	529 832	17 798	160 748	178 546	351 286	283 198	193 305	6 281	125 146	324 732	258 883	65 849	700 333
Septembre	314 031	68 649	180 917	563 597	14 253	139 615	153 868	409 729	301 285	193 447	6 281	128 407	328 135	311 466	16 669	727 683
Décembre	291 447	68 649	174 147	534 243	14 053	231 717	245 770	288 473	331 642	193 334	6 281	115 883	315 498	307 100	8 398	628 513
2001	251 996	68 649	172 391	493 036	19 209	278 543	297 752	195 284	338 096	193 381	6 281	119 807	319 469	380 333	-60 864	472 516
Février	266 475	68 649	170 570	505 694	18 601	236 923	255 524	250 170	336 092	196 271	6 281	118 407	320 959	277 323	43 636	629 898
Mars	262 401	68 649	173 312	504 362	15 993	218 111	234 104	270 258	341 967	191 637	6 281	116 562	314 480	281 629	32 851	645 076
Avril	292 128	68 649	171 543	532 320	18 198	187 782	205 980	326 340	341 662	192 061	6 281	113 245	311 587	299 881	11 706	679 708
Mai	327 407	68 649	169 164	565 220	19 568	196 516	216 084	349 136	364 827	192 009	6 281	119 767	318 057	284 857	33 200	747 163
Juin	369 617	68 649	166 903	605 169	18 027	218 246	236 273	368 896	358 078	191 806	6 281	114 082	312 169	309 821	2 348	729 322
Juillet	366 748	68 649	165 120	600 517	21 751	243 105	264 856	335 661	364 613	191 807	6 281	112 202	310 290	281 532	28 758	729 032
Août	370 753	68 649	163 029	602 431	19 657	263 945	283 602	318 829	356 914	194 927	6 281	112 201	313 409	243 569	69 840	745 583
Septembre	450 318	68 649	161 238	680 205	20 306	236 339	256 645	423 560	358 501	190 562	6 281	112 949	309 792	295 319	14 473	796 534
Octobre	478 421	68 649	159 442	706 512	15 303	233 676	248 979	457 533	363 772	190 607	6 281	111 506	308 394	240 721	67 673	888 978
Novembre	495 465	68 649	157 641	721 755	14 921	263 871	278 792	442 963	361 468	190 607	6 281	109 434	306 322	270 562	35 760	840 191
Décembre	501 440	68 649	155 836	725 925	16 689	257 686	274 375	451 550	356 556	190 426	6 281	115 910	312 604	263 515	49 089	857 195

CREANCES DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large) SUR LE RESTE DE L'ECONOMIE

CEMAC

(en millions de FCFA)

Fin de période	REPARTITION SELON LA DUREE										REPARTITION SELON LA NATURE DU BENEFICIAIRE					REFINANCEMENT DE LA BEAC																					
	COURT TERME					MOYEN TERME					LONG TERME					INSTITUTIONS FINANCIERES NON MONETAIRES					Secteur privé					Total des crédits à l'économie											
	Autres crédits		Total			Crédits de campagne		Autres crédits			Total			I.B.L.		A.I.B.N.			I.F.N.			Total		Entreprises publ. non financières		Secteur privé			Total des crédits à l'économie		COURT TERME		MOYEN TERME			Total des refinancements de la BEAC	
	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	I.B.L.	A.I.B.N.	I.F.N.	Total	Entreprises publ. non financières	Secteur privé	Total des crédits à l'économie	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total	Crédits de campagne	Autres crédits	Total			
1998	48 885	792 424	841 309	0	309 228	309 228	41 092	1 191 629	614	8	24 747	25 369	146 147	1 020 113	1 191 629	10 263	1 500	4 516	0	16 279	0	16 279	0	16 279	0	16 279	0	16 279	0	16 279	0	16 279	0	16 279	0	16 279	
1999	30 943	888 723	929 666	0	292 243	292 243	41 242	1 263 151	568	747	18 153	19 468	148 645	1 095 038	1 263 151	37 300	3 850	7 178	0	48 328	0	48 328	0	48 328	0	48 328	0	48 328	0	48 328	0	48 328	0	48 328	0	48 328	
2000	32 414	997 786	1 030 200	0	320 189	320 189	46 075	1 375 648	525	47	28 939	29 511	171 831	1 174 306	1 375 648	25 435	3 298	3 396	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	
1999 Mars	60 889	767 342	828 211	0	310 287	310 287	41 420	1 179 918	588	1 000	23 664	25 252	149 028	1 005 638	1 179 918	19 937	3 500	4 516	0	27 953	0	27 953	0	27 953	0	27 953	0	27 953	0	27 953	0	27 953	0	27 953	0	27 953	
Juin	52 617	804 341	856 958	0	313 377	313 377	42 101	1 212 436	582	0	18 174	18 756	147 075	1 046 605	1 212 436	13 522	5 400	4 064	0	22 986	0	22 986	0	22 986	0	22 986	0	22 986	0	22 986	0	22 986	0	22 986	0	22 986	
Septembre	40 877	822 060	862 937	0	301 752	301 752	43 001	1 207 690	459	0	17 809	18 268	146 976	1 042 446	1 207 690	11 489	3 100	5 623	0	20 212	0	20 212	0	20 212	0	20 212	0	20 212	0	20 212	0	20 212	0	20 212	0	20 212	
Décembre	30 943	898 723	929 666	0	292 243	292 243	46 757	1 397 146	520	47	32 895	33 462	172 399	1 191 285	1 397 146	25 435	3 298	3 396	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	
2000 Mars	45 832	874 039	919 871	0	313 876	313 876	41 220	1 274 967	522	47	24 184	24 753	153 969	1 096 245	1 274 967	40 718	7 000	6 367	0	54 085	0	54 085	0	54 085	0	54 085	0	54 085	0	54 085	0	54 085	0	54 085	0	54 085	
Juin	57 817	925 280	983 097	0	289 760	289 760	40 617	1 313 474	529	47	14 924	15 500	176 190	1 121 784	1 313 474	31 061	6 900	4 497	0	42 478	0	42 478	0	42 478	0	42 478	0	42 478	0	42 478	0	42 478	0	42 478	0	42 478	
Septembre	46 698	939 560	986 258	0	298 895	298 895	45 122	1 330 275	516	262	40 654	41 432	162 989	1 125 854	1 330 275	19 340	3 900	4 438	0	27 678	0	27 678	0	27 678	0	27 678	0	27 678	0	27 678	0	27 678	0	27 678	0	27 678	
Décembre	32 414	997 786	1 030 200	0	320 189	320 189	46 075	1 375 648	525	47	28 939	29 511	171 831	1 174 306	1 375 648	25 435	3 298	3 396	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	0	32 129	
2001 Janvier	36 577	972 225	1 008 802	0	324 092	324 092	46 923	1 379 817	986	47	34 633	35 666	170 946	1 173 205	1 379 817	20 880	3 769	3 200	0	27 849	0	27 849	0	27 849	0	27 849	0	27 849	0	27 849	0	27 849	0	27 849	0	27 849	
Février	39 643	884 493	924 136	0	327 781	327 781	48 629	1 300 546	348	0	34 612	34 960	166 361	1 099 225	1 300 546	13 876	4 250	4 383	0	22 509	0	22 509	0	22 509	0	22 509	0	22 509	0	22 509	0	22 509	0	22 509	0	22 509	
Mars	50 199	911 718	961 917	0	312 267	312 267	48 632	1 322 816	341	0	33 180	33 521	176 423	1 112 872	1 322 816	16 132	4 135	4 304	0	24 571	0	24 571	0	24 571	0	24 571	0	24 571	0	24 571	0	24 571	0	24 571	0	24 571	
Avril	58 319	944 029	1 002 348	0	323 076	323 076	48 752	1 374 176	1 458	0	41 004	42 462	189 902	1 141 812	1 374 176	17 057	1 200	2 105	0	20 362	0	20 362	0	20 362	0	20 362	0	20 362	0	20 362	0	20 362	0	20 362	0	20 362	
Mai	52 882	972 280	1 025 162	0	298 845	298 845	66 311	1 390 318	1 725	0	37 983	39 708	180 791	1 169 819	1 390 318	17 796	5 300	4 236	0	27 332	0	27 332	0	27 332	0	27 332	0	27 332	0	27 332	0	27 332	0	27 332	0	27 332	
Juin	47 343	970 707	1 018 050	0	330 105	330 105	48 995	1 397 150	442	0	36 247	35 689	166 196	1 166 196	1 397 150	21 414	3 800	3 605	0	28 819	0	28 819	0	28 819	0	28 819	0	28 819	0	28 819	0	28 819	0	28 819	0	28 819	
Juillet	40 489	987 142	1 027 631	0	320 204	320 204	47 813	1 395 648	360	0	34 924	35 284	196 820	1 163 544	1 395 648	21 456	5 300	3 617	0	30 373	0	30 373	0	30 373	0	30 373	0	30 373	0	30 373	0	30 373	0	30 373	0	30 373	
Août	31 806	1 004 904	1 036 710	0	333 896	333 896	47 849	1 418 455	37	0	31 902	31 939	194 399	1 192 117	1 418 455	12 860	4 500	3 582	0	20 942	0	20 942	0	20 942	0	20 942	0	20 942	0	20 942	0	20 942	0	20 942	0	20 942	
Septembre	47 640	1 016 297	1 063 937	0	334 006	334 006	47 912	1 445 855	341	0	30 419	30 760	173 679	1 241 416	1 445 855	12 254	4 000	3 573	0	19 827	0	19 827	0	19 827	0	19 827	0	19 827	0	19 827	0	19 827	0	19 827	0	19 827	
Octobre	25 494	1 025 453	1 050 937	0	331 568	331 568	48 025	1 430 530	343	0	34 058	34 401	165 720	1 230 409	1 430 530	10 684	3 250	4 306	0	18 240	0	18 240	0	18 240	0	18 240	0	18 240	0	18 240	0	18 240	0	18 240	0	18 240	
Novembre	21 087	1 068 280	1 089 367	0	335 726	335 726	44 425	1 469 518	344	0	32 916	33 260	165 632	1 270 626	1 469 518	9 683	3 600	4 256	0	17 539	0	17 539	0	17 539	0	17 539	0	17 539	0	17 539	0	17 539	0	17 539	0	17 539	
Décembre	30 039	1 077 826	1 107 865	0	348 506	348 506	43 838	1 500 209	464	0	31 437	31 901	170 415	1 297 893	1 500 209	7 788	4 000	3 640	0	15 428	0	15 428	0	15 428	0	15 428	0	15 428	0	15 428	0	15 428	0	15 428	0	15 428	

POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DU SYSTEME MONETAIRE (au sens large)

CEMAC

(en millions de francs CFA)

Fin de période	POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT VIS-A-VIS DE LA BEAC										TOTAL des PNG			
	CREANCES					ENGAGEMENTS						P.N.B de la BEAC	P.N.G. du FMI et divers	P.N.G. VIS-A-VIS DES BANQUES
	Court terme	Moyen terme	Créances sur les IBL consol. sur l'Etat	Total des créances	Encaisse du Trésor	Comptes créditeurs	Total des engagements	Crédits au gouvernement	Dépôts du gouvernement	P.N.G vis-à-vis des banques				
1998	297 104	68 649	216 734	582 487	7 677	88 256	95 933	486 554	221 554	329 715	88 320	241 395	949 503	
1999	326 218	68 649	194 577	589 444	9 949	91 130	101 079	488 365	268 054	331 974	123 315	208 659	965 078	
2000	291 447	68 649	174 147	534 243	14 053	224 749	238 802	295 441	331 642	276 525	190 341	86 184	713 267	
1999	332 304	68 649	211 362	612 315	7 859	78 917	86 776	525 539	230 233	333 095	106 211	226 884	982 656	
Juin	331 852	68 649	205 512	606 073	7 097	87 033	94 130	511 883	246 983	338 280	111 815	226 465	985 331	
Septembre	336 513	68 649	200 463	605 625	9 258	71 430	80 688	524 937	263 786	331 376	109 041	222 335	1 011 058	
Décembre	326 218	68 649	194 577	589 444	9 949	91 130	101 079	488 365	268 054	331 974	123 315	208 659	965 078	
2000	283 183	68 649	189 203	541 035	12 177	134 399	146 576	394 459	275 717	323 187	150 889	172 298	842 474	
Juin	278 431	68 649	182 752	529 832	17 798	153 479	171 277	358 555	283 198	293 396	163 521	129 875	771 628	
Septembre	314 031	68 649	180 917	563 597	14 253	134 844	149 097	414 500	301 285	295 449	203 252	92 197	807 982	
Décembre	291 447	68 649	174 147	534 243	14 053	224 749	238 802	295 441	331 642	276 525	190 341	86 184	713 267	
2001	251 996	68 649	172 391	493 036	19 209	273 911	293 120	199 916	338 096	276 879	275 655	1 224	539 236	
Février	266 475	68 649	170 570	505 694	18 601	233 903	252 504	253 190	336 092	285 216	156 974	128 242	717 524	
Mars	282 401	68 649	173 312	504 362	15 993	213 618	229 611	274 751	341 967	281 839	153 465	128 374	745 092	
Avril	292 128	68 649	171 543	532 320	18 198	182 923	201 121	331 199	341 662	281 487	160 676	120 811	793 672	
Mai	327 407	68 649	169 164	565 220	19 568	190 837	210 405	354 815	364 827	281 933	157 190	124 744	844 386	
Juin	389 617	68 649	166 903	605 169	18 027	214 258	232 285	372 884	358 078	276 280	174 007	102 273	833 235	
Juillet	366 748	68 649	165 120	600 517	21 751	240 803	262 554	337 963	364 613	276 181	159 305	116 876	819 452	
Août	370 753	68 649	163 029	602 431	19 657	260 435	280 092	322 339	356 914	269 427	115 649	153 779	833 032	
Septembre	450 318	68 649	161 238	680 205	20 306	232 776	253 082	427 123	358 501	274 949	168 172	106 777	892 401	
Octobre	478 421	68 649	159 442	706 512	15 303	230 492	240 492	460 717	363 772	272 507	128 430	144 077	968 566	
Novembre	495 465	68 649	157 641	721 755	14 921	260 921	275 842	445 913	361 468	285 418	145 145	140 273	947 654	
Decembre	501 440	68 649	155 836	725 925	16 689	254 075	270 764	455 161	356 556	276 714	141 010	135 705	947 422	

**EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT
ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHE MONETAIRE**
(Moyennes mensuelles en Millions de FCFA)

1 - INTERVENTION EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT
(Marché Monétaire - Niveau 2)

PAYS	GUICHET "A"				TOTAL	GUICHET "B"			TOTAL GENERAL DES INTERVENTIONS	Volume des transactions interbanq. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except. garanties par des certificats de placement	Avances au taux de pénalité		Crédits à moyen terme irrévocables	Crédits à l'économie (SODECOTON)	TOTAL			
1. CAMEROUN											
Janvier 2001	392	0	0	0	392	21	1 118	1 139	1 531	8 222 025	39 774
Février 2001	392	0	0	0	392	21	1 118	1 139	1 531	500 000	58 750
Mars 2001	392	0	0	0	392	21	1 118	1 139	1 531	4 200 000	61 900
Avril 2001	392	0	0	0	392	0	1 118	1 118	1 510	2 872 025	78 967
Mai 2001	392	0	0	0	392	0	1 118	1 118	1 510	38 200 000	99 290
Juin 2001	371	0	0	0	371	0	1 118	1 118	1 489	28 922 025	95 833
Juillet 2001	359	0	0	0	359	0	568	568	927	4 800 000	105 712
Août 2001	447	0	0	0	447	0	568	568	1 015	9 672 025	117 904
Septembre 2001	218	0	0	0	218	0	568	568	786	16 200 000	120 567
Octobre 2001	230	0	0	0	230	0	568	568	798	1 000 000	111 742
Novembre 2001	187	0	0	0	187	0	568	568	755	1 900 000	101 950
Décembre 2001	205	0	0	0	205	0	568	568	773	8 200 000	94 403
2. CENTRFRIQUE											
Janvier 2001	900	1 934	0	0	2 834	758	-	758	3 592	305 000	68
Février 2001	1225	750	0	0	1 975	498	-	498	2 473	1 260 000	900
Mars 2001	1 900	461	0	0	2 361	521	-	521	2 882	195 000	500
Avril 2001	1 700	780	0	0	2 480	79	-	79	2 559	0	0
Mai 2001	1 640	457	0	0	2 097	225	-	225	2 322	0	0
Juin 2001	1 300	1 148	0	0	2 448	385	-	385	2 833	0	0
Juillet 2001	2 025	367	0	0	2 392	156	-	156	2 548	0	0
Août 2001	1 800	627	0	0	2 427	321	-	321	2 748	0	245
Septembre 2001	1 243	384	0	0	1 627	280	-	280	1 907	600 000	103
Octobre 2001	1 133	63	0	2	1 198	245	-	245	1 443	1 000 000	129
Novembre 2001	783	277	0	2	1 062	376	-	376	1 438	400 000	140
Décembre 2001	994	447	0	4	1 445	577	-	577	2 022	17 000	0
3. CONGO											
Janvier 2001	4 421	253	0	0	4 674	1 722	-	1 722	6 396	0	38 858
Février 2001	1 745	39	0	0	1 784	1 666	-	1 666	3 450	0	62 350
Mars 2001	618	0	0	0	618	1 147	-	1 147	1 765	0	50 360
Avril 2001	824	0	0	0	824	927	-	927	1 751	0	45 623
Mai 2001	777	0	0	0	777	895	-	895	1 672	0	22 335
Juin 2001	777	0	0	0	777	904	-	904	1 681	0	27 477
Juillet 2001	820	0	0	0	820	861	-	861	1 681	0	27 152
Août 2001	505	0	0	8	513	1 235	-	1 235	1 748	0	30 226
Septembre 2001	457	0	0	0	457	1 949	-	1 949	2 406	0	28 730
Octobre 2001	577	0	0	0	577	1 908	-	1 908	2 485	0	25 335
Novembre 2001	413	0	0	0	413	1 833	-	1 833	2 246	0	22 114
Décembre 2001	570	0	0	3	573	1 833	-	1 833	2 406	0	21 952
4. GABON											
Janvier 2001	220	0	0	0	263	0	-	-	2 20	2 500 000	25 290
Février 2001	220	51	0	0	220	0	-	-	216	3 000 000	29 750
Mars 2001	165	120	0	0	216	0	-	-	120	3 000 000	33 100
Avril 2001	0	120	0	0	120	0	-	-	120	4 000 000	14 300
Mai 2001	0	120	0	0	120	0	-	-	120	3 000 000	6 581
Juin 2001	0	120	0	0	120	0	-	-	120	2 500 000	13 817
Juillet 2001	0	120	0	0	120	0	-	-	120	3 500 000	21 806
Août 2001	0	152	0	0	152	0	-	-	152	9 565 000	19 484
Septembre 2001	0	187	0	0	187	0	-	-	187	4 650 000	14 550
Octobre 2001	0	120	0	0	120	0	-	-	120	3 500 000	12 661
Novembre 2001	0	120	0	0	120	0	-	-	120	3 500 000	9 100
Décembre 2001	0	1 075	290	0	1 365	0	-	-	1 365	4 000 000	2 703

**EVOLUTION DES CONCOURS DE LA BEAC AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT
ET DES PLACEMENTS DES BANQUES ET CCP SUR LE MARCHÉ MONÉTAIRE (SUITE)**

(Moyennes mensuelles en Millions de FCFA)

PAYS	1 - INTERVENTION EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (Marché Monétaire - Niveau 2)					TOTAL GENERAL DES INTERVEN TIONS	Volume des transactions interbanc. (montants effectifs des transactions)	Placements des Banques & CCP auprès de la BEAC (Appels d'offres négatifs)
	GUICHET "A"				GUICHET "B"			
	Appels d'offres de 7 jours	Pensions de 2 à 7 jours	Av. except. garanties par des certificats de placement	Avances au taux de pénalité	TOTAL			
5. GUINEE EQUATORIALE								
Janvier 2001	0	0	0	0	0	0	7 000 000	0
Février 2001	0	0	0	0	0	0	8 500 000	0
Mars 2001	0	0	0	0	0	0	9 500 000	0
Avril 2001	0	0	0	0	0	0	8 000 000	0
Mai 2001	0	0	0	0	0	0	7 500 000	0
Juin 2001	0	0	0	0	0	0	10 000 000	550
Juillet 2001	0	0	0	0	0	0	10 000 000	2 629
Août 2001	0	0	0	0	0	0	7 500 000	5 000
Septembre 2001	0	0	0	0	0	0	8 000 000	6 900
Octobre 2001	0	0	0	0	0	0	6 500 000	6 774
Novembre 2001	0	0	0	0	0	0	7 500 000	8 467
Décembre 2001	0	0	0	0	0	0	6 500 000	16 871
6. TCHAD								
Janvier 2001	5 672	158	0	0	5 830	0	5 830	226
Février 2001	7 149	446	0	0	7 595	0	7 595	500
Mars 2001	8 562	189	0	0	8 751	0	8 751	200
Avril 2001	9 547	150	0	0	9 697	0	9 697	0
Mai 2001	12 440	155	0	0	12 595	0	12 595	0
Juin 2001	9 625	133	0	0	9 758	00	9 758	0
Juillet 2001	10 063	555	0	0	10 618	0	10 618	0
Août 2001	8 380	194	0	0	8 574	0	8 574	2 000
Septembre 2001	5 660	150	0	0	5 810	00	5 810	2 133
Octobre 2001	7 510	97	0	0	7 607	0	7 607	1 581
Novembre 2001	4 440	100	0	0	4 540	0	4 540	1 700
Décembre 2001	5 290	319	0	0	5 609	0	5 609	161
7. CEMAC								
Janvier 2001	11 605	2 345	0	0	13 950	3 619	17 569	1 04 216
Février 2001	10 676	1 286	0	0	11 962	3 303	15 265	152 250
Mars 2001	11 472	770	0	0	12 242	2 807	15 049	146 060
Avril 2001	12 463	1 050	0	0	13 513	2 124	15 637	138 890
Mai 2001	15 249	782	0	0	15 981	2 238	18 219	128 206
Juin 2001	12 073	1 401	0	0	13 474	2 389	15 863	43 422 025
Juillet 2001	13 267	1 042	0	0	14 309	1 585	15 894	20 300 000
Août 2001	11 132	973	0	8	12 113	2 124	14 237	30 737 025
Septembre 2001	7 578	721	0	0	8 299	2 797	11 096	29 450 000
Octobre 2001	9 450	280	0	2	9 732	2 721	12 453	12 000 000
Novembre 2001	5 823	497	0	2	6 322	2 777	9 099	13 000 000
Décembre 2001	7 059	1841	0	7	9 197	2 978	12 175	18 717 000

Source: BEAC

EVOLUTION DES TAUX D'INTERET DE LA BEAC ET DES CONDITIONS DE BANQUE

(en pourcentage)

	1994	1995	01/01/96	08/02/96	12/03/96	15/04/96	06/05/96	03/06/96	04/06/96	29/07/96	16/10/96	21/11/96	23/05/97	07/12/98	12/05/99	14/01/00	25/05/00	13/09/00	06/09/01	
Fin de Période	07/02/96	11/03/96	14/04/96	05/05/96	02/06/96	03/06/96	28/07/96	15/10/96	20/11/96	22/05/97	06/12/98	11/05/99	13/01/00	24/05/00	12/09/00	05/09/01	31/12/01			
I- LES OPERATIONS DE TRESORS (hors Marché)																				
• Taux des avances aux trésors	7,75	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	7,50	7,00	7,60	7,30	7,00	7,00	6,50
• Taux de pénalité aux trésors	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,25	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50	10,50
• Taux des dépôts spéciaux	4,00	4,50	4,50	4,50	4,50	4,50	3,90	3,90	3,60	3,30	3,30	3,00	3,00	3,00	2,75	3,15	3,25	3,60	3,60	3,60
II - MARCHÉ MONÉTAIRE																				
A - Injections de liquidités																				
I - Guichet «A»																				
• Taux des appels d'offres (TIAO)	7,75	8,60	8,60	8,60	8,60	8,20	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	7,75	7,50	7,50	7,00	7,60	7,30	7,00	7,00	6,50
• Taux des prises en pension (TIPP)	9,25	10,75	10,75	10,75	10,75	10,20	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	9,75	9,50	9,50	9,00	9,60	9,30	9,00	9,00	8,50
• Taux des interventions Ponctuelles (FISIP)	-	-	10,75-15	10,75-15	10,75-15	10,20-15	10-15	10-15	10-15	10-15	10-15	9,75-15	9,75-15	9,00-15	9,00-15	9,60-15	9,30-15	9,00-15	9,00-15	8,50-15
• Taux des Av. except. s/Cert. de Plac. (TACP)*	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8,00	7,75	7,50	7,00	7,60	7,30	7,00	7,00	6,50
• Taux de pénalité aux banques (TPB)	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
2 - Guichet «B»																				
• Taux s/nouveaux crédits d'invest. productifs**	7,75	8,60	8,60	8,20	8,20	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	8,00	7,75	7,5000	7,4375	7,1875	7,6250	7,3125	7,3125	7,3125	7,3125
• Taux effectifs s/anciens CMT irrévocables	N.D.	6,5-14	7,50-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	7,00-7,75	4,30-6,50										
B - Ponctions de liquidités (Appels d'offres négatifs)																				
• Taux d'intérêt sur placement à 7 jrs «TISP»	-	-	4,5000	4,5000	4,0000	4,0000	3,9000	3,6000	3,6000	3,3000	3,3000	3,0000	3,0000	3,0000	2,7500	3,1500	3,2500	3,3000	3,6000	3,6000
• Taux d'intérêt sur placement à 28 jrs «TISP»	-	-	4,7500	4,5825	4,0625	4,0625	3,9625	3,6625	3,6625	3,3625	3,3625	3,0625	3,0625	2,8125	3,2125	3,3125	3,3125	3,3625	3,6625	3,6625
• Taux d'intérêt sur placement à 64 jrs «TISP»	-	-	-	4,6250	4,1250	4,1250	4,0250	3,7250	3,7250	3,4250	3,4250	3,1250	3,1250	2,8750	3,2750	3,3750	3,3750	3,4250	3,7250	3,7250
C - Taux des dépôts spéciaux des Organismes Publics																				
D - Taux de rémunération des Réserves Obligatoires	4,00	4,50	4,50	4,50	4,00	3,90	3,90	3,60	3,60	3,30	3,30	3,00	3,00	3,00	2,75	3,15	3,25	3,30	3,60	3,60
III - CONDITIONS DE BANQUE																				
- Libres, avec 2 bornes																				
1. Taux débiteur maximum (TDM)**	16,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00	22,00
2. Taux créateur minimum (TCM)	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,50	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
IV - COEFFICIENTS DES RESERVES OBLIGATOIRES																				
1. Coefficients applicables sur les dépôts à Vue (DAV)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00
2. Coefficients applicables sur les dépôts à Termes (DAT)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0,50

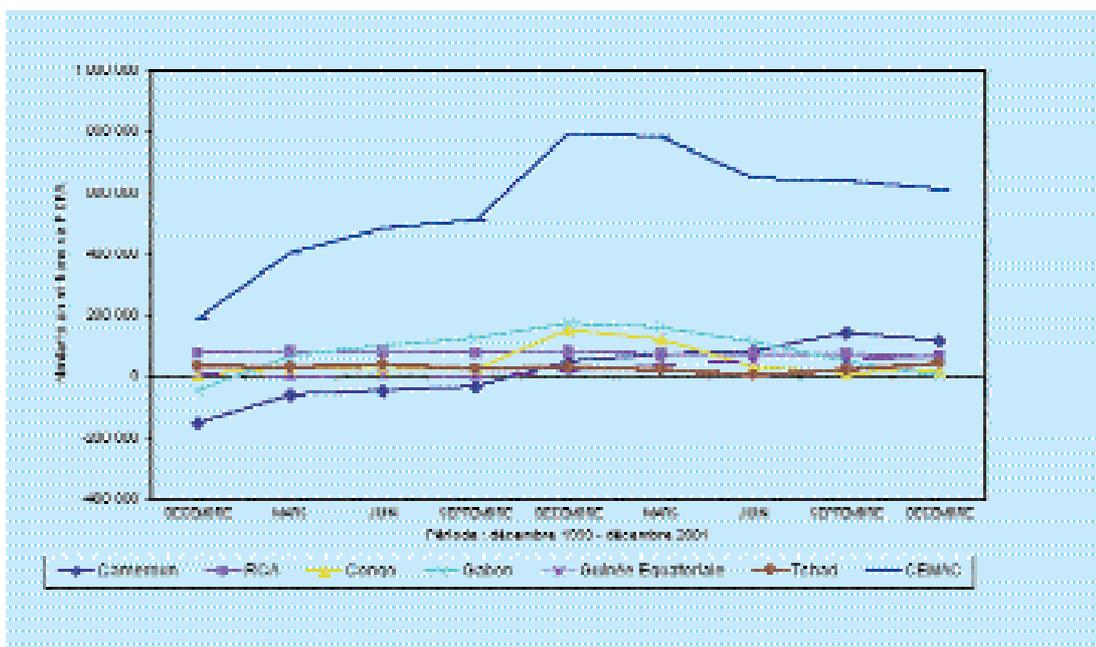
* Le taux des avances exceptionnelles garanties par la remise des Certificats de Placement est égal au TIAO

** Le taux applicable sur les nouveaux crédits est le TIAO en vigueur lors de la mise en place du crédit. Il peut être revu à la baisse, ainsi qu'à la hausse sans pouvoir dépasser le taux d'intérêt initial.

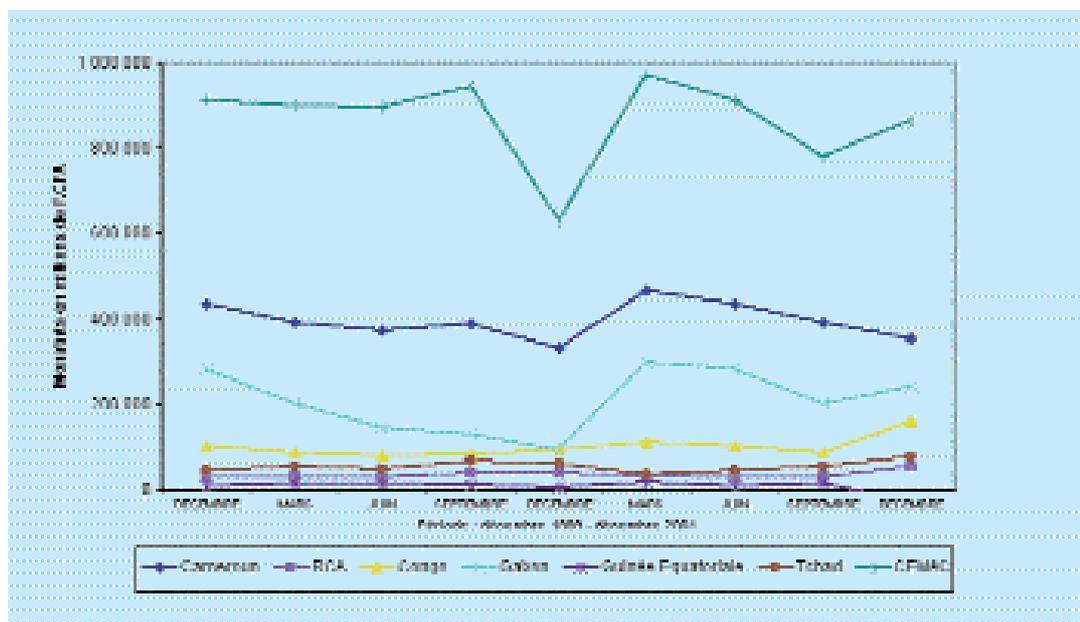
*** Le taux débiteur maximum s'applique à la clientèle de tous les Ets de crédit (banques et Ets financiers) Il est égal au taux de pénalité aux Ets de crédits (15%) plus une marge fixe arrondie à 7 % par le CA de la BEAC du 24/11/95

GRAPHIQUES

EVOLUTION DES AVOIRS EXTERIEURS NETS

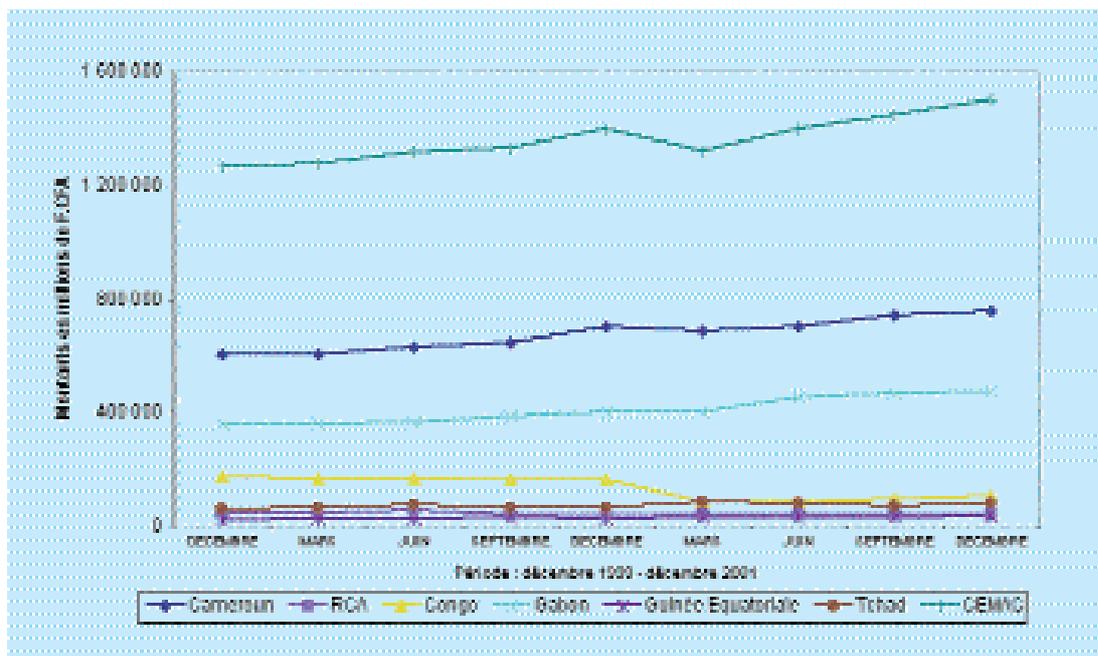


EVOLUTION DES CREANCES NETTES SUR L'ETAT

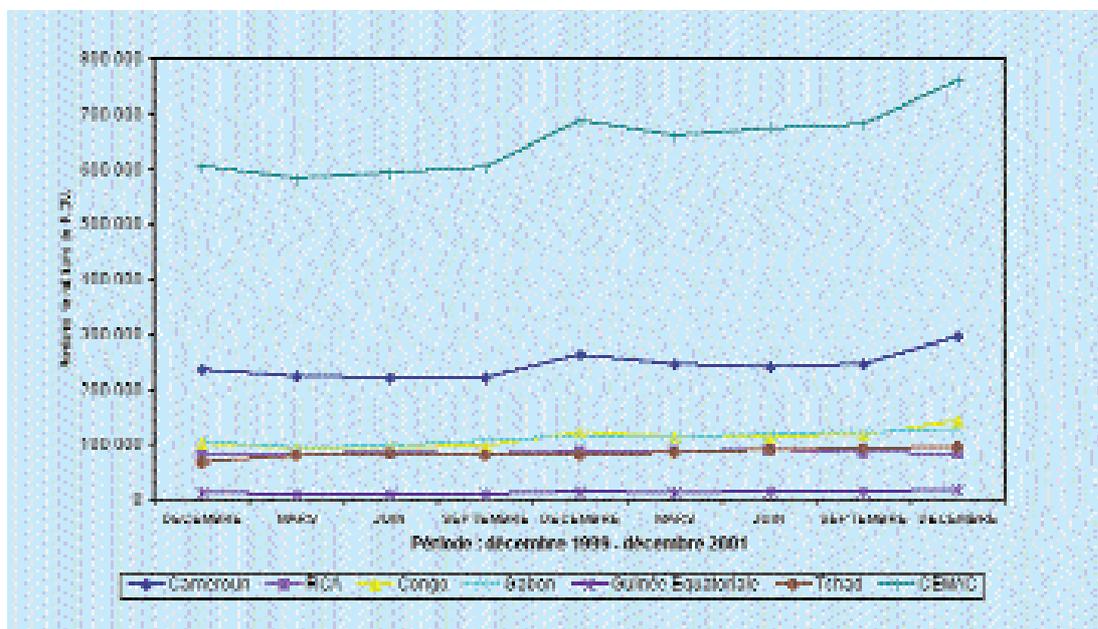




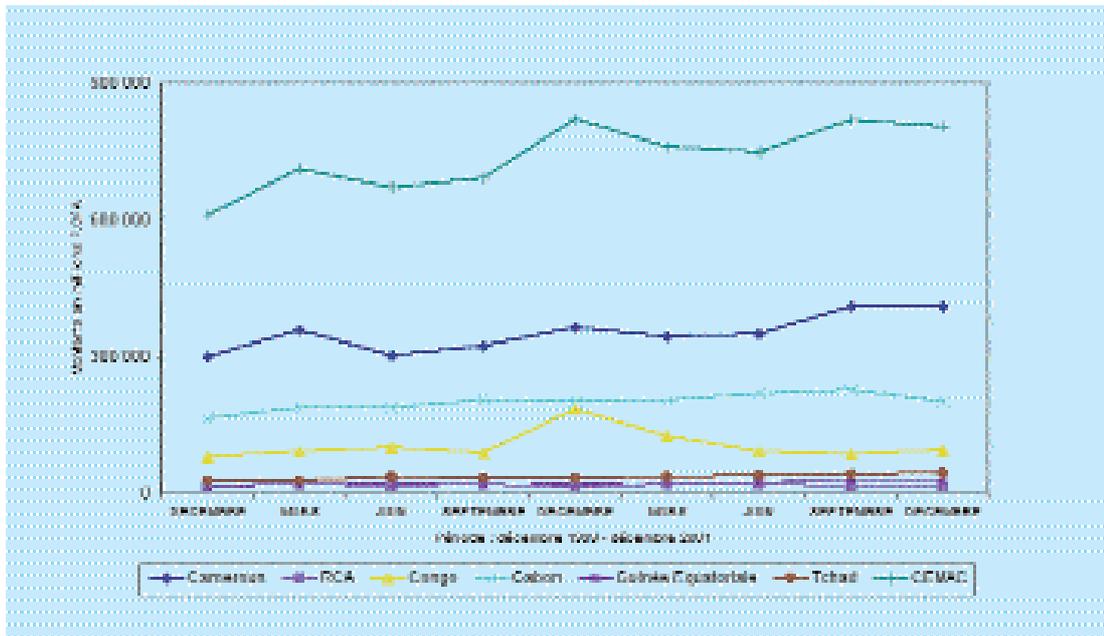
EVOLUTION DES CREDITS A L'ECONOMIE



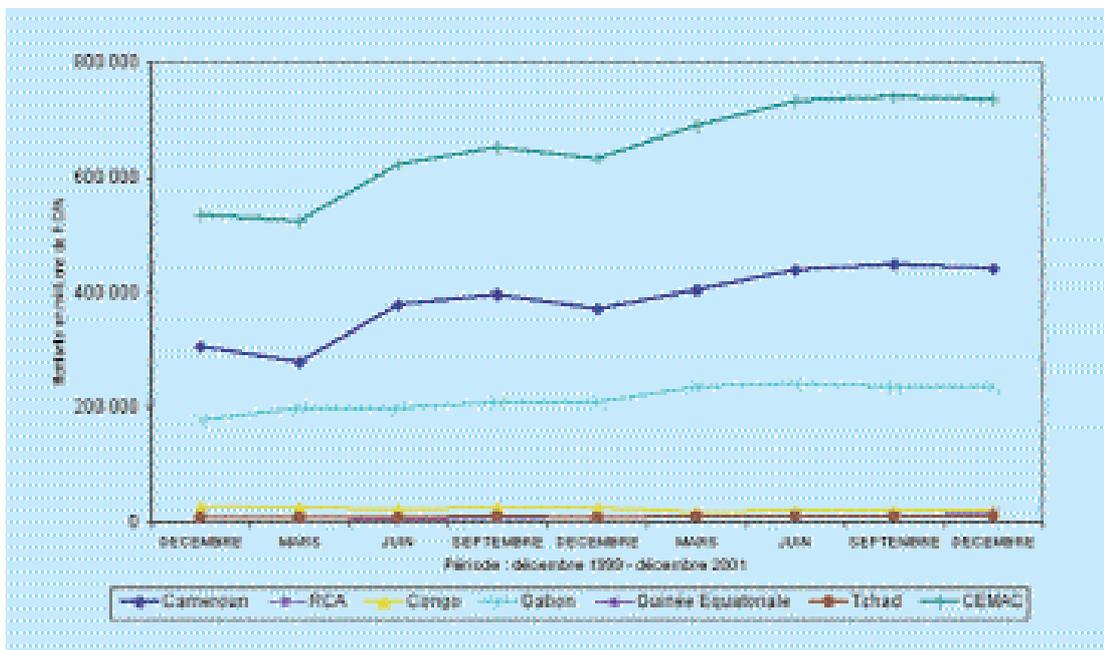
EVOLUTION DE LA MONNAIE FIDUCIAIRE



EVOLUTION DE LA MONNAIE SCRIPTURALE



EVOLUTION DE LA QUASI-MONNAIE



Autres Annexes



SOMMAIRE DES AUTRES ANNEXES

- Annexes de l'Emission.....	286
- Circulation fiduciaire de la CEMAC par mois	287
- Evolution de la circulation fiduciaire par Etat	288
- Evolution des versements des banques et des comptes publics	288
- Evolution des prélèvements des banques et des comptes publics	289
- Evolution comparée du montant des encaisses des billets et pièces par rapport à la circulation moyenne au 31 décembre	289
- Billets de la Zone d'Emission exportés hors de leur territoire d'origine.....	290
- Evolution des encaisses et de la circulation fiduciaire moyenne	
- Créances du FMI sur les Etats membres de la CEMAC au 31 décembre 2001	290
- Etat d'avancement des vingt principales mesures du Programme Sous-Régional de Redressement économique et financier des pays de la CEMAC (PSR)	291

CIRCULATION FIDUCIAIRE DE LA CEMAC PAR MOIS

Exercice 2001

Mois	Cameroun	Tchad	R.C.A.	Congo	Gabon	Guinée Eq.	Total CEMAC
Janvier	273 244 944 349	89 364 067 882	93 450 091 941	126 621 433 511	130 832 185 812	15 871 614 201	729 384 337 696
Février	267 300 891 335	88 821 367 739	91 213 888 957	119 381 339 522	133 015 407 949	15 419 392 734	715 152 288 236
Mars	275 053 748 250	96 202 097 484	75 091 989 568	128 384 419 309	138 317 037 461	15 384 438 768	728 433 730 840
Avril	275 613 612 536	98 167 170 912	90 824 430 247	134 840 494 039	140 107 161 593	18 798 693 883	758 351 563 210
Mai	278 360 088 332	101 304 225 320	91 488 866 286	127 051 042 521	147 030 070 858	17 690 932 915	762 925 226 232
Juin	265 998 891 906	99 774 755 267	90 871 154 687	127 361 321 505	145 319 564 556	17 978 889 637	747 314 002 140
Juillet	272 036 278 025	99 142 534 024	87 838 683 483	130 700 604 382	148 240 961 323	16 702 399 879	754 661 461 116
Août	279 382 875 467	100 350 420 442	88 134 350 443	132 596 688 597	151 299 565 393	18 747 687 513	770 511 587 855
Septembre	278 358 313 900	101 095 741 871	86 337 790 549	128 962 981 904	147 957 613 106	16 482 089 751	759 194 531 081
Octobre	279 839 140 000	98 996 384 391	82 968 292 890	132 959 516 379	147 385 219 314	17 757 162 566	759 905 715 540
Novembre	292 312 427 968	98 738 954 945	82 684 956 541	132 408 401 278	147 199 504 780	17 792 990 463	771 137 235 975
Décembre	332 211 248 834	102 085 689 478	83 368 448 204	156 229 983 069	154 441 596 922	21 517 277 960	849 854 244 467
Total général	3 369 721 885 484	1 174 043 409 755	1 044 272 943 796	1 577 498 226 016	1 731 145 889 067	210 143 570 271	9 106 825 924 389
Circulation moyenne	280 810 157 124	97 836 950 813	87 022 745 316	131 458 185 501	144 262 157 422	17 511 964 189	758 902 160 366
Part de chaque Etat	37,00 %	12,89 %	11,47 %	17,32 %	19,01 %	2,31 %	100,00 %

EVOLUTION DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE PAR ETAT

(en millions de FCFA)

ETATS	Montants			Variations en %	
	30-juin-00	31-déc.-00	31-déc.-01	30/06/00-31/12/00	2000/2001
CAMEROUN	248 292	302 220	332 211	21,73 %	9,93 %
TCHAD	90 483	88 248	102 085	- 2,47 %	15,68 %
RCA	86 076	89 288	83 368	3,73 %	- 6,63 %
CONGO	116 693	139 436	156 229	19,49 %	12,04 %
GABON	117 547	142 501	154 441	21,23 %	8,38 %
GUINEE EQUATORIALE	11 344	16 447	21 517	44,98 %	30,83 %
CEMAC	670 417	778 135	849 851	16,07 %	9,22 %

EVOLUTION DES VERSEMENTS DES BANQUES ET DES COMPTABLES PUBLICS

(cumul du 1er janvier au 31 décembre)

ETATS	BILLETS		PIECES		TOTAL BILLETS ET PIECES		VARIATION en %
	2000	2001	2000	2001	2000	2001	
CAMEROUN	559 980 584 500	633 212 301 400	193 136 362	96 490 748	560 173 720 862	633 308 792 148	13,1 %
TCHAD	64 637 454 000	98 335 788 000	185 102 459	72 289 174	64 822 556 459	98 408 077 174	51,8 %
RCA	20 890 617 500	26 418 281 000	83 999 993	49 035 861	20 974 617 493	26 467 316 861	26,2 %
CONGO	208 909 248 500	271 834 998 000	56 531 836	37 039	208 965 780 336	271 835 035 039	30,1 %
GABON	275 163 423 500	266 524 362 500	47 009 697	205 819	275 210 433 197	266 524 568 319	- 3,2 %
GUINEE EQUAT.	21 550 605 500	25 298 609 500	40 746 280	11 985 303	21 591 351 780	25 310 594 803	17,2 %
CEMAC	1 151 131 933 500	1 321 624 340 400	606 526 627	230 043 944	1 151 738 460 127	1 321 854 384 344	14,8 %

BILLETS DE LA ZONE D'EMISSION EXPORTEES HORS DE LEUR TERRITOIRE D'ORIGINE

(Stock au 31 décembre)

(En millions de FCFA)

ETATS	Billets Cameroun		Billets Tchad		Billets RCA		Billets Congo		Billets Gabon		Billets Guinée Equatoriale		Total billets exportés	
	2000 ⁽¹⁾	2001	2000 ⁽¹⁾	2001	2000 ⁽¹⁾	2001								
CAMEROUN	0,00	0,00	55 272,50	39 577,00	77 288,00	58 619,50	32 320,50	20 641,00	27 402,00	24 390,50	5 947,50	8 651,00	198 230,50	151 879,00
TCHAD	6 632,50	5 009,00	0,00	0,00	20 477,00	33 340,00	2 913,50	3 012,50	3 595,50	3 707,00	727,50	1 559,50	34 346,00	46 628,00
RCA	2 035,00	123,50	1 946,50	44,00	0,00	0,00	3 367,00	76,00	1 408,00	27,00	206,00	2,50	8 962,50	273,00
CONGO	3 541,00	5 355,50	2 084,00	3 487,00	4 005,00	5 307,00	0,00	0,00	3 883,50	3 640,50	1 022,00	2 196,00	14 535,50	19 986,00
GABON	919,00	1 470,00	115,50	500,00	167,50	818,00	4 454,00	3 688,00	0,00	0,00	374,50	1 908,50	6 030,50	8 385,00
GUINEE EQUATORIALE	755,00	2 854,00	474,50	572,50	739,50	929,50	500,50	761,50	5 593,00	10 754,00	0,00	0,00	8 062,50	15 871,50
Total Billets Exportés	13 882,50	14 812,00	59 893,00	44 181,00	102 677,00	99 014,00	43 555,50	28 179,00	41 882,00	42 519,00	8 277,50	14 317,50	270 167,50	243 022,50

(1) Exercice Budgétaire de 6 mois : de juillet à décembre 2000

EVOLUTION DES ENCAISSES (*) ET DE LA CIRCULATION FIDUCIAIRE MOYENNE

(En millions de F. CFA)

ETATS	Exercice 1992-1993		Exercice 1993-1994		Exercice 1994-1995		Exercice 1995-1996		Exercice 1996-1997		Exercice 1997-1998		Exercice 1998-1999		Exercice 1999-2000		Exercice 2000 (1)		Exercice 2001	
	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation	Encaisses	Circulation														
Cameroun	293 320	146 618	43 966	124 511	107 976	132 776	449 624	111 317	447 449	117 742	427 184	176 544	485 244	203 996	486 319	238 683	462 993	259 890	381 802	280 810
Tchad	95 014	47 739	20 882	52 007	36 157	42 663	130 065	62 323	204 225	86 695	223 502	80 419	255 870	77 660	258 641	83 160	247 972	88 790	376 022	97 836
R.C.A	96 163	47 090	33 497	57 728	22 094	90 554	96 945	98 562	162 104	101 908	212 502	93 232	210 516	77 748	185 671	79 940	153 479	85 679	355 890	87 022
Congo	55 005	57 662	7 003	57 200	64 214	68 738	79 448	78 860	115 992	87 706	196 589	98 535	194 709	88 305	172 120	104 058	198 692	122 165	368 366	131 458
Gabon	83 875	62 104	14 399	56 714	41 492	78 388	91 516	98 988	102 025	117 057	263 539	129 338	310 714	124 465	302 644	113 119	268 760	129 116	567 105	144 282
Guinée Equatoriale	17 919	480	6 089	1 569	13 586	3 543	36 679	6 041	29 852	7 510	54 033	7 211	51 690	6 985	52 905	10 762	54 684	13 712	146 389	17 511
TOTAL ZONE	641 296	361 693	125 836	349 729	285 519	416 652	884 277	454 091	1 151 647	518 618	1 377 949	585 279	1 508 743	579 149	1 518 200	629 622	1 386 580	699 352	2 197 574	758 899

* Billets et pièces émis et non émis.

(1) Exercice Budgétaire intérimaire 2000 = 6 mois: (de juillet à décembre 2000)

CREANCES DU FMI SUR LES ETATS MEMBRES DE LA CEMAC AU COURS DE TRESORERIE
31 DECEMBRE 2001

NATURE DES OPERATIONS	CAMEROUIN	CENTRAFRIQUE	CONGO	GABON	GUINEE EQUATORIALE	TCHAD	ZONE BEAC
1 - ENCOURS NETS AU 30 NOVEMBRE 2001							
Accord de confirmation			16 910 000	63 319 168			16 910 000
Accord Elargi					552 000		63 319 168
Facilité d'Ajustement Structurel					1 748 000	71 708 000	552 000
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	193 960 000	24 480 000	13 896 000				305 792 000
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée	43 250 000	10 878 761	17 590 000	29 866 962	5 303 874	12 800 000	0
Tranche de Réserve							119 689 597
TOTAL en DTS	237 210 000	35 358 761	48 396 000	93 186 130	7 603 874	84 508 000	506 262 765
TOTAL en F CFA	221 898 971 001	33 076 483 630	45 272 217 025	87 171 309 635	7 113 072 030	79 053 320 861	473 585 374 181
VENTILATION EN DTS :							
Concours aux Trésors	193 960 000	24 480 000	30 806 000	63 319 168	4 053 874	71 708 000	388 327 042
Concours bloqués aux cptes FMI N° 1	43 250 000	10 878 761	17 590 000	29 866 962	3 550 000	12 800 000	117 935 723
2 - TIRAGE DU MOIS DE DECEMBRE 2001							
Accord de confirmation	0	0	0	0	0	0	0
Accord Elargi							0
Facilité d'Ajustement Structurel							0
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance							0
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée							0
Tranche de Réserve							0
TOTAL en DTS	0	0	0	0	0	0	0
3 - RACHATS DU MOIS DE DECEMBRE 2001							
Accord de confirmation				3 676 666	552 000	826 000	0
Accord Elargi							3 676 666
Facilité d'Ajustement Structurel							552 000
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance							826 000
Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée							0
Tranche de Réserve							0
TOTAL en DTS	0	0	0	3 676 666	552 000	826 000	5 054 666
4 - ENCOURS NETS AU 31 DECEMBRE 2001							
Accord de confirmation			16 910 000	0	0	0	16 910 000
Accord Elargi				59 642 502	0	0	59 642 502
Facilité d'Ajustement Structurel				0	0	0	0
Facilité Réduction Pauvreté et Croissance	193 960 000	24 480 000	13 896 000	0	1 748 000	70 882 000	304 966 000
Facilité d'Ajustement Structurel renforcée	43 250 000	10 878 761	17 590 000	29 866 962	5 303 874	12 800 000	0
Tranche de Réserve							119 689 597
TOTAL en DTS	237 210 000	35 358 761	48 396 000	89 509 464	7 051 874	83 682 000	501 208 099
TOTAL en FCFA	221 898 971 001	33 076 483 630	45 272 217 025	83 731 958 840	6 596 701 590	78 280 636 109	468 856 968 195
VENTILATION EN FCFA :							
Concours aux Trésors	181 440 598 690	22 899 906 455	28 817 586 529	55 792 798 877	3 792 211 413	66 306 828 812	359 049 930 776
Concours bloqués aux cptes FMI N° 1	40 458 372 311	10 176 577 175	16 454 630 496	27 939 159 963	3 320 860 617	11 973 807 297	110 323 407 858

Cours trésorerie 0,001069 DTS pour 1 FCFA depuis le 30 avril 2001

ETAT D'AVANCEMENT DES VINGT PRINCIPALES MESURES DE REDRESSEMENT ET DE RELANCE ECONOMIQUE EN AFRIQUE CENTRALE (version 2001)

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL	1	Signature de nouveaux programmes d'ajustement structurels	Guinée Équatoriale	Décembre 2001	Tous les pays de la CEMAC sont en programme à l'exception de la Guinée Équatoriale.
	2	Mise en œuvre des politiques et des réformes macroéconomiques et structurelles, avec pour objectif d'atteindre le point de décision de l'Initiative PPTE	République Centrafricaine Congo Tchad	Juin 2002	Le Cameroun et le Tchad ont déjà atteint le point de décision (en octobre 2000 et mai 2001 respectivement). La République Centrafricaine et le Congo se sont engagés dans des programmes qui les permettront de négocier avec les Institutions de Bretton Woods des programmes à moyen terme, soutenus par la FRPC en vue d'être éligibles au Point de Décision de l'initiative PPTE.
CONSOLIDATION DES FINANCES PUBLIQUES	3	Renforcement des moyens de lutte contre l'évasion fiscale, réduction des exonérations non réglementaires et redynamisation des régies financières avec l'objectif de porter les recettes non pétrolières à un minimum de 15 % du PIB non pétrolier	Cameroun République Centrafricaine Tchad	Décembre 2002	Le Congo, le Gabon et la Guinée Équatoriale ont réalisé le ratio de 15 % fixé. Le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad doivent encore faire des progrès dans ce sens.
		Elaboration et mise en place d'un plan national pour la bonne gouvernance	Tous les pays	Décembre 2001	A l'instar du Cameroun et du Gabon qui ont bien démarré dans ce domaine dans le cadre de leur programme soutenu par le FMI, les autres pays doivent accélérer la mise en place de cette mesure.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
CONSOLIDATION DES FINANCES PUBLIQUES	4	Elaboration des textes et fixation des modalités pratiques des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires	BEAC Pays pétroliers	Décembre 2001	Les grandes lignes du fonctionnement des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires définies par la BEAC serviront de base à ces travaux.
		Adoption des textes relatifs à la mise en place des mécanismes de stabilisation	Pays pétroliers	Mars 2002	
RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE	5	Adoption des mesures visant à renforcer la libre circulation des biens et des personnes (y compris passeport CEMAC)	Tous les pays S.E. CEMAC	Décembre 2001	L'objectif doit être la mise en place de passeports du même type que celui des pays européens participant à l'espace Schengen.
	6	Réaménagement de l'exercice budgétaire du Cameroun pour l'aligner sur l'année civile	Cameroun	Janvier 2003	L'accord de principe a été donné par les Autorités camerounaises. Certaines contraintes d'ordre constitutionnel doivent être préalablement résolues.
	7	Lancement d'une étude sur la stratégie de développement économique à moyen terme des pays de la CEMAC	BEAC S.E. CEMAC BDEAC	Juin 2002	Compte tenu du programme de travail des services de la BEAC et du Secrétariat Exécutif de la CEMAC, le lancement de cette étude est prévu à partir du second semestre 2002.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE	8	Mise en place des structures définitives de la surveillance multilatérale	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Juin 2001	Les différents organes de la surveillance multilatérale (Cellules nationales, Cellule communautaire et Collège de surveillance) ont été mis en place et sont déjà opérationnels. Un atelier sur la surveillance multilatérale dans la CEMAC a été organisé à Brazzaville du 17 au 20 avril 2001. Des recommandations ont été formulées à cette occasion à l'intention du Secrétariat Exécutif de la CEMAC et des Etats. La première réunion du Collège de Surveillance a eu lieu en juillet 2001.
		Adhésion des Etats au SGDD	Tous les pays, sauf le Cameroun	Décembre 2001	Le Cameroun a été sélectionné comme l'un des pays pilote de ce projet. Les autres pays sont invités à adhérer au Système Général de Diffusion des Données (SGDD).
		Mise en œuvre du Programme statistique minimum	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Décembre 2001	Avec comme objectif la production de l'indice des prix harmonisés et des PIB comparables.
	9	Elaboration et mise en œuvre des plans nationaux de convergence	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Mars 2002	Le principe de l'élaboration des programmes nationaux de convergence a été adopté lors de l'atelier de Brazzaville. Des directives ont été adoptées à cet effet par le Conseil des Ministres de l'UEAC en août 2001.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
RENFORCEMENT DE L'INTEGRATION REGIONALE	9	Renforcement des critères de surveillance multilatérale	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Décembre 2001	Les réflexions engagées sur le renforcement des critères de la surveillance multilatérale se sont traduites, lors de l'atelier sur la surveillance multilatérale à Brazzaville en avril 2001, par la sélection de quatre nouveaux critères qui ont été adoptés par le Conseil des Ministres de l'UEAC d'août 2001. Il s'agit du solde budgétaire de base rapporté au PIB qui doit être positif ou nul à l'horizon 2004, de la dette publique rapportée au PIB qui doit être inférieure ou égale à 70 % à l'horizon 2004, de la non accumulation d'arriérés sur la gestion de la période courante (le stock actuel d'arriérés devra être apuré à l'horizon 2004) et du taux d'inflation annuel qui doit être inférieur ou égal à 3 %.
	10	Organisation d'un séminaire sur l'amélioration du cadre institutionnel et incitatif en Afrique Centrale	S.E. CEMAC Tous les pays	Juin 2002	Des contacts seront pris avec le Secrétariat Exécutif de la CEMAC en vue de l'organisation de ce séminaire
	11	Elaboration et suivi d'indicateurs pour la réduction de la pauvreté	S.E. CEMAC BEAC Tous les pays	Décembre 2001	Des réflexions seront engagées pour la définition des indicateurs de pauvreté.
	12	Définition d'une stratégie régionale de communication	S.E. CEMAC Tous les pays	Décembre 2001	Des contacts seront pris avec le Secrétariat Exécutif de la CEMAC en vue de la mise en œuvre de cette mesure.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
POLITIQUE MONETAIRE, DES CHANGES ET REFORMES FINANCIERES	13	Finalisation des réformes monétaires (taux débiteur maximum, taux créditeur minimum, etc.)	BEAC	Décembre 2002	Les conditions de mise en œuvre de ces réformes seront réunies après l'achèvement du processus d'assainissement du système bancaire du Congo.
		Réduction progressive des avances directes de la Banque Centrale aux Trésors nationaux et lancement des titres publics à souscription libre	BEAC Etats	Janvier 2003	La date d'entrée en vigueur de la réforme a été reportée d'un an afin de favoriser une meilleure préparation des Etats, notamment au plan réglementaire et financier, tout en permettant un affinement du dispositif par la BEAC, particulièrement en ce qui concerne le système de "garantie" des titres publics.
	14	Ratification du projet de texte portant création du fonds de garantie des dépôts Intensification de la restructuration des banques avec implication directe et technique de la COBAC	République Centrafricaine, G a b o n , G u i n é e Equatoriale BEAC COBAC Congo	Mars 2002 Décembre 2001	Trois pays, le Cameroun, le Congo et le Tchad ont ratifié ce projet de texte. Les systèmes bancaires ont été globalement assainis dans tous les pays sauf au Congo où ce processus se poursuit : l'UCB a été reprise par le Groupe COFIPA et le projet de reprise du CAIC par le groupe des Banques Populaires de France est en cours. S'agissant de la BIDC, le Crédit Lyonnais France a été retenu pour la reprise des activités de cette banque.
	15	Amélioration du rapatriement des recettes d'exportation	Tous pays	Décembre 2000	Mesure dans l'ensemble bien appliquée par tous les pays.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
POLITIQUE MONETAIRE, DES CHANGES ET REFORMES FINANCIERES	16	Mise en place d'une réglementation pour les Etablissements de Microfinance (EMF)	BEAC COBAC Tous les pays	Septembre 2001	L'avant-projet de cette réglementation a été examiné par la COBAC, pour la première fois, le 19 juin 2001 à Brazzaville et présenté au Comité Ministériel de l'UMAC le 14 juillet 2001 à Douala. Il a fait l'objet d'une discussion avec la profession dans chaque pays en septembre et octobre 2001. Un atelier a réuni les représentants de la profession et des services publics concernés des six pays le 31 décembre 2001, afin d'arrêter le projet de texte définitif. Ce projet, approuvé par la Commission Bancaire a reçu l'avis conforme du Conseil d'Administration de la BEAC de décembre 2001, en vue de son adoption par le Comité Ministériel de janvier 2002.
	17	Finalisation des textes relatifs à la réforme des systèmes de paiements et de règlement	BEAC Tous les pays	Décembre 2004	Une étude préliminaire a été réalisée par la BEAC. Elle a abouti à la définition des termes de référence pour une étude approfondie qui a été menée dans le cadre des séminaires organisés à Douala et Libreville en mars et mai 2001 respectivement. Un troisième séminaire devrait permettre d'aboutir à la rédaction des éléments du cahier des charges en vue du lancement d'un appel d'offres pour le développement des différents modules.
	18	Réalisation de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)	Tous les pays	Décembre 2002	Dans le cadre de la réalisation de ce projet, les actions suivantes ont été menées: i) mise en place de l'équipe de gestion du projet, ii) redimensionnement technique et financier du projet par les consultants, iii) sensibilisation du public et des entreprises, iv) élaboration du cadre juridique et réglementaire du Marché Financier Régional.

DOMAINES D'ACTION	N°	MESURES A PRENDRE	RESPONSABLES	CALENDRIER INDICATIF	OBSERVATIONS
POLITIQUE MONETAIRE, DES CHANGES ET REFORMES FINANCIERES	19	Création de la structure inter-gouvernementale d'action contre le blanchiment des capitaux	Tous les pays BEAC S.E. CEMAC	Décembre 2000	Le texte portant création du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) a été adopté le 14 décembre 2000 par la Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC.
		Elaboration des textes sur la lutte contre le blanchiment des capitaux	Tous les pays BEAC S.E. CEMAC	Décembre 2001	Un programme d'actions pour la mise en place dans les Etats des unités nationales a été arrêté. La première mission de ces unités sera de confectionner les textes sur la lutte contre le blanchiment des capitaux.
	20	Finalisation de la restructuration de la BDEAC et apurement des arriérés de paiements sur le capital et sur les prêts aux Etats (décembre 2000)	Tous les pays BDEAC	Juin 2002	<ul style="list-style-type: none"> Le Tchad demeure en arriérés de paiements sur le capital appelé (1,24 milliard). Les autres pays sont à jour. La République Centrafricaine et le Congo ont accumulé des arriérés sur les prêts directs aux Etats, tandis que le Cameroun et la République Centrafricaine en ont accumulé sur les prêts avalisés par les Etats. Le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad sont à jour. La restructuration de la BDEAC a connu une légère avancée avec la nomination



Directeur de la publication : Antoine NKODIA
Directeur des Études
de la BEAC

Rédacteur en Chef : Alexandre RENAMY-LARIOT
2^e Adjoint au Directeur des Études
de la BEAC

Conception et réalisation :
Reprographie - BEAC